

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
جامعة ابو بكر بلقايد - تلمسان
كلية التكنولوجيا
Université Abou Bakr Belkaïd – Tlemcen Faculté de Technologie
قسم الهندسة المعمارية
Département d'Architecture

Mémoire
Pour l'obtention du Diplôme de Magister en Architecture

Option :
La ville, Patrimoine et Urbanisme



Présenté par :
Benguella Sonia Wassila

Directeur de recherche :

Mme SALEM ZINAI SOURIA, Professeur, Département d'Architecture, USTO.

Codirecteur de recherche :

Mme TOUAA NADIA, Maitre assistante A, Département d'Architecture, USTO.

Membre du jury :

Président :

Mr OUISSI NABIL, Maitre de conférences A, Université Abou Bakr Belkaïd, Tlemcen.

Examineurs :

Mme KACEMI MALIKA, Maitre de conférences B, Département d'Architecture, USTO.

Mr BOUMECHRA NADIR, Maitre de conférences A, Université Abou Bakr Belkaïd, Tlemcen.

Janvier 2012

À la mémoire de ma grand-mère « Mima »,

Remerciements :

Je tiens particulièrement à faire part de ma profonde gratitude à mes encadreurs Mme Souria Salem Zinai et Mme Nadia Touaa, pour leurs précieux conseils et directives sans oublier la valeur de leurs observations pertinentes tout au long de ce mémoire et auprès de qui j'ai trouvé, aide et encouragement sans réserve.

Je tiens à remercier les membres du jury Mr Ouissi Nabil, Mr Boumechra Nadir, Mme Kacemi Malika pour avoir accepté d'examiner ce travail.

J'exprime également mes remerciements à toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin à la réalisation de ce mémoire.

J'aimerais adresser un remerciement particulier à Monsieur Bilem Abdelkrim, pour son aide, sa gentillesse, sa patience et son soutien tout au long de ces années.

Un immense merci à mes amis et collègues : Mme Kherbouche Soumia, Mme Oussadite Imen, Mme Brixi Samira, Mme Youcef Tani Khadidja, Mr Benarbia Islem, Mr Hamma Walid et Mr Didi Iliès.

Ces remerciements ne seraient pas complets sans une pensée pour une amie très spéciale, Tahrat Djamila. Merci de m'avoir encouragé, et soutenu dès le début et surtout dans les périodes de doute.

Mes dernières pensées iront vers ma famille, mes parents, mes tantes et mes sœurs pour leurs encouragements et leurs soutiens.

Le processus d'appropriation des places

Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti de la ville de Tlemcen

Résumé :

La place publique est sans aucun doute l'un des espaces publics fondamentaux d'une ville, en particulier les grandes places du centre-ville. Celles-ci sont des nœuds servant de repère dans la trame urbaine. Ainsi, la place publique est avant tout un espace géographique, avec sa forme et son architecture, tout en étant un lieu porteur de signes culturels et sociaux. De plus, elle est souvent un lieu symbolique de la ville, car elle fait partie de son identité et peut, à ce titre, devenir une image relais de celle-ci.

Notre recherche nous a permis de comprendre que le secret de pérennité des places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti de la ville de Tlemcen réside dans leurs composantes et leurs caractéristiques. En effet, la relation entre les parois, le plancher et le plafond des places est très forte, rendant l'espace perceptible et net pour les usagers. Quant à leurs caractéristiques telles que leur histoire, leur situation géographique, leur vécu, leur morphologie et leur ameublement ; ils ne font que renforcer l'attraction des places de par leur justesse et leur force.

L'espace qui forme les places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti a été au fil des époques perçu, vécu et représenté par les usagers, d'où l'aboutissement au sentiment d'appartenance de territoire et d'identité. Autant d'éléments qui nous conduisent à déduire et à comprendre le processus d'appropriation de ces places.

Lieux de vie par excellence, les places ont été témoins d'événements historiques, politiques, sociaux, et continuent aujourd'hui de faire partie du quotidien de la population. Elles sont ainsi un lieu central de la ville et font partie de la mémoire collective et de l'identité des habitants.

Mots clés : places publiques, appropriation, pérennité, vécu, identité.

The Appropriation Process of Emir Abdelkader and Mohamed Khemisti Squares in Tlemcen City

Summary:

Without any doubt, the public square is one of the most essential spaces in the town, mainly the big squares in downtown. These one are considered as network acting as a mark in the urban framework. So, the public square is a geographic space with its shape and its architecture by keeping the social and the cultural signs. In addition it is often a symbolic place in the town because it belongs to its identity and may become a relay image.

Our research did allow us to understand that the secret of permanent of Emir Abdelkader and Mohamed Khemisti Squares in Tlemcen City is in its components and its characteristics. Actually, there is a big relationship between the walls, the floor and the roof of the squares making the space perceptible and net to the users. However for the historical, the geographic, the real-life, the morphological and the furnishing characteristics, they only emphasize the attraction of the squares by its accuracy and its strength.

The space within belongs Emir Abdelkader and Mohamed Khemisti Squares, was through the eras appreciated, lived and represented by the users which lead to a sense of territory and identity belonging. So many elements that allow us to understand the appropriation process of these spaces.

Life spaces par excellence, the squares witnessed many historical, political and social events and still to date belonging the people daily-life.

As a consequence, they are a central place in the town and belong to the collective memory and the to the inhabitants identity.

Key words: public squares, appropriation, permanent, real-life, identity.

" كيفية تنظيم ساحتي "الأمير عبد القادر" و "محمد خميستي" بمدينة تلمسان

ملخص:

مما لا شك فيه هو أن الساحة العامة تعتبر مكانا عاما أساسيا في أي مدينة كانت، و لا سيما الساحات الكبيرة في وسط المدينة. تعتبر هذه التشييدات بمثابة معلم في النسيج الحضري. و عليه فان الساحة العامة أولا و قبل كل شيء هي فضاء جغرافي بشكلها و هندستها، مع كونها مكانا يدمج بين العلامات الثقافية و الاجتماعية. علاوة على ذلك، فهي تعتبر في أغلب الأحيان كمكان رمزي في المدينة كونها تنتمي إلى هويتها و يمكنها أن تصبح في هذا الصدد صورة يقتدي بها.

أمكنتنا الدراسة التي قمنا بها من فهم سر دوام ساحتي "الأمير عبد القادر" و "محمد خميستي" بمدينة تلمسان الذي يوجد في مركبتها و خصائصها. فعلا فان العلاقة بين الجدار ، و الارضية و سقف الساحات جلية و قوية مما يجعل الفضاء و واضحا لمستعمليه. أما فيما يتعلق بالخصائص كالتاريخ، الوضعية الجغرافية، الواقع المعاش إلى جانب الشكل و التأثير فهي لا تزيد إلا في جمال هذه الساحات و هذا لصحتها و قوتها.

كان الفضاء المكون لساحتي "الأمير عبد القادر" و "محمد خميستي" خلال الحقب التاريخية يمثل طريقة عيش بالنسبة لمستعملها مما أدى إلى ميلاد الشعور بالانتماء للموقع و للهوية. تتيح لنا كل هذه العناصر فهم و استيعاب مكانة هذه الساحات لدى المواطن .

كونها أماكن عيش رائعة، شهدت الساحات أحداثا تاريخية، سياسية و اجتماعية و لا زالت إلى يومنا هذا تشكل جزءا هاما من يوميات السكان. تعتبر كذلك كمكان مركزي للمدينة و جزءا من الذاكرة الجماعية و هوية السكان.

الكلمات الرئيسية: ساحات عامة، تنظيم ، دوام، الوقت المعاش ، هوية.

Sommaire

Introduction Générale

1. Introduction	1
2. Objet d'étude	2
2.1. L'objet d'étude dans la ville de Tlemcen	2
2.2. Les motivations des choix de l'objet d'étude.....	3
3. Problématique	3
4. Objectifs	5
5. Méthodologie	5
A. Phase de recherche théorique	6
B. Phase de diagnostic	6
6. Structure du travail	6

Chapitre I : Définition des concepts

1. Introduction	9
2. Définition de la place	9
3. L'évolution des places publiques : une histoire d'identité, de formation et d'unité ..	11
3.1. L'évolution des places publiques dans le monde occidentale	11
3.1.1. La place publique dans l'antiquité (IVème-Vème siècle)	11
A. L'agora grecque.....	11
B. Le forum romain	13
3.1.2. La place publique dans la ville médiévale (XIIème-XIVème siècle)	14
3.1.3. La place publique à l'époque de la renaissance (XIVème –XVème siècle)	17
A. Renaissance	17
B. Baroque	18
3.1.4. La place publique dans la ville classique (XVIIème- XVIIIème siècle)	19
3.1.5. La place publique à l'ère du développement industriel (XIXème siècle)	20
3.1.6. La place publique aux temps modernes (XXème siècle)	21
3.2. Les places publiques dans le monde musulman.....	22
4. Synthèse	24
5. L'appropriation de l'espace	25
5.1. Introduction	25
5.2. Définition du concept d'appropriation	26
5.2.1. Appropriation.....	26
5.2.2. L'appropriation de l'espace	27
5.3. Le processus d'appropriation	28
5.3.1. La première phase d'appropriation	28

A. La nidification	28
B. L'exploration	
C. Le marquage	
5.3.2. La deuxième phase d'appropriation.....	33
A. Le territoire	33
B. L'identité spatiale.....	35
5.4. Synthèse.....	35
6. Conclusion.....	36

Chapitre II : Les composantes et caractéristiques des places publiques

1. Introduction	39
2. Les composantes de la place publique	39
A. Plafond.....	39
B. Les parois.....	39
B.1. Architectures et ordonnances.....	40
B.2. Arcades et portiques	42
B.3. Synthèse des parois.....	42
C. Le plancher	43
C.1. Le sol créateur d'espace.....	43
C.2. Le sol élément de liaison.....	45
C.2.1. Dessin	46
➤ Le tapis uniforme.....	46
➤ L'accompagnement des éléments du bâti.....	46
➤ Le décor abstrait	46
C.2.2. Transition	47
➤ Transition avec les façades	47
➤ Transition entre les domaines privés et public	47
➤ Transition entre les matériaux différents	48
C.3. Le sol, lieu d'évolution du piéton.....	48
3. Les caractéristiques d'une place publique	48
3.1. La lecture et la perception de la place	48
3.1.1. La perception de la place.....	49
3.1.2. L'analyse paysagère	50
3.1.3. L'observation	52
A. Les différents accès à la place publique	54
B. L'angle de vue et l'horizon	54
3.2. La morphologie des places publiques	59
3.2.1. Le rôle de la forme des places.....	59

3.2.2.	Dimensions et proportions des places	59
3.2.3.	Ouverture et fermeture des places	60
3.2.4.	Situation et forme des places.....	61
3.2.5.	L'articulation de la forme de la place par rapport à la structure urbaine ...	61
	A. La position de la place dans le maillage.....	60
	B. Les places et le réseau urbain	63
3.2.6.	Système de places.....	63
3.2.7.	L'influence des composantes de la place sur la morphologie	64
	A. Le plafond et les parois	65
	B. Le plancher	66
3.2.8.	La typologie morphologique des places.....	67
3.3.	Le vécu d'une place publique.....	69
3.3.1.	Les fonctions	69
3.3.2.	Les ambiances	70
	A. Les temporalités	70
	B. Le sensoriel.....	70
3.3.3.	La typologie fonctionnelle des places	70
	A. place marchande	71
	B. place –monument	71
	C. place royale	72
3.4.	Les connaissances historiques	73
3.5.	Les facteurs agissant sur la place	74
3.5.1.	Le climat.....	74
3.5.2.	L'éclairage.....	74
	A. L'éclairage artificiel	74
	B. L'éclairage naturel.....	74
3.5.3.	Le mobilier urbain	75
	A. Mobilier d'animation.....	75
	B. Mobilier fonctionnel et technique	76
4.	Conclusion.....	76

Chapitre III : Analyse d'exemples de places publiques dans le monde

1.	Introduction	80
2.	Les exemples de places publiques dans le monde Oriental	80
2.1.	La place Jemaa El Fna.....	80
	2.1.1. L'histoire de la place Jemaa El Fna	81
	2.1.2. La perception et la morphologie de la place Jemaa El Fna	83
	2.1.3. Le vécu de la place Jemaa El Fna	84
	2.1.4. Les aménagements de la place Jemaa El Fna	85
2.2.	La place 1 ^{er} Novembre 1954	86

2.2.1. L'histoire de la place 1 ^{er} Novembre 1954	87
2.2.2. La perception et la morphologie de la place 1 ^{er} Novembre 1954.....	88
2.2.3. Le vécu de la place 1 ^{er} Novembre 1954	90
2.2.4. Les aménagements de la place 1 ^{er} Novembre 1954.....	91
3. Les exemples de places dans le monde Occidental	91
3.1. La place Della Segnorina	91
3.1.1. L'histoire de la place Della Segnorina	92
3.1.2. La perception et la morphologie de la place Della Segnorina	93
3.1.3. Le vécu de la place Della Segnorina	95
3.1.4. Les aménagements de la place Della Segnorina	95
3.2. La place des Terreaux	96
3.2.1. L'histoire de la place des Terreaux	97
3.2.2. La perception et la morphologie de la place des Terreaux	97
3.2.3. Le vécu de la place des Terreaux	99
3.2.4. Les aménagements de la place des Terreaux	100
3.3. La place de la Concorde.....	101
3.3.1. L'histoire de la place de la Concorde	102
3.3.2. La perception et la morphologie de la place de la Concorde	103
3.3.3. Le vécu de la place de la Concorde	104
3.3.4. Les aménagements de la place de la Concorde	104
4. Conclusion.....	105

Chapitre IV : Cas d'étude : Analyse des places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti

1. Introduction	109
2. Situation de la ville de Tlemcen	109
3. Histoire de la ville de la préhistoire à notre ère	109
3.1.Période Romaine (Pomaria : IIIème siècle)	109
3.2.Période Idrisside (Agadir : 970)	110
3.3.Période Almoravide (Tagrart : 1069-1145)	110
3.4.Période Almohade (Tagrart : 1145-1235)	111
3.5.Période Zianide (Tlemcen : 1235-1554)	111
3.6.Période Mérinide (1337/48-1352/59)	113
3.7.Période Ottomane (1359-1830)	113
3.8.Occupation Française (1830-1962)	113
3.8.1. De 1845 à 1852	113

3.8.2. De 1852 à 1860	114
3.8.3. De 1860 à 1886	114
3.8.4. De 1886 à 1900	114
3.8.5. De 1900 à 1962	115
3.9. Après 1962.....	115
4. L'analyse du fragment urbain.....	115
4.1. La reconstitution du fragment urbain du XI ^{ème} siècle à nos jours	117
4.1.1. La situation du fragment urbain	117
4.1.2. L'évolution du fragment urbain dans le temps.....	117
A. La période Almoravide et Almohade (XI ^{ème} -XIII ^{ème} siècle)	117
B. La période Zianide (XIII ^{ème} -XVI ^{ème} siècle)	119
B.1. Avant la construction de la Medersa Tachfinia	120
B.2. Après la construction de la Medersa Tachfinia : La naissance de la place des Caravanes et place du Fondouk.....	125
C. L'occupation Française (XIX ^{ème} -XX ^{ème} siècle) : Naissance des places d'Alger et de la Mairie.....	126
C.1. De 1845 à 1940.....	126
C.2. A partir de 1940.....	130
D. La période post Independence	131
4.1.3. Synthèse	133
4.2. Les composantes des places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti.....	133
4.2.1. Les parois des places	133
A. Les façades urbaines.....	134
B. L'architecture des édifices entourant les places	137
C. Synthèse parois.....	141
4.2.2. Le plancher des places.....	141
4.2.3. Le plafond des places	143
4.3. La morphologie et la perception des places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti	144
4.3.1. L'évolution de la morphologie et de la perception des places à travers le temps	144
A. La morphologie des places à l'époque Zianide (XIII ^{ème} -XVI ^{ème} siècle)	144
B. La morphologie des places à l'époque coloniale française (XIX ^{ème} -XX ^{ème} siècle)	145
4.3.2. La géométrie des places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti.....	146
A. Le dimensionnement	146
B. La relation entre les composantes des places (parois, plancher, plafond)	146
C. La typologie morphologique des places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti	147
4.3.3. L'étude du parcellaire	147

A.	L'évolution du parcellaire à travers le temps	147
B.	L'articulation de la forme par rapport à la structure urbaine	148
C.	Le tracé viaire.....	149
D.	La typologie des ilots	150
•	La géométrie des ilots	150
•	Les dimensions des ilots.....	151
E.	La trame parcellaire.....	152
4.3.4.	Synthèse	153
4.3.5.	La perception des places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti aujourd'hui.....	153
A.	Les types de perception	153
•	Les perceptions entrantes	154
•	Les perceptions sortantes	155
•	Les perceptions équivoques	156
B.	Synthèse.....	156
4.4.	Le vécu des place Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti à travers le temps	157
4.4.1.	Le vécu de la place des Caravanes et place du Fondouk (époque Zianide (XIII ^{ème} -XVI ^{ème} siècle))	157
4.4.2.	Le vécu des place d'Alger et de la Mairie (époque coloniale française)	159
A.	Début de la colonisation 1842-1845.....	160
B.	De 1940 à 1962	161
4.4.3.	Le vécu des places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti aujourd'hui	164
A.	Les fonctions	164
B.	Les ambiances	165
4.4.4.	Synthèse	167
4.5.	Les différentes pratiques de l'espace.....	167
4.6.	Les aménagements des place Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti	168
4.6.1.	L'évolution de l'aménagement des places dans le temps	168
A.	Les aménagements des places à l'époque Zianide	168
B.	Les aménagements des places à l'époque coloniale française : Le contexte de modernisation des places	169
C.	Les aménagements des places aujourd'hui	172
4.6.2.	Synthèse	174
5.	Le contexte d'appropriation des places	175
5.1.	La première phase d'appropriation (époque coloniale : 1842-1962)	175
5.2.	La seconde phase d'appropriation (de 1962 à nos jours)	175
6.	conclusion	179

Conclusion générale

1.	Synthèse globale	181
2.	Perspective de recherche	185
	Bibliographie	187

Liste des figures :

Figure. 01 : Plan de l'Agora d'Athènes.

Figure. 02 : Plan de l'Agora Messène.

Figure. 03 : Plan du forum Pompéi.

Figure. 04 : Tableau de peinture représentant une place médiévale.

Figure. 05 : Place de la cathédrale de Prato en Toscane.

Figure. 06 : Place du Capitole, Rome.

Figure. 07 : Le parvis de la Cathédrale Notre Dame de Paris, 1828.

Figure. 08 : Place Saint Pierre, Rome.

Figure. 09 : Plan et vue de la place Stanislas à Nancy

Figure. 10 : Place carrefour du Chatelet à Paris.

Figure. 11 : Place de la Sorbonne avant et après son réaménagement.

Figure. 12 : La place de la mosquée à Nefta, Tunisie.

Figure. 13 : Le processus d'appropriation dans le temps et dans l'espace.

Figure. 14 :

- A. Place de Lucques.
- B. Place Vendôme à Paris
- C. Place de la bourse à Bordeaux.
- D. Place Saint Pierre à Rome.
- E. Place Saint Ignace à Rome.

Figure. 15 :

- A. Place centrale de Gouda.
- B. Place de la cathédrale Pistoia.
- C. Place de Notre Dame de Paris.
- D. Le Forum de Pompéi.
- E. Place de la cathédrale à Monza.
- F. Place Annunziata à Florence.

Figure. 16 : Les parois des Places d'Arras.

Figure. 17 :

- A. Typologie de la localisation du bâtiment exceptionnel selon Unwin.
- B. Ensemble de place entourant la Cathédrale de Metz.
- C. Place Della Segnoria, Florence.
- D. Place de l'hôtel de ville, Obernai.
- E. Place des Vosges, Paris.

Figure. 18 : Vue et Plan de la Place de Montauban.

Figure. 19 : Les différents aspects d'une place selon la destination du plancher.

Figure. 20 : La piazza Maggiore, Bologne.

Figure. 21 : Le plancher de la place du Capitole, Rome.

Figure. 22 : La piazza Del Campo, Sienne.

Figure. 23 : Dalles de pierre à Sienne.

Figure. 24 : Le dessin d'un plancher d'une place à Munich.

Figure. 25 : Le sol d'une place à Rio De Janeiro.

Figure. 26 : Schéma représentatif d'éléments reproduits au niveau des parois de façades avec leur rappel au sol.

Figure. 27 : Le traitement de sol à la Place Saint Marc, Venise.

Figure. 28 : La transition de deux matériaux dans les places d'Urbino et de Sienne.

Figure. 29 : Analyse des « tableaux urbains » de la ville allemande de Buttstedt selon Raymond Unwin.

Figure. 30 : Vision séquentielle chez Gordon Cullen.

Figure. 31 : Place de l'Etoile, Place de la Concorde et Place des Vosges à Paris.

Figure. 32 : Les différents types d'entrées d'une place publique.

Figure. 33 : Les différents horizons de la place publique.

Figure. 34 : Les différents points de vue d'une place publique

Figure. 35 : Place de la Concorde, Paris.

Figure. 36 : L'observation des différentes vues de la place de la Concorde.

Figure. 37 : Illustration de la place de la Bastille avec et sans sa colonne.

Figure. 38 : Emplacement de la place dans la structure urbaine.

- A. Une maille : Emplacement quelconque.
- B. Une maille : Emplacement central.
- C. Deux mailles.
- D. Quatre mailles ou plus.

Figure. 39 :

- A. Place de Milet en Turquie.
- B. Place Ducale Charleville.
- C. Place de l'Etoile, Paris.

Figure. 40 :

- A. Place déformée à base géométrique orthogonale.
- B. Place déformée à base géométrique radioconcentrique.

Figure. 41 :

- A. Place de la Halle à Senlis.
- B. Place aux herbes à Vérone.

Figure. 42 :

- A. Place Saint Marc à Venise
- B. Place Amalienbarg à Copenhague.
- C. Place de Notre Dame de Senlis.
- D. Place Stanislas à Nancy.

Figure. 43 : Vue des échelles au niveau de la place de l'Etoile à Paris.

Figure. 44 : Vue moins renforcée de la place de l'Institut à Paris.

Figure. 45 : Comparatif des structures des places de la Concorde et de la République, Paris.

Figure. 46 : Le plancher de la place Saint Pierre, Rome.

Figure. 47 :

- A. Piazza Real, Modena.
- B. Piazza Santa Croce, Florence.

Figure. 48 : Typologie des places selon Paul Zucker.

- A. Place fermée.
- B. Place directionnelle.
- C. Place nucléaire.
- D. Places groupées.

Figure. 49 : Typologie morphologique des places selon Robert Krier.

Figure. 50 :

- A. Place Dauphine, 1608-1614.

B. Place Des Vosges, 1605-1639.

Figure. 51: Plan et vues sur la place Della Signoria, Florence.

Figure. 52 : Le mobilier urbain de la place Saint Marc.

Figure. 53: Place Jemaa El Fna, Marrakech.

Figure. 54 : Représentation de la halqa sur la place Jemaa El Fna.

Figure. 55 : Plan de situation de la place Jemaa El Fna.

Figure. 56 : Ambiance de la journée à la place Jemaa El Fna.

Figure. 57 : Le nouvel aménagement de la place Jemaa El Fna à partir de 2001.

Figure. 58 : Plan d'Oran 1850- Plan d'Oran 1903 (échelle 1/10000).

Figure. 59 : Place 1er Novembre 1954, 1902.

Figure. 60 : Plan de situation de la place 1er Novembre 1954 (échelle 1/25000).

Figure. 61 : L'hôtel de ville d'Oran.

Figure. 62 : Le théâtre d'Oran.

Figure. 63 : Vue sur la place Della Signoria et le Palazzo Vecchio.

Figure. 64 : L'entrée du Palazzo Vecchio.

Figure. 65 : Plan et vues sur la place Della Segonria.

Figure. 66 : A. Les statues de l'entrée du Palazzo Vecchio : la statue d'Hercule et Cacus de Baccio Bandinelli, et le David de Michel Ange, B. La Fontaine Neptune, C. La Loggia Dei Lanzi.

Figure. 67: Vue sur la place des Terreaux, Lyon.

Figure. 68: Plan de la place des Terreaux.

Figure. 69: Vue nocturne de la Place des Terreaux.

Figure. 70: Les piliers aménagés sur la place des Terreaux.

Figure. 71 : La place des Terreaux cotés terrasse.

Figure. 72 : Place des Terreaux au XIXème siècle et aujourd'hui.

Figure. 73 : Vue sur la place de la Concorde, Paris.

Figure. 74: Le projet de Gabriel pour la place Louis XV.

Figure. 75 : Plan de la place de la Concorde, Paris.

Figure. 76 : Vue de la Place de la Concorde, coté Est et Sud.

Figure. 77 : Monuments de la place de la Concorde.

Figure. 78 : Restitution du tracé de Pomaria par J.Canal.

Figure. 79 : Restitution du tracé de Pomaria et d'Agadir par J.Canal.

Figure. 80 : Restitution de Tagrart à l'époque Almoravide.

Figure. 81 : Emplacement des édifications des Mérinides.

Figure. 82 : Plan reconstituant l'évolution de la voirie coloniale.

Figure. 83 : L'extension de la ville de Tlemcen de 1900 à 1962.

Figure. 84 : Étape de croissance de la ville de Tlemcen après l'Indépendance.

Figure. 85 : La localisation du fragment urbain sur une vue aérienne de la ville.

Figure. 86 : Reconstitution du fragment urbain à l'époque Almoravide, Almohade.

Figure. 87 : Reconstitution du fragment urbain à l'époque Zianide.

Figure. 88 : Aperçu de la Grande Mosquée.

Figure. 89 : Les dépendances de la Grande Mosquée.

Figure. 90 : La Mosquée Sidi Bel Hassen.

Figure. 91 : Le Méchouar en 1843, lithographie de Berbrugger.

Figure. 92 : Emplacement de l'ancienne Qisaria et sa porte principale.

Figure. 93 : Aquarelle de Duthoit du porche et diverse mosaïque de la Medersa Tachfinia.

Figure. 94 : Plan et Façade de la Medersa Tachfinia par E.Danjoy, 1873 (Échelle 1/500,1/50).

Figure. 95 : Détail du fragment urbain à l'époque Zianide.

Figure. 96 : Les travaux d'alignement sur le fragment urbain.

Figure. 97 : Le programme d'aménagement du fragment urbain datant de 1876.

Figure. 98 : Reconstitution du fragment urbain à l'époque coloniale.

Figure. 99 : La place d'Alger et de la Mairie avec leur environnement en 1940.

Figure. 100 : La Grande Mosquée à l'époque coloniale et aujourd'hui.

Figure. 101 : La mosquée Sidi Bel Hassen, 1845-1852-2011.

Figure. 102 : Le musée d'Art et d'Histoire de la Ville (ex Mairie) à l'époque coloniale et aujourd'hui.

Figure. 103 : Façade urbaine Nord.

Figure. 104 : Façade urbaine Est.

Figure. 105 : Ouvrage ornemental faisant office d'horloge du Musée d'Art et d'Histoire de la Ville.

Figure. 106 : Façade urbaine Sud.

Figure. 107 : Façade urbaine Ouest.

Figure. 108 : Mosquée Sidi Bel Hassen.

Figure. 109 : Dessin au sol des places faisant apparaître un tapis uniforme.

Figure. 110 : Plan et coupe des places d'Alger et de la Mairie en 1889.

Figure. 111 : L'alignement des platanes sur les places.

Figure. 112 : Le jeu d'ombre et de lumière sur les places.

Figure. 113 : Vue du plafond et des silhouettes encadrant les places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti.

Figure. 114 : La morphologie des deux places à l'époque Zianide.

Figure. 115 : La relation entre les parois, le plancher et le plafond des deux places.

Figure. 116 : Plan superposant le parcellaire du fragment urbain entre XIVème et XIXème siècle.

Figure. 117 : La décomposition de la structure des places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti.

Figure. 118 : La trame viaire et les itinéraires de la circulation piétonnière autour des deux places.

Figure. 119 : La typologie des îlots formant les places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti.

Figure. 120 : Le parcellaire des îlots formant les places Émir Abdelkader et Mohamed Khemisti.

Figure. 121 : Les types de perceptions qui composent les places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti.

Figure. 122 : Les accès latéraux des places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti.

Figure. 123 : La séparation axiale à partir de la rue de l'Indépendance.

Figure. 124 : Perception sortante des places et accès vers la Rue Merabet Mohamed.

Figure. 125 : Illustration d'une perception équivoque.

Figure. 126 : Les boutiques attenantes à la façade principale de la Grande Mosquée.

Figure. 127 : La Rue des Orfèvres.

Figure. 128 : Emplacement du marché de la place des Caravanes.

Figure. 129 : Le marché de la place d'Alger.

Figure. 130 : Rue Clauzel.

Figure. 131 : Place de la Mairie jour de conseil.

Figure. 132 : Les terrasses à café de la place d'Alger.

Figure. 133 : Rue de France.

Figure. 134 : La place d'Alger et de la Mairie à l'époque coloniale.

Figure. 135 : Les activités commerciales entourant les places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti.

Figure. 136 : Le Marché couvert, 1962-2011.

Figure. 137 : Rue Merabet Mohamed (ex Rue de Mascara), 1962-2008.

Figure. 138 : Les différentes pratiques aperçues dans la place Emir Abdelkader.

Figure. 139 : Les terrasses à café de la place Emir Abdelkader.

Figure. 140 : La restitution du fragment par Omar Lachachi- Extrait du plan dressé par le Génie militaire (M. De Solm, 1836, échelle 1/5000).

Figure. 141 : Les aménagements de la place des Caravanes et place du Fondouk.

Figure. 142 : Les aménagements des places en 1960.

Figure. 143 : Les monuments de la place d'Alger (fontaine et le buste du General Cavaignac).

Figure. 144 : Les aménagements de la place de la Mairie à l'époque coloniale.

Figure. 145 : Le kiosque à musique de la place de la Mairie.

Figure. 146 : Le changement de revêtement de sol des deux places de 1962 jusqu'à nos jours.

Figure. 147 : Illustration de l'un des changements opérés sur les aménagements des places de 1962 jusqu'à nos jours.

Figure. 148 : Les aménagements des places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti aujourd'hui.

Figure. 149 : Les signes de marquage et d'appropriation dans les places.

Figure. 150: Le processus d'appropriation des places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti dans le temps.

Liste des tableaux :

Tableau.01 : Grille d'analyse comparative entre les exemples de places.

Tableau.02 : Percement des premières rues à l'époque Colonial (1845 à 1940).

Tableau.03 : Typologie des façades.

Tableau.04 : Typologie des îlots.

Tableau.05 : Dimensions des îlots.

Introduction Générale

1. Introduction :

Le concept d'espace public est ambigu et complexe car il recouvre une diversité d'acception selon la discipline qui l'emploie.

La notion d'espace public dans les sociétés occidentales englobe quatre dimensions :

- La dimension politique, au sens de la sphère politique.
- La dimension juridique, au sens d'espace de droit public.
- La dimension anthropologique et sociale, au sens d'un espace supportant des usages publics.
- La dimension urbanistique, au sens d'un espace aménagé.

Les travaux de **Jürgen Habermas** ou d'**Hannah Arendt**¹ développent la notion d'espace public comme étant un espace qui, dans une acception métaphorique, est la scène où accèdent à la visibilité des acteurs et des actions. L'espace public est indispensable à la cité. Ce qui explique la forte remobilisation, cette volonté de produire, de réaménager et de réinvestir la question de l'espace public.

Quand aux architectes et urbanistes, l'espace public est défini comme étant un espace concret, physique et aménagé, qui n'est pas seulement un espace en creux entre les immeubles mais un espace investi, un espace dont l'aménagement doit permettre, susciter et faciliter des usages. L'espace public n'est pas uniquement ce qui est résiduel, mais également ce qui est entre les espaces privés.

D'autres disent qu'il représente dans nos sociétés, l'ensemble des espaces de passages et de rassemblements qui sont à l'usage de tous, soit qu'ils n'appartiennent à personne, soit qu'il relève du domaine public. Il favorise l'interaction, car il est à la fois un facteur d'homogénéisation et de différenciation sociale.

Selon **Korosec Serfaty Perla**², les espaces publics sont des territoires collectifs de forme, de style et de taille variable, sans 'possesseur' unique, en principe ouverts à tous les membres de la société, caractérisés à la fois par une grande variété de pratiques et par la présence d'un

¹JAILLET, Marie Christine. « Quel sens ? », Dans Actes des rencontres nationales des espaces protégés : *Patrimoine et espaces urbains : Espaces urbains, des clefs de lecture*. 2007. Dirigé par Alain MARINOS. Figeac : Edition Association nationale des villes et pays d'art et d'histoire et des villes à secteurs sauvegardés et protégés. P17-18.

²KOROSEC SERFATY, Perla. « La sociabilité publique et ses territoires-Places et espaces publics urbains », dans *Architecture et Comportement*. 1988, Vol.04, N° 2. Dirigé par Marvin HALL. Kansas: Arch. Behav.p111-132.

Introduction Générale

grand nombre d'usagers. Ainsi peut-il s'agir d'espaces physiques aussi différents que des rues, des places, des cimetières, des parcs et des jardins publics, des couloirs et des stations de métro, des abris de bus, des terrains vagues urbains, etc.

S'agissant du sociologue **Isaac Joseph**³, l'espace public est un espace commun, de mobilité et de déplacement, un espace d'accommodation sociale et d'ajustement réciproque. Il représente entre autre le support des usages sociaux.

Néanmoins, on constate parfois une pauvreté des usages et une difficulté d'appropriation. L'espace public est confronté à un double enjeu : la lutte contre la crise du lien social, et le développement économique s'appuyant sur la qualité de l'espace public en tant qu'attribut de la ville permettant de se mettre en scène et d'exprimer une identité.

Les places sont les premiers espaces publics utilisés. Elles constituent une partie importante de la vie urbaine et le témoin de la vie quotidienne grâce aux différents rôles qu'elles ont joué au cours de l'histoire. Elles assurent une interaction entre les résidents de la zone urbaine autrement dit les gens de la ville avec sa périphérie outre les visiteurs en provenance d'autres contrées.

Les places publiques jouent un rôle fédérateur et identitaire pour les habitants qu'elles soient identifiées comme places de village ou places d'une grande agglomération. Elles sont devenues aujourd'hui le support des commerces de proximité, des bâtiments administratifs ou politiques, des institutions, de tout ce dont est composée une ville.

2. Objet d'étude :

2.1. L'objet d'étude dans la ville de Tlemcen :

L'objet de notre étude concerne le centre ville de Tlemcen constitué par les places limitrophes, connues sous l'appellation de place Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti respectivement ex place de la Mairie et d'Alger.

Depuis les temps mémoriaux, l'étendue où se situent les deux places a toujours été le berceau à partir duquel les civilisations se sont succédées et où elles ont fondé leur tissu socio-urbain.

Le passage successif des dynasties et autres occupations dans la ville de Tlemcen, a été marqué sur le site par des réalisations nécessaires ou opportunes dans le but notamment de garder l'emprunte de leur présence jadis. Tout cela a fait que ces deux places disposent d'atouts majeurs incontournables.

³ JAILLET, Marie Christine. *Op. cit.*, p17-18.

Introduction Générale

Aujourd'hui comme dans le passé, les places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti revêtent un lieu où toutes les sensibilités humaines se rencontrent et se rassemblent, abstraction faite de leur étiquette et de leur appartenance sociale.

Les considérations citées précédemment, nous ont conduit à une réflexion qui a dicté notre choix quand à l'objet de notre étude.

2.2. Les motivations du choix de l'objet d'étude :

Notre choix s'est porté sur les places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti pour les raisons suivantes :

- La situation stratégique des places dans le tissu urbain et les qualités esthétiques de son environnement immédiat.
- Connaitre le secret de réussite des places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti de par leurs fréquentations privilégiées.
- L'inexistence de places comparables dans la périphérie urbaine (ZHUN, banlieues....etc).

3. Problématique :

Les places publiques fournissent une plate-forme commune pour de nombreuses activités et ce, à toutes les personnes. Elles sont des espaces offrant un potentiel pour l'interaction humaine, devenant ainsi un des éléments les plus importants qui composent la ville.

Néanmoins on constate aujourd'hui que la vie publique a tendance à quitter la place pour des bâtiments clos, à vocation souvent commerciale accueillant le public ou, plus récemment, à se replier sur des espaces virtuels (télévision, internet...)⁴.

Dans certain pays, les villes se ségréguent de plus en plus en permettant l'accroissement des polarités sociales, et en réduisant ainsi les places publiques à des lieux de passage ou un décor du système de circulation urbaine.

A défaut d'être vérifié, on estime qu'aujourd'hui les villes Algériennes sont assujetties au même phénomène quand à l'usage réservé à leurs places publiques.

Il y a lieu de préciser que les places situées dans la périphérie des villes, issues de l'urbanisation de l'après indépendance tombent dans le même cas de figure.

⁴ BASSAND Michel et al. *Vivre et créer l'espace public*. Lausanne : presses polytechniques et universitaires romandes, 2001. (Coll. Science, Technique, Société).p21.

Introduction Générale

Aussi curieux que cela puisse être, le centre-ville de Tlemcen lié historiquement à la présence coloniale en Algérie autrement dit les places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti, respectivement connues à l'époque de l'occupation, sous l'appellation de place de la Mairie et d'Alger ; ne subissent pas les aléas des autres places de moindres envergures nouvellement conçues, lesquels ne peuvent en aucun cas rivaliser avec le statut des deux places principales de la ville, selon nos observations in situ.

Nous concéderons que les places limitrophes précitées, forment un seul espace (entité). La traversée de la Rue de l'Indépendance (ex rue de France) ne constituant qu'une séparation réservée à des fins de circulation mécanique. Elles sont donc indissociables pour notre recherche.

Les places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti jouent un rôle majeur du fait de la haute fréquence urbaine, elles constituent un passage obligé de transhumance humaine et un lieu privilégié de rencontre des masses populaires.

Ces places représentent aussi un symbole matériel et immatériel auquel les habitants de la ville de Tlemcen s'y attachent tout particulièrement. Elles font partie de la mémoire collective, car elles ont le mérite de rassembler toutes les couches sociales de la population.

Il conviendrait à juste titre de citer l'auteur **Louis Abadie** qui a su décrire ces lieux à l'époque écoulée : « *Ces deux places étaient très vivantes : pratiquement il fallait les traverser pour se rendre dans les différentes parties de la ville. Leur description serait incomplète sans rappeler le stationnement des rares taxis, coté Mairie, et celui des dernières calèches aux odeurs particulières, coté Mosquée. Comment ne pas se souvenir de ces pavés, foulés par nos pères, allant à la mairie déclarer une naissance et ces escaliers, où les jeunes époux se faisaient photographier !* »

«Elles restent dans nos mémoires, un lieu de grande circulation, d'une activité fébrile et palabre sans fin ». ⁵

Le lien unissant la population à leurs places, implique des questionnements relatifs à l'usage et à l'appropriation de ces lieux.

⁵ ABADIE, Louis. *Tlemcen: Au passé retrouvé*. Nice : Éditions Jacques Gandini, 1994.p15.

Introduction Générale

- **D'où nos questions de départ :**

- Quel sont les raisons de la pérennité des places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti? Et pourquoi malgré les transformations effectuées sur les places, celles-ci ne ce sont pas vidées ?
- Est-ce que ce phénomène est dû à leur valeur historique, à leur paysage environnant ou à leur situation géographique ?

- **Hypothèse :**

La vocation des places Emir Abdelkader et Mouhamed Khemisti, quelque soient leurs évolutions et les aléas du temps, n'a pas changé et demeure pérenne grâce à leur appropriation par les usagers, et ceci est dû à leur valeur patrimoniale, leur architecture, leur paysage environnant et leur vécu.

4. Objectifs:

Les places publiques sont une composante essentielle de l'espace urbain. Elles ont un rôle considérable à jouer dans le fonctionnement d'une ville et ont un impact direct sur ses habitants. Véritables vitrines de la vie quotidienne, on doit donc observer les différents types d'appropriation de ces espaces et leurs évolutions afin de mieux les analyser.

Notre recherche s'inscrit dans le cadre d'une réflexion qui vise à étudier et analyser les places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti de la ville de Tlemcen afin de déceler le secret de leur pérennité et leur attractivité tendant à leur appropriation.

Ainsi on pourra s'offrir une base de référence pour l'élaboration de futurs projets constitutifs de places publiques, valable aussi bien pour la ville de Tlemcen elle-même que pour l'ensemble du territoire Algérien.

5. Méthodologie :

Afin de mener à bien cette initiation à la recherche une certaine démarche méthodologique est plus que nécessaire en vue d'une bonne gestion du temps et une meilleure maîtrise du sujet. Globalement, le travail est divisé en deux (02) phases, à savoir une phase de recherche théorique suivie par une deuxième phase d'analyse et d'investigation sur terrain.

Introduction Générale

A. Phase de recherche théorique :

Cette phase consiste en la constitution d'une base documentaire relative aux sujets traités. L'essentiel de cette première étape de la recherche sera consacré à la lecture d'un corpus de documents portant sur les thèmes des places publiques et de l'appropriation de l'espace. Ouvrages, mémoires, articles, etc., doivent être exploités d'une façon judicieuse pour maîtriser les deux concepts.

Le recours à l'historique des thèmes abordés, nous permettra la mise en place d'un soubassement théorique permettant la compréhension des différentes mutations et l'élaboration d'un système d'évaluation, afin de tirer les meilleurs enseignements pour mieux agir aujourd'hui. D'autres paramètres correspondant à la dynamique de la place publique viendront renforcer cette compréhension afin de mieux aborder le travail de terrain.

B. Phase de diagnostic :

Pour cette deuxième phase, il nous faut le maximum de données concernant notre cas d'étude s'agissant des places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti.

Pour nous permettre de récolter les informations nécessaires au déroulement de notre recherche, un travail de terrain s'impose. A cet effet, nous ferons appel à deux techniques d'investigations et d'enquêtes : l'observation et l'entrevue.

- *L'observation* constituant le procédé couramment utilisé lors de notre enquête, consiste à comprendre comment les places sont appréhendées et quel sont ses différents usagers.
- *L'entrevue*, sous forme d'une enquête exploratoire, est indispensable, pour nous permettre de récolter des informations d'appréciation auprès des usagers des lieux.

6. Structure du travail :

Notre recherche se scinde en quatre chapitres successifs, prélués d'une introduction générale :

Le premier chapitre enveloppe les définitions des notions et des idées directrices de notre travail. Ces bases théoriques seront nécessaires à la compréhension du sujet et à la vérification de l'hypothèse.

Le deuxième chapitre, nous permettra d'identifier la place publique et ses caractéristiques dans le but de faire ressortir nos outils d'analyse pour l'exploration de notre cas d'étude.

Introduction Générale

Le troisième chapitre est consacré à l'analyse de plusieurs exemples bibliographiques de places publiques, représentant chacune des particularités différentes. Une approche comparative de ces exemples nous permettra d'enrichir et d'approfondir notre approche théorique.

Le quatrième chapitre portera sur notre cas d'étude à savoir les places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti. Après un bref historique de la ville, nous retracerons l'évolution du fragment urbain dans lequel sont inscrites les deux places. Nous entamerons ensuite une étude approfondie des places avec les outils d'analyses relevés lors des chapitres précédents.

Le mémoire aboutira enfin à une conclusion générale permettant d'affirmer ou non notre hypothèse de départ. On proposera par la suite d'éventuelles perspectives de recherche.

Chapitre I : Définition des concepts

1. Introduction :

L'histoire de l'humanité est étroitement confondue avec les villes; celles-ci étant l'œuvre des hommes illustrant le mieux la diversité des cultures, des civilisations et les étapes de leur « parcours ». L'histoire des villes est celle du fonctionnement des sociétés inscrites dans l'espace et l'histoire de la mise en forme de cet espace. Dans le fonctionnement comme dans la forme de la ville, les places publiques ont toujours joué un rôle prépondérant. Il est possible de dire qu'autant les diverses étapes de la civilisation s'illustrent dans la ville, autant les places figurent ce qu'est et demeure la cité pour ses habitants.

Dans la première partie de ce chapitre, nous serons amenés à traiter la définition de la place publique en s'appuyant sur des modèles et citations d'auteurs pour mieux cerner ce concept. Il s'agit ensuite de se diriger vers l'évolution historique des places publiques depuis l'antiquité à la période contemporaine. Cela nous permettra de replacer la place dans l'histoire de la ville, de comprendre son aménagement, son évolution et par là même, ses divers usages et fonctions.

2. Définition de place publique:

Dans les actes de la pratique, *platea* ou place désigne le plus souvent un espace non encore bâti dans le tissu urbain ou bien dont les constructions sont détruites¹. Dans les dictionnaires de latin et d'ancien français, le terme peut signifier : lieu, espace et désigne des emplacements de toutes sortes².

Les dictionnaires, depuis les tout premiers, répètent avec quelques légères variations intéressantes la même définition. Pour **Richelet** (1680) : la place est un « *lieu découvert et sans bâtiments* ». C'est le cas trois siècles plus tard pour **Le Petit Robert** (1993), qui varie peu : « *lieu public, espace découvert, généralement entouré de constructions* ». Certains dictionnaires ajoutent l'usage à la forme. Ainsi **L'Académie** (1694) précise que le lieu nommé place sert « *soit pour l'embellissement d'une ville, soit pour la commodité du commerce* ». **Le Trésor de la Langue Française** (1988) ne mentionne pas l'embellissement

¹ BAUDOUX-ROUSSEAU Laurence, CARBONNIER Youri, BRAGARD Philippe. *La place publique urbaine, du Moyen Age à nos jours*. Arras : Artois Presse Université, 2007.p23.

² Du Cange, Charles (*Glossarium mediae et infimae latinitatis*) : *place, platea* peuvent signifier *locus vacus, ager incultus, ager cum mansione seu domo*: lieu, endroit, lieu découvert, espace libre, place sur laquelle est bâtie la maison.

mais souligne que le mot place désigne « *un espace public où ont lieu souvent des activités commerciales, festives ou publiques* »³.

Le dictionnaire historique de la Langue Française définit la place telle : « *un lieu public dans un espace découvert généralement entouré de constructions* »⁴. Les places publiques sont révélatrices du mode de vie urbain dans l'histoire. Elles se construisent soit par apports successifs, soit dans une composition unique⁵.

Dans **le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement**, la place est définie comme : « *un lieu public découvert constitué par l'ensemble d'un espace vide et des bâtiments qui l'entourent. Son importance et son rôle varient selon les cultures et les époques, et selon l'intensité de la vie publique* »⁶. La place est ici définie d'abord par sa forme (découvert, entouré de bâtiments) qui est son identifiant. Sa fonction, certes plus ou moins importante, semble difficile à définir puisqu'elle varie selon les situations culturelles et historiques.

Parmi les grands architectes et auteurs qui ont cité les places publiques, on relève **Andrea Palladio** désignant la place publique comme étant « *Un grand espace vide par le moyen duquel on puisse jouir de l'aspect sur quelques superbes édifices* ».⁷

Michel-Jean Bertrand et **Hiéronym Listowski**⁸ considèrent la place comme un espace à la fois "convergent", c'est-à-dire ayant des éléments internes susceptibles d'attirer les citoyens, et un espace "divergent" qui impose une certaine relation aux structures urbaines alentours (tracé des rues, localisation des commerces, itinéraire des transports publics, flux de circulation...). Absolument indissociable du tissu urbain, plus ou moins serré, cette pièce commune prend un sens informel indubitable. Un vide significatif et signifiant, dont la forme est un élément du paysage urbain à tel point que les dictionnaires se fondent sur cet unique aspect : la place est un « lieu public ».

³DARIN, Mickael. « Vocabulaire des espaces urbains publics : les termes génériques », Dans *Patrimoine et espaces urbains. Espaces urbains, des clefs de lecture*. 2007. Dirigé par Alain MARINOS. Figeac : Edition Association nationale des villes et pays d'art et d'histoire et des villes à secteurs sauvegardés et protégés. P28-34.

⁴ Dictionnaire historique de la langue française, *Le Robert*. Paris : Alain Rey, 1993.

⁵ Définition du Vocabulaire illustré de l'Art urbain voir www.arturbain.fr.

⁶MERLIN Pierre, CHOAY Françoise. *Dictionnaire de l'Urbanisme et de l'Aménagement*. Paris : Presses Universitaires de France, 2005.

⁷ Définition du Vocabulaire illustré de l'Art urbain voir www.arturbain.fr.

⁸ BERTRAND Michel-Jean, LISTOWSKI Hiéronym. *Les places dans la ville : Les pratiques de l'espace*. Paris : Dunod, 1986.p06.

L'architecte Allemand **Paul Zucker**⁹ apporte une dimension humaine à la notion de place. Pour lui celle-ci : « *crée le lieu où les gens se réunissent ; elle les rend humains par des échanges et des contacts (qui s'y déroulent) ; elle leur propose un abri pour se protéger du chaos du trafic ; elle les libère de la tension qui vient de la promiscuité de rues* ». La place est perçue ici comme un point de convergence ou un nœud à la fois social et matériel.

Pour comprendre l'évolution de la place publique, il convient d'aborder l'histoire du processus de formation et de transformation de celle-ci à travers le temps.

3. L'évolution des places publiques : une histoire d'identité, de formation et d'unité :

L'existence d'un espace public est inhérente à la ville depuis qu'il y a des villes, composées de rues et de maisons, c'est-à-dire à partir du III^e millénaire en Mésopotamie (auparavant la propriété foncière individuelle n'existait pas). Il faut un espace collectif pour se déplacer entre les espaces privés. Cette nécessité s'est développée pour offrir progressivement une conception utilitaire : se déplacer mais aussi se réunir.

Les espaces collectifs sont devenus publics et se sont différenciés. Aux rues se sont ajoutées des places comme espaces de rassemblement, pour des activités commerciales, politiques ou religieuses.

3.1.L'évolution des places publiques dans le monde occidentale :

3.1.1. La place publique dans l'antiquité :

A. L'Agora Grecque (IV^eme siècle avant JC):

L'*agora* est une place publique dont l'étymologie même indique un lieu en relation à la parole et au discours, c'est un lieu où les orateurs rivalisent d'éloquence pour emporter l'adhésion de leur auditeurs éventuellement électeurs.

Dans sa première acception, elle désigne un large espace ouvert réservé aux fonctions publiques : assemblées, élections, fêtes, concours, procession, marché, etc. Ce n'est que progressivement, que des bâtiments publics ont été érigés sur cette place ou son pourtour.

Elle répondait par ses caractères principaux, et, par ses différentes destinations, au marché, à la maison commune, à la mairie, à la bourse de nos villes modernes.

⁹ ZUCKER, Paul. *Town and Square from the Agora to the Village Green*. New York : Columbia University Press, 1959. p09.

A la fois comme constitution politique et dans son expression architecturale, elle est au cœur de la cité grecque et le cadre essentiel de la vie politique. Ses fonctions sont d'abord politiques et sociales avant d'être commerciales.

Nous pensons qu'il y a lieu de faire une distinction entre l'agora de quelques villes anciennes et celle qui, dans les temps postérieurs, a pris un caractère plus monumental, distinction qui semble résulter des textes de **Pausanias**¹⁰ et de **Vitruve**¹¹.

L'agora ancienne conserve une relative indépendance par rapport au plan urbain, ses contours ne sont pas définis, ni strictement déterminés par le réseau des rues¹² (figure N° 01).

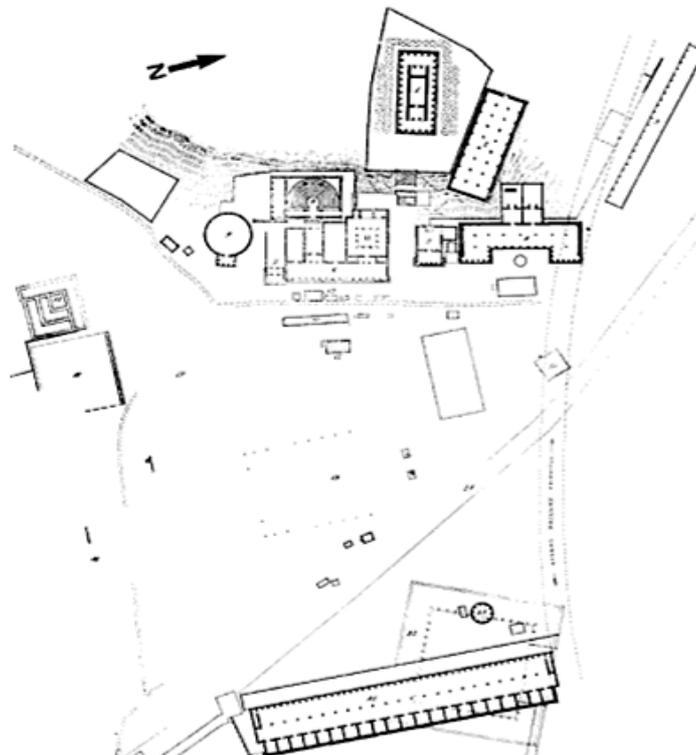


Fig. 01 : Plan de l'Agora d'Athènes.

Source : MARTIN, Roland. « Agora et Forum : ancêtres de la Plaza Mayor ? ». Dans *forum et plaza Mayor dans le monde hispanique*. Colloque interdisciplinaire. 1978. N°04. Paris : Edition De Boccard (publication de la Casa de Velazquez, série « recherche en sciences sociales »). p 07-21.

Ce type ancien subsistera tout au long de l'époque classique, mais l'évolution des plans urbains des siècles postérieurs vont exercer une influence décisive sur les structures et la composition de l'agora. En effet , Au début du V^{ème} siècle av. J-C, elle se transforme pour

¹⁰ Écrivain Grecque du II^{ème} siècle après J-C, auteur d'une description de la Grèce.

¹¹ Ingénieur militaire et architecte romain du 1^{er} siècle av.J-C, auteur du traité *De Architectura*.

¹² Dictionnaire de l'Académie des beaux-arts. Paris : Académie des beaux-arts, 1858.

devenir, sous l'impulsion d'**Hippodamos** de Milet¹³, un espace cadastré carré dans une cité composée sur un plan orthogonal et entouré de portiques supportant des galeries.

Ces agoras nouvelles avec leur régularité, leur soumission au plan urbain, leur composition plus linéaire et plus systématique, constituent un espace fermé et unifié où les divers éléments architecturaux se soudent les uns aux autres pour former un bloc unitaire, prenons exemple de l'agora de Messène (Figure N° 02).

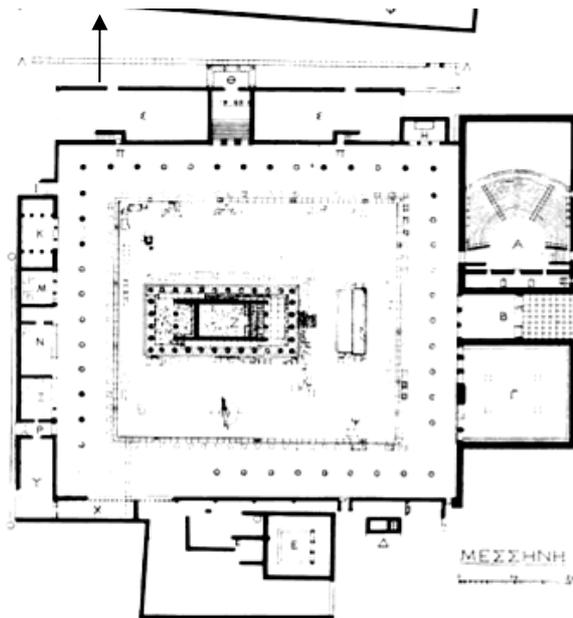


Fig. 02 : Plan de l'Agora Messène.

Source : MARTIN, Roland. *op. cit.*, p 07-21.

B. Le Forum Romain (V^{ème} siècle avant J-C):

Pour l'historien **Joël Le Gall**¹⁴, le forum est un espace relativement vaste, fréquenté par l'ensemble de la population masculine pour des activités variées. Le forum se différencie d'un simple carrefour de voie et des camps d'entraînements militaires. C'est un lieu politique de discussion et de discours officiel devant les assemblés populaires. C'est aussi un lieu vers lequel convergent toutes les informations de propagandes électorales et d'affichages officiels, un lieu privilégié de circulation de ragots, de fausses nouvelles, des intrigues et des conspirations. Un espace rural où se déroulent les différents jeux et spectacles de Rome.

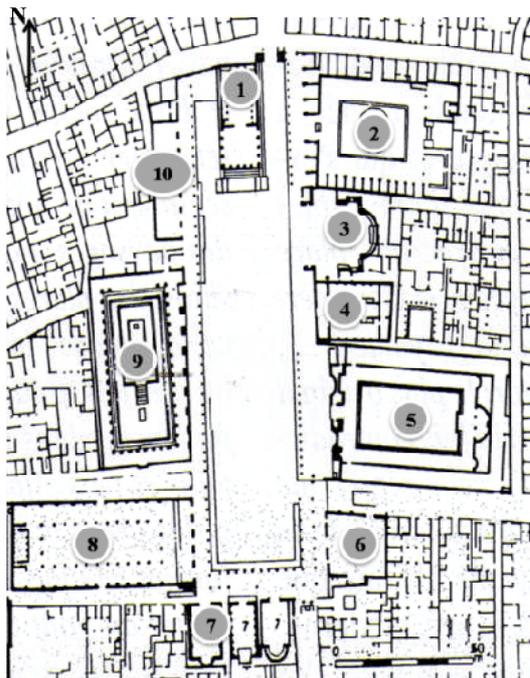
Le forum est donc un lieu de réunion des habitants de la ville et le lieu de gouvernement. Il est étroitement associé à un certain nombre d'édifice, un capitole (lieu de culte délivré à Jupiter,

¹³ À la fois philosophe, météorologue, urbaniste qui fut le premier, dit Aristote, à formuler les règles de la division des territoires urbains en zone.

¹⁴ LE GALL, Joël. « Que faisait-on sur un forum ? ». Dans *forum et plaza Mayor dans le monde hispanique*. Colloque interdisciplinaire. 1978. N° 04. Paris : Edition De Boccard (publication de la Casa de Velazquez, série « recherche en sciences sociales »). p 23-32.

puis à l'Empereur) et une basilique (lieu où se rend la justice pour le tribunal et sorte de marché couvert pour la nef et les bas cotés), éventuellement une curie (où siègent les édiles) et un macellum (marché) (figure N°03). L'esplanade du forum proprement dit est le lieu d'assemblée politique pour le corps des citoyens, de cérémonies religieuses, de marché en plein air, éventuellement lieu du déroulement de procès quand le climat le permet.

Au delà de ces fonctions précises, le forum est le lieu de l'éloquence et de la mémoire. Il est peuplé de statues honoraires, d'inscriptions rappelant le souvenir des personnages et des actes qui ont marqué l'histoire de la cité.



Légende :

1. Capitulum
2. Macellum (marché de viande)
3. Lararium
4. Temple de Vespasien
5. Édifice d' Eumachia (centre de la corporation des foulonniers)
6. Enceinte destinée aux votes
7. Office municipaux
8. Basilique
9. Temple d' Apollon
10. Forum Holitorium (marché aux légumes)

Fig. 03 : Plan du forum Pompéi.

Source : JAKOVLJEVIC Nada, Culot Maurice. *Places et Monuments*. Liège : Margada, 1984. P14.

Au fil du temps, les monuments répartis tout autour du forum, ont été renforcés par des portiques pour régulariser l'espace. En ce lieu qui était l'espace public par excellence, les édifices s'étaient accumulés au cours des siècles témoignant d'un passé glorieux.

3.1.2. La place publique de la ville médiévale (XIIème et XVème siècle) :

Au Moyen Âge, l'idée de place reste attachée à la tradition antique : ses fonctions sont toujours politiques, religieuses, commerciales, et même éventuellement judiciaires (ou du moins de lieu d'exécution des sentences). En ces temps ci les places publiques ont servies à de multiples fonctions :

A. Fonction économique :

La place du marché reste la place par définition dans la ville médiévale, elle est le correspondant du forum antique, et la filiation toponymique fréquente. C'est là que se vendent quotidiennement les produits maraîchers des banlieues régulièrement les produits plus spécialisés (vins, chevaux) ou de provenances plus lointaines. La présence d'une ou de plusieurs *halles aux draps*¹⁵ accompagne souvent ces places, dès le moyen Âge ou plus tard.

La place du marché accueille des activités spécialisées ou non, permanentes, hebdomadaires, ou saisonnières. Parmi elles on compte surtout les fêtes, cavalcades et jeux divers (figure N°04).



Fig. 04 : Tableau de peinture représentant une place médiévale.

Source : « LE combat de carnaval et carême » de Peter Brueghel en 1559. Exposé à Vienne. www.wikipedia.fr.

B. Fonction politique :

En ce qui concerne l'usage politique, la place médiévale est très tôt le lieu de réunion des organismes qui gèrent l'activité politique de la ville. Depuis toujours le lieu de réunion était tout d'abord un espace ouvert, suivie de la création de bâtiments tel que *l'hôtel de ville* expressément destinés à accueillir les institutions qui gèrent et qui gouvernent la ville et leurs espaces de réunion.

C. Fonction religieuse :

La pratique religieuse est par ailleurs significatif de par l'existence des édifices destinés à la mission spirituelle qui bordaient la place. C'est toujours dans les espaces ouverts que les

¹⁵Au moyen Age la place abritait plusieurs bâtiments importants dont les *halles aux draps* où s'effectuaient tous les échanges commerciaux. La fonction économique de la place a en quelque sorte pris une structure tridimensionnelle.

activités religieuses sont lisibles notamment par la présence de la chaire sur les façades des églises qui servait à la prédication (figure N°05).



Fig. 05 : Place de la cathédrale de Prato en Toscane.

Source : <http://www.pratoturismo.it/image.php/Duomo-Prato>.

Par conséquent au XV^{ème} siècle, les parvis des églises pouvaient être assimilés à des places publiques, mais ils étaient très rares, contrairement à une image répandue et, avant le XIX^{ème} siècle, limités aux cathédrales (figure N°06).



Fig. 06 : Le parvis de la Cathédrale Notre Dame de Paris en 1828.

Source : JAKOVLJEVIC NADA, CULOT Maurice. *Op. cit.*, P158.

Les différents usages de la place peuvent se succéder ou se superposer suivant les occasions et les circonstances. Dans ce cas de figure on peut l'intituler « *Grand-place* »¹⁶.

Les places médiévales possèdent une forme irrégulière expliquée par leur genèse progressive. Pour l'essentiel, elles résultent de petits dégagements réservés (devant une église) ou conquis (devant un édifice public), ou bien de l'élargissement d'une rue.

¹⁶BAUDOUX-ROUSSEAU Laurence, CARBONNIER Youri, BRAGARD Philippe. *Op. cit.*, p54.

Selon **Michele Tomasi**¹⁷, la place publique médiévale était un espace crucial, bien plus qu'une rue élargie, ou le parvis d'une église. C'était un lieu de rencontres, d'échanges et de conflits. Elle représentait un enjeu important pour les pouvoirs politiques aussi bien que pour les autorités religieuses, d'autant plus qu'elle constituait un élément central de l'identité de la communauté.

3.1.3. La place publique à l'époque de la Renaissance (XIV^{ème} –XV^{ème} siècles) :

A. Renaissance :

La place publique dans la ville italienne de la renaissance n'est pas seulement un organe de la vie urbaine, elle a une valeur en soi : une valeur d'art de part la qualité architecturale des édifices qui la bordent ou celle des sculptures qui la meublent¹⁸. A l'avènement du XV^{ème} siècle, elle reprend son autonomie, en cessant d'être un lieu fonctionnel, voire un vide où trône un monument pour se transformer en une « salle à ciel ouvert », un tableau d'art, un décor où ce dernier devient même une fonction.

La place publique de la renaissance sera organisée, harmonisée, embellie, pour répondre à des critères physiques artistiques donnant ainsi une revalorisation spatiale à cette dernière. Ainsi, elle sera la scène où se transmet la nouvelle représentation des valeurs esthétiques de l'époque faisant avec le monument un des plus grands tableaux urbains. «..... *C'est au tournant des XIV^{ème} et XV^{ème} siècles que, dans le mouvement de la renaissance intellectuelle et artistique, émerge une nouvelle conception de l'architecture... Les grandes places publiques sont réinterprétées et font l'objet d'une géométrisation. La place n'est plus ce vide fonctionnel occupé par le marché ou la circulation d'un carrefour, mais un cadre architectural, le décor d'une scène où le riverain est constitué en acteur et le passant en spectateur*». ¹⁹ En référence à l'époque de la renaissance, la place du Capitole apparaît comme étant l'un des premiers exemples de place conçue comme une œuvre d'art (figure N°07).

¹⁷ Michele Tomasi. *La place publique à la fin du moyen âge: réalité, image, idéologie*. Cours publics à l'école de Chaillot. <http://www.citechailot.fr/>.

¹⁸ LAVEDAN Pierre, HUGUENEY Jeanne, HENRAT Philippe. *L'Urbanisme à l'époque moderne, XVI^e-XVIII^e siècles*. Genève : Droze, 1982. p48.

¹⁹ TOUSSAINT Jean Yves, ZIMMERMANN Monique (dir.). *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*. Lausanne : Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, 2001. P41.

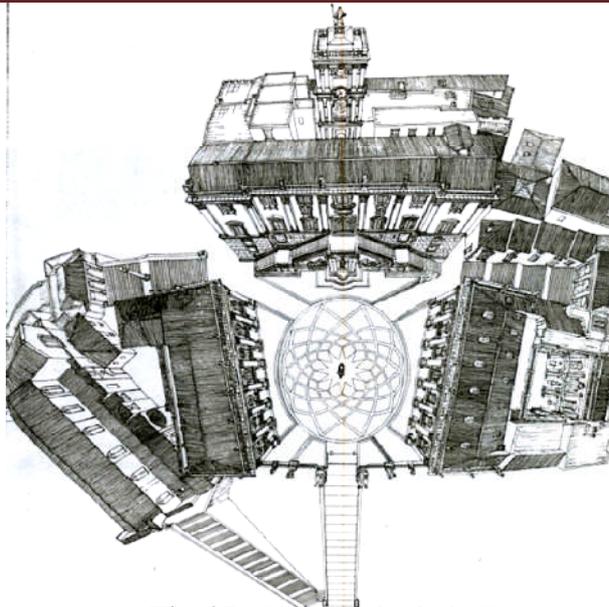


Fig. 07 : Place du Capitole, Rome.

Source: NORWOOD BACON, Edmund. *Design of cities* (1978). USA: Penguin Books, 1982. P116.

B. Baroque :

Dans la ville baroque la recherche du décor prime souvent sur les nécessités fonctionnelles. Les carrefours, les dégagements devant les bâtisses et les vides font l'objet d'un traitement plastique d'ensemble, cessant d'être essentiellement un lieu privilégié de la vie publique. La place devient ainsi un espace dont le seul but est de mettre en valeur un palais, une église, une statue équestre, ou encore de représenter en soi une valeur esthétique²⁰(figure N°08).

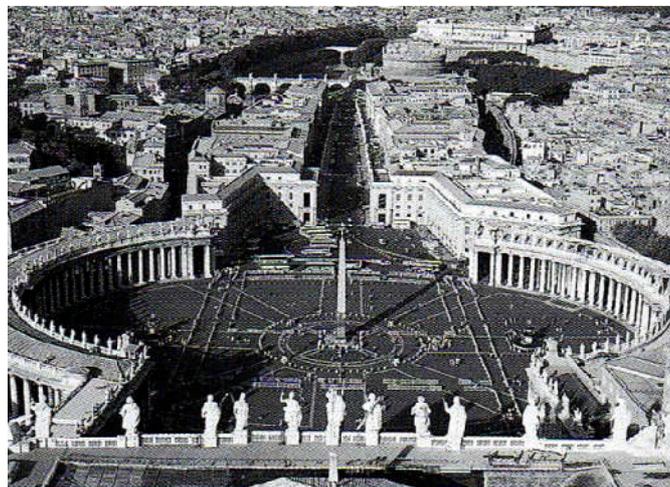


Fig. 08 : Place Saint Pierre, Rome.

Source: N. BACON Edmund. *Op. cit.*, p119.

3.1.4. La place publique de la ville classique (XVIIème –XVIIIème siècles) :

L'espace public de la ville classique est prédominé par les jardins publics et les places royales incarnant l'urbanisme du XVIIème siècle. Elles manifestaient la puissance militaire du roi, son

²⁰ BERTRAND Michel-Jean, LISTOWSKI Hiéronim . *Op. cit.*, p 06.

règne et la subordination des institutions municipales. Elles formaient des ruptures dans la ville féodale organique. Ainsi le Champs de Mars à Paris, la place Bellcour à Lyon, ou la place Stanislas à Nancy (figure N°09), sont autant de places royales qui bordent le noyau ancien de la ville et qui, ce faisant, articulent de nouveaux quartiers. Notamment champs de manœuvre pour les armées, l'urbanisme les transforme en espaces de représentation centrés sur la statue royale ou princière.²¹

Ces places deviennent l'espace privilégié des manifestations de la puissance de l'Etat. Elles accueillent les défilés militaires ; les prises des armes y sont magnifiées. Toutefois, entre deux manifestations, ces places surdimensionnées sont abandonnées à la sociabilité et aux loisirs populaires. Ces places royales, d'abord conçues fermées sur elles mêmes, s'ouvrent peu à peu sur la perspective de grandes avenues « à caractère militaire », elles mettent ainsi le corps symbolique du roi au centre de la nouvelle structure monumentale de la ville et au cœur d'un espace qui accueille à la fois les démonstrations du pouvoir et les sociabilités plus informelles.

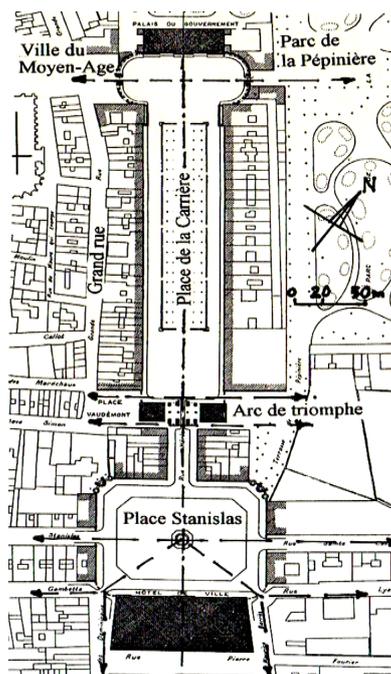


Fig. 09 : Plan et Vue de la Place Stanislas à Nancy.

Source : DURUY, Victor. *Histoire de France*. Paris : Hachette, 1864. P 460- THIBERGE Claude, *la ville en creux*. Paris : Linteaux, 2002. p100.

La place publique de la ville classique est ainsi l'espace du plan orthogonal, régulier, l'espace de l'architecture, voire l'espace physique spatial, bien dessiné par les professionnels et en même temps, l'espace du pouvoir et du peuple.

²¹ TOUSSAINT Jean Yves, ZIMMERMANN Monique (dir.) .*op. cit.* , P40.

3.1.5. La place publique à l'ère du développement industriel (XIX^{ème} siècle) :

Le XIX^{ème} siècle apporte avec lui la révolution industrielle. Le développement des transports et l'apparition de nouveaux moyens de communication sont des facteurs essentiels qui vont donner une nouvelle orientation à l'urbanisme futur de cette période. D'abord les chemins de fer avec la construction des gares qui sont devenues des lieux où se développent de grands moyens de production. En suite l'apparition de la voiture qui va s'intégrer à la ville et avoir un impact important sur ses espaces publics. « *Elle envahit les espaces publics, les empêchant de vivre selon des modes de relations établis depuis des siècles* »²². Tout cela coïncide avec l'apparition de nouveaux équipements tels que les écoles, les mairies, etc.

Les places publiques de l'ère industrielle se voient de quelques fonctions qui participaient autrefois à l'animation urbaine. Elles sont devenues une composante du service public qu'assure l'Etat. Leur fréquentation se déplace du plaisir de la rencontre et des échanges spontanés, vers les vertus de l'observation distanciée et intime. En parallèle se développe le repli sur la sphère privée et l'intimité dans le même mouvement où se diffusent les valeurs familialistes et les nouvelles technologies de l'habitat.

Avec ses travaux entrepris sur la ville de Paris, le préfet **Hausman**²³ représente l'une des personnalités décisives de cette période. La santé publique, les nouveaux moyens de transport, les rues et avenues conçues sont ses concepts. Pour cela il va intervenir sur l'espace urbain en élargissant les différentes voies et en aménageant des jardins et de longues avenues ; ceci en s'appuyant sur les nouvelles théories de l'hygiénisme.

Les réalisations des grands boulevards par le préfet **Hausman**, l'ont conduit à pourvoir la cité de Paris en places carrefours, rendues nécessaires par l'interconnexion des axes principaux de la ville, cherchant souvent à relier visuellement les plus grands monuments de la capitale. A son actif, il convient de souligner la création de la place du Châtelet, aménagée par **Davioud**, qui sert de carrefour de liaison entre les deux grandes artères traversant Paris du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest (figure N°10).

²² DE SABLET, Michel. *Des Espaces Urbains agréables à vivre : places, rues, squares et jardins*. Paris : le Moniteur, 1988. p 25.

²³ Georges, baron Haussmann, administrateur français et préfet de la Seine. Il dirigea les grands travaux qui transformèrent Paris.



Fig. 10 : Place carrefour du Chatelet à Paris.

Source : DURUY, Victor. *Op. cit.*, P 460.

3.1.6. La place publique aux temps modernes (XXème siècle) :

L'urbanisme des années 1960-1970, dans la lignée d'une tendance qui émerge durant la reconstruction, a promu et réalisé à grande échelle des ensembles urbains (Grands Ensembles, ZUP, Villes nouvelles), qui dans leur principe même nient l'idée de place. En effet, les places ne peuvent exister que dans un système urbanistique fondé sur le réseau des rues. La rue condamnée et la place qui en est souvent l'excroissance, le croisement, n'a plus de raison d'être. Il ne subsiste parfois qu'un espace central, éventuellement entouré d'équipements collectifs, servant la plupart du temps de parking.

Vers la fin des années 1970, dans le cadre d'une critique générale de l'urbanisme « moderne », caractérisée par des formes urbaines sommaires et des possibilités d'urbanité restreintes, s'est opérée une sorte de retour aux formes urbaines anciennes, souvent qualifiées à tort d'« haussmanniennes ». Ce retour, largement fondé sur une réflexion portant sur les formes historiques, a évidemment inclus les notions de rue et de place. La redécouverte des places est aussi, avec les rues piétonnes, un des signes du retour à l'urbanité.

Selon **Pierre Pinon**, les aménagements récents se sont souvent donnés pour but de libérer les places du stationnement : « *Encore faut-il les rendre réellement libres pour les piétons, et ne pas remplacer les véhicules par des collections hétéroclites de mobiliers urbains divers et encombrants (arrêts de bus, réverbères, sanisettes, panneaux de signalisation et d'information, etc.)* »²⁴. Dans les villes européennes, dès 1980 notamment, de nombreuses actions conjuguées

²⁴PINON, Pierre. « L'évolution des espaces publics : une histoire d'identité, de formation et d'unité », Dans *Patrimoine et espaces urbains. Espaces urbains, des clefs de lecture*. 2007. Dirigé par Alain MARINOS.

de collectivités locales avec l'aide de l'Etat, ont permis d'améliorer la fréquentation des places par les piétons²⁵, en reportant le stationnement des véhicules en parc souterrain ou en périphérie.

De nombreuses œuvres d'art sont aussi apportées, sur les places des villes nouvelles afin de créer chez l'individu un effet d'attractivité.

Dans cet ordre d'idée on citera, la place de la Sorbonne à Paris (figures N°11), entièrement réaménagée en 1980, ornée d'une fontaine à écoulement permanent et d'un monument à la gloire d'**Auguste COMTE**.



Fig. 11 : Place de la Sorbonne avant et après son réaménagement.

Source : <http://upload.wikimedia.org/> - <http://emilyaparis.wordpress.com>.

A partir de là, une prise de conscience lance la reconquête des villes, et, plus particulièrement, de leur centre historique. Dans cette perspective s'inscrit également la requalification de l'espace public, ainsi qu'une revalorisation du patrimoine historique de la ville. La place est alors valorisée en tant que support de l'histoire et comme élément patrimonial.

3.2. Les places publiques dans les villes musulmanes:

D'après **André Bazzana**, la ville musulmane paraît se caractériser par un urbanisme spontané. Composée de la *médina*, noyau central principal et siège de la mosquée, la ville s'adjoint parfois de la résidence plus ou moins bien fortifiée d'un gouverneur ou d'un chef militaire. Elle présente un agencement complexe de petites rues tortueuses et étroites, voire de ruelles et d'impasses qui n'ont pour fonction que de desservir les habitations elles mêmes

Figeac : Edition Association nationale des villes et pays d'art et d'histoire et des villes à secteurs sauvegardés et protégés. P19-27.

²⁵ cf. ANTONI, Robert-Max. *Améliorons le cadre de vie : l'amélioration des places publiques*. Étude, Min. de l'Urbanisme et du Logement, 1980.

disposées, en juxtaposition étroite, sans plan ni ordre préétablis²⁶. **Leopoldo Torres Balbas**²⁷ attribuait ce développement anarchique et cette absence d'organisation de l'espace à l'inexistence de règlements d'urbanisme. Pour ce dernier la ville musulmane rejette donc, semble-t-il, l'organisation structurée voire hiérarchisée des voies de communication et les grands espaces de réunion. Selon l'auteur ces grands espaces, lorsqu'ils existent, sont hors de l'enceinte urbaine, rejetés à la périphérie : ainsi la *musalla* en Occident musulman, sorte de vaste sanctuaire en plein air où se célébraient les fêtes religieuses de la fin du ramadhan, c'est là aussi, seul emplacement où pouvait se réunir une foule nombreuse et où se faisaient les cérémonies pour implorer la venue de la pluie. A l'intérieur de la ville, point de place, au sens d'espace de réunion, à fonction sociales multiples et disposant d'un décor architectural approprié.

Pourtant, en arabe, le mot « *Rahba* » existe et désigne sans équivoque un élargissement dans un tissu dense donc un espace non bâti et n'ayant pas, par exemple de fonction commerciale. Souvent à proximité des grandes ou petites mosquées de quartier, s'étend une place plus vaste, qui ne peut être confondue avec le souk, car si quelques boutiques s'y installent, ce n'est que de façon temporaire (figure N°12).



Fig. 12 : La place de la mosquée à Nefta, Tunisie.

Source : www.linternaute.com/cartes/cgi/carte_personnalisee/creation.fr.

²⁶ BAZZANA, André. « L'évolution du cadre urbain à l'époque Médiévale : Quelques exemples en pays Valenciens ». Dans *Plazas et sociabilité en Europe et Amérique Latine*. Colloque interdisciplinaire. 1982. N°06. Paris : Edition De Bocard (publication de la Casa de Velazquez, série « recherche en sciences sociales »). p 19-37.

²⁷ BALBAS, Leopoldo Torres. *Ciudades yermas hispano-musulmanas*. Tome I. Madrid: Maestre, 1957. P 169-193.

L'existence de cette place est attestée pour quelques agglomérations rurales, qui ne peuvent prétendre à la qualité de ville, mais qui montrent qu'elles disposaient d'un espace de réunion, extérieur à la mosquée et suffisant pour permettre le regroupement de la communauté : ainsi, à Simat de Valldigna (Valence), la petite mosquée de Xara comporte une petite place de 20m sur 20m environ, lieu réputé public et qui s'est conservé à travers et malgré l'évolution des structures foncières.

Dans son analyse de *Kufa*, première ville de l'ère islamique fondée en 638 en Irak, **Hicham Djait**²⁸ définit la structure urbaine des origines de la médina par trois éléments fondamentaux : une grande aire centrale, lieu de rassemblement communautaire et de commandement, des lots tribaux d'habitation et des espaces de séparation, de circulation permettant d'individualiser des lots tribaux et de rassembler au plus vite les combattants dans l'espace central. L'auteur insiste sur l'importance de la grande aire centrale, lieu de rassemblement de siège du pouvoir, qu'il considère comme le fondement même de l'urbanisme des premières villes de l'islam (VII^{ème} siècle).

La polarité centrale de l'agglomération musulmane est sans aucun doute religieuse. Ainsi c'est la mosquée et la place qui la jouxte qui semblent constituer le centre actif et polarisateur de la ville ; le souk, lieu privilégié des échanges commerciaux, n'en est souvent pas très éloigné et complète la fonction de ce nœud des relations sociales: commerces, vie religieuse, activité administrative et judiciaire s'y côtoient.

4. Synthèse :

L'évolution historique des places publiques, nous permet de voir les différents changements auquel ces espaces sont assujettis. L'agora était le centre de la ville qui réunissait les fonctions essentielles de la cité Grecque. L'aspect quotidien pratique, y primait tout en laissant la possibilité de mettre en valeur des événements exceptionnels. Le forum romain assumait a peu près le même rôle mis à part la fonction politique qui primait beaucoup plus et qui a été transférée vers d'autres édifices répondant à cette vocation, entourant l'espace et formant ainsi un cadre théâtral. C'était aussi l'endroit vers lequel convergeaient les habitants pour leurs différents besoins.

²⁸ DJAIT, Hicham. *Al Kufa, naissance de la ville islamique*. Paris : Maison Neuve et La rose, 1986. p91.

Dans la cité médiévale la place a une vocation fonctionnel : Grand'place, place du marché, autour de laquelle se regroupent les monuments les plus importants de la cité tels que l'hôtel de ville et l'église.

Le XV^{ème} siècle marque l'ère de la renaissance durant laquelle la place publique est destinée à mettre en valeur la splendeur des bâtiments et des monuments qui l'entourent en constituant un décor à ciel ouvert.

Au XVII^{ème} siècle de nouvelles transformations vont toucher l'espace urbain et feront apparaître de grandes places publiques destinées aux manifestations royales.

A l'ère industrielle soit au XIX^{ème} siècle, la place publique a perdu de son statut étant vidée de ses animations populaires pour être versée dans le domaine de l'officiel.

Le XX^{ème} siècle est caractérisé par l'apparition de l'urbanisme progressiste prôné par la charte d'Athènes. Ce mouvement va bouleverser considérablement l'espace de la ville en le divisant suivant des fonctions préétablies. Au nom de la modernité, la place publique s'en trouve modifiée, voire disparue.

Dès cet instant, les places publiques ont servie d'aire de stationnement ou de principaux carrefours de communication. A l'avènement des années 70, il y a eu une prise de conscience à l'effet d'agencer la place publique par des réaménagements novateurs. Il s'agit de substituer et de restituer leur fréquentation par les piétions.

Les éléments considérés précédemment, nous conduisent à retenir que dès ses origines l'histoire des places est double : fonctionnelle et formelle. Née de la nécessité de rassembler devant le siège du pouvoir, devant le temple, ou dans les lieux du commerce; la place est devenue avec le temps un support des fonctions essentielles de la cité de chaque époque autrement dit l'échange et la rencontre.

5. L'appropriation de l'espace :

5.1.Introduction :

L'interaction homme- espace, suscite plusieurs phénomènes ou en empruntant le terme de **Gustave Nicolas Fischer**, « aspects », qui d'après l'auteur sont : l'apprentissage, la perception, la signification et l'appropriation de l'espace, où se décide le comportement. Prévoir la conception d'un espace, c'est donc prévoir les comportements de l'homme.

La relation d'interaction entre l'homme et son espace est primordiale dans la compréhension et la description des formes urbaines produites. C'est dans cette manière d'aborder le rapport

de l'homme à son espace, que nous avons mené cette recherche en matière de place publique où l'homme est dans ce cas directement concerné par la production de ces espaces puisqu'il est en même temps concepteur et utilisateur. C'est dans cette optique que nous allons tenter de saisir la portée du concept d'appropriation de l'espace.

5.2. Définition du concept appropriation :

5.2.1. Appropriation :

Le terme appropriation a des racines étymologiques dans le mot latin « *appropriare* » qui signifie « *faire sien* »²⁹. Ce concept peut être défini sous plusieurs angles :

- **Du point de vue juridique**³⁰:

Il renvoie à la notion d'emprise sur un espace ou des objets : s'attribuer la propriété de quelque chose. Il implique aussi la prise de possession légale de ces espaces ou objets : devenir propriétaire d'un terrain.

- **Du point de vue technique**³¹:

L'appropriation désigne l'utilisation fonctionnelle d'un objet, elle signifie la maîtrise d'outils et d'instruments.

- **Du point de vue anthropologique**³²:

Toute activité humaine reflète une appropriation par les différents modes de perception, d'orientation et d'action.

- **Du point de vue psychologique**³³:

L'appropriation est le mécanisme de base du développement mentale de l'être humain. Il englobe toutes les formes et tous les types d'activités qui permettent une prise de position ou une appréhension de l'environnement: le mouvement, la locomotion, le comportement exploratoire ...etc.

Retenons donc que l'idée d'appropriation désigne globalement l'acte de prendre quelque chose commun à son usage. En un mot, s'approprier veut dire s'attribuer, se donner la propriété de quelque chose, même si elle ne nous appartient pas.

²⁹LAWRENCE (R.). « Représentations sociales de l'habitat : la pertinence de l'écologie humaine ». Dans *Psychologie sociale de l'environnement*, sous la direction de Karine WEISS et Dorothee MARCHAND. Rennes : Presse Universitaire de Rennes ,2006. P41.

³⁰FISCHER, Gustave Nicolas. *Le travail et son espace : de l'appropriation à l'aménagement*. Paris: Borda, 1983.p40.

³¹ *Ibid.*, p40.

³² *Ibid.*, p40.

³³ *Ibid.*, p40.

5.2.2. L'appropriation de l'espace :

L'appropriation de l'espace est un concept de base de la psychologie sociale de l'environnement ; Il est souvent associé à d'autres notions telles que le « *chez soi* » ou « *l'ancrage spatial* ».

Les théoriciens et sociologues qui se sont penché sur la question sont nombreux. Ne pouvant pas tous les citer, nous nous contenterons d'interpeller à défaut que quelques citations qui sont les leurs.

Marion Segaud³⁴ estime que « *l'appropriation de l'espace désigne l'ensemble des pratiques lesquels confèrent à un espace limité, les qualités d'un lieu personnel ou collectif. Cet ensemble de pratiques permet d'identifier le lieu ; ce lieu permet d'engendrer des pratiques. L'appropriation repose donc sur une symbolisation de la vie sociale* ».

Gustave Nicolas Fischer³⁵ définit l'appropriation comme un mécanisme qui englobe toutes les formes et types d'activités qui permettent une appréhension ou une prise de possession de l'espace. Il s'agit donc d'une dominance physique et psychologique sur un territoire donné. Ce concept sert à analyser des comportements et des actions qui expriment des formes concrètes d'agir, de sentir et qui permettent à la fois une emprise sur les lieux et la production de signes culturels spécifiques³⁶.

Quant à **Paul Henry Chombart De Lauwe**³⁷ : « *l'appropriation spatiale consiste dans la possibilité de se mouvoir, de se détendre, de posséder, d'agir, de ressentir, d'admirer, de rêver, d'apprendre, de créer suivant ses désirs, ses aspirations, ses projets (...). Elle associe des pratiques et des processus affectifs et cognitifs (...)* ». L'auteur affirme en outre que *l'appropriation de l'espace n'est pas un acte individuel isolé. Elle est sociale par essence car les objets et leurs dispositions dans l'espace sont porteurs de messages (...); elle est profondément marquée par les rapports sociaux et l'ensemble des structures sociales* ».

³⁴ SEGAUD, Marion. *Anthropologie de l'espace : Habiter, fonder, distribuer, transformer*. Paris : Arman Colin, 2007. (Coll. U Sociologie).p69.

³⁵ CHANLAT, Jean-François. *L'Individu dans l'organisation: les dimensions oubliées*. Laval: Éditions Eska, P171.

³⁶ FISCHER, Gustave Nicolas. *La psychologie de l'espace*. Paris : Presses Universitaires de France, 1981. (Collection « Que sais-je ? »). p86.

³⁷ CHOMBART DE LAUWE, Paul Henry. « Appropriation de l'espace et changement social ». Dans *Appropriation de l'espace*. Acte de la conférence de Strasbourg.1979, vol 56. Dirigé par Perla Korosec-Serfaty. Paris : Éditeur Scientifique Perla Korosec-Serfaty. p 141-150.

Jacqueline Palmade, Françoise Lugassy et Françoise Couchard³⁸ reprennent à leur compte que l'appropriation passe par la possibilité qu'un espace, objectivement ou temporairement extérieur à soi, puisse devenir un espace d'intériorité, c'est-à-dire sans danger pour le moi.

5.3. Le processus d'appropriation :

5.3.1. La première phase d'appropriation :

D'après **Gustave Nicolas Fischer** l'appropriation est un processus psychologique fondamental d'action et d'intervention sur un espace pour le transformer et le personnaliser ; ce système d'emprise sur les lieux englobe les formes et les types d'intervention sur l'espace qui se traduisent en relations de possession et d'attachement.³⁹

L'appropriation n'est pas seulement un facteur sur lequel on peut agir, mais aussi un processus que l'on peut consolider par des activités et des interventions auprès et avec des individus dans l'espace dans lequel ils vivent.

La première logique permettant d'analyser la complexité du processus d'appropriation est issue des travaux de **Gustave Nicolas Fischer**⁴⁰ (1983), pour qui l'acte d'appropriation correspond à une opération expressive de l'être qui se traduit par une action du sujet sur l'objet en d'autre terme le lieu.

Dans le même ordre d'idée **Bernard Cova** et **Antonella Caru**⁴¹ expliquent que l'appropriation individuelle ou collective se manifeste comme l'exercice d'une autorité, d'un contrôle, d'un pouvoir physique et ou psychologique sur un lieu.

Ce courant de recherche a notamment mis l'accent sur la notion de territorialité, à travers laquelle l'individu va tenter de se constituer une zone de contrôle; ce contrôle s'accompagnant d'un marquage territorial que nous seront appeler à explorer.

G.N Fischer⁴² admet la décomposition du processus d'appropriation en trois étapes :

A. La nidification : C'est une forme d'installation se référant plus ou moins explicitement à la création d'un chez soi (par le biais notamment de l'expérience).

³⁸ PALMADE Jacqueline, LUGASSY Françoise, COUCHARD Françoise. *La dialectique du logement et de son environnement. Études exploratoires*. Paris : Ministère de l'urbanisme du logement, 1970. p4.

³⁹ FISCHER, Gustave Nicolas. *Psychologie sociale de l'environnement. Op. cit.*, p 92.

⁴⁰ Cf. *Le travail et son espace, de l'appropriation à l'aménagement*. Paris: Dunod, 1983.

⁴¹ GRIMAND, Amaury (dir.). *L'appropriation des outils de gestion : Vers de nouvelles perspectives théoriques*. ALCOUFFE Simon, BUISSON Marie-Laure, BRUNEL Olivier. Saint Etienne : Publications de l'Université Saint Etienne, 2006.p90.

⁴² *Ibid.*, p91.

Cette phase concerne la perception des sensations physiques et mentales ainsi la recherche et l'identification de points d'encrage.

- B. L'exploration :** L'individu repère le territoire à partir d'informations diverses, des produits ou d'activités pour développer des « points d'ancrage et de contrôle (balises)», et étend ainsi son champ d'action dans l'espace⁴³.

Les deux premières étapes du processus d'appropriation tentent à préciser que l'espace est perçu, vécu et représenté. Pour mieux cerner ces notions, nous allons tenter d'offrir un éclairage détaillé :

- **L'espace perçu :**

Depuis le début des années 1960 un champ interdisciplinaire de la perception de l'environnement est mis au point, il existe désormais un important corpus de recherche sur la perception des gens de leur environnement urbain.

L'acte de percevoir, est stimulé par la vue, ouïe, l'odorat ou le toucher. Il nous donne en outre des indices sur le monde qui nous entoure⁴⁴.

La perception implique la collecte, l'organisation et le sens de l'information sur l'environnement, elle s'effectue selon deux processus :

- **La sensation :** se réfère au système sensoriel de l'homme en réaction avec son environnement : la vision, l'ouïe, odorat et le touché.
- **La perception :** se réfère à la cognition⁴⁵ ; et concerne plus que voir ou sentir l'environnement urbain.

S'appuyant sur le dictionnaire **Les Mots de la Géographie**, la perception est un acte de percevoir par le moyen de sensations et à travers des filtres perceptifs qui tiennent aux organes des sens et aux cultures individuelles. La perception de l'espace est sujette à des biais, tant en ce qui concerne l'espace sensible (appréciation des distances, perspectives) qu'en ce qui concerne l'espace représenté (proportions, distances, durée de déplacements, disposition des lieux les uns par rapport aux autres, qualités respectives des lieux). L'espace perçu (comme espace d'action immédiat ou comme espace reconstruit) se distingue à la fois de l'espace connu (cognitif), de l'espace représenté, de l'espace vécu et de l'espace réel. La

⁴³ CARU Antonella, COVA Bernard. « Approche empirique de l'immersion dans l'expérience de consommation : les opérations d'appropriation ». Dans *Recherche et Applications en Marketing*.2003.Vol. 18, N°2. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble. p47-65.

⁴⁴ BELL PA et al. *Environmental Psychology*. London: Rinehart and Winston, 1990. P27.

⁴⁵ La faculté d'acquérir des informations.

perception est un acte de terrain, par contre la représentation est une construction mentale détachée du terrain. ⁴⁶

Si on se réfère au **Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés**: « *La perception est une activité sensorielle, à la fois cognitive et affective, par laquelle l'individu constitue sa représentation intérieure (son image mentale) du monde selon son expérience* »⁴⁷.

L'individu en fréquentant un espace public, avant de se l'approprier, est animé par plusieurs sensations qui vont contribuer à lui faire dire s'il se sent bien ou non dans l'espace qu'il fréquente. D'abord, il perçoit l'espace, puis d'autres facteurs entrent en jeu comme le vécu ou les souvenirs.

Maurice Merleau-Ponty⁴⁸ définit la perception comme un acte de l'esprit permettant d'organiser les sensations provenant de l'extérieur et de les interpréter. Le champ réceptif représente une forme de contact entre l'individu et le monde qui est propre à chacun, car chaque individu a sa propre histoire ; notion que la perception est également une histoire de culture, d'âge et de sexe.

Les éléments d'appréciation ci-dessus, nous conduisent à considérer la perception comme un acte intellectuel de ressenti, de sensibilité et de message; lesquels nous permettent de nous configurer l'espace selon notre instinct, reprenons en ce sens les propos de **Pierre Von Meiss**⁴⁹ : « *Nos perceptions ne sont pas le seul résultat d'une « mécanique » de la vision, elles sont « biaisées » par notre mémoire et notre intelligence* ».

- **L'espace vécu :**

La perception, c'est d'abord l'objet d'une expérience vécue : par définition, l'espace vécu est l'espace perçu, on ne peut séparer le fait que l'individu vit, ou utilise l'environnement et la manière dont il le perçoit. L'individu, dans son expérience, se construit en permanence des

⁴⁶ BRUNET Roger, FERRAS Robert, THERY Hervé. *Les Mots de la Géographie. Dictionnaire critique*. Paris : La Documentation française, 2001. P 518.

⁴⁷ LEVY Jacques, LUSSAULT Michel (dir.). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris : Belin, 2003.p38.

⁴⁸ AUDAS, Nathalie. « De l'espace fonctionnel à l'espace vécu: Les modes d'appropriation active d'un archétype du non lieu, la Gare ». Dans Colloque international pluridisciplinaire: *Espaces de vie, espaces-enjeux : entre investissements ordinaires et mobilisations politiques*. Dirigé par : Bonny Yves et al. Rennes : CITERES, 2008. p05.

⁴⁹ VON MEISS, Pierre. *De la forme au lieu : une introduction de l'étude d'architecture*. Lausanne : Presse Polytechniques Romandes, 1986. P35.

images de l'espace dans lequel il vit⁵⁰. Ainsi l'espace perçu et l'espace vécu seraient intimement liés. En effet, la propre histoire de chacun et son vécu personnel, contribuent à la manière dont il va forger son image de l'espace en le percevant. Le vécu fait intervenir plusieurs notions-clés dans le processus d'appropriation tels que le temps, le quotidien et l'habitude.

Guy Di Meo et Pascal Buleon⁵¹ considèrent l'espace vécu comme un amalgame de relations diverses naissant de la rencontre de l'espace avec le quotidien. Cet espace représente donc l'espace de vie approprié par les individus.

Ainsi, on ne s'approprie pas seulement un espace matériel par son occupation, l'individu exprime des émotions et son propre vécu. L'espace devient approprié et se transforme en quelque sorte en un prolongement du soi.

G.N Fischer voit dans le processus d'appropriation l'expression d'un style d'occupation de l'espace qui correspond à une sorte de langage qui nous informe sur la façon dont l'espace est vécu.⁵² Ainsi l'espace vécu est la base sur laquelle repose l'appropriation. Sans le vécu, l'appropriation ne peut se faire.

- **L'espace représenté :**

La représentation est un concept de la psychologie de l'environnement, c'est un terme intimement lié à la perception car ce dernier s'appuie sur le réel, alors que la représentation est issue de l'imaginaire et de l'évocation. La représentation est la « *reconstruction subjective d'un objet en son absence, c'est l'évocation mentale qu'un mot, un objet, un lieu, provoque* ». ⁵³

François Besancenot⁵⁴ définit la représentation comme « *une présentation de quelque chose à l'esprit. En général, forme que prend dans l'intellect une idée, un phénomène, un objet, un espace* ».

⁵⁰TORTEL, Lucie. *Une autre lecture de l'espace public : les apports de la psychologie de l'espace*. Paris : CERTU, 1999. p15.

⁵¹DI MEO Guy, BULEON Pascal (dir.). *L'espace social : Lecture géographique des sociétés*. Paris : Armand Colin, 2005.p 303.

⁵²VASSART, Sabine. « Habiter ». Dans *Pensée plurielle : la question du logement social*.2006. N° 12. Bruxelles: De Boeck, 2006. p9-19.

⁵³ TORTEL, Lucie. *Op. cit.*, p10.

⁵⁴ BESANCENOT, François. *Territoire et développement durable : Diagnostic*. Paris: l'Harmattan, 2008. P 414.

Se référant à **Antoine Bailly**⁵⁵ la représentation socio-spatiale se traduit par des processus mentaux qui font que l'espace, la situation et l'action sont perçus puis dotés de significations, de valeurs, d'où des constructions mentales imaginées ou imaginaires de l'espace.

Il y a lieu de souligner que « *la représentation spatiale des espaces est une affaire individuelle, plus ou moins déterminée par les cultures, les informations, voire les mythes et les représentations collectives* »⁵⁶.

Elle se trouve toujours en décalage avec le réel car sur la base de la perception et d'autres facteurs comme le vécu et les souvenirs, se construisent des images; résultats même d'une interprétation de l'espace.

Retenons que l'espace représenté est le résultat de mécanismes de perceptions, incluant l'espace vécu, les sentiments et l'imaginaire. Cette considération se retrouve chez **Besancenot** qui affirme que : « *L'ensemble du processus perceptif englobe les sensations, comme informations du milieu extérieur, lesquelles par le biais des significations et des sentiments forgent nos représentations* »⁵⁷.

C. Le marquage : Il représente l'ensemble des relations et des conduites à travers lesquelles, l'individu peut inscrire dans l'espace un caractère personnel.

Selon la définition proposée par **Les Mots de la Géographie**⁵⁸ « *le marquage symbolique de l'espace est destiné à signaler une appropriation* » ; il représente donc l'aspect matériel de celle-ci.

Il s'agit d'un processus de recherche et d'attribution de sens par lequel un espace est signé d'un caractère particulier. **Robert Sommer**⁵⁹ (1967) a utilisé le terme marqueur pour définir l'ensemble des objets qui sont en quelque sorte identifiés au Moi et qui constituent autant d'indices d'appropriation.

Vincent Veschambre⁶⁰ affirme que la nature du marquage est double, car comme l'indique la définition **Les Mots de la Géographie, dictionnaire critique**, nous sommes dans la

⁵⁵BAILLY, Antoine. *La perception de l'espace urbain : les concepts, les méthodes d'études, leur utilisation dans la recherche urbanistique*. Paris: CRU, 1977.p489.

⁵⁶ BESANCENOT, François. *Op. cit.*, p414.

⁵⁷ *Ibid.*, p414.

⁵⁸ BRUNET Roger, FERRAS Robert, THERY Hervé. *Op. cit.*, P 193.

⁵⁹ CHANLAT, Jean-François. *L'Individu dans l'organisation: les dimensions oubliées*. Laval: Éditions Eska, 1990.p171.

⁶⁰ VESCHAMBRE, Vincent. « L'appropriation et marquage de l'espace : quelques éléments de réflexion ». N°21. Anger : *ESO, travaux et documents de l'UMR*, 2007. P73-77.

signification, la désignation et dans l'attribution d'un sens et nous nous situons donc du côté du symbolique, de l'idéal. Mais dans le même temps, le marquage représente toujours une action matérielle. Soit à travers la fabrication et la réutilisation (voire la destruction) de repères signifiants (bornes, barrières, pancartes, graffitis, sculptures, monuments...) qui s'inscrivent plus ou moins dans la durée et laissent une trace.

Soit à travers la présence des corps et des signes dont ils sont porteurs (habits, pancartes...) lors d'événement récurrents (manifestations, défilés, fêtes) ou exceptionnels, qui « marquent » les esprits et associent un lieu à des groupes sociaux ou à des institutions qui s'y mettent en scène.

Dans le premier cas de figure, on parle de « *marquage trace* », et dans le second, de « *marquage présence* », ces deux formes d'actions matérielles n'étant d'ailleurs pas exclusives l'une de l'autre.

Pour résumer cette double nature, à la fois symbolique et matérielle du marquage de l'espace, telle élaborée par **Vincent Veschambre**, nous pourrions le définir comme la matérialisation d'une appropriation de l'espace ou comme le vecteur (matériel) de légitimation d'une appropriation de l'espace.

L'appropriation (ou la non-appropriation) est le résultat du processus de perception et de représentation de l'espace, elle fait également intervenir d'autres notions tels que le territoire et l'identité: La personne se reconnaît-elle dans ce lieu ?

5.3.2. La deuxième phase d'appropriation :

S'approprier un espace, c'est établir une relation entre cet espace et celui qui l'utilise, il s'agit alors d'attribuer de la signification à un lieu, et ceci par l'intermédiaire d'un ensemble de pratiques. Donc à la notion d'appropriation est associée celle de territoire et d'identité.

On utilise un espace qui, par le processus d'appropriation, devient territoire, et par là même, forge notre identité spatiale. Selon **Jacqueline Courtas**⁶¹, les liens que nous tissons avec notre environnement et, à travers lui, avec les autres-individus et groupes sont économiques, psychologiques, sociaux et culturels; ce sont eux qui font la densité de l'appropriation spatiale, qui transforment une étendue en territoire et, ainsi ils dessinent les contours de l'identité spatiale des personnes et des groupes.⁶²

⁶¹ COUTRAS, Jacqueline. *Crise urbaine et espaces sexués*. Paris: Armand Colin, 1996. P13.

⁶² *Ibid.*, p17.

A. Le territoire :

Le **Dictionnaire de Géographie**⁶³ nous donne en première approche trois définitions du mot territoire, définitions ne s'excluant d'ailleurs pas mutuellement :

- Le terme peut désigner un découpage administratif.
- Un territoire est ensuite une étendue correspondant à un espace national. Un tel territoire est limité par des frontières et abrite une population particulière, voire une nation.
- Le troisième sens du terme est celui le plus utilisé par les géographes, même si son usage est assez récent. On désigne par le territoire tout espace socialisé, approprié par ses habitants, quelle que soit sa taille. Ces derniers ont en effet une mémoire, mais aussi une pratique, une représentation de cet espace.

Saisissant **Les Mots de la Géographie, dictionnaire critique**⁶⁴, la notion de territoire est à la fois juridique, sociale, culturelle et même affective. « *Elle désigne un espace, qui prend aux yeux des peuples et des groupes ethniques, une dimension symbolique et culturelle, où s'enracinent leurs valeurs et se conforte leur identité* ». Ainsi le territoire est le lieu d'identité⁶⁵. « *Il peut être défini comme une appropriation du sol ; celle-ci venant conforter l'identité des sociétés qui y vivent et pouvant se traduire par une délimitation* »⁶⁶.

Revenons à titre de citations complémentaire au **Dictionnaire de Géographie** : « *le territoire représente tout espace socialisé, approprié par ses habitants, quelle que soit sa taille. Ces derniers ont en effet une mémoire, une pratique, une représentation de cet espace. Un territoire est donc l'œuvre des hommes, on comprend de plus en plus le territoire comme un espace socialisé et approprié* ».⁶⁷

Guy Di Meo souligne d'ailleurs la dimension sociale en y intégrant deux composantes essentielles : « *l'espace social* » et « *l'espace vécu* »⁶⁸. Pour l'auteur, le territoire sous-entend « *l'insertion de chaque sujet dans un groupe, voire dans plusieurs groupes sociaux de référence* ». Il traduit « *un mode de découpage et de contrôle de l'espace garantissant la spécificité et la permanence, des groupes humains qui l'occupent* ». Il constitue un remarquable champ symbolique pour ses habitants, en « *valeur patrimoniales* » entre autres.

⁶³ BAUD Pascal, BOUGEAT Serge, BRAS Catherine. *Dictionnaire de Géographie*. Paris: Hatier, 1995. p432.

⁶⁴ BRUNET Roger, FERRAS Robert, THERY Hervé. *Op.cit.*, P 518.

⁶⁵ COLLIGNON, Béatrice. *Les inuits, ce qu'ils savent du territoire*. Paris: l'Harmattan, 1996. P44.

⁶⁶ LECOQUIERRE Bruno, STECK Benjamin. « Le territoire au cœur de la géographie culturelle ». Dans *Géographie et culture*. 1999. N°30. Dirigé par Pitte Jean Robert. Paris : l'Harmattan. p58.

⁶⁷ BAUD Pascal, BOUGEAT Serge, BRAS Catherine. *Op.cit.*, p432.

⁶⁸ DI MEO, Guy. *Géographie sociale et territoires*. Paris : Nathan Université, 1998. p320.

Nous aboutissons à l'idée même que par l'appropriation de l'espace, on le « territorialise », on le fait sien. On retrouve ici l'idée des lieux devenant signifiants aux yeux de l'individu.

B. L'identité spatiale :

« L'identité désigne, suivant la définition usuelle, le caractère stable d'un objet ou d'une personne (état d'une chose qui demeure toujours la même). Ce caractère permanent constitue généralement un élément de repérage »⁶⁹.

C'est la manière dont un individu ou un groupe se définit et est défini par l'autre. La construction de l'identité conduit à l'affirmation d'un sentiment d'appartenance ; ainsi par la transformation intellectuelle de l'espace en territoire, l'individu acquiert une identité spatiale. A sa façon d'investir les lieux, l'individu va faire que l'espace approprié soit une sorte de référentiel. Cependant, selon **Platon** et **Hegel** l'identité est une chose temporaire. Or l'identité est relative à l'époque dans laquelle elle a été construite et dépend, d'autre part, de son créateur (l'individu ou la collectivité). **Manuel Castelle**⁷⁰ met en évidence que les éléments qui composent l'identité sont très divers (aspects historiques, géographie, physique etc.). Pour construire une identité spécifique, ces différents aspects seraient sélectionnés et un sens particulier leur serait réattribué. Sa codification sémantique dépend donc du contexte de la structure sociale, spatiale et temporelle.

Aujourd'hui, certains éléments sont d'avantage prédestinés pour servir de matériau de construction de l'identité particulière. Ils se caractérisent par un principe dialectique qui réunit une dimension historique avec des aspects innovants. Le patrimoine urbain peut constituer un élément autour duquel se construit l'identité d'un lieu. Ces objets peuvent être de taille et de forme variable (une friche industrielle, une composition de façade originale, un mobilier urbain historique ou encore un élément architectural).

5.4.Synthèse :

Le processus d'appropriation dépendant de nombreux paramètres incluant le temps, est donc la façon de se familiariser avec les lieux, de s'y sentir en sécurité. La figure N°13 résume le processus d'appropriation d'un espace : le vécu, le perçu et le représenté sont les éléments pionniers du processus. Ensuite interviennent la notion de territoire et celle d'identité spatiale

⁶⁹ Grande Larousse Encyclopédique. Paris : Larousse, 1973.

⁷⁰ Cf. CASTELLE Manuelle. *L'ère de l'information*. Vol. 2. *Le pouvoir de l'identité*. Paris: Fayard, 1999.

qui vont déterminer le fait de s'approprier ou non l'espace et enfin de le pratiquer ou de l'éviter.

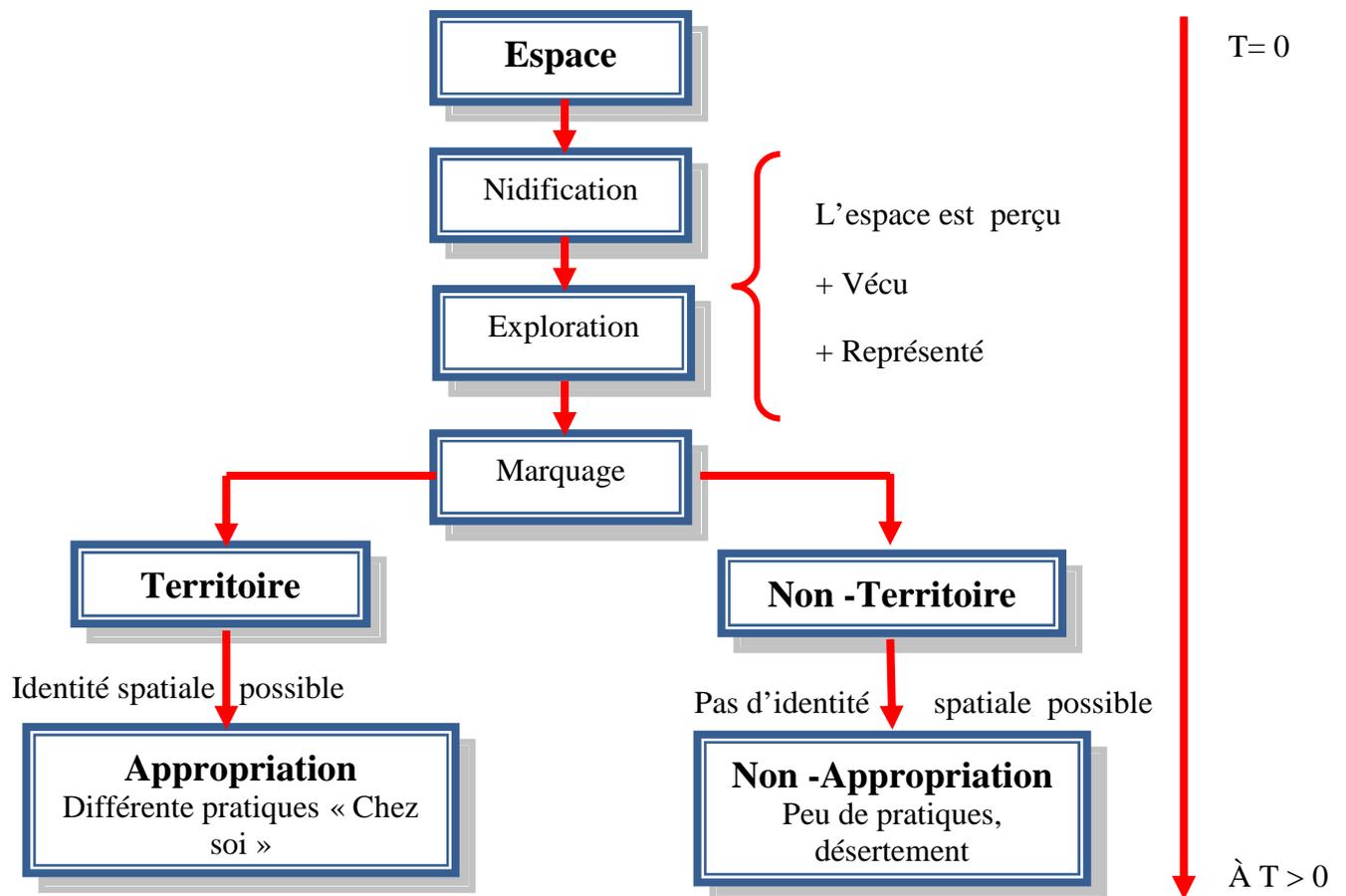


Fig. 13 : Le processus d'appropriation de l'espace dans le temps.

Source : Auteur du mémoire.

6. Conclusion :

La place publique est un espace libre situé à l'intérieur, au centre ou éventuellement à la marge d'une ville, bordé généralement de constructions, maisons ou boutiques, et qui se distingue de l'ensemble des autres espaces publics, c'est-à-dire pour l'essentiel des rues, par une certaine ampleur et par une dilatation spécifique de l'espace.

Le vide qu'elle constitue est destiné au rassemblement d'abord. « *De grands espaces sont aménagés dans la cité pour permettre au peuple assemblé de se promener, de discuter* », écrit l'architecte **Palladio** (XVI^{ème} siècle) dans un des premiers textes consacrés aux espaces publics. L'étendue que forme la place est donc conçue pour être un lieu où l'on rassemble, où l'on se montre, où l'on montre.

La place est toujours, ou presque, le lieu d'activités communes (politiques, commerciales, ludiques) et celui de l'exercice ou de l'expression d'un pouvoir, généralement public, du plus modeste au solennel.

Quand à l'évolution des places publiques à travers le temps, elle nous fait comprendre que celles-ci ont été identitaires aux idéologies des sociétés qui l'ont créée. Elle a été d'abord un espace public vécu, puis un espace architecturé pensée, puis un espace médiatisé pour enfin devenir un espace iconique symbolisant un mode de vie exceptionnel. Mais la place reste avant tout un espace intériorisé par son aspect d'extension du dedans en pratiques sociales et représentations culturelles.

Aussi la rétrospective des places publiques dans le temps, nous enseigne que l'homme est le facteur déterminant par lequel celles-ci ont été façonnées à travers les âges.

A chaque époque, il apparaît que l'homme *s'approprie l'espace* grâce auquel il véhicule ses instincts et ses habitudes. La place publique devient alors la scène privilégiée où la société investie, donne son identité et son autorité morale et matérielle. C'est à travers l'appropriation et l'usage de l'espace que l'homme existe, s'exprime, s'impose, se démarque, se construit et se reproduit.

Notre recherche sur les places publiques et l'appropriation de l'espace, nous a permis de mieux cerner ces concepts dans leur sens le plus large et de bien comprendre leur évolution. Ainsi on a pu déceler une forte relation entre les deux thèmes étudiés. Cela dit les différentes définitions données sur les places publiques restent vastes ; c'est pourquoi nous allons tenter de l'identifier plus en détail dans le chapitre suivant, en spécifiant ses composantes et ses caractéristiques.

Chapitre II : Les composantes et caractéristiques des places publiques

1. Introduction:

A la lumière du chapitre précédent il demeure toujours une ambiguïté quant à la notion de place : Est-ce un lieu, une fonction, un vide ou une forme ?

A défaut d'une définition qui fasse l'unanimité, quel critère peut-on retenir afin de désigner ces lieux importants pour l'organisation et la forme de nos villes ?

La lecture d'un espace urbain associe toujours étroitement l'observation et l'interprétation des divers aspects de la réalité perçue. Averti ou non l'observateur reçoit tout en vrac. C'est pour cela que nous allons tenter de décomposer cette image comparable à une démarche ou une grille, composée de plusieurs parties afin d'aboutir aisément à une conception complète de la place publique.

Il s'est vu pertinent dans ce chapitre, d'identifier les caractéristiques de la place. D'abord en citant ses composantes, ensuite en évoquant en ce qui nous concerne, ce qui correspond le mieux aux phénomènes qui déterminent son ambiance et son caractère, autrement dit : *la perception, la morphologie, le vécu et les connaissances historiques* de celle-ci ; outre les facteurs agissant sur les lieux quant au *climat, à l'éclairage, et au mobilier urbain....etc.*

2. Les composantes d'une place:

Selon les termes de **Jean Michel Bertrand** et **Hiéronim Listowski**¹ : « *Du point de vue de la forme la place est une boîte. Quelle soit ronde, ovale, rectangulaire, carrée ; une boîte bien régulière ou fantaisiste, capricieuse; une boîte plus ou moins haute ou plate, plus ou moins trouée ou pleine, ouverte ou fermée. Comme toutes les boîtes, elles se composent d'un fond, de plusieurs cotés et d'un couvercle* ». Par cette citation l'on déduit que la place est une boîte déterminée par trois éléments qui la composent : *le plancher, les parois* qui l'entourent et *le plafond* :

A. Le plafond : Très particulier, il est transparent si nous voyons la boîte d'au dessus, depuis le ciel. Si nous sommes à l'intérieur, comme c'est le cas le plus fréquent, il paraît immatériel, très haut et lumineux, plein d'étoile, ou gris sous un bas plafond de nuage.

B. Les parois : La façade urbaine de la place est fermée autour d'un vide qui devient un volume. Le rapport de proportion entre le gabarit des immeubles et les dimensions de la place est déterminant, de même que les caractères des façades urbaines (matériaux,

¹ BERTRAND Michel-Jean, LISTOWSKI Hiéronim . *Op. cit.*, P30.

style, modénature, habillage publicitaire)². La place et le bâti périphérique peuvent constituer³ :

- une composition unique avec un bâti complet (figure N°14 A, B, C) ou seulement une façade périphérique (figure N°14 D, E).
- Une composition non unique dans le cas où :
 - Le bâti périphérique est la bordure d'une maille peu commune (figure N°15A).
 - Le bâti est ordinaire avec un élément exceptionnel (figure N°15 B, C, D).
 - Éléments exceptionnels seulement mais sans composition avec la place, qui donne à l'observateur un cas de figure naturel (figure N°15 E, F).

B.1. Architectures et ordonnances :

L'importance de l'architecture, dans l'esprit des architectes du début du XIX^{ème} siècle, est dominante, notamment celle des édifices publics. Pour **J.-N.-L. Durand**⁴, « *de même que la décoration architectonique des rues résulte des portiques et des divers édifices particuliers qui les bordent, de même celle des places publiques résulte des portiques et des divers édifices publics qui les environnent* ». Au début du siècle encore, **Gustavo Giovannoni**⁵ écrit : « *Il ne sert à rien de proposer un tracé satisfaisant des rues et des espaces si la troisième dimension n'en complète pas le dessin, si l'élément architectural n'y correspond pas. Concevoir une place parfaitement symétrique, et laisser ensuite à l'arbitraire des particuliers l'implantation de maisons d'une grande hétérogénéité par la largeur de leurs façades, leur hauteur et leur style, signifie ruiner une œuvre d'art de la pire façon* ».

Du XVII^{ème} au XIX^{ème} siècle, la place est souvent, instinctivement, associée à l'idée d'ordonnance architecturale. A titre d'exemple les deux places d'Arras (figure N°16), ou ordonnances et l'uniformité architecturale résistent le mieux. Ces caractères architecturaux, mieux que tout autre, indiquent l'importance des places par rapport au reste de l'espace public urbain.

² ALLAIN, Rémy. *Morphologie Urbaine : Géographie, aménagement et architecture de la ville*. Paris : Arman Colin, 2004.p 158.

³ DUPLAY Claire, DUPLAY Michel. *Méthode illustrée de création architecturale*. Paris : Moniteur, 1985.P313.

⁴ PINON Pierre, ROSE Caroline. *Places et parvis de France*. Paris : Imprimerie Nationale, 1999. p41.

⁵ Cf. GIOVANNONI, Gustavo. *L'urbanisme face aux villes anciennes*. Paris : Le Seuil, 1998. (Coll. Points Essais).

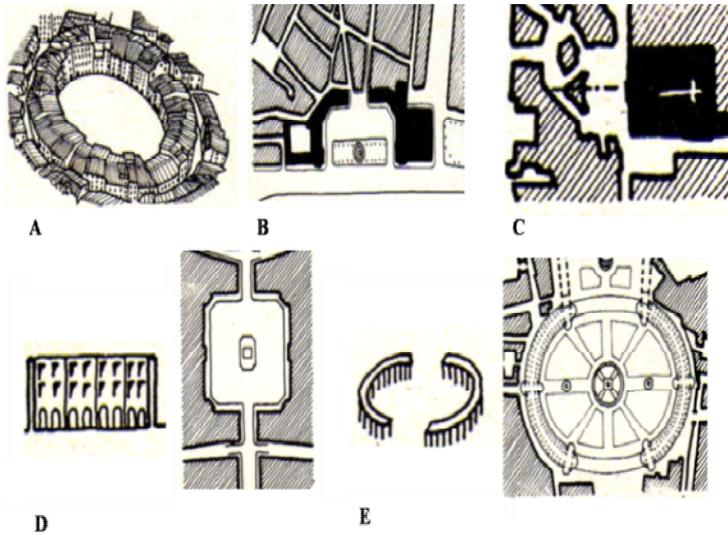


Fig. 14 :

- A. Place de Lucques.
- B. Place Vendôme à Paris
- C. Place de la bourse à Bordeaux.
- D. Place Saint Pierre à Rome.
- E. Place Saint Ignace à Rome.

Source : DUPLAY Claire, DUPLAY Michel. *Op. cit.*, p313. Traité par l'auteur.

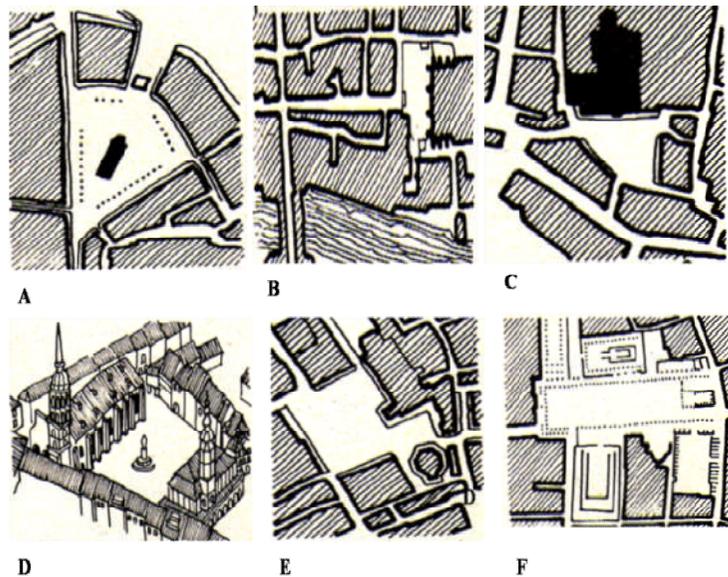


Fig. 15 :

- A. Place centrale de Gouda.
- B. Place de la cathédrale Pistoia.
- C. Place de Notre Dame de Paris.
- D. Le Forum de Pompéi.
- E. Place de la cathédrale à Monza.
- F. Place Annunziata à Florence.

Source : DUPLAY Claire, DUPLAY Michel. *Op. cit.*, p313. Traité par l'auteur.

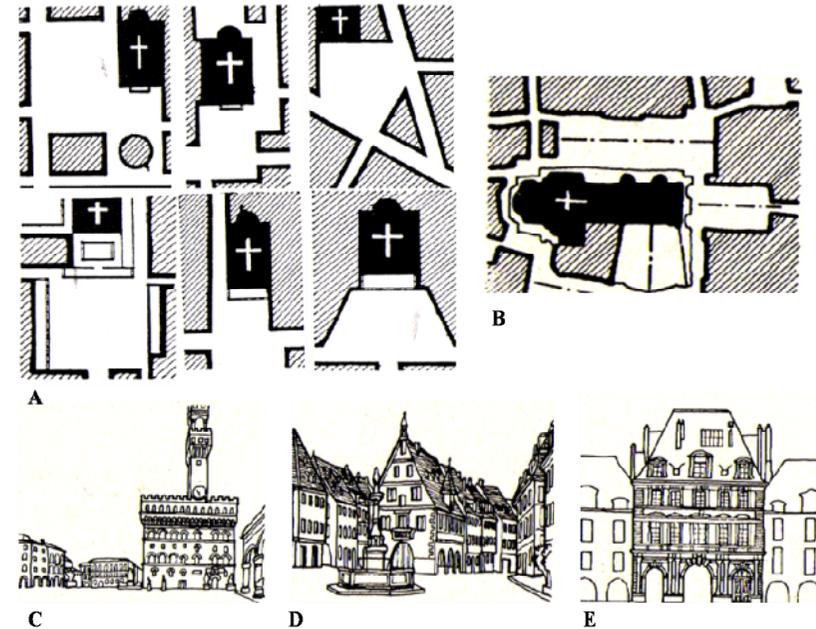


Fig. 17 :

- A. Typologie de la localisation du bâtiment exceptionnel selon Unwin.
- B. Ensemble de place entourant la Cathédrale de Metz.
- C. Place Della Signoria, Florence.
- D. Place de l'hôtel de ville, Obernai.
- E. Place des Vosges, Paris.

Source : DUPLAY Claire, DUPLAY Michel. *op. cit.*, p314. Traité par l'auteur.



Fig. 16 : Les parois des Places d' Arras.

Source : LABOURDETTE Jean-Paul, Auzias Dominique. Arras. Paris : Le Petit Futé, 2010. p77.

A défaut de l'ordonnement, la place publique peut être entourée d'édifice exceptionnel de par sa localisation ou sa composition (figure N°17A), soit avec une relation d'échelle particulière contenue des autres éléments du bâti, soit avec une relation architecturale par analogie ou contraste (figure N°17 B, C, D, E).

B.2. Arcades et portiques :

La présence d'un portique courant sous les maisons bordant la place définit un type de place caractéristique, mais que l'on rencontre à plusieurs époques. Cette présence intériorise la place, marginalise les voies qui la traversent latéralement et peut éventuellement accentuer son aspect fermé, à titre d'exemple la place de Montauban datant du XII^{ème} siècle (figure N°18).

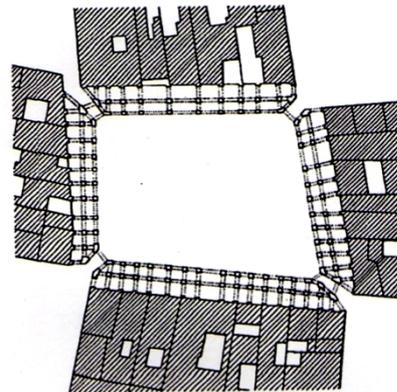


Fig. 18 : Vue et Plan de la Place de Montauban.

Source : HUE, Jacques. *Montauban la place Nationale, une création*. Paris : Un autre Reg'Art ,2006.p16.

B.3. Synthèse des parois :

Il en découle enfin que les parois d'une place qu'elles paraissent lisses ou plus ou moins sculptées, aveugles ou trouées d'ouvertures ménageant la vue sur des paysages divers (grande perspectives, jardins...etc), elles sont constitutives de l'image du paysage

urbain, du fait qu'elles délimitent notre regard. Cette composition globale est fondée sur la relation entre vide et parois enveloppantes.

En effet, les effets de texture des façades urbaines entourant la place sont conditionnés par la plus ou moins grande profondeur des plans et leurs angles de vue (tableaux urbains). La qualité de l'architecture, et de leurs proportions de l'ensemble a valu à certaines places d'être qualifiées de « salons urbains » telle la place du Capitole à Rome ou la place Saint Marc à Venise⁶. Par ailleurs **Camillo Sitte**⁷ insistait sur l'attrait architectural et artistique des façades bordant la place et sur le travail fait main, le « *Handwerk* », marque d'une diversité, d'une authenticité que ne possèdent pas les constructions industrielles de l'époque.

C. Le plancher : Il a un rôle essentiel dans la perception de la place de part la nature des matériaux (granite, calcaire, marbre, asphalte, brique, béton, macadam), leur composition (dalles, pavés) et leur couleur.

Le plancher a pour fonction de donner un sens à l'espace, de l'unifier en liant son centre et ses abords, et d'apporter de l'ordre à ce qui pourrait être un groupe disparate de constructions qui entoure la place.

L'étude de **Michel Antoine Boyer**⁸ sur les rues et places dans les quartiers traditionnels, stipule que le sol peut être un créateur d'espace, un élément de liaison et un lieu d'évolution du piéton :

C.1. Le sol créateur d'espace :

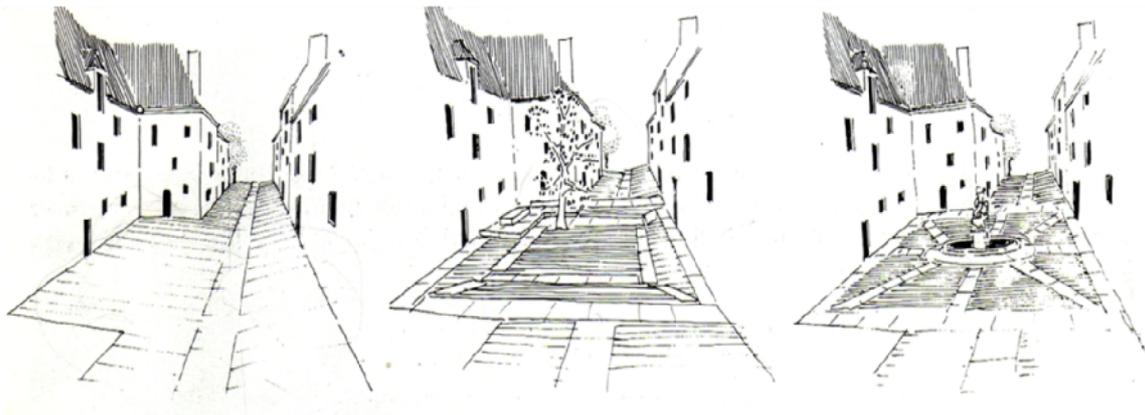
Le sol et le mobilier peuvent être considérés comme éléments créateurs d'espace. Il est possible, notamment de rectifier un espace ou d'accentuer sa valeur dominante par la composition du dallage et l'implantation du mobilier :

- a) Le même espace architectural, traité de manière différente, peut changer radicalement d'ambiance (figure N°19).

⁶ ALLAIN, Rémy. *Op. cit.*, p 158.

⁷ LEVY, Bertrand. « La place urbaine en Europe comme lieu idéal ». Dans *Lieux d'Europe*. Dirigé par Stella GHERVAS, François ROSSET (dir.). Paris : Maison des sciences de l'homme, 2008. p65-85.

⁸ BOYER, Michel Antoine (dir.). *Plastique et technique des sols et mobilier urbain : Rues et Places Piétonnes dans les quartiers traditionnels*. Paris : STU, 1980. P38.



L'accent est mis sur le passage.

L'espace suggère le repos ; il y a interruption du cheminement.

L'espace devient une place monumentale, la notion de rue s'estompe.

Fig. 19 : Les différents aspects d'une place selon la destination du plancher.

Source : BOYER, Michel Antoine (dir.). *Op.cit.*, p44.

- b) La circulation des piétons à travers un espace libre tisse un réseau de liaisons qui peut être matérialisé et utilisé pour structurer le sol de cet espace. Citons à titre d'exemple la piazza Maggiore de Bologne où les chemins de dalles sont disposés de manière à suggérer les différents itinéraires possibles à travers cette place (figure N°20).

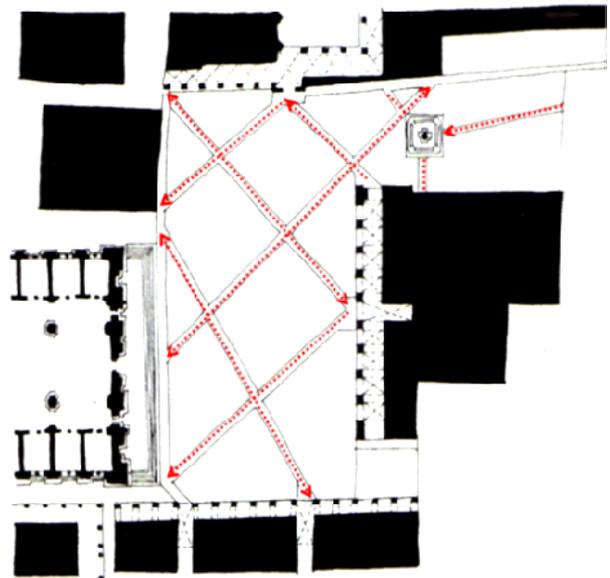


Fig. 20 : La piazza Maggiore, Bologne.

Source : BOYER, Michel Antoine (dir.). *Op.cit.*, p47.

- c) Dans les espaces clos et délimités, une statue, une colonne, une fontaine, peuvent servir de point focal, à la fois repères et éléments structurants, décoratifs ou utilitaires. Ils attirent l'attention et selon leur conception, peuvent transformer radicalement l'ambiance de l'espace et l'équilibre des masses qui le composent. Telle la présence de la statue équestre, au centre de la place du Capitole à Rome. Elle est renforcée par un dessin de dallage concentrique, affirmant la monumentalité et la valeur d'apparat (Figure N°21).

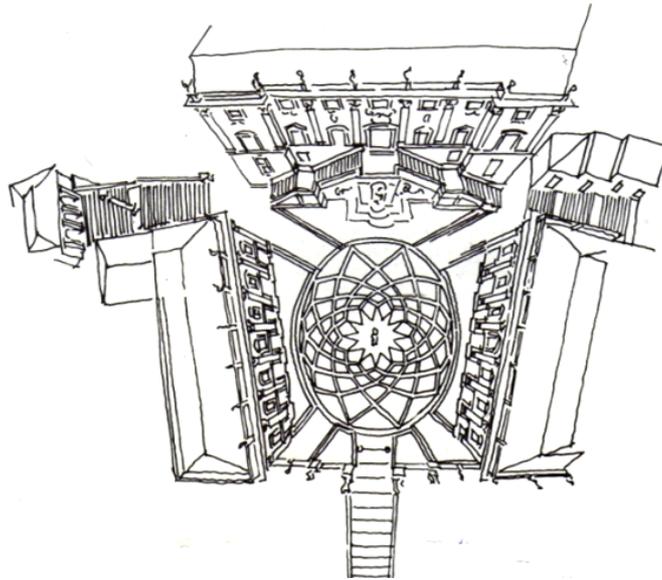


Fig. 21 : Le plancher de la place du Capitole, Rome.

Source : BOYER, Michel Antoine (dir.). *Op.cit.*, p45.

- d) Les impératifs de l'écoulement des eaux amènent à décomposer le sol en éléments de surface et à lui donner une forme. Les lignes de crêtes ou d'écoulement peuvent devenir des éléments de structuration, de véritables lignes de force et d'équilibre entre les masses opposées des façades. A la piazza Del Campo, l'implantation de l'hôtel de ville avec son Campanile et son porche, dans la zone de convergence des pentes est soulignée par le dallage et un avaloir sculpté qui attirent l'attention de ce côté et renforce l'aspect de conque de la place (figure N°22).

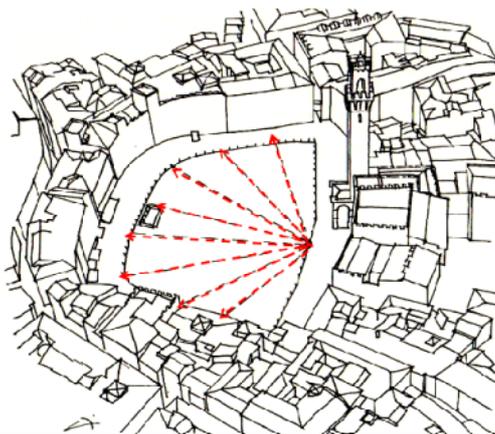


Fig. 22 : La piazza Del Campo, Sienne.

Source : THIBERGE, Claude. *La ville en creux*. Paris : Linteaux, 2002. p42- BUSSOTI, Michela. *Art et histoire de la toscane*. Italie : Bonechi, 2006.p50.

C.2. Le sol élément de liaison :

Le sol a un rôle de liaison entre le bâti, le mobilier, les arbres et les personnes qui se déplacent dans la place. Il doit présenter une certaine unité ; s'il est inanimé, monotone et sans effet de

matière, il n'assumera pas son rôle de liaison et n'intéressera pas l'œil. Le sol joue le rôle d'élément de liaison grâce au dessin et à la transition des matériaux dont il est constitué :

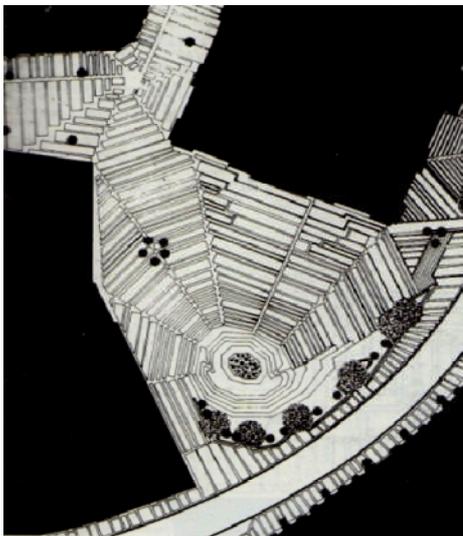
C.2.1. Dessin : Dans la conception des sols, plusieurs types d'expression sont possibles :

- **Le tapis uniforme :** Le tapis parfaitement uniforme relie les façades. Dans ce cas, la fonction de liaison est assurée toute entière par la couleur, l'effet de matière, l'appareillage du matériau et par ses réactions à la lumière qui peuvent être apparentés à celle des matériaux de façade (figure N°23).



Fig. 23 : Dalles de pierre à Sienne.
Source : BOYER, Michel Antoine (dir.). *Op.cit.*, p49.

- **L'accompagnement des éléments du bâti :**



Le dessin peut encore chercher à accompagner les éléments du bâti en jouant sur le rythme des façades, sur les entrées monumentales, sur les accidents plastiques divers en donnant les correspondances dans la composition du sol. Telle une place à Munich Burgersaal qui montre une analogie de forme dans le dessin du sol et celui de la façade. L'attention est dirigée vers le monument (figure N°24).

Fig. 24 : Le dessin d'un plancher d'une place à Munich.

Source : BOYER, Michel Antoine (dir.). *Op.cit.*, p51.

- **Le décor abstrait :**

Un décor abstrait peut permettre, comme les vague de Rio de Janeiro⁹, d'affirmer une fonction ou de créer une ambiance.

⁹ CARMONA, Mathieu et al. *Publics Places – Urbain Spaces, the dimensions or urbain design*. Oxford : Architectural Press, 2003. p160.



Ce type de conception est manié avec prudence, notamment à cause de l'excès de richesse et la répétition qui risquent de vider l'espace et d'appauvrir le cadre bâti par une présence du sol trop affirmée (figure N°25).

Fig. 25 : Le sol d'une place à Rio De Janeiro.
Source : BOYER, Michel Antoine (dir.). *Op.cit.*, p51.

C.2.2. Transition : Il est nécessaire d'assurer des formes de transition ou de passage entre la décoration des sols et l'environnement, ainsi entre les éléments eux mêmes de cette décoration.

➤ **Transition avec les façades :**

Des éléments de liaison entre le décor des sols et des façades pourront être aménagés latéralement (figure N°26).

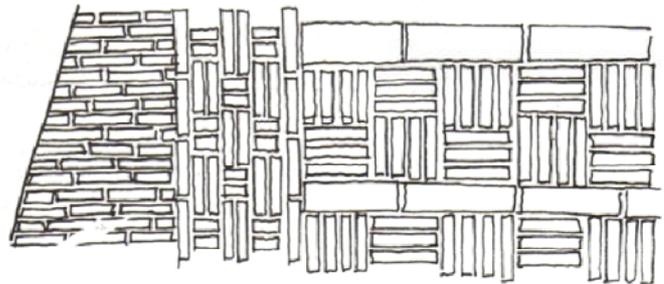


Fig. 26 : Schéma représentatif d'éléments reproduits au niveau des parois de façades avec leur rappel au sol.
Source : BOYER, Michel Antoine (dir.). *Op.cit.*, p52.

➤ **Transition entre les domaines privés et publics :**

Les interprétations du décor des sols entre parties publiques et privées rendent les zones de contact plus vivantes. Il peut être intéressant de faire pénétrer le sol de la place à l'intérieur de certains porches, voire de certaines boutiques. D'autre part certaines parties publiques de caractère plus intime demandent à être traitées avec le même soin qu'une cour ou même un intérieur.

C'est le cas des galeries et des arcades. Les galeries entourant la place Saint Marc traitées avec le même soin qu'un espace intérieur, jouent le rôle de transition entre parties privées et publiques (figure N°27).



Fig. 27 : Le traitement de sol à la Place Saint Marc, Venise.
Source : BOYER, Michel Antoine (dir.). *Op.cit.*, p53.

➤ **Transition entre matériaux différents :**

Dans certains cas, le passage d'un matériau à un autre ne peut se faire directement et il est nécessaire de ménager des zones de transition entre les différents types de matière ou de coloration. A Urbino comme à Sienne, le passage de la brique assemblée en chevrons à la pierre se fait par l'intermédiaire d'une zone de raccordement en brique appareillée à la façon de la pierre et forme un serti (figure N°28).

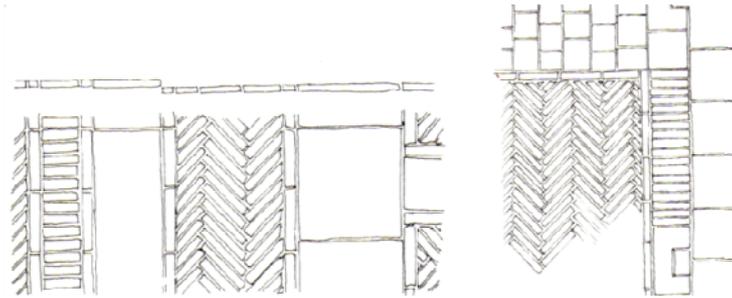


Fig. 28 : La transition de deux matériaux dans les places d'Urbino et de Sienne.

Source : BOYER, Michel Antoine (dir.). *Op.cit.*, p54.

C.3. Le sol, lieu d'évolution du piéton :

Le sol est le lieu d'évolution des piétons, qui autant que les éléments inanimés l'occupent et le modifient par leur présence comme le font les pièces d'un jeu d'échec avec l'échiquier. Plus durablement, les espaces clos et tranquilles, les endroits d'où l'on a un point de vue intéressant, les lieux ombragés sont autant d'espace dont les gens aiment prendre procession, par le séjour ou la promenade.

L'aménagement piéton, en renforçant la destination et le caractère des lieux, incitera les gens à cette appropriation des espaces. A cet effet, les qualités d'ombrage, de tranquillité et d'agrément doivent être suffisamment marquées.

3. Les caractéristiques d'une place publique:

Les recherches effectuées dans le cadre des places publiques, nous ont conduits à distinguer les cinq paramètres constituant les caractéristiques développés ci après.

3.1. La lecture et la perception de la place publique :

Usager ou visiteur, le mécanisme de notre lecture est semblable. D'abord globalement, nous percevons un tableau complexe dans lequel nous commençons à sélectionner des éléments plus ou moins apparents. Nous cherchons les caractéristiques, les repères visibles ou lisibles.

Nous mélangeons les éléments de la forme et du décor avec la vie qui se déroule sous nos yeux. Cette perception dépend de l'étendue et de la profondeur de l'horizon, de la vitesse de notre déplacement, tout autant que des sentiments que nous ressentons sur le moment. Cela dépend aussi si nous sommes seul ou accompagné et aux conditions climatiques et météorologiques.

D'après **Rémy Allain**¹⁰, la lecture de la place dépend du point d'observation et d'un parcours visuel et physique. Elle se découvre comme une pièce intérieure d'un bâtiment. Bien que tous les éléments énumérés y participent, sa perception est soumise aux règles suivantes :

- Les filtres perceptifs.
- L'analyse paysagère.
- Les conditions de l'observation.

3.1.1. La Perception de la place publique :

Le rôle de la place dans l'organisation des perceptions est fondamental, elle est l'un des points forts qui permettent à l'habitant de structurer et d'orienter son espace. Ses monuments sont des repères bien connus qui servent à localiser par exemple le quartier de résidence ou le lieu de travail vis-à-vis d'un étranger.

J. Y. TOUSSAINT et **D. ZIMMERMAN**¹¹ pensent que la manière dont on aborde la place publique (l'accès) et la façon dont celle-ci peut être perçue dans son ensemble ou en détail (l'orientation), dépendent de sa clarté et de sa disposition. Cette clarté est importante par rapport au contexte spatial (intégration dans un réseau d'espace public), par rapport à l'ensemble des sous espaces (passages, terrasses, parvis, poches d'activités, etc.) et par rapport aux éléments d'aménagement (arrangement du mobilier urbain, signes, symboles, etc).

Selon la *théorie de la Gestalt* effectuée par **Kurt Goldstein**¹², la perception visuelle d'une situation spatiale se compose en principe de deux types d'impression, la figure et le fond. De par le principe « prégance », l'homme a tendance à réduire les informations visuelles complexes à la représentation d'une forme géométrique simple. Les capacités d'assimiler des informations visuelles sont limitées (par rapport à la distance et à la netteté de l'image perçue). Par conséquent, la clarté de la composition des éléments d'une place publique contribue à la compréhension de sa structure générale.

¹⁰ ALLAIN, Rémy. *Op. cit.*, p 159.

¹¹ TOUSSAINT Jean Yves, ZIMMERMANN Monique (dir.). *Op. cit.*, P176.

¹² *Ibid.*, p176.

Une vision en perspective, combinée à une géométrie simple, peut donc orienter l'utilisateur dans une place publique et contribuer à une meilleure compréhension de l'organisation de cet espace (parcours, affectations). Les axes qui se basent sur une impression de perspective spatiale peuvent prendre le relais d'une signalisation artificielle (panneaux d'indication, plan de situation) et augmenter la facilité avec laquelle il est possible d'appréhender une entité spatiale urbaine.

Cette approche analytique se fonde par ailleurs sur les travaux de **Kevin Lynch**, elle permet de prendre en compte l'étroite liaison entre la dimension architecturale et les dimensions sociales de la place publique.

Kevin Lynch¹³ insiste sur la construction de l'image mentale de l'environnement à partir de l'expérience du parcours dont chaque individu crée et valorise sa représentation et son image mentale. Cette image découle de deux processus où l'environnement suggère distinctions et relations, d'où les observateurs sélectionnent, organisent et fournissent avec les objets qu'ils observent. Pour qu'une image serve à s'orienter dans l'espace où l'on vit, elle doit être lisible, cohérente et claire, principe de l'imagibilité. Cette dernière requiert trois composants¹⁴ pour son développement :

1. **Identité** : distinction d'objet des autres choses, comme entité de séparation : démarcation : (individualité et unicité), (ex : porte)
2. **Structure** : la relation spatiale ou paradigmatique des objets à l'observateur et les autres choses (ex : position de la porte).
3. **Signification** (pratique et/ou émotionnelle) pour l'observateur (ex : la porte comme trou pour aller dehors).

3.1.2. L'analyse paysagère:

Cette approche s'est concentrée sur les qualités visuelles et l'expérience esthétique des espaces urbains, contribuant aux milieux urbains réussis. C'est le paysage urbain qui prédomine dans l'image urbaine.

Camillo SITTE¹⁵ architecte de son état, auteur de **Der Städtebau nach seinen künstlerischen Grundsätzen**¹⁶ est le premier à avoir développé une approche essentiellement psycho-

¹³ LYNCH, Kevin. *L'image de la cité*. Trad. Française par VÉNARD Marie Françoise et VÉNARD Jean-Louis. Paris : Dunod, 1971. p7.

¹⁴ *Ibid.*, p9.

¹⁵ ORILLARD, Clément. *Contrôler l'image de la ville*. Paris : Labyrinthe, 2003. P06.

optique. De celle-ci, il extrait une nouvelle notion, le *Stadtbild*, que l'on peut traduire par *tableau urbain*. Selon l'auteur, l'observateur perçoit la ville comme une suite de tableaux différents. La qualité artistique de la ville est alors proportionnelle au nombre et aux différences entre les multiples tableaux proposés par l'espace urbain.

Dès les premières pages de l'ouvrage, **Sitte** propose, au-delà d'un espace urbain conçu comme un système de circulation, de considérer les places comme des lieux mettant en scène la vie publique. Pour lui, l'espace physique de la ville doit relier le citoyen et la cité en construisant les relations entre l'individu et le corps social urbain dans une société moderne. Analysant plusieurs exemples historiques, notamment le forum romain et la place du marché dans diverses villes médiévales, **Sitte** tente de reconstituer une écriture esthétique mobilisant l'univers symbolique de la cité occidentale.

Avec la publication, en 1909, de **Town Planning in Practice**¹⁷, autre ouvrage canonique de l'histoire de l'urbanisme ; **Raymond Unwin** fait définitivement entrer l'héritage Sittéen dans le monde anglo-saxon. On peut en effet remarquer la présence d'un véritable hommage au maître Viennois qui se traduit par des passages entiers de **Der Städtebau**.

Avec son livre, **Raymond Unwin**¹⁸ achève donc de transformer le discours théorique de **Sitte** en un discours pratique à même de pouvoir être utilisé directement par l'urbaniste. Son intérêt se déplace depuis la place vers la rue. **Unwin** systématise les différents procédés iconiques utilisés par **Sitte** pour construire une représentation du paysage urbain. Celle-ci passe notamment par une mise en système des vues urbaines et des plans autour du parcours de l'observateur. Avec **Unwin**, une première transcription graphique de la notion de parcours visuel apparaît dans le champ urbanistique (figure N°29).

L'analyse pittoresque a été considérablement renouvelée, après la seconde guerre mondiale, par des architectes anglais, tels que **Kevin Lynch** et **Gordon Cullen**.

Avec son premier livre paru en 1960, **The Image of the City (l'image de la cité)**, **Kevin Lynch** établit la pertinence de l'analyse visuelle. Il y appréhende la ville à travers une

¹⁶ Voir la traduction française : Camillo SITTE, *L'art de bâtir les villes. L'urbanisme selon des fondements artistiques*. trad de Daniel Wieczorec. Vienne, 1889. (Première édition : l'équerre, 1980. Deuxième édition : Seuil, 1996).

¹⁷ Voir la traduction française : Raymond UNWIN. *L'étude pratique des Plans des villes, Introduction à l'art de dessiner, les plans d'aménagement et d'extension*. 1909. Trad. franç.de Léon Jaussely. Paris : L'Équerre, 1981.

¹⁸ ORILLARD, Clément. *Op. cit.*, p10.

succession de déplacements, de parcours, générant des séquences visuelles. **Lynch**¹⁹ identifie dans la ville des éléments qui se combinent pour former l'image globale. Il s'interroge sur les qualités de visibilité, d'identité et de mémorisation de cette image par les citoyens. Plus près de l'architecture, se situe la dimension pittoresque de la ville. Il réintroduit l'idée de composition urbaine à l'échelle de petits *parcours* ou *cheminements* ainsi que de *tableaux urbains*.

Dans son livre **The concise Townscape** publié en 1961, **Gordon Cullen**²⁰ traite le paysage urbain comme une série d'espaces mis en relation, il conceptualise l'idée de « vision sérielle » et met l'accent sur une vision cinétique de l'espace piéton, en soulignant l'espace urbain kinesthésique: les sols, les façades, les volumes, les couleurs, le mobilier urbain se modifient au fur et à mesure du déplacement du piéton pour former un enchaînement d'espaces, une vision sérielle. Processus pouvant être enregistré séquentiellement au moyen de dessins ou de photographies (figure N°30).

Tout au long de son livre **Cullen** propose des situations urbaines qu'il décrit méticuleusement selon les effets de perception alors créés : continuité, ponctuation, étroitesse, fermeture, ouverture, mais aussi anticipation, mystère, vigueur, nostalgie, etc. Sont également décrits avec précision, les éléments du vocabulaire du mobilier urbain : matériaux, revêtements des sols, bancs publics, haies clôtures et emmarchements.

3.1.3. L'observation :

Se référant à **Jean Michel Bertrand** et **Hiéronym Listowski**²¹, la place peut être l'aboutissement ou se situe la convergence de plusieurs axes, comme l'est la place de l'Etoile à Paris. Elle peut être traversée par des axes importants comme la Concorde. Elle peut être en dehors des principales circulations, « engloutie » dans le tissu urbain, telle la place des Vosges. Chaque cas lui confère une situation différente dans la ville et une image particulière dans notre lecture (figure N° 31).

¹⁹KNOEPFEL Peter et al. *Enjeux du développement urbain durable : Transformations urbaines, gestion des ressources et gouvernance*. Lausanne : Éditions PPUR, 2005.p116.

²⁰ *Ibid.*, p118.

²¹ BERTRAND Michel-Jean, LISTOWSKI Hiéronym. *Op. cit.*, p12.

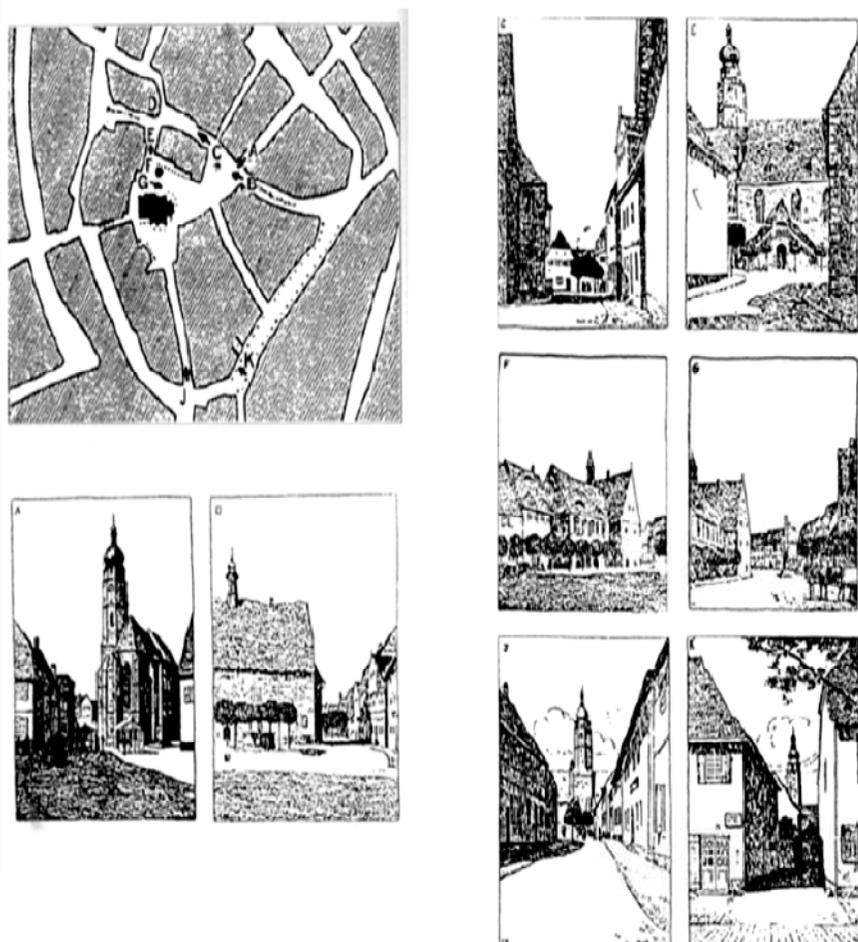


Fig. 29 : Analyse des « tableaux urbains » de la ville allemande de Buttstedt selon Raymond Unwin.

Source: PANERAI Philippe, DEPAULE Jean-Charles, DEMORGON Marcelle(1999). *Analyse urbaine*, Marseille: Parenthèses, 2005. p32-33.

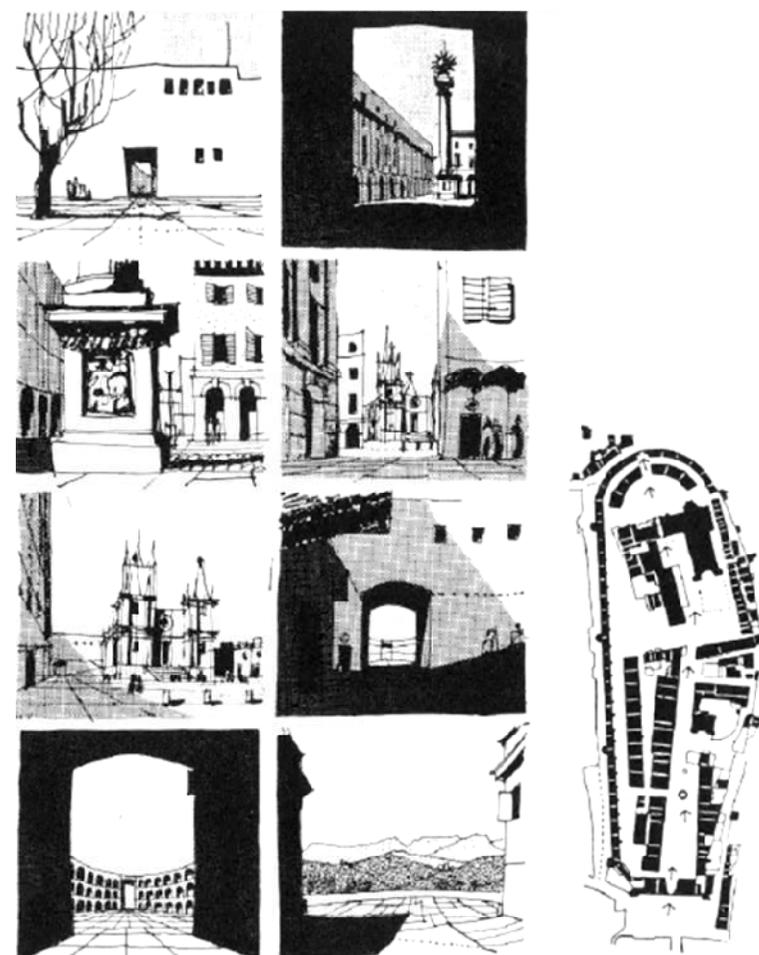


Fig. 30 : Vision séquentielle d'une place selon Gordon Cullen.

Source: CULLEN, Gordon. *The concise Townscape*. London: Architectural Press, 1961. P17.

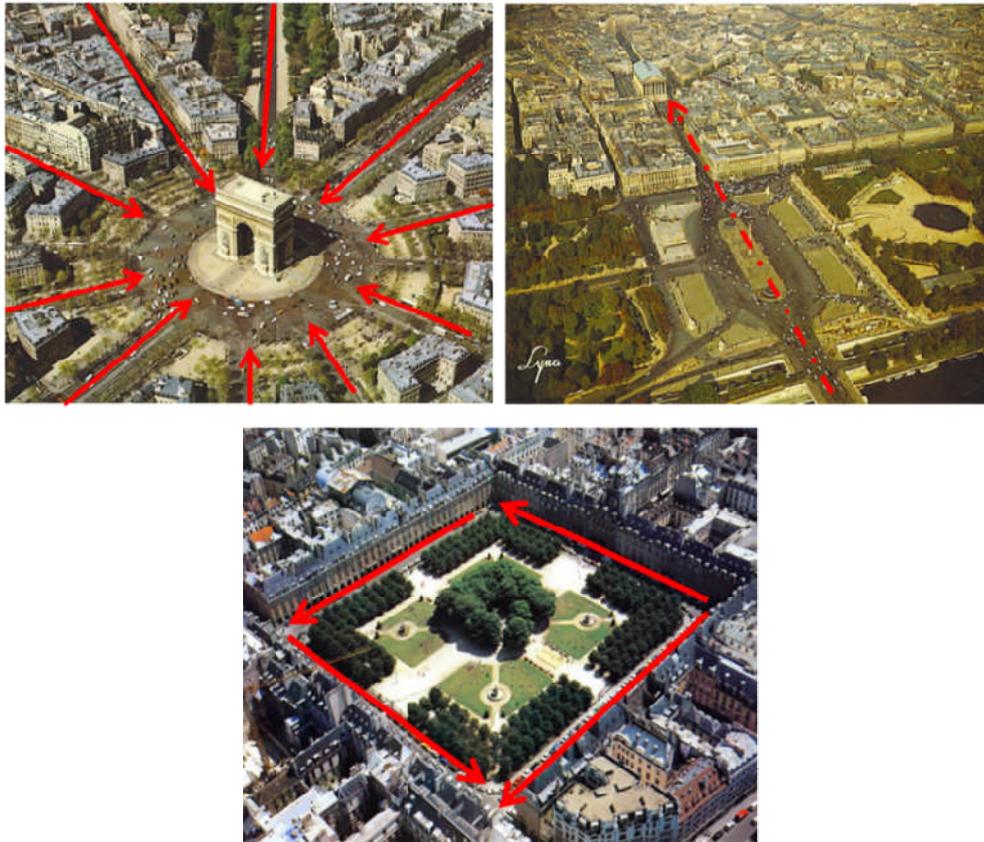


Fig. 31 : Place de l'Étoile, Place de la Concorde et Place des Vosges à Paris.
 Source : www.survol-paris.com/images-Paris/La-place-de-la-Concorde,Etoile,Vosges.

L'observation d'une place dépend aussi de ses différents accès ainsi que de l'angle de vue et de l'horizon :

A. Les différents accès à la place publique :

La manière selon laquelle la place est vue dans la ville dépend beaucoup des arrivées, qu'elles soient *frontale*, *axiales*, en *biais* ou *latérales* ; chaque situation ménage les autres perspectives et détermine l'orientation (figure N°32).

B. L'angle de vue et l'horizon :

La lecture de la place dépend toujours des relations de trois éléments :

1. **L'angle de vue :** L'œil immobile, l'œil mobile, la tête mobile, l'angle de vue est toujours constant : la vision la plus courante correspond à celle d'un horizon « normal » élevé en moyenne de 1,50 m au dessus du sol²².
2. **L'horizon et la vitesse :** (en moyenne variant de 0 à 4 km) qui peuvent changer selon les cas. Nous voyons tous différemment les surfaces horizontales, inclinées ou verticales, aussi bien que les divers objets mobiles ou immobiles qui les meublent,

²² BOYER, Michel Antoine (dir.). *Op. cit.*, p41.

mais qui sont d'autant plus important que leurs positions relatives changent au rythme des variations de l'horizon et de la vitesse de l'observateur.

Plus notre horizon est haut, plus la vision du sol est vaste, en revanche son abaissement augmente l'importance des parois (figure N°33).

Une place, un « intérieur urbain » est comme une boîte rectangulaire plus au moins irrégulière, carrée ou ronde-ouverte, sans couvercle et dont les parois seraient trouées. Si nous sommes dedans, nous la voyons d'une façon différente, suivant notre point d'observation ou un point de vue et aussi selon les objets qu'elle contient.

Ces points de vue sont de trois sortes :

- **Frontaliers**, ils déterminent les relations visuelles dedans –dehors, place-ville, ville-place (figure N°34A).
- **Centraux**, bien que situés à plus ou moins grande proximité du centre, ils nous localisent par rapport aux parois, par rapport à l'enveloppe. Notre vision est fragmentaire, nous oblige à des mouvements de la tête et du corps pour compléter notre angle de vue, mais elle offre le sentiment le plus fort d'être « dedans ». (figure N°34B).
- **Latéraux**, au pied des parois, sur le pourtour : nous avons les visions les plus globales, de la boîte et de son ameublement, malgré qu'elles ne soient jamais complète (figure N°34C).

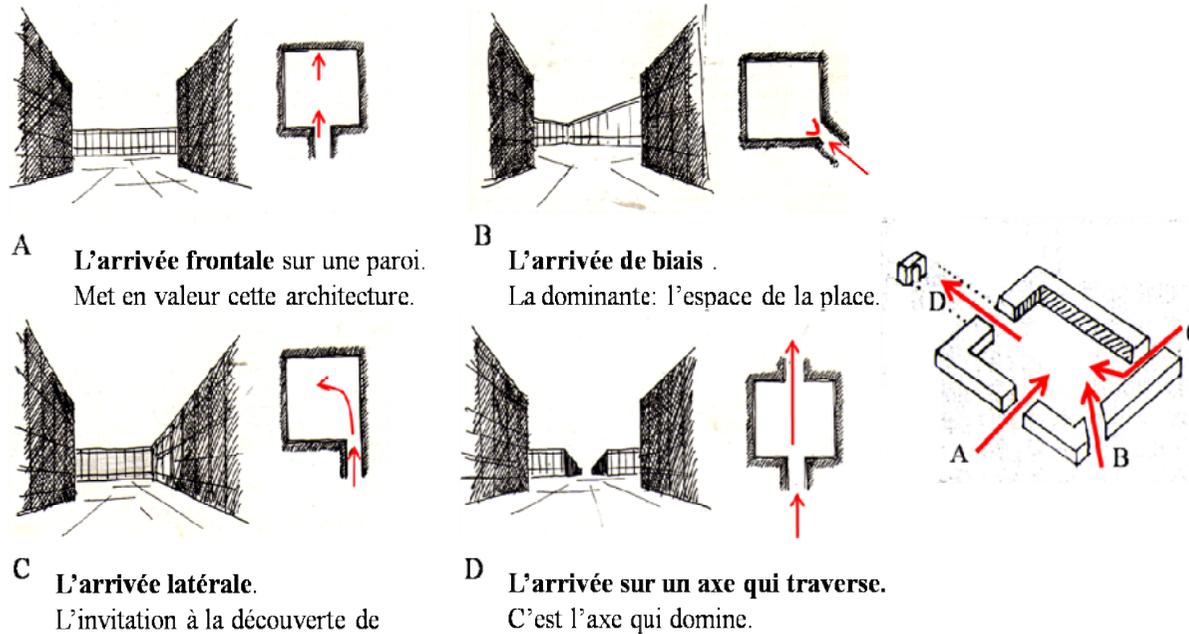


Fig. 32 : Les différents types d'entrées d'une place publique.

Source : BERTRAND Michel-Jean, LISTOWSKI Hiéronim . *Op. cit.*, p13- ALLAIN, Rémy. *Op. cit.*, p159. Traité par l'auteur.

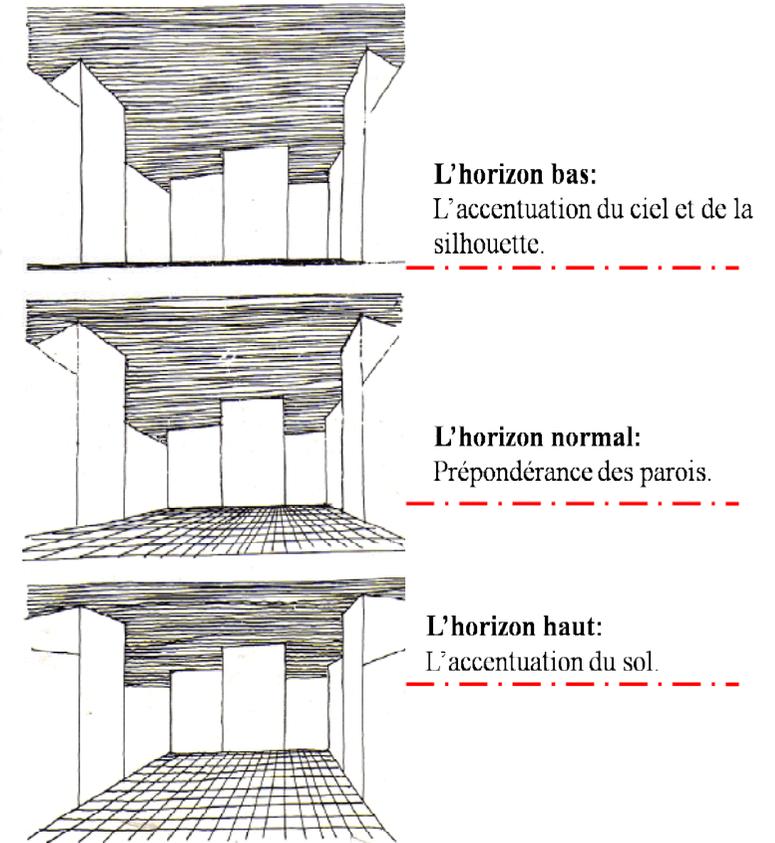


Fig. 33 : Les différents horizons de la place publique.

Source : BERTRAND Michel-Jean, LISTOWSKI Hiéronim . *Op. cit.*, p15. traité par l'auteur.

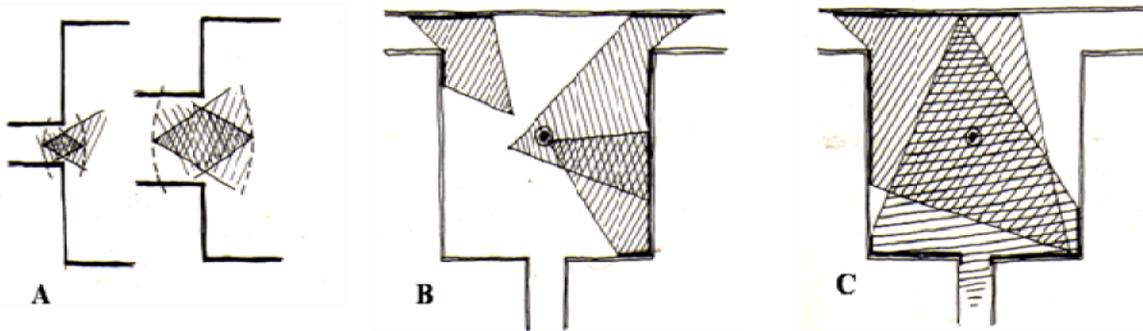


Fig. 34 : Les différents points de vue d'une place publique.

Source : BERTRAND Michel-Jean, LISTOWSKI Hiéronim . *Op. cit.*, p17.

Chapitre II Les composantes et caractéristiques des places publiques

Dans le but d'étayer les éléments de références cités ci-dessus, il importe de recourir à quelques illustrations issues du livre « **Les places dans la ville : Les pratiques de l'espace** » de **Bertrand** et **Listowski** et que nous avons jugé les mieux appropriés à titre d'exemple :

- La place de la Concorde (figure N°35) abordée du côté des Tuileries, n'est pas la même que celle vue du pont sur la seine.

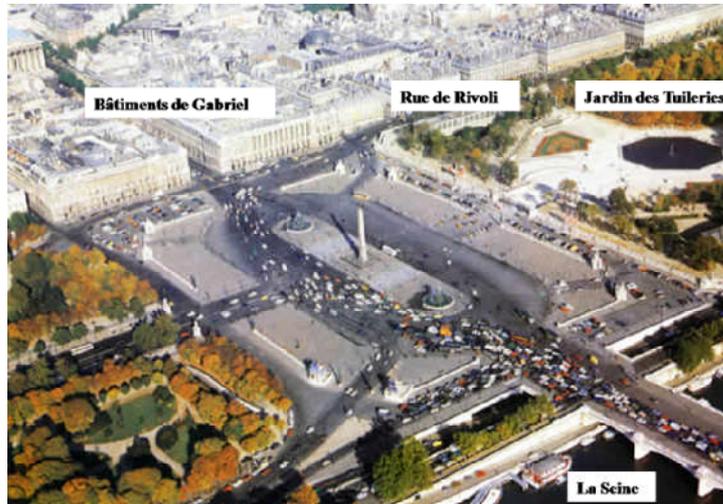


Fig. 35 : Place de la Concorde, Paris.

Source : www.survol-paris.com/images-Paris/La-place-de-la-Concorde.

Du côté du jardin des Tuileries, l'axe Louvre-Etoile est dominant. La ponctuation par l'obélisque est primordiale, la présence d'une foule de statues, de candélabres, de lampadaires et de garde corps donne la consistance à la place largement et asymétriquement ouverte sur le paysage de la ville et sur la Seine, qu'on devine fortement sans la voir. Les bâtiments construits par **Gabriel**²³ bordent la place à droite (au Nord), presque au même titre que le Palais Bourbon à gauche (sur l'autre rive du fleuve) (figure N°36A).

Vue du pont de la Seine qui est considérablement surélevé par rapport à la place, la Concorde nous apparaîtra comme un rectangle parfaitement dessiné, dominé par les deux bâtiments de **Gabriel** fermant fortement la place, au Nord. Les côtés Est et Ouest sont marqués par les alignements d'arbres d'une part et les terrasses de l'autre, laissant deviner le passage de l'axe Louvre-Etoile grâce à la présence de l'obélisque (figure N°36B). Si nous entrons dans la place par la rue Rivoli, la monumentalité de l'architecture des bâtiments de **Gabriel** et leur importance sont plus sensibles. La place s'appuie sur cette architecture et sur son échelle.

²³ Ange-Jacques Gabriel est le premier architecte du Roi Louis XV, rois de France.

L'obélisque marque le centre, et malgré une très large et riche ouverture vers la tour Eiffel, la place est nettement et fortement perceptible dans sa géométrie (figure N°36C)²⁴.

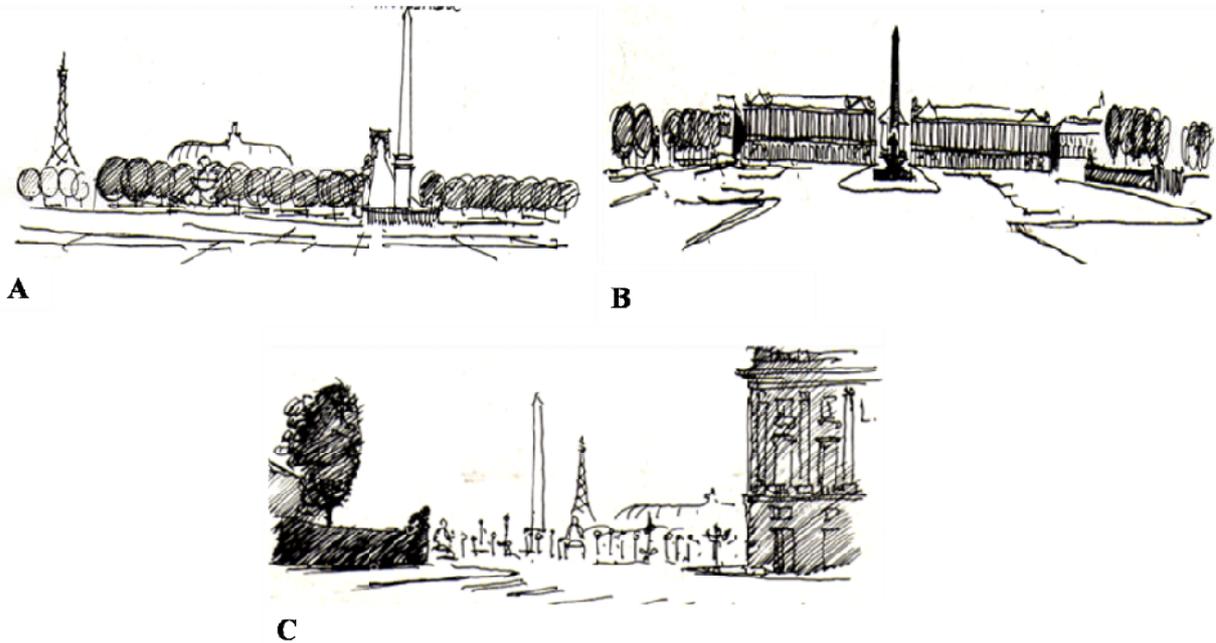


Fig. 36 : L'observation des différentes vues de la place de la Concorde.

Source : BERTRAND Michel-Jean, LISTOWSKI Hiéronim. *Op. cit.*, p18.

- Dans le cas de la place de la Bastille, la colonne du 18 Juillet joue le rôle primordial. Elle représente un signal visible de loin, de toutes les arrivées, et de près, de tous les endroits de la place. Ainsi elle focalise et recentre autour d'elle les éléments disparates. D'une certaine façon, elle «corrige l'espace». La place «tourne» autour de «sa» colonne (figure N°37)²⁵.

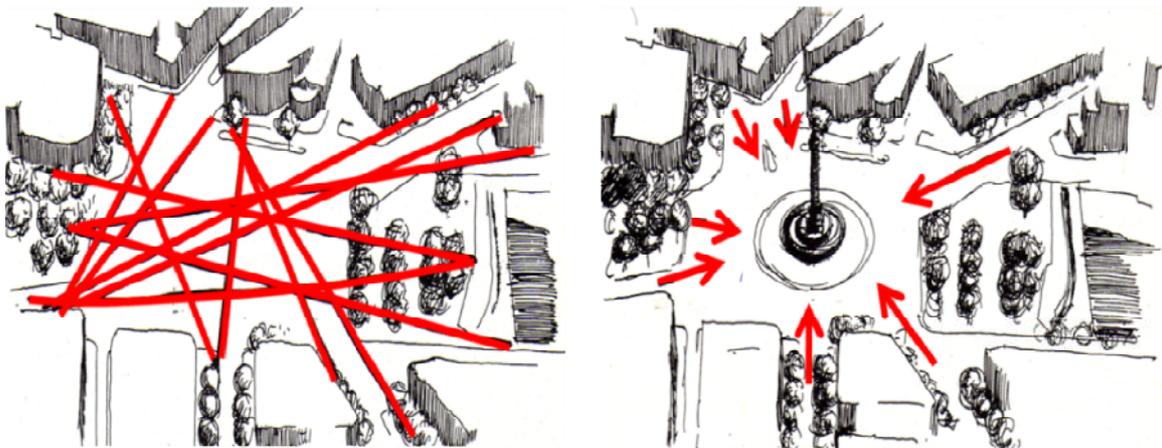


Fig. 37 : Illustration de la place de la Bastille avec et sans sa colonne.

Source : BERTRAND Michel-Jean, LISTOWSKI Hiéronim . *Op. cit.*, p21.

²⁴ BERTRAND Michel-Jean, LISTOWSKI Hiéronim . *Op. cit.*, p16.

²⁵ *Ibid.*, p16.

3.2. La morphologie des places publiques:

3.2.1. Le rôle de la forme des places:

La forme de la place joue un rôle prépondérant dans la lecture de celle-ci. Une place circulaire donne une impression de calme. Sa géométrie, lui permettant de joindre plusieurs voies, elle joue souvent le rôle de nœud de circulation. Elle devient souvent un point de départ ou d'arrivée pour la circulation piétonne et automobile. Pour un observateur se tenant au centre d'une place circulaire, tous les édifices sont équidistants. Le regard n'a donc pas besoin de s'ajuster comme c'est le cas pour les places polygonales.

Les places aux contours rectilignes présentent une forme géométrique pure. Les places rectangulaires présentent deux situations : le bâtiment le plus important se situe soit sur le côté le plus long, ou bien sur le plus court. La perception de ce type de place est déterminée par les bâtiments environnants.

3.2.2. Dimensions et proportions des places:

Dans son livre *l'art de bâtir des villes*, **Sitte**²⁶ nous invite à retenir les règles suivantes en matière de proportion:

- Les places principales d'une grande ville sont plus vastes que celles d'une petite ville;
- Dans chaque ville quelques places principales sont nettement plus grandes que les autres, et ces dernières doivent se contenter de dimensions réduites;
- A l'intérieur des catégories distinguées en 2, et compte tenu des variations notées en 1, la dimension des places est en rapport avec celle de l'édifice principal qui les domine. Ce rapport s'établit entre la hauteur de l'édifice mesurée depuis le niveau de la place jusqu'à la corniche et la dimension de la place mesurée perpendiculairement à la façade principale de cet édifice. Dans le cas des places en profondeur, on comparera donc la hauteur de la façade de l'église à la longueur de la place, et pour les places en largeur, la hauteur de la façade du palais ou de l'hôtel de ville à la largeur de la place.

A la lueur de ce type de comparaison, **Sitte** admet que la dimension principale d'une place doit être, au minimum, égale à la hauteur de l'édifice, et que, pour conserver un effet agréable, elle ne doit pas, au maximum, dépasser le double de cette hauteur, à moins que

²⁶SITTE, Camillo. *Op. cit.*, P51.

la forme, la destination et l'architecture de détail du bâtiment ne supportent des dimensions encore plus importantes.

Raymon Unwin²⁷ rejoint Sitte dans cette réflexion en soulignant le fait que les dimensions et les proportions des places doivent être en rapport avec les bâtiments qui les entourent.

3.2.3. Ouverture et fermeture des places :

Un des thèmes qui a le plus retenu l'attention des théoriciens travaillant sur les places dont **Pierre Lavedan**, est celui qui consiste à distinguer les places ouvertes des places fermées. Une place ouverte est celle qui est irriguée par de nombreuses rues, traversée par un axe principal, attirant vers elle les circulations. Une place fermée se tient à l'écart des voies importantes, elle n'est traversée que sur ses franges et se coupe éventuellement des circulations par des portiques. Le forum romain a évidemment donné le modèle de la place fermée puisqu'autant que place entourée de portiques, il peut être lu comme un édifice à cour centrale. La place fermée, en opposition à la « place-carrefour », a souvent la préférence des historiens et des urbanistes. **Camillo Sitte**²⁸ consacre un chapitre entier de son **Stadtebau** à « la fermeture des places », estimant que le degré de clôture de la place est un des éléments les plus importants dans l'appréciation de ses effets et qualités spatiaux. Il est défini d'abord par la forme en plan, ensuite par le rapport entre les hauteurs des bâtiments environnants d'une part et la largeur et profondeur de la place d'autre part, enfin par le degré de continuité du bâti autour de la place. Cette continuité est évaluée par le nombre d'ouverture des voies de circulation débouchant sur la place. Plus une place est clôturée, plus le sentiment de protection est intense.

Les places enclavées ne manquent pas de charme. Elles peuvent correspondre à un certain idéal de la place exprimé par **Gustavo Giovannoni**²⁹ qui distingue les « places de trafic (amples, ouvertes, subordonnées aux trajectoires rationnelles des véhicules) » des « places véritables (de dimensions plus modestes, intimes, fermées par les façades des bâtiments et dont les angles sont isolés du passage de la circulation) ».

²⁷ UNWIN, Raymond. *Op. cit.*, P174.

²⁸ SITTE, Camillo. *Op. cit.*, P53.

²⁹ PINON Pierre, ROSE Caroline. *Op. cit.*, P21.

Raymon Unwin³⁰ rejoint Giovannoni dans son opinion en citant que l'effet de clôture des places est important car il donne à celles-ci le caractère d'une œuvre d'art complète d'un calme tenu, mais aussi parce qu'il offre un cadre convenable et un fond aux édifices publics.

3.2.4. Situation et forme :

La centralité sociale, du rassemblement et du pouvoir, entraîne plus ou moins précisément la centralité de la place dans la ville ou dans le quartier. Ce qui ne signifie évidemment pas que la place principale d'une ville soit exactement en son centre topographique. Car, en dépit d'une attirance naturelle pour le centre, toute circonstance, contrainte ou potentialité du relief, disponibilité d'espace, présence d'un monument, peut déplacer une place centrale vers une périphérie.

Le lieu d'une place, dans la ville, n'est donc pas indifférent. Le fonctionnement et l'atmosphère en dépendent, place centrale au marché animé ou place belvédère pour les promenades tranquilles. Le site ou l'assiette du terrain n'est pas d'avantage indifférent. Une place comme celle du Campo à Sienne se caractérise autant par la concavité de son assiette, le haut d'un thalweg que par la figure semi-circulaire de son plan, qui se conjuguent pour dessiner une sorte de théâtre propice aux spectacles urbains (figure N°22).

3.2.5. L'articulation de la forme de la place par rapport à la structure urbaine :

A. La position de la place dans le maillage :

La place peut occuper une ou plusieurs mailles du réseau des voies. Ce type de place dépend du nombre de mailles (d'une à plusieurs mailles) que l'espace occupe et de leur position (emplacement central ou quelconque) (figure N°38).

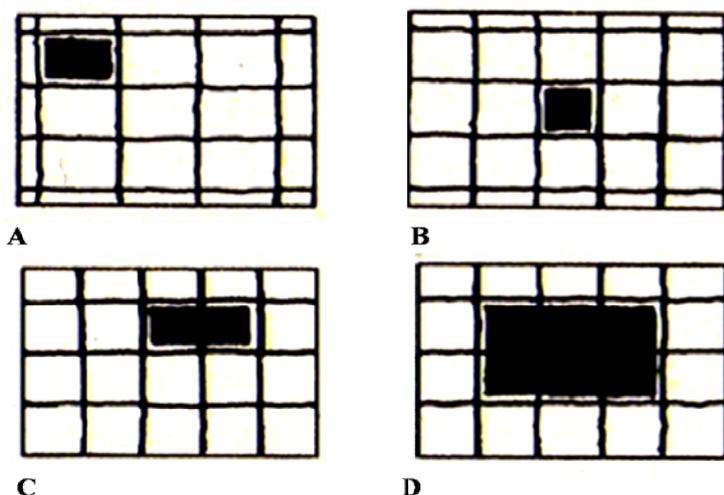


Fig. 38 : Emplacement de la place dans la structure urbaine.

- A. Une maille : Emplacement quelconque.
- B. Une maille : Emplacement central.
- C. Deux mailles.
- D. Quatre mailles ou plus.

Source : DUPLAY Claire, DUPLAY Michel. *Op. cit.*, P312.

³⁰ UNWIN, Raymon. *Op. cit.*, P171.

- La place peut aussi occuper un nœud du réseau des voies. Dans le cas d'un réseau orthogonal, la position centrale est obtenue soit par la suppression de quatre mailles entières, ou par la suppression d'une partie d'ilot (voire figure N°39A, B).

Dans le cas d'un nœud de réseau radioconcentrique, le centre de la place peut être le point de convergence des voies (figure N°39C).

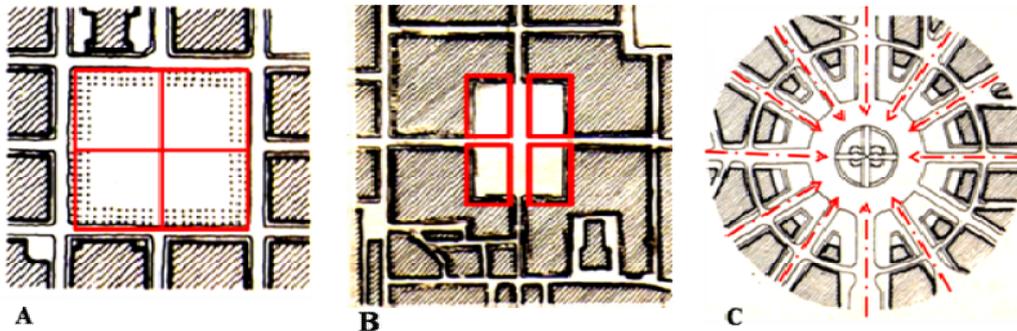


Fig. 39 : A. Place de Milet en Turquie. B. Place Ducale Charleville. C. Place de l'Etoile, Paris.

Source : DUPLAY Claire, DUPLAY Michel. *Op. cit.*, P312. Traité par l'auteur.

- La place peut aussi occuper un nœud de réseau déformé, à base géométrique orthogonale ou radioconcentrique (figure N°40).

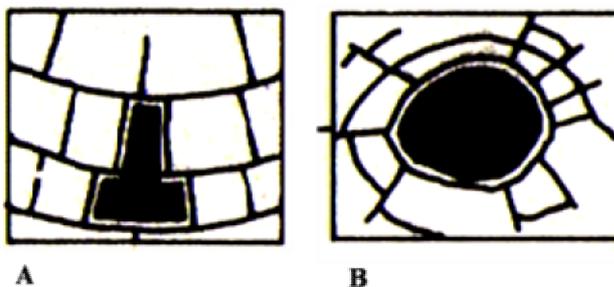
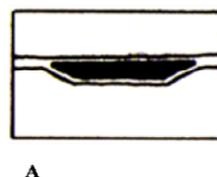


Fig. 40 :

- A. Place déformée à base géométrique orthogonale.
- B. Place déformée à base géométrique radioconcentrique.

Source : DUPLAY Claire, DUPLAY Michel. *Op. cit.*, P312.

- La place peut être constituée par un élargissement du réseau des voies. Cet élargissement peut être d'un seul côté ou des deux côtés (figure N°41).



A

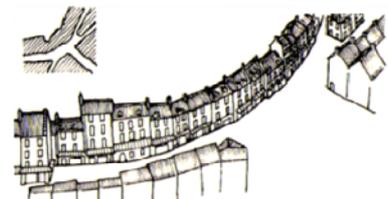
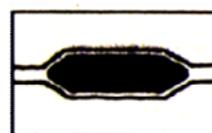


Fig. 41 :

- A. Place de la Halle à Senlis.
- B. Place aux herbes à Vérone.

Source : DUPLAY Claire, DUPLAY Michel. *Op. cit.*, P312.



B



B. Les places et le réseau des rues :

Les places ne peuvent pas ne pas entretenir de relation avec le réseau viaire en général. Même les plus fermées ont besoin d'un accès.

Les relations entre les places et les rues sont de quatre genres :

- Les places qui sont de simples dilatations de rues ou d'élargissement à la rencontre de deux rues produit par la coupure d'un angle.
- Les places carrefours qui facilitent les échanges entre rues convergentes.
- Les places dont la forme entretient une relation structurelle avec le réseau des rues sont évidemment des places formées par un îlot non bâti (réservé) ou détruit (conquis).
- Les places relativement indépendantes du réseau viaire parce qu'elles constituent le dégagement d'un monument.

3.2.6. Système de places :

L'articulation des places entre elles est une idée ancienne. Elle peut être plus ou moins spontanée (Sienne, Arras) ou planifiée pour former un ensemble urbain cohérent caractérisé par l'architecture ou la complémentarité des fonctions³¹. L'articulation de deux places peuvent avoir une liaison directe (par un côté, par un angle) (figure N°42A, C), ou indirecte (par l'intermédiaire d'une rue ou un élément exceptionnel) (figure N°42B, D).

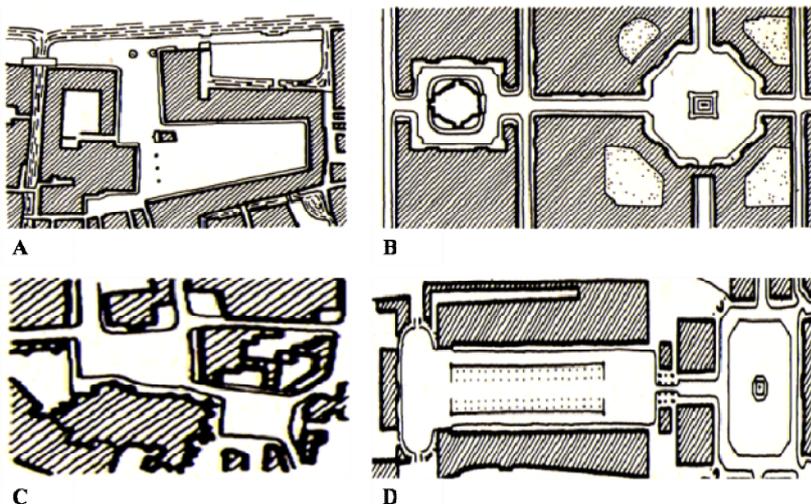


Fig. 42 :

- A. Place Saint Marc à Venise
- B. Place Amalienbarg à Copenhague.
- C. Place de Notre Dame de Senlis.
- D. Place Stanislas à Nancy.

Source : DUPLAY Claire, DUPLAY Michel. *Op. cit.*, P316.

Selon Sitte³² une telle organisation des places permet l'exploitation les plus heureuses de toutes les beautés d'un monument. Considérons selon ce dernier l'effet produit par la

³¹ ALLAIN, Rémy. *Op. cit.*, p 160.

³² SITTE, Camillo. *Op. cit.*, p68.

combinaison habile de plusieurs places sur l'observateur qui passe de l'une à l'autre. A chaque instant le tableau varie, en même temps que l'impression ressentie.

3.2.7. L'influence des composantes de la place sur sa morphologie :

« C'est la relation entre les dimensions horizontales et verticales qui déterminent la taille d'une place »³³. Par exemple, si les bâtiments qui délimitent la place de l'Etoile avaient la hauteur de l'Arc de triomphe, la place serait petite, au creux de hautes parois. En revanche la place de la Concorde, déjà très grande serait immense si les bâtiments dus à **Gabriel** n'avaient que la moitié de leur hauteur actuelle (figure N°43).

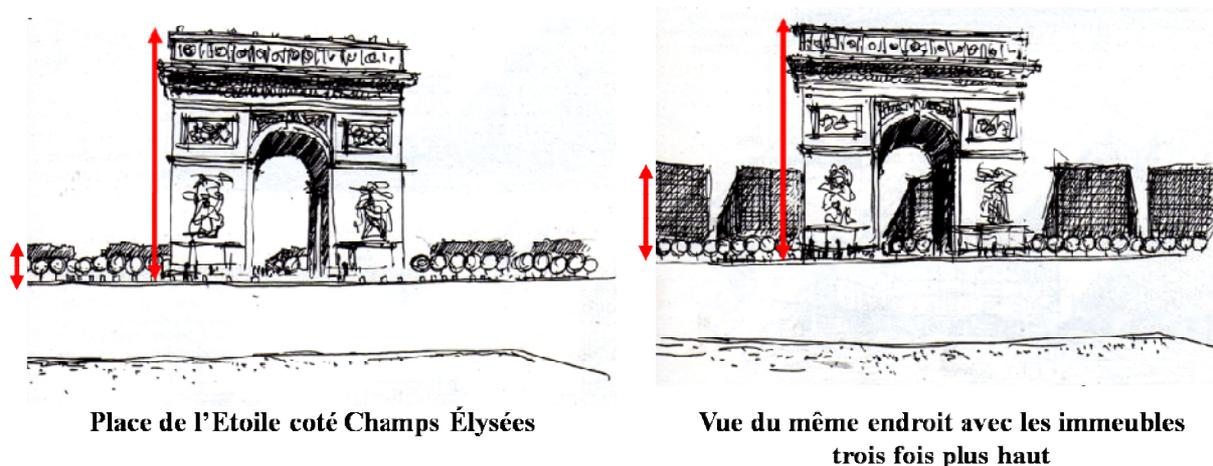


Fig. 43 : Vue des échelles au niveau de la place de l'Etoile à Paris.

Source : BERTRAND Michel-Jean, LISTOWSKI Hiéronim . *Op. cit.*, p86. Traité par l'auteur.

A l'intérieur du paysage urbain notre vision est délimitée essentiellement par les parois qui arrêtent notre regard. Cependant, une place n'est pas qu'un espace délimité, fermé par des parois architecturées « Il s'agit d'une construction globale, fondée sur la relation entre le vide construit comme une boîte transparente et les surfaces enveloppantes »³⁴. Celles-ci prennent leur valeur architecturale en fonction : des parois qui peuvent être pleines, en claustras ou complètement ouvertes, du plancher plat ou en relief, et du plafond, déterminé par la nature de la silhouette se découpant sur le ciel.

Évidemment les parois jouent un rôle de premier plan dans l'imagerie d'une place. C'est d'avantage à elles que nous devons la lecture de la forme géométrique, régulière ou non.

³³ BERTRAND Michel-Jean, LISTOWSKI Hiéronim . *Op. cit.*, p36.

³⁴ *Ibid.*, p41.

Toutes ces appréciations nous amène à nous interroger sur l'impacte de la relation entre les composantes de la place sur sa morphologie :

A. Le plafond et les parois :

En premier temps, on prendra exemple des places largement ouvertes sur le paysage urbain, dont une partie est constituée par le « vide », comme l'hémicycle de la place de l'institut, à Paris. Les proportions de cet espace, d'une très grande harmonie et d'une grande beauté, ne supportent pas l'immense ouverture sur la Seine et le paysage de la ville. Les raisons résident dans la « faiblesse » des parois, dont les bras n'arrivent pas à « tenir » la place. Par contre, si on prolongerait les ailes de l'institut, on obtiendrait des parois plus fortes pouvant tenir face au vide (figure N°44).

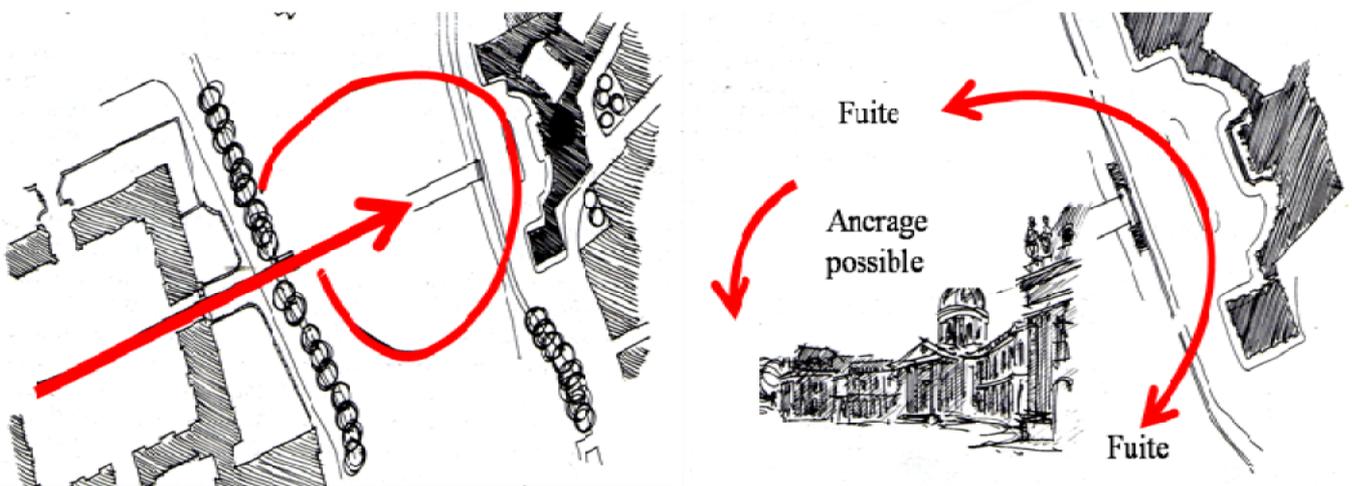


Fig. 44 : Vue moins renforcée de la place de l'Institut à Paris.

Source : BERTRAND Michel-Jean, LISTOWSKI Hiéronim . *Op. cit.*, p42. Traité par l'auteur.

Par ailleurs, les parois de la place de la Concorde sont en claire voie dans la plupart des cas, mais le plafond est si parfaitement accroché à la géométrie de l'espace, que la boîte spatiale est ici tout particulièrement perceptible. Ce cas de figure est complètement contraire à celle de la place de la République. Ses grandes ouvertures aux angles donnent l'impression de prolongement de la place. L'espace fuit et la boîte spatiale devient floue (figure N°45).

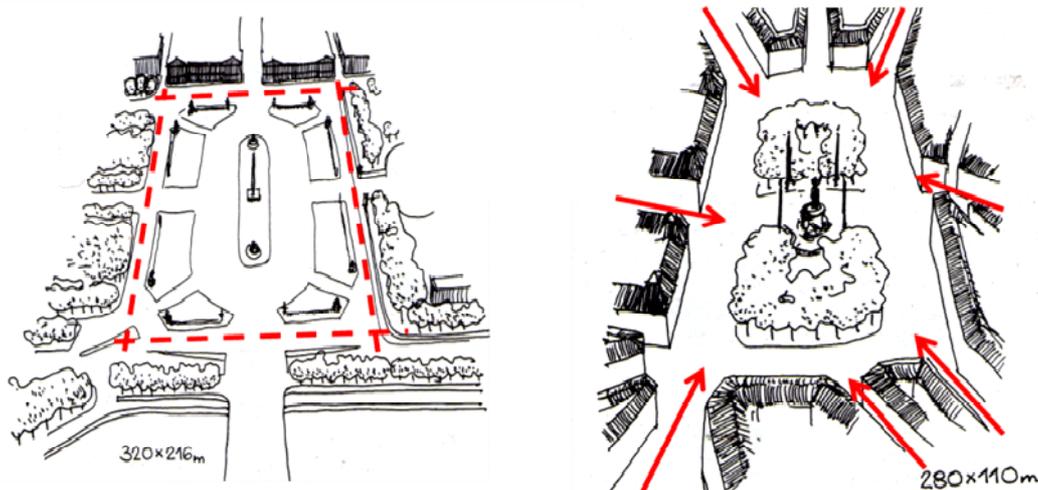


Fig. 45 : Comparatif des structures des places de la Concorde et de la République, Paris.

Source : BERTRAND Michel-Jean, LISTOWSKI Hiéronim. *Op. cit.*, p40. Traité par l'auteur.

B. Le plancher :

Le plancher est le deuxième facteur, qui dans notre lecture cède le pas aux parois. Celui de la place Saint Pierre à Rome constitue l'un des principaux éléments de toute la mise en scène qui est à la base des jeux du **Bernin**³⁵ dans ce projet.

La place légèrement concave enveloppe la foule et la dirige vers le tapis d'escaliers menant à la basilique.

Cette légère courbe diminue optiquement les dimensions de la place, en même temps qu'elle accroit l'effet monumental des colonnades de la basilique, et rend l'échelle moins oppressante. L'effet est augmenté par un léger surélévément du centre sous l'obélisque. Avec un plancher plat, la place serait démesurément colossale et brutale (figure N°46).

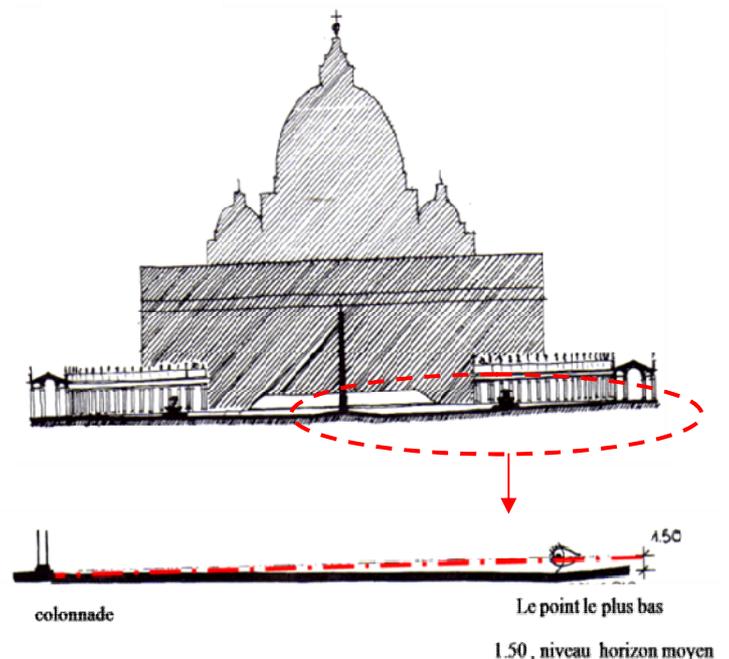


Fig. 46 : Le plancher de la place Saint Pierre, Rome.

Source : BERTRAND Michel-Jean, LISTOWSKI Hiéronim. *Op. cit.*, p45. Traité par l'auteur.

³⁵ Gian Lorenzo Bernini, dit Le Bernin ou Cavaliere Bernini est un sculpteur, architecte et peintre italien du XVIème siècle.

Par déduction, fermer ou délimiter une place, dépend de ces parois et de leur relation avec les autres éléments du paysage ainsi que de l'angle de vue à partir duquel nous observons. Néanmoins la structure de la place reste tributaire de la nature du sol et du plafond qui la composent.

3.2.8. La typologie morphologique des places :

L'idée de classer les places par leur morphologie et dont la diversité apparait aisément est apparue depuis longtemps.

- D'après **Rémy Allain**³⁶, une typologie morphologique des places est assez hasardeuse, étant donné la variété des situations. Comme pour les rues, le classement peut être hiérarchique (de la placette à l'esplanade) ou générique (places « créées » et places « spontanées », formées progressivement sans plan pré-établi). Les premières sont souvent régulières, les secondes irrégulières.
- La classification de **Camillo Sitte** et de **Paul Zucker** est basée sur l'effet esthétique :
 - **Camillo Sitte**³⁷ identifie deux types de places « profondes » et « larges », cela dépend de l'édifice majeur de celles-ci, s'il était long et bas ou grand et étroit (figure N°47).

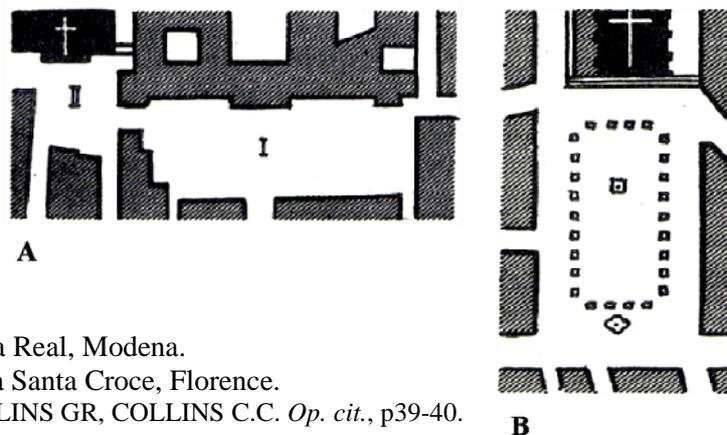


Fig. 47:

A. Piazza Real, Modena.

B. Piazza Santa Croce, Florence.

Source : COLLINS GR, COLLINS C.C. *Op. cit.*, p39-40.

- Dans son livre **Town and Square**, **Paul Zucker**³⁸ oppose les « places fermées » (clôturées et interrompues seulement par les rues), « directionnelles » (dirigées vers un édifice majeur), « nucléaires » (formées autour d'un centre), « groupées » (plusieurs places liées organiquement ou esthétiquement), et « amorphes » (place dont la forme est éventrée, diluée, par des voies qui convergent sur elles) (figure N°48).

³⁶ ALLAIN, Rémy. *Op. cit.*, p159.

³⁷ COLLINS GR, COLLINS C.C. Translators Preface in Camillo Sitte 1889. *City Planning According to Artistic Principles* (traduit par Collins, G.R et Collins C.C). London: Phaidon Press, 1965. P 09-14.

³⁸ ZUCKER, PAUL. *Op. cit.*, p01.

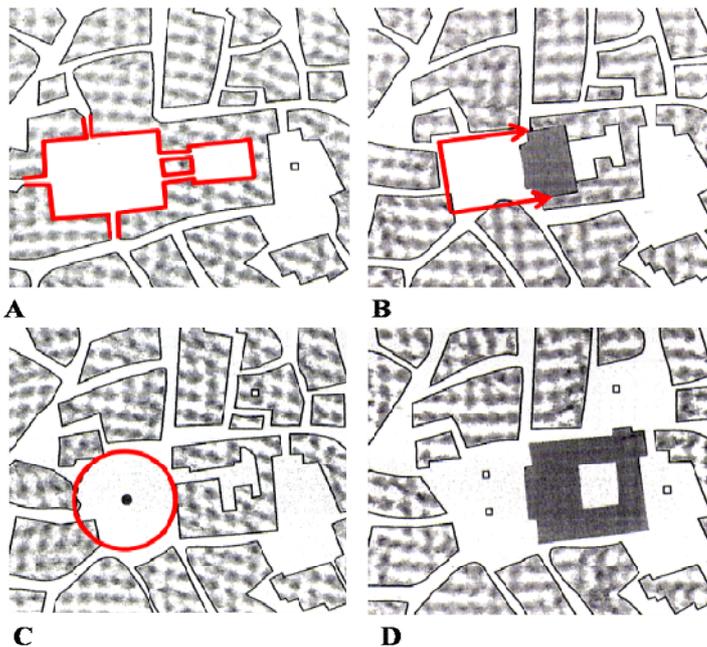


Fig. 48 : Typologie des places selon Paul Zucker.

- A. Place fermée.
- B. Place directionnelle.
- C. Place nucléaire.
- D. Places groupées.

Source : ZUCKER, PAUL. *Op. cit.*, p 02-03. Traité par l'auteur.

- Pour **Robert Krier**³⁹, les places publiques européennes découlent généralement de trois formes de plans principales : carrées, cercles ou triangles. Ces formes de base peuvent être adaptées ou modifiées de différentes façons : elles peuvent être seules ou en association avec les autres; elles peuvent être régulières ou irrégulières; elles peuvent être modulées en changeant leurs angles, en ajoutant ou en soustrayant une partie de la forme de base; elles peuvent être tordues, divisées, pénétrées, ou chevauchées; elles peuvent être fermées par des murs, des arcades ou des colonnades des rues autour d'eux, ou elles peuvent aussi être ouvertes à l'environnement (figure N°49).

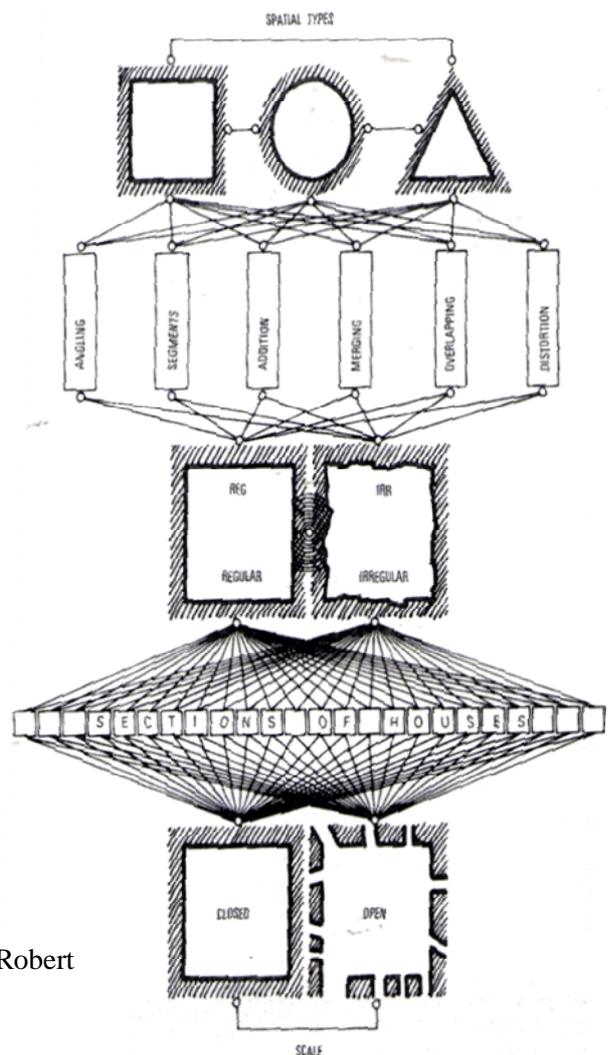


Fig. 49 : Typologie morphologique des places selon Robert Krier.

Source : KRIER, Robert. *Op. cit.*, p29.

³⁹ CARMONA, Mathieu. *Op. cit.*, p70.

- Selon **Pierre Pinon**⁴⁰, une typologie historique est plus pertinente car elle met l'accent sur les processus qui ont généré la forme. L'architecte historien distingue les places réservées (planifiées) qui sont un élément de la composition urbaine, avec un parcellaire nouveau et régulier, et les places conquises qui sont réalisées soit par l'arasement d'édifices ou d'ilots existant soit progressivement.

Nous concluons cette typologie par une citation de **Pierre Pinon** : « *Affirmer que le problème de la forme, qui a tant retenu l'attention (places carrées, places rondes, ...etc.), n'est finalement qu'une conséquence du processus du temps. Si l'on doit opérer la typologie des places, le critère du processus est plus pertinent que celui de la forme qui n'est que résultante. Celle-ci n'est pas pour autant négligeable. Une place carrée n'a évidemment pas le même impact structurel et pittoresque qu'une place ronde* »⁴¹.

3.3. Le vécu d'une place publique:

Le vécu d'une place traduit l'esprit d'animation qui s'y déroule. Il est dicté par trois facteurs :

- Les fonctions périmétriques (édifices publics ou autre).
- La forme de la place.
- Le climat et les ambiances.

Il est difficile de dire ce qui détermine le caractère d'une place : la manière dont elle est utilisée ou son aspect formel. Vécu et forme sont toujours intimement liés : « *nous serions enclins de dire que si le vécu d'une place détermine son importance dans la vie de la ville et, pour une large partie, son ambiance, c'est cependant de sa forme qu'elle détient son caractère* »⁴².

3.3.1. Les fonctions :

Les fonctions se trouvant sur la place ou dans ses alentours attirent les gens. Les types de centralité commerciale, administrative, culturelle ou monumentale, voire plusieurs à la fois déterminent son public, sa fréquentation, l'ambiance humaine et caractérisent les mouvements, les flux dans leurs rythmes et leur intensités. Le reste : parcours, points de stationnement, courants de circulation ; dépend souvent et même surtout de la géométrie de l'espace, du déplacement solaire et des ombres, du découpage du sol et de la configuration des parois.

⁴⁰ PINON, Pierre. *Op. cit.*, p19-27.

⁴¹ *Ibid.*, 19-27.

⁴² BERTRAND Michel-Jean, LISTOWSKI Hiéronim . *Op. cit.*, p53.

La densité de la fréquentation d'une place dépend beaucoup plus de son confort « climatique », ensoleillement ou ombre, suivant la latitude. Les flux, les pistes (parcours) que les utilisateurs vont créer, obéissent à une logique toujours semblables : au plus court, au plus confortable, au plus agréable.

Selon **Jean Michel Bertrand** et **Hiéronim Listowski**⁴³ l'observation du vécu d'une place tient compte de ses points chauds, de ses pistes, des zones d'activités de calme ou de repos, de ses bruits et de ses silences. Ainsi que la forme et la géométrie de l'espace. Par ailleurs, le vécu d'une place peut se distinguer culturellement quand à l'idée que la population fait ou reçoit à l'endroit de celle-ci.

La place Jemaa El Fna de Marrakech illustre parfaitement l'influence notoire de l'individu dans la conduite des événements qui constituent le vécu de celle-ci. Son vécu s'inspire remarquablement des traditions multiples dues aux ethnies. Aussi relève t-on l'aspect folklorique à travers les manifestations et scènes sur la place, les négociations mercantiles et les glotonneries opulentes.

Dans un autre registre, la place de Tien'anmen de Pékin est la plus vaste place au monde et le théâtre pour les manifestations nationales devant le palais impérial. Le vécu de cette place est dicté par l'édifice majeur de celle-ci, siège des anciennes dynasties auprès duquel les chinois viennent se remémorer à la gloire de leur histoire, forte de vingt quatre dynasties.

3.3.2. Les ambiances :

Pour qualifier les ambiances des places publiques, deux dimensions doivent être relevées⁴⁴ :

A. Les temporalités : définies par les heures diurnes et nocturnes, les fins de semaine et les différentes saisons.

B. Le sensoriel : défini par le visuel, le sonore, le tactile et l'olfactif.

Les activités des citoyens, les flux d'usagers, des visiteurs et les divers types de véhicules ne sont pas seulement déterminés par les formes des places publiques et leur contexte, mais encore par les temporalités de la vie urbaine et les fêtes spécifiques à chaque agglomération. Il en va de même avec les poches sociales, les attroupements, les flux plus ou moins dispersés, rapides... etc, sont à la base de l'animation sociale de la place publique.

⁴³ BERTRAND Michel-Jean, LISTOWSKI Hiéronim . *Op. cit.*, p53.

⁴⁴ BASSANT Michel et al. *Vivre et créer l'espace public*. Lausanne : Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, 2001. p16.

Les temporalités urbaines génèrent des animations fort diverses, qui sont encore conditionnées par les caractéristiques sociales, religieuses, ethniques des populations des quartiers, et par les types d'activités des zones que les espaces publics irriguent. Toutes les caractéristiques de l'agglomération, participent à créer l'animation sociale d'une fraction d'une place publique.

L'ambiance de la place publique doit encore être saisie par le sensoriel :

- Le visuel implique les formes architecturales et urbanistiques, les matériaux de construction, le mobilier urbain, les perspectives, la vue plus ou moins panoramique et la lumière.
- Le sonore n'est pas moins important ; lui aussi est conditionné par la forme, les matériaux, le mobilier urbain (fontaine, cloches), mais surtout par l'animation découlant des activités et des flux.
- Le tactile concerne les microclimats journaliers et saisonniers qui se constituent en fonction des formes, impliquant de l'humidité, de la chaleur et du vent. Le tactile est conditionné également par le revêtement du sol.
- Le côté olfactif dépendra de l'animation, des activités, de l'existence du végétal, de plan d'eau et de l'écoulement des égouts.

3.3.3. La typologie fonctionnelle des places :

A. Place marchande :

Les marchés ont eu un rôle prépondérant quant à l'élaboration des contacts entre groupes sociaux et individus aussi bien dans le monde occidental que dans le monde oriental, ils occupent généralement la place centrale, par coutume dans un encadrement monumental.

B. Place –monument :

La liaison entre place et monument public est profondément ancrée dès la fin du moyen âge. Dans la densité de la ville, le vide exceptionnel de la place est destiné à accueillir sur ses rives des édifices majeurs, publics en priorité. L'association est si forte qu'une des définitions que **Quatremère de Quincy**⁴⁵ donne au mot place l'acception suivante : « *place signifiant l'espace qu'on laisse ou qu'on pratique devant ou à l'entour d'un édifice* ».

⁴⁵ PINON Pierre, ROSE Caroline. *Op. cit.*, p38.

Des activités sensibles au prestige que confère la monumentalité, administrations de l'Etat, de la ville, lieux de cultes trouvent en la place un élargissement.

C. Place royale :

La *place royale française*⁴⁶ joue un rôle important dans la forme urbaine en associant des éléments tel qu'ordonnancement de façades identiques et une statue colossale au milieu. Leur naissance tient à deux causes: sans doute le désir d'embellir la ville, mais aussi la volonté de glorifier la monarchie des Bourbons, de **Henri IV** à **Louis XV**. Les premières places Royales sont celles d'**Henri IV**, créées à Paris au début du XVII^{ème} siècle : la place Dauphine (figure N°50A) et la place Royale aujourd'hui place des Vosges (figure N°50B).

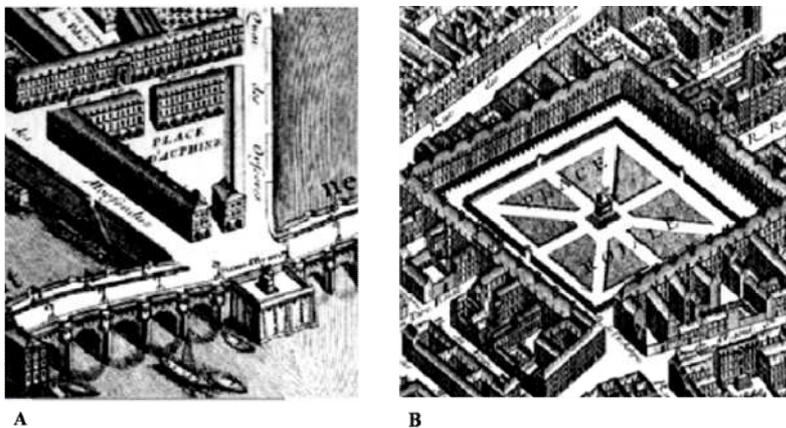


Fig. 50 :

A. Place Dauphine, 1608-1614.

B. Place Des Vosges, 1605-1639.

Source : BERTRAND Michel-Jean, LISTOWSKI Hiéronym . *Op. cit.*, p46-57.

Tel **Pierre Lavedan**⁴⁷ qui considérant: « *L'expression la plus parfaite de l'urbanisme classique, celui qui, fidèle à Alberti, joint voluptas à commoditas, nous est donnée par la série des places Royales* ». On nomme ainsi une place destinée à servir de cadre à la statue d'un souverain. La France en a offert les premiers modèles. « *Ses artistes, il est vrai, se sont bornés à associer deux éléments que leur apportait l'Italie, mais qui étaient restés disjoints : la place à programme et la statue. Leur réunion a constitué la place Royale. La première réalisation s'est effectuée en 1614 à Paris, à la place Dauphine* »⁴⁸.

La notion de place royale recouvre des réalités diverses que réunissent la forme et la spécificité des fonctions ; on peut y inclure la *place d'Armes*⁴⁹ qui constitue le centre des villes fondées dès le XVI^{ème} siècle et à partir duquel fut dessiné le plan en damier

⁴⁶ LAVEDAN Pierre, HUGUENEY Jeanne, HENRAT Philippe. *Op. cit.*, p115.

⁴⁷ *Ibid.*, p115.

⁴⁸ *Ibid.*, p115.

⁴⁹ BAUDOUX-ROUSSEAU Laurence, CARBONNIER Youri, BRAGARD Philippe. *Op. cit.*, p54.

caractéristiques des créations coloniales. Il s'agit d'un îlot laissé libre de constructions autour duquel sont disposés les monuments du pouvoir et qui sert de lieu de rassemblement des troupes et de matériel militaire.

3.4. Les connaissances historiques :

Le passé est un élément actuel pour comprendre et expliquer le paysage que nous découvrons et dont nous faisons partie. L'histoire fournit trois catégories principales de renseignements⁵⁰:

- a) Les origines de la place, justification de la localisation géographique, de sa forme et d'apparentes distorsions entre celle-ci et les rôles actuels.
- b) Les étapes qui ont marqué la formation de la place et les changements que ses fonctions ont pu connaître.
- c) L'analyse des cartes et des plans permet de dater l'ouverture des avenues, des rues, passages ou cheminements par lesquels passent les flux de circulation et se transmet l'influence structurante sur les tissus urbains environnants.

L'importance des références historiques, indispensables et inévitables, n'est pas toujours de même nature d'un exemple à un autre. La différence est bien sur notable, entre les places construites suivant un plan pré-établi, « d'un seul coup », et celles qui se sont formées progressivement dans le temps.

1. Les premières sont très fortement enracinées dans les conventions formelles et les manières de concevoir l'espace propre à chaque époque. La connaissance des styles de construction, des règles de composition, des canons esthétiques de chaque période de l'histoire, nous permet de comprendre leur organisation spatiale et leur architecture.
2. Les places relevant de la seconde famille, rarement homogènes, témoignent des changements dans les goûts, dans les notions de beauté et dans les relations mouvantes qui unissent aux différentes époques les citoyens à leur cadre de vie. L'exemple le plus frappant est celui des places italiennes médiévales ; irrégulières dans leur forme, hétérogènes et dans leur architecture.

⁵⁰ BERTRAND Michel-Jean, LISTOWSKI Hiéronim. *Op. cit.*, p83.

3.5. Les facteurs agissant sur la place :

3.5.1. Le climat :

Le microclimat est souvent négligé dans la conception urbaine. Les concepteurs peuvent avoir peu d'influence sur la situation générale microclimatique, sauf sur les sites de très grande taille ou bien dans la conception dans des espaces vides. Ils n'ont souvent qu'un effet limité sur les caractéristiques qui influent sur le climat. Ces caractéristiques comprennent la nature de l'environnement et les éléments topographiques tels que les collines et les vallées qui influent sur l'exposition au vent. Les décisions de conception ont, cependant, une influence importante dans la modification de l'impact du microclimat à rendre les espaces plus confortables pour les usagers. Les facteurs pertinents à cette échelle sont⁵¹:

- Le positionnement des routes d'accès et de sentiers pédestres, des arbres et autre végétation, murs, clôtures et autres obstacles.
- L'orientation des espaces extérieurs à l'égard de la direction de la lumière du soleil et de l'ombre.
- L'exposition au vent.
- Le bruit et la pollution de l'environnement.

3.5.2. L'éclairage :

A. L'éclairage artificiel :

Les rôles d'une place se traduisent aussi par les différences de valeur des éclairages nocturnes artificiels. Fonctionnels ceux-ci modifient totalement les structures du paysage puisqu'ils laissent dans le noir des parts entières des parois et du ciel pour mettre en valeur des éléments qui, au cours de la journée, se fondent dans l'ensemble.

B. L'éclairage naturel :

L'éclairage naturel de la place varie avec les heures, les saisons et les climats. En effet, il dépend entièrement de l'orientation du soleil et agit sur les volumes, les formes et les couleurs.⁵² Si la lumière révèle formes et couleurs, elle peut les changer à tout moment. Une ombre portée sur le sol d'une place change une forme, un rectangle devient carré et inversement. L'intensité des couleurs varie avec celle de la lumière. Si elle est trop forte, les couleurs s'atténuent par effet de réverbération.

⁵¹ CARMONA, Mathieu et al. *Op.cit.*, P185.

⁵² BOYER, Michel Antoine (dir.). *Op.cit.*, p17.

L'ambiance lumineuse d'une place peut être caractérisée selon ses différentes fonctions : utilitaire, car elle permet la vision et le déplacement dans l'espace ; signalétique, pour le repérage et le guidage vers les limites d'un lieu ; esthétique pour valoriser l'endroit dans son ensemble ou certaines de ses parties ; sensorielle, elle détermine la perception de cet espace et l'impression qui en subsistera en notre mémoire.

3.5.3. Le mobilier urbain :

Boyer Annie et **Rojat Lefebvre Élisabeth** définissent le mobilier urbain comme un : « Ensemble des objets ou dispositifs publics ou privés installés dans l'espace public et liés à une fonction ou à un service offert par la collectivité »⁵³.

Les éléments qui doivent être pris en compte pour aménager de manière satisfaisante une place publique sont nombreux : lecture attentive du lieu, sécurité et confort des usagers, circulation des piétons et des véhicules, composition architecturale, traitement du sol, choix des matériaux.⁵⁴ On rencontre trois types de mobilier urbain, liés à des usages différents⁵⁵ :

A. Mobilier d'animation :

- **Les végétaux** : L'implantation de végétaux dans les espaces piétons, en dehors de leur intérêt général tel que l'ombre, le mouvement, la couleur, la présence de la nature, le marquage des saisons peut répondre à diverses préoccupations. Des arbres en alignement et en bouquets, des jardinières, peuvent diviser, limiter, rectifier un espace, ou affirmer une direction, de manière aussi efficace qu'un bâtiment construit. Tandis qu'un arbre isolé peut servir de point focal ou d'élément décoratif. Le graphisme d'arbre se détachant sur un fond construit peut servir à l'animation d'un ensemble monotone ou d'une paroi trop présente.
- **Les bancs** : L'implantation des bancs est faite de façon à avoir une liaison organique avec les autres éléments composant l'espace piéton.
- **La statuaire** : Les statues de la place Della Signoria à Florence sont disposées de différentes manières:
 - au devant d'une paroi chatoyante,
 - sur la margelle et au centre de la fontaine,

⁵³ BOYER Annie, ROJAT-LEFEBVRE Élisabeth. *Aménager les espaces publics. Le mobilier urbain*. Paris : Le Moniteur. p 20.

⁵⁴ GOSSELAIN, Pierre. « L'espace public, ce mal aimé ». Dans *Les cahiers de l'urbanisme*. N° 42. Paris : Margada, 2002. p47-53.

⁵⁵ BOYER, Michel Antoine (dir.). *Op.cit.*, p58.

- ou entre les arcades de la loge des Lances qui leur sert de cadre de présentation.

Malgré, l'absence de bancs sur cette place, un certain nombre d'éléments intégrés à l'architecture ou à la statuaire permettent de s'asseoir (figure N°51).

B. Mobilier fonctionnel et technique :

En général discret, le traitement architectonique de ce type de mobilier est utilisé comme appoint à la décoration des sols, voire comme élément structurant d'une composition. Les engouffrements réalisés au niveau des planchers des places, peuvent avoir une apparence simple ou une apparence structurée et décorative, intégrés aux motifs du sol.

Le mobilier urbain peut en outre permettre une certaine polyvalence d'usage, lorsqu'un emploi n'a pas son utilité, l'autre prend le relais, évitant ainsi que l'ouvrage ne paraisse inutile et déplacé, c'est le cas d'un muret qui servirait à la fois de banc et de clôture, d'un banc tournant autour d'un arbre, utile comme protection et comme siège, ou d'une fontaine à la fois élément de décor, margelle pour s'asseoir et point de repère. Tel est le cas à la place Saint Marc à Venise (figure N°52).

4. Conclusion :

De ce chapitre on retient les éléments suivant :

- La place n'est pas le résultat simple des architectures qui l'entourent. Elle est composée de trois éléments : le plancher, le plafond et les parois. Le caractère de sa forme dépend de la nature et surtout des relations entre ses trois constituants. Dans chaque situation urbaine, configuration topographique, convention stylistique ou culturelle, les trois éléments sont présents. Chaque fois différents, changeants, mobiles mais le phénomène de relativité est une constante.
- La place publique est caractérisée par quatre paramètres fondamentaux dont la perception, la morphologie, le vécu, l'histoire et d'autres facteurs agissant sur celle-ci

Lecture et perception : La réalité physique d'un lieu, telle que l'étude de la lecture tente de la saisir, n'est jamais entièrement perçue, ni connue ; chacun selon ses besoins, ses aptitudes ou ses goûts, opère plus ou moins consciemment des affectivités. Les perspectives, les échappées, la toile de fond tantôt proche, tantôt éloignée, tantôt massive et opaque, tantôt translucide et pénétrable, conditionnent nos perceptions. De plus l'intégration à la ville, la

force du pouvoir organisateur de la place qui projette plus ou moins loin ses propres structures, ses activités, ses rôles contribuent à renforcer sa présence au sein de l'organisme urbain.

Morphologie : La forme de la place comprend à la fois les mesures des différents plans géométriques constituant l'espace, les rythmes des pleins et des vides, les silhouettes et l'ameublement. Ces éléments déterminent des relations visuelles qui sont les proportions mises en valeur ou, au contraire occultées par l'éclairement dû au jeu de l'ombre et de l'ensoleillement.

Vécu : Si toutes les fonctions de la place reposent sur un rôle fondamentale : accueillir, rassembler la foule sur des rythmes variés, l'accumulation fonctionnelle ne suffit pas pour voire naître l'animation souhaitée. En effet le vécu d'une place dépend de plusieurs paramètres telle la forme de celle-ci ; l'animation qui règne dépend en premier lieu du confort thermique et de son aménagement, ensuite des fonctions entourant la place ou ses alentours.

Histoire : L'étude historique d'une place nous permet de savoir comment et pourquoi ceux qui ont construit tel ou tel espaces ont réussi à lui donner les qualités qui lui ont permis de traverser le temps. Par ailleurs, le passé d'une place publique explique et justifie des choix et des transformations occasionnelles. Certains changements qui la constitue apparaissent seulement, d'autre perdent leur signification. L'histoire dans sa continuité fournit les éléments indispensables à l'analyse et à la compréhension des valeurs de l'espace.

D'autres facteurs agissent sur les places publiques tels que *le confort climatique, les ambiances, l'éclairage et le mobilier urbain* ; ils représentent la qualité de permanence prolongée du lieu public. Une condition qui invite le visiteur à s'arrêter un moment et à rester sur place au lieu de simplement passer. Les bancs à l'ombre, la présence de la nature, l'esthétique visuelle du paysage, l'ambiance propre et illuminée et la surveillance policière sont les exigences minimums que l'on peut trouver dans une place publique.

Toutes ces formulations juxtaposées ont donné autant d'outils à même de les utiliser dans l'analyse des exemples de places publiques dans le chapitre suivant.

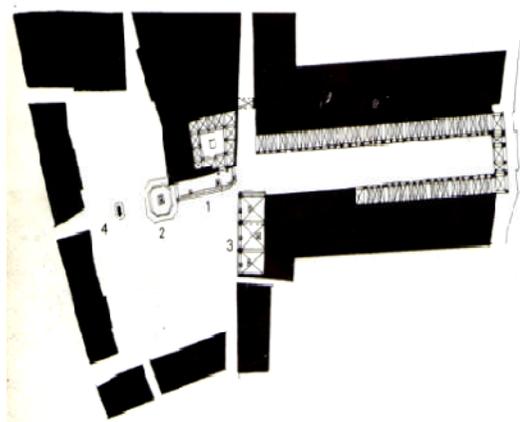


Fig. 51: Plan et vues sur la place Della Signoria, Florence.

Source: DE SIMONIS Paolo, SHUGAAR Antony. *Florence: A complete guide to the Renaissance city, the surrounding countryside, and the Chianti region.* Milan: Touring Editor 1999. P140- BOYER, Michel Antoine (dir.). *Op.cit.*, p62.

Fig. 52 : Le mobilier urbain de la place Saint Marc.

Source : BOYER, Michel Antoine (dir.). *Op.cit.*, p65-66.

Chapitre III : Analyse d'exemples de places publiques dans le monde

1. Introduction:

Le présent chapitre sera consacré à des exemples de places publiques à travers le monde oriental et occidental. Celles-ci seront l'illustration du phénomène d'appropriation par lequel les places publiques sont devenues pérennes à l'épreuve des époques.

Les exemples feront l'objet d'une analyse par rapport aux critères de leur situation géographique, historique, morphologie, vécu et leur aménagement.

Notre choix s'est porté sur cinq places retenues eu égard leur particularité intrinsèque et leur diversité, ce qui nous permettra de consolider notre recherche à travers une grille d'analyse.

2. Les exemples de places publiques dans le monde oriental :

2.1. La Place Jemaa El Fna :

La place Jamaa El Fna (figure N°53) se situe au cœur de la médina de Marrakech, non loin de la grande mosquée de la Koutoubia¹, occupant une position stratégique. Elle est délimitée :

- Au Nord : par les quartiers Bab Fteuh et les Souks,
- Au Sud : par les quartiers Riyad Zitoun El Qdim et Arset El Bilk,
- A l'Est : par le quartier Qannaria,
- A l'Ouest : par le quartier Fhel Zefriti.

ville	Date de construction	Superficie	Destination de la place	Style architecturale
Marrakech	XIIème siècle	15000m ²	Place civil	mauresque

Cette place constitue, depuis la création du tissu colonial, le point de jonction de l'ancienne et la nouvelle ville. Antérieurement à l'occupation coloniale, elle représentait une des principales portes de la ville et accueillait de nombreux souks et marchés à la marge desquels des artistes prenaient place, à l'instar des portes des médinas marocaines².

¹ La Koutoubia est une mosquée qui fut construite sous la dynastie berbère des Almoravides en 1120, mais fut profondément remaniée à partir de 1162 sous l'émir Almohade Abu Yusuf Yaqub al-Mansur, et devint l'un des édifices les plus caractéristiques de ce style. Son nom vient du fait qu'elle se situait dans le souk des marchands de manuscrits.

² GATIN, Vincent. « L'art populaire et le développement local sous le prisme de l'idéologie : au sujet de la place Jemaa el Fna à Marrakech ». Dans Arts et Territoires : vers une nouvelle économie culturelle?. Dirigé par l'institut national de la Recherche scientifique de l'université du Québec. Québec : CERS, 2008. p22-39.



Fig. 53: Place Jemaa El Fna, Marrakech.

Source : GATIN, Vincent. *Op. cit.*, p22-39.

2.1.1. L'histoire de la place Jemaa El Fna :

Les origines de la place Jemaa El Fna sont obscures et remontent loin dans le temps, se confondant avec l'histoire même de la ville. Les textes historiques y font référence, sans la nommer, depuis la fondation de Marrakech. Lorsque celle-ci devient capitale d'un empire qui s'étend aux confins du désert jusqu'en Andalousie, la place Jemaa El Fna constitue déjà un espace culturel, un lieu de brassage et d'échange, réputé pour ses activités tant commerciales que festives.

Selon l'historien **Hamid Triki**³, les chroniques marocaines médiévales rédigées entre le XII^{ème} et le XIV^{ème} siècle se réfèrent à une *rahba*, vaste esplanade située dans les parages de la mosquée de la Koutoubia. Plus précisément ces chroniques évoquent une *Rahbat al-Ksar*, esplanade du palais, où l'on infligeait publiquement les peines exemplaires dès le XII^{ème} siècle ; rahba où se déroulaient les défilés et parades au départ ou au retour des armées. Le palais dont il est question est le fameux *Ksar al-Hajar* édifié à la fin du XI^{ème} siècle par les Almoravides et dont les ruines subsistent au pied de la Koutoubia.

Du XI^{ème} au XVI^{ème} siècle, la place s'est rétrécie sans disparaître en raison de l'évolution urbaine. L'une des premières références à Jemaa El Fna date de la seconde moitié du XVI^{ème} siècle. Elle provient de l'espagnol **Carvajal Marmol**⁴ qui a vécu au milieu du XVI^{ème} siècle à Marrakech, lieu de ses relations très étroites avec la cour Saâdienne. Il décrit une place qui n'était pas encore nommée mais qui ne peut être que Jemaa El Fna : « *Il y a plusieurs boutiques dans cette place, des serruriers, des cordonniers, des charpentiers, et toutes sortes*

³ UNESCO. *La place Jemaa El Fna: patrimoine culturel immatériel de du Maroc et de l'humanité Marrakech*. Rabat : Bureau de l'UNESCO pour le Maghreb, 1998. P25.

⁴ Cf. MARMOL, Carlos. *Description générale de l'Afrique*. Trad. Par Nicolas Perrot d'Ablancourt. Vol N°03. Paris : Ed. Louis Billaine, 1867.

de gens qui vendent des choses bonnes à manger. L'un des côtés est un lieu où l'on vend la soie et des étoffes de lin, de coton et de laine fine ou grosse. C'est là qu'est le lieu de la douane... ».

A partir du XVII^{ème} siècle, le nom de Jemaa El Fna apparaît enfin dans les textes historiques, notamment chez **Abderrahman Es-Saâdi**⁵, auteur du livre : « **Tarikh Al-Soudan** » qui parle d'une mosquée que le sultan Saâdien **Ahmed El Mansour Dahbi** y aurait érigée. Cette mosquée qui devait porter le nom de *Jemaa El Hna* (mosquée de la quiétude) n'aurait jamais été achevée en raison des ravages provoqués par la peste pendant neuf ans. L'humour populaire transforma le nom « mosquée de la quiétude » en « mosquée de l'anéantissement » ou *Jemaa El Fna*. « El fna » se réfère sans doute à cet épisode dramatique.

La place a été mentionnée pour la première fois dans une chronique de l'historien Marocain **Lahcen Al Youssi**, en tant que lieu de spectacle, à travers la référence à la *halqa*⁶ (figure N°54).

En 1861, **Lamfaddel Afilal** décrit la place dans sa relation de voyage à Marrakech en ces termes : « *Et je me rendis à Jemaa El Fna, place vaste et spacieuse dépourvue de toute construction. Elle rassemble une diversité de choses et de gens. Ils sont assis, debout ou déambulent sur la place. Certains écoutent les aèdes, se bousculent autour des danseurs, des thaumaturges et des magiciens* »⁷.



Fig. 54 : Représentation de la halqa sur la place Jemaa El Fna.

Source : SAMRAKANDI, Mohammed-Habib. *Place Jema'el Fna, patrimoine oral de l'humanité: héritage commun en méditerranée*. Toulouse : Presses universitaires du Mirail, 1999. p14.

⁵Cf. ES-SAADI, Abderrahman. *Tarikh Al-Soudan*. Vol II. Trad. d'O. Houdas, avec la collaboration d'Edm. Benoist. Paris : Édité par O. Houdas, avec la collaboration d'Edm. Benoist, 1981. (Coll. UNESCO d'Œuvres Représentatives Série Africaines).

⁶ Cercle dans lequel se déploie le spectacle.

⁷ UNESCO. *Op. cit.*, P25.

Au XX^{ème} siècle, la place Jemaa El Fna reste liée, non seulement à l'histoire de Marrakech, mais encore à celle du Maroc.

En Mai 2001, proclamée patrimoine oral et immatériel de l'humanité par l'UNESCO, elle est considérée depuis des siècles, comme le cœur de la ville. Animée à toute heure de la journée, elle offre un spectacle ininterrompu qui est en fait l'une des plus belles scènes du monde avec son bourdonnement perpétuel.

2.1.2. La perception et la morphologie de la place Jemaa El Fna :

La place Jemaa El Fna a une figure géométrique s'apparentant à une forme triangulaire couvrant une superficie de près d'un hectare (figure N°55). C'est un espace ouvert vers lequel convergent toutes les voies de circulation. Sa largeur a une dimension inconsiderée sans nulle comparaison à la hauteur très inférieure des constructions environnantes.

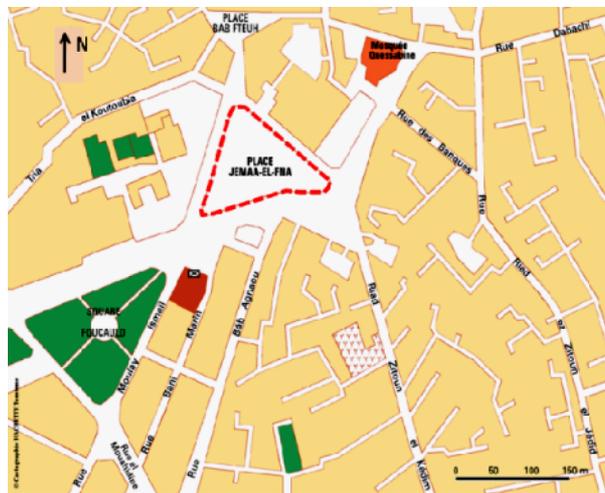


Fig. 55 : Plan de situation de la place Jemaa El Fna.

Source : www.Guidecarte/marrakech.Com.

La place Jemaa El Fna dispose d'une ouverture sur le ciel qui lui donne toute sa plénitude, que l'on pénètre plus avant dans le capharnaüm des images et des sons ou que l'on se promène, il apparaît toute une géographie invisible, faite de routes et de pérégrinations au confluent du Nord et du Sud, du brassage continu des ethnies, des langues et des traditions. Outre ces ramifications avec des contrées lointaines qui confèrent à la place des proportions sans commune mesure avec ses dimensions réelles. Selon **Tebbaa Ouidad**⁸, le minaret de la Koutoubia qui surplombe la place, domine son horizon lui conférant ainsi un repère majeur pour les usagers dans cet immense espace.

⁸ TEBBAA, Ouidad. « Les territoires à l'épreuve des normes : référents et innovations ». 2009. Dans *l'évolution de la place Jemaa El Fna à Marrakch. Un cas emblématique de recomposition territoriale et culturelle*. Dirigé par Saïd Boujrouf, Benoît Antheaume, Frédéric Giraut et Pierre-Antoine Landel. Paris : éditeurs scientifiques. P145-155.

2.1.3. Le vécu de la place Jemaa El Fna :

La place Jemaa El Fna jouit d'une fonction essentiellement économique due entre autre à la proximité du souk qui représente un élément important dans la structuration sociale et spatiale de la place.

Les documents les plus anciens décrivent la place comme un marché servant à faire circuler les biens les plus divers, des denrées de première nécessité aux produits de luxe. La description de l'espagnol **Carlos Marmol** qui a vécu à Marrakech au milieu du XVI^{ème} siècle montre déjà le caractère cosmopolite de la place et son rôle de carrefour d'échanges commerciales entre l'Europe et l'Afrique, en reprenant ces propos «*les boutiques de charpentiers, les ferronniers, les cordonniers, les menuisiers et toutes sortes de gens qui vendent des choses bonnes à manger* ».

Or, cette activité économique intense s'accompagnait déjà au XVII^{ème} siècle, d'une animation culturelle que décrit bien l'historien **Al Youssi** dans ses **Mouhadarat** : « *je sortis un jour sur place pour voir les aèdes (al Maddahin) ; j'y ai trouvé un vieil homme entouré d'une foule grandiose à laquelle il était en train de raconter des histoires comiques.....* »⁹.

La place est le lieu par excellence de la parole. **Juan Goytisolo** a décrit cette atmosphère populaire, grouillante et joyeuse dans son livre « **Lecture de l'espace à Jemaa El Fna** » : « *Féroce concurrence de la halqa : coexistence d'appels multiples, simultanés : libre abandon d'un spectacle pour la nouveauté, l'excitation de l'attroupelement voisin : obligation d'élever la voix, d'argumenter, de trouver le ton juste, de parfaire l'expression, de forcer la mimique qui capteront l'attention du passant ou déchaîneront irrésistiblement les rires* »¹⁰.

Aujourd'hui la place conserve toujours ces fonctions d'antan : un lieu d'échange et d'animation publique avec une dimension folklorique et théâtrale importante (figure N°56).

Pour mieux renforcer les attribues de la place aujourd'hui, on tentera d'invoquer la profusion d'activité qui s'y déroule au quotidien, avec la citation suivante « *C'est à la tombée du jour, que la fête bat son plein: conteurs, jongleurs, écrivains publics, charmeurs de serpent, musiciens, cartomanciennes sont à l'œuvre...Un orchestre berbère entonne ses premières mélopées, les gnaoua dansent et sautent au rythme du tambour et des qraqeb. Des attroupelements se forment devant les étalages des herboristes avec leurs monceaux de plantes médicinales et de poudres aphrodisiaques.....La foule souvent compacte, s'arrête pour*

⁹ TEBBAA, Ouidad. *Op.cit.*, P145-155.

¹⁰ *Ibid.*, P145-155.

écouter, regarder, commenter le spectacle des uns ou des autres. Des étals de nourriture, monte de plus en plus, à la nuit tombée, un rideau de fumée qui attire irrésistiblement par ses odeurs alléchantes. Les feux de ces dizaines de cuisiniers en plein air tout un éventail varié de cuisine Marocaine ». ¹¹



Fig. 56 : Ambiance de la journée à la place Jemaa El Fna.
Source : GATIN, Vincent. *Op. cit.*, p22-39.

2.1.4. Les aménagements de la place Jemaa El Fna :

A partir de 2001, l'Agence Urbaine et la municipalité de Marrakech ont réorganisé la place pour accompagner une visée touristique et pour marquer spatialement son inscription au patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Dans cet esprit, un dallage soigné et une nouvelle structuration des éléments composant la place, ont été mis en place en 2003¹².



Fig. 57 : Le nouvel aménagement de la place Jemaa El Fna à partir de 2001.
Source : CHOPLIN Marie-Astrid, GATIN Vincent. *Op. cit.*, p23-40.

¹¹ UNESCO. *Op. cit.*, P25.

¹²CHOPLIN Marie-Astrid, GATIN Vincent. « L'espace public comme vitrine de la ville marocaine : conceptions et appropriations des places Jemaa El Fna à Marrakech, Boujloud à Fès et Al Mouahidine à Ouarzazate ». Dans *Noroiis, le Maroc en mutation*. N° 214. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2010. p23-40.

Un revêtement conçu spécialement pour recueillir les corps gras a été posé au centre de la place à l'emplacement des gargotes de restauration mobile, tandis que les stands de jus de fruit qui entouraient précédemment les artistes de rue ont été dispersés et homogénéisés (figure N°57). Par la suite en 2005, le mobilier urbain et les devantures des commerces qui bordent la place ont été harmonisés, selon le même modèle que les gargotes et les stands de jus de fruits.

2.2. La place 1^{er} Novembre 1954 :

La place 1^{er} Novembre 1954 est considérée comme la plus importante place de la ville d'Oran. Sa composition regroupe deux édifices majeurs : l'hôtel de ville et le théâtre, auxquels s'associe au Nord le Jardin du cercle militaire. La façade Est quant à elle est composée de parcelles d'habitations formant un ensemble continu et homogène. **René Lèspes**¹³ indique qu'elle est la première place importante conçue par les Français et dont l'extension a été projetée depuis 1854. Elle constituait un point de transition majeur et de convergence entre la ville et ses faubourgs.

ville	Date de construction	Superficie	Destination de la place	Style architecturale
Oran	XIX ^{ème} siècle	6000m ²	Place Civile	Baroque-Haussmanien

Les cartes d'époque coloniale française indiquent clairement que la place initiale était attenante au mur d'enceinte et à la porte d'Alger appelé Bab Essouk, où se tenait le marché, qui devient après l'occupation française, la nouvelle *place d'Armes*¹⁴ (figure N°58).

Empruntant la citation de **Chanony**, exprimant en ces termes : «Revenant à la grande rue, et montant jusqu'au sommet, on arrive à la place d'Armes, vaste rectangle appuyé d'un côté à l'enceinte des fortifications. De là, une porte étroite et antique mène à l'extérieur, où se tient le marché Arabe ». ¹⁵

¹³ LESPESES, René. *Oran, Étude de géographie et d'histoire urbaine*. Oran : Bel Horizon, 2003.

¹⁴ La première place d'Armes est la place de l'hôpital, qui fut la « Plaza Principale », érigée au centre de l'ancienne ville espagnole « La Blanca ». LESPESES, René. *Op. cit.*, p132. De configuration différente, elle est rebaptisé par les Français place de la perle. Elle subsiste encore aujourd'hui.

¹⁵ CHANONY. *Mémoire d'un voyageur en Algérie, et retour par l'Espagne*. Paris, 1853. Edit. Charles Hingray. p109.

Légende :

- A. Bab Essouk
- 1. Hôtel de ville
- 2. Théâtre
- 3. Cercle militaire
- 4. Parcelle d'habitation
- 5. Promenade de l'Étang
- 6. Château Neuf

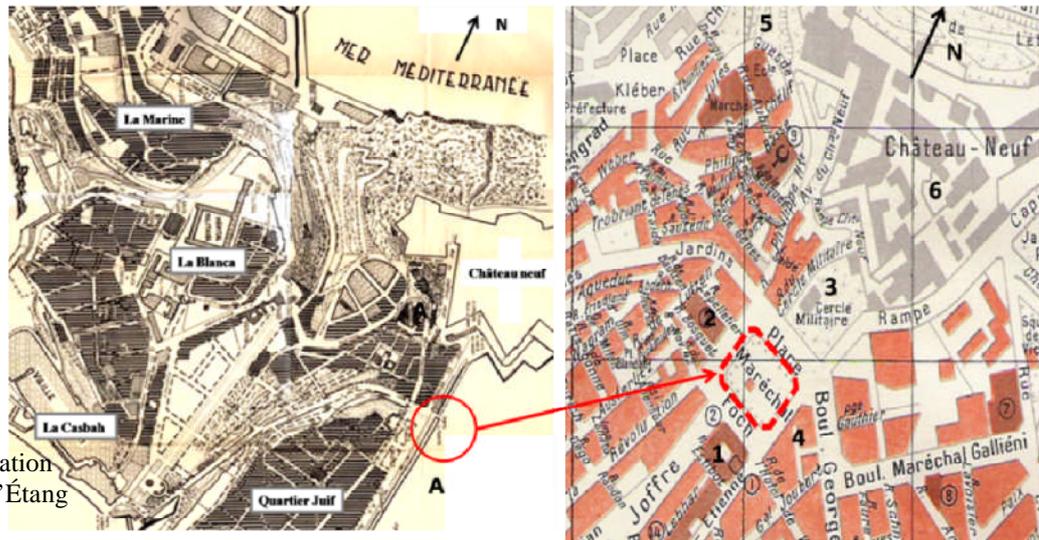


Fig. 58: Plan d'Oran 1850- Plan d'Oran 1903 (échelle 1/10000).

Source : Les archives de l'APC d'Oran, traité par l'auteur.

2.2.1. L'histoire de la place 1^{er} Novembre 1954 :

La place 1^{er} Novembre 1954 a vu le jour avec l'occupation française à Oran ; car à partir de 1840, les militaires y commencèrent des travaux de déblaiement et de pose des réseaux d'assainissement et d'adduction d'eau. Ils commencèrent aussi les premières opérations d'alignement et d'ouvertures des voies intérieures intra-muros.

L'aménagement de la place par les français procède à la démolition des remparts et de la porte d'Alger. Une grande partie de la construction de son espace est dictée par un alignement au Sud et à l'Ouest sur l'ancien quartier israélite bâti sous la domination turque. Son alignement au Nord est imposé par la présence du Château Neuf¹⁶ au pied duquel le cercle militaire a été installé. Son élargissement vers l'Est était probablement conditionné par la présence du ravin de Oued Ruina, comblé plus tard lors de l'établissement de la nouvelle ville.

A partir de 1900, avec la construction du théâtre à l'Ouest et de l'hôtel de ville au Sud, la place devient le centre civique et le point de convergence de plusieurs artères principales de la ville. Ce développement lui confère une vocation de carrefour de voies de circulation et de stationnement du tramway et plus tard des autobus. En effet, la partie Nord de la place est consacrée aux espaces de stationnement, tandis que la partie Sud est réservée aux espaces de détente¹⁷ (figure N°59).

¹⁶ Ancienne forteresse espagnole consiste à partir de 1331 sur un éperon rocheux qui domine le port. Aujourd'hui elle est composée du palais du Bey, du pavillon de la favorite et du donjon. Son glacis et ses échauguettes sont bien conservés.

¹⁷ LESPEL, René. *Op. cit.*, p174.

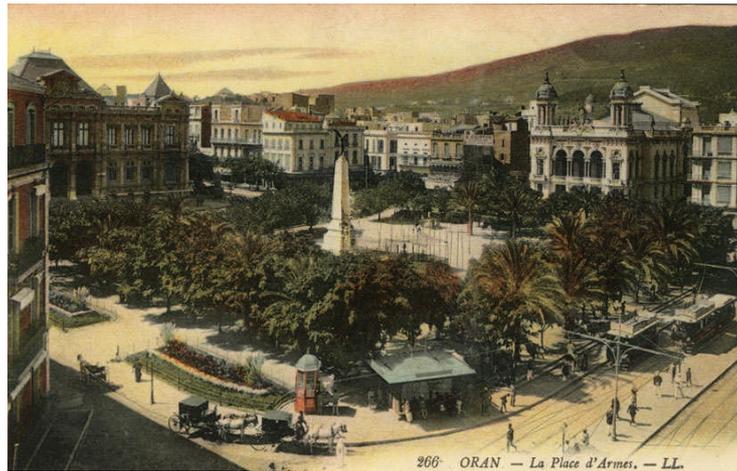


Fig. 59: Place 1er Novembre 1954, 1902.

Source : CHAILA, Houari. *Oran, histoire d'une ville*. Oran: Ed. Ibn Khaldoun, 2001. p75.

En plus d'être un repère efficace dans l'espace urbain, la place constitue l'espace emblématique de la ville d'Oran. Si on reprend son histoire et que l'on examine la toponymie, on s'aperçoit qu'elle a connu plusieurs temps forts. Le nom d'origine Bab Essouk ou « porte du marché » de la place indique clairement la présence d'activités de commerce entre l'intérieur et l'extérieur de la ville. Cette forme de centralité, confortée par la présence du Château Neuf¹⁸ et des remparts, symbolisaient déjà la force du pouvoir militaire et politique de la ville. Depuis, cette symbolique n'a cessé d'être renforcée au vu des noms qui lui ont été affectés : *Place d'Armes*, *Place Napoléon*, *Place Nationale* et *Place du Maréchal Foch*. En effet, ils relatent l'histoire de l'Algérie coloniale au rythme des mouvements politiques. En 1962, après l'indépendance, la place prend le nom de 1^{er} Novembre 1954, date du déclenchement de la guerre de libération d'Algérie.

2.2.2. La perception et la morphologie de la place 1^{er} Novembre 1954 :

La forme géométrique de la place est dictée par les alignements que les français ont tracé à l'époque coloniale dans l'esprit Haussmannien. La morphologie régulière de la place plaide pour le déroulement des parades et le rassemblement des garnisons (figure N°60). La place constitue un espace à la fois délimité et tout à fait fluide puisqu'il est possible de ne pas la

¹⁸Le Château-Neuf, malgré son nom, est une vieille citadelle. Les trois grosses tours massives, sans élégance, qui forment le donjon de l'ouest, permettait de découvrir l'ennemi sur tous les fronts et assuraient la protection des bâtiments militaires qui en dépendaient, appelés d'abord le Fort Neuf, ensuite le Rozalcazar des Espagnols qui s'employèrent à en agrandir et à renforcer les ouvrages défensifs. Le Château-Neuf n'ayant pas été atteint par le séisme de 1790, le bey d'Oran, Mohamed El-Kébir, dès le départ des Espagnols en 1792, y fait aménager ses appartements. RABIA MOUSSAOUI. « La ville d'Oran et le quartier de Sidi El Houari ». Dans Colloque International, Oran, Algérie : *Réhabilitation et revitalisation urbaine à Oran*. Dirigé par Luis Siuarez et Mohamed Dahmani. Oran : Office Nationale de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés, 2008.p99-109.

traverser et de la contourner, derrière l'hôtel de ville par exemple. Sa nature ouverte et accessible à tous, est la condition essentielle pour l'émergence de la centralité.

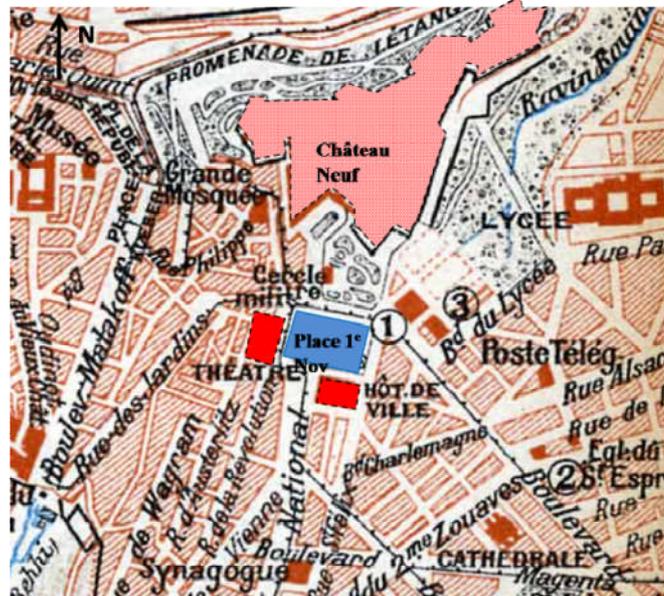


Fig. 60: Plan de situation de la place 1er Novembre 1954 (échelle 1/25000).

Source de la carte: Les archives de l'APC d'Oran.

Par ailleurs, selon **Kettaf Fadéla**,¹⁹ cette centralité est renforcée par un ensemble de symboles d'un grand intérêt. Trois dispositions ont été relevées : personnages et motifs de sculpture sur fond d'architecture, motifs en disposition libre, et élément végétal :

Les lions de bronze, emblèmes de la ville, et le porche à trois arcades surmonté d'un imposant fronton encadrent l'entrée de l'hôtel de ville (figure N°61). La fresque frontale représentant plusieurs personnages, couronne la loggia en trois colonnades servant de balcon au foyer du théâtre. Avec les deux tourelles coiffées de coupole, l'ensemble lui confère un style très caractéristique emprunté à l'art de la renaissance italienne (figure N°62). La « Gloire Ailé » qui surmonte la colonne de Sidi Brahim et le portrait en relief de l'Emir Abdelkader posé sur celle-ci agrémentent la place et contraste avec les formes architecturales qui l'entourent. Bien que la place soit dégarnie de sa végétation luxuriante d'antan, le reste des palmiers et des ficus ainsi que le jardin du cercle militaire embellissent la partie Nord de la place.

¹⁹ KETTAF, Fadéla. « Les places publiques du centre ville d'Oran, entre pérennité et altérité ». Dans *Pérennité urbaine ou la ville par-delà ses métamorphoses: Traces*. Dirigé par Colette Vallat et Antoine Le Blanc. Paris : L'Harmattan, 2008. P147-172.



Fig. 61: L'hôtel de ville d'Oran.

Source : Auteur du mémoire.



Fig. 62: Le théâtre d'Oran.

Source : Auteur du mémoire.

De part cette centralité, correspondant au centre qu'on peut qualifier d'historique, la place est perçue comme étant un lieu d'invitation privilégié à la ville puisque c'est le premier endroit que l'ont fait découvrir aux visiteurs qui ne connaissent pas la ville. En outre, elle est devenue ces dernières années un site privilégié, par la présence du théâtre régional, de réactivation culturelle intense.

2.2.3. Le vécu de la place 1^{er} Novembre 1954 :

René Lespès souligne l'importance de l'animation qui prévalait à Oran vers 1846, « *due certainement à la présence d'une garnison nombreuse, et des indices de prospérité commerciale indéniable...* ». Les fêtes, les réceptions, les bals officiels, le carnaval et les cafés se sont multipliés. La rue Philippe, la place d'Armes et la rue Napoléon étaient les lieux de ces principales activités²⁰.

Les fonctions dominantes jusqu'aux années 1990, concernaient toujours le transport urbain et la circulation, les kiosques à tabacs mêlés aux flux des usagers d'autobus de plus en plus polluants et encombrants. Aussi de nouveaux aménagements ont été établis pour l'embellissement de la place par un ensemble de massifs au sol limités par des parapets, et une grande fontaine publique réalisée par les collectivités locales dans les années 1960.

Allant dans le sens de **Kettaf Fadéla**²¹, il existe trois ordres de dynamiques sociales en action, bien que de dimensions quantitatives et temporelles différentes :

- Les accès à l'hôtel de ville et au théâtre qui ne s'ouvrent qu'épisodiquement,

²⁰ Lespès s'appuie sur les récits de Derrien, De Quivières et Rozet pour décrire l'animation intense qui se tenait depuis 1840 : installation d'un théâtre provisoire place d'Armes en 1844, la venue des troupes anglaises, espagnoles et du Karagousse en 1847, l'approbation de la construction d'un théâtre sur les jardins de Bastrana situés sur la Rue de Philippe en 1848. Il note qu'Oran avait pris les habitudes des villes de province françaises, y compris la musique militaire du Jeudi et du Dimanche. LESPES, René. *Op. cit.*, p 142-144.

²¹ KETTAF, Fadéla. *Op. cit.*, p147-172.

- La visite touristique de l'ensemble de l'espace,
- La fréquentation diversifiée de la place : regroupements de personnes de troisième âge et de jeunes gens, repos des solitaires, et espace de jeux pour enfants.

Les activités autour de la place telle que les cafés et les magasins n'ont pas de relation fonctionnelle avec celle-ci. Le jardin du cercle militaire est clôturé et fermé au public, mais sa végétation procure à la place une grande qualité paysagère.

2.2.4. Les aménagements de la place 1^{er} Novembre 1954 :

Plantée de ficus et de palmiers, la place 1^{er} Novembre 1954 comme toutes les places d'Armes issues de la colonisation française, est munie d'un aménagement sobre et simple dont des jardinets, un kiosque à journaux, des bancs publics et une grande fontaine à jet d'eau. Le monument de Sidi Brahim²² implanté au milieu de la place est surmonté de la gloire ailée et s'est vue sculpter à sa base le portrait en bas relief de l'Émir Abdelkader²³. La première symbolise la France et le deuxième représente la figure emblématique de la révolution Algérienne. Selon **Kettaf Fadéla**²⁴, la juxtaposition de symboles de deux nations sont des éléments sécurisants pour les habitants. D'où la pérennité de la place aux yeux des usagers qui l'investissent. Ces « vraies valeurs, qui durent et transcendent la vie humaine »²⁵ donnent au lieu sa puissante charge symbolique.

3. Les exemples de places publiques dans le monde occidental :

3.1. La place Della Seignoria:

Le centre historique de la ville de Florence, atteste remarquablement, par sa cohérence, son pouvoir de ville marchande au cours du moyen âge et de la renaissance. Entre le XIV^{ème} et le XVII^{ème} siècle, la ville se couvrit de prestigieux monuments qui illustrent la magnificence des banquiers et des princes florentins, ont compte parmi eux la place Della Seignoria (place de la seigneurie) et les édifices qui l'entourent (figure N°63).

ville	Date de construction	Superficie	Destination de la place	Style architecturale
Florence	XIII ^{ème} - XIV ^{ème}	6000m ²	Place municipale	Du Gotique à l'historicisme

²² Il s'agit d'une colonne commémorative du combat de Sidi Brahim, livré en 1945 aux environs de Nemours, et au cours duquel le colonel de Montagnac et ses compagnons périrent dans une lutte (...) contre les troupes d'Abdelkader. GANDINI, Jacques. *Oran de ma jeunesse 1945-1962*. Paris : Calvisson, 1997. p 25.

²³ Selon GANDINI « la statue symbolisant la France et le trophée de bronze se trouvant autrefois à la base du monument sont depuis 1965 à Périssac, en Dordogne ». *Op. cit.*, p25.

²⁴ KETTAF, Fadéla. *Op. cit.*, p147-172.

²⁵ Raulin A. *Op. cit.*, p143.

La place Della Signoria est l'une des places principales de la ville de Florence, elle représente ainsi le centre politique de la ville et le siège des événements les plus significatifs du moyen-âge à nos jours. Sur cette place se trouve aussi le Palazzo Vecchio²⁶ (le vieux Palais), ou le palais de la Seigneurie, un des monuments d'utilisation civile majeurs de la ville et sûrement un des palais publics italiens les plus importants de l'époque médiévale.



Fig. 63 : Vue sur la place Della Signoria et le Palazzo Vecchio.

Source : MIGLIORINI FANTECHI, Chiara. *Florence*. Florence : Ed. Becocci, 2004. p14-21.

3.3.1. L'histoire de la place Della Signoria :

La place Della Signoria doit son origine aux conflits dramatiques entre guelfes et gibelins qui ensanglantèrent Florence au XIII^{ème} siècle ; victorieux les guelfes abattirent les tours de leurs adversaires, qui se concentraient justement dans cette partie de la ville et décrétèrent qu'aucune construction ne pourrait se dresser sur ce « terrain maudit ». Ainsi se constitua un espace libre, qui donna naissance à la place des prieurs, puisque se sont ces magistrats qui la traversaient pour se rendre au Palazzo Vecchio, conçu en 1299. **Vasari**²⁷ écrit que, **Arnolfo Di Cambio** dut placer le palais asymétriquement par rapport à la place, obtenant malgré tout un résultat qui suscite l'admiration des anciens maîtres de l'époque. La démolition progressive des constructions adjacentes donnèrent à la place son aspect irrégulier.

²⁶Le cœur du palais fut construit, d'après des plans d'Arnolfo Di Cambio, entre 1299 et 1314. On lui doit aussi la magnifique tour de 1310, haute de 94 mètres, qui domine la masse imposante du palais, de style gothique. Ce bâtiment abrita le gouvernement provisoire de Toscane (1848-49 et 1859-60) et la chambre des Députés de l'Italie unie, pendant la période où Florence était la capitale. Elle abrite depuis 1872 les bureaux de la Mairie de Florence. La première cour déjà, décorée par Vasari en 1565, témoigne de sa décoration raffinée et somptueuse. Bien qu'habitant de l'autre côté de l'Arno, les Médicis ne cessèrent d'apporter des améliorations au Palazzo Vecchio, dont la partie postérieure fut aménagée à la fin du XVI^{ème} siècle par Buontalenti. Après les Médicis et les Lorraine, lorsque ce fut l'époque de Florence capitale, l'édifice devint le siège de la Chambre des Députés, et de nos jours c'est l'hôtel de ville. MIGLIORINI FANTECHI, Chiara. *Op. cit.*, P22.

²⁷Peintre, un architecte et un écrivain italien du XVI^{ème} siècle, auteur des *Vite*, premier recueil d'histoire de l'Art.

A la fin du XII^{ème} siècle, coté Sud, fut construite la Loggia Dei Lanzi²⁸, ornée d'importantes statues. D'autres sculptures vinrent enrichir la place au cours des mêmes années. Le long de l'escalier précédant la façade du Palazzo Vecchio se trouvent les statues d'Hercule et de Cacus, de **Baccio Bandinelli**, ainsi que le David de **Michel Ange**, remplacé en 1873 par une copie lorsque l'originale fut transportée dans la galerie de l'Académie (figure N°64).



Fig. 64 : L'entrée du Palazzo Vecchio.

Source : <http://www.horizon-virtuel.com/palazzo-vecchio.htm>.

3.3.1. La perception et la morphologie de la place Della Signoria :

Dominée par le Palazzo Vecchio, où se trouvait concentrés les principaux organes du pouvoir de Florence et notamment la seigneurie, cette place surprend par sa grandeur lorsqu'on sort du dédale des vieux quartiers environnants. Cela paraît étonnant d'autant plus que les places publiques italiennes du moyen âge étaient connues par leur petitesse. D'après **Pierre Pinon**, cela s'explique par le désir à cette époque d'aérer le tissu urbain dense.

La place se compose de deux espaces articulés en forme de « L » reliés au Nord à la cour des Offices.

Les irrégularités de la place s'expliquent par son développement progressif à travers le temps, citant **Pierre Pinon**²⁹, lequel relève que : « *La forme de la place médiévale est le reflet de sa genèse* ». La place a été découpée de façon à avoir des points de vue favorables pour la contemplation de l'édifice majeur autrement dit le Palazzo Vecchio. La fontaine de Neptune,

²⁸ Construite entre 1376 et 1382 par les architectes Benci DiCione et Simone Talenti d'après un projet d'Orcagna pour abriter les plus hautes charges publiques florentines, dont les Prieurs, et les importants personnages en visite dans la ville. Cette loggia fut dite « Dei Lanzi » du nom des mercenaires allemands, les Lansquenets, la garde personnelle du grand duc Cosme 1^{er} de Médicis qui s'y installa au XVI^{ème} siècle. MIGLIORINI FANTECHI, Chiara. Chiara. *Op. cit.*, P19.

²⁹PINON Pierre, ROSE Caroline. *Op. cit.*, P59.

située à l'angle saillant de la place, de manière à être vue de partout, sert de pivot à l'ensemble. Les rues d'accès étant sur le coté, les vues sont toujours fermées (figure N°65).

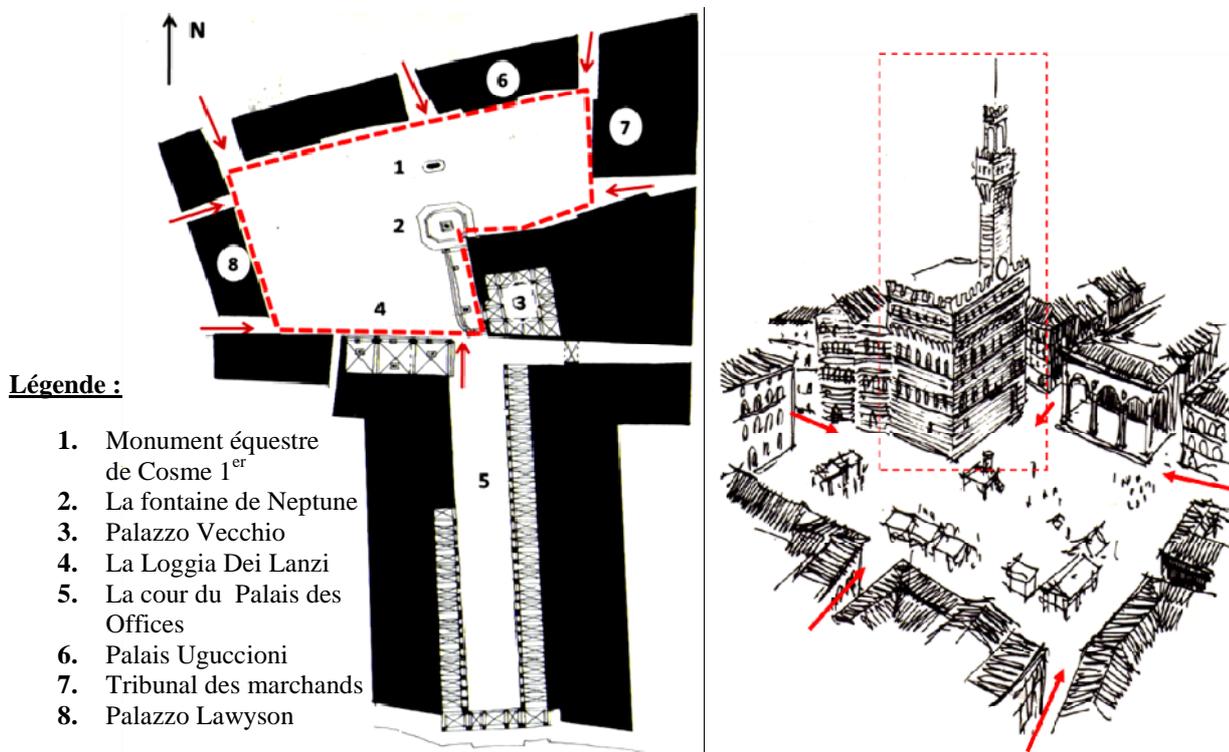


Fig. 65 : Plan et vues sur la place Della Segonria.

Source : BOYER, Michel Antoine (dir.). *Op.cit.*, p62-BERTRAND Michel-Jean, LISTOWSKI Hiéronim . *Op. cit.*, p04. Traité par l'auteur.

Comme toutes les places médiévales italiennes, celle-ci se présente en forme de bras de turbine : à chaque angle de la place n'aboutit qu'une seule rue, cela permet d'un point quelconque de la place, de n'obtenir qu'une seule interruption dans la continuité des maisons. Selon **Sitte**³⁰ le secret de ce procédé appliqué aux places du moyen âge, consiste à ce que les rues qui aboutissent à la place, forment un angle par rapport à la direction du regard, au lieu de lui être parallèle. D'où la fermeture de l'espace.

La place Della Signoria représente un espace creux, d'autant plus fort que le tissu urbain qui l'entoure est dense. Son esthétique dépend d'abord de sa configuration en plan, pittoresquement irrégulière, accentuant sa noblesse et confirmant son intimité³¹. Les rues qui y mènent s'élargissent à son approche, en donnant une certaine majesté à l'entrée. Le Palazzo Vecchio quant à lui domine le vide avec sa tour³² et son aspect imposant.

³⁰SITTE, Camillo. *Op. cit.*, P38.

³¹PINON Pierre, ROSE Caroline. *Op. cit.*, P39.

³² Tour de guet achevée en 1310, c'est un beffroi à triple rangée de créneaux carrés de type guelfe comportant un chemin de ronde en saillie. Elle est excentrée du plan général du palais car construite sur les ruines de

3.3.2. Le vécu de la place Della Signoria :

La place Della Signoria a toujours été un centre politique, le Plazzo Vecchio fut dans le temps le siège des autorités de la Commune, puis la demeure des **Médicis**³³.

C'est sur cette place qu'avaient lieu les réunions populaires. C'est de la tribune, située sur le perron du Plazzo Vecchio, dès 1349, et plus tard, sous le portique de la loggia que les prieurs, parlaient au peuple. Raconter les événements dont cette place a été le théâtre, ce serait presque raconter l'histoire de Florence, d'où son importance aux yeux de florentins³⁴.

Aujourd'hui avec ses nombreuses terrasses de café et ses groupes de touristes, la place est restée le forum de la ville, conservant ainsi sa fonction traditionnelle. C'est en effet à cet endroit que se déroulent tous les grands événements de la ville.

3.3.3. Les aménagements de la place Della Signoria :

La place Della Signoria résume tout l'art des italiens de la renaissance pour l'aménagement esthétique d'une place publique. En effet la place est un musée à ciel ouvert ; chaque recoins de celle ci offre des aperçus et des vues d'une beauté exceptionnelle, témoignage d'un passé prospère et de trésors architecturaux de valeur exceptionnelle.

Les statues qui jonchent la place sont souvent érigées au titre de commémoration des événements les plus marquants de la vie citadine: de celle du Grand-duc **Cosme Ier**³⁵ à la reproduction du David de **Michel Ange**³⁶ (figure N°66A), la fontaine de Neptune d'**Ammannati** (figure N°66B)³⁷, jusqu'à celles qui sont rassemblées en une belle exposition sous la Loggia dei Lanzi. Cette dernière est une construction légère et élégante ; elle constitue

l'ancienne tour gibeline des *Foraboschi*. Certains châteaux de la Toscane copieront cette tour-beffroi (à une échelle moindre) pour agrémenter leur palais (exemple : castello di Montegufoni près de Montespertoli sur la *frazione* de Montagnana) et ainsi étaler leur allégeance à la république de Florence. MIGLIORINI FANTECHI, Chiara. Chiara. *Op. cit.*, P16.

³³Famille de banquiers florentins, qui domina Florence à partir de 1434, avant d'en acquérir le titre ducal en 1532.

³⁴ BULGARINI, Alessandro. *Guide Florence et ses environs*. Florence : Ed. Gaspard Ricchi Marchand, 1846. p20.

³⁵Commandée par son fils Ferdinand, fut réalisée par Jean Bologne (1594-1598). Les bas reliefs du socle illustrent des épisodes de la vie du 1^{er} Duc.

³⁶ Sculpteur, peintre, architecte et poète italien du XV^{ème} siècle.

³⁷La fontaine de Neptune est due à Bartolomeo Ammannati (1563-1575). Le dieu en marbre ironiquement surnommé « Biancone » par les florentins en raison de sa couleur et de la lourde inertie de sa pose, se dresse sur un char trainé par des chevaux marins ; vasque de la fontaine est entourée par des divinités marines en bronze. MIGLIORINI FANTECHI, Chiara. Chiara. *Op. cit.*, P16.

un admirable exemple du gotique florentin, dans lequel se trouvent encore des arcades romanes en plein cintre, jointes à des piliers fasciculés et à un couronnement d'un grand raffinement avec ses petits arcs trilobés typiques du style ogival international (figure N°66C).



Fig. 66 : A. Les statues de l'entrée du Palazzo Vecchio : la statue d'Hercule et Cacus de Baccio Bandinelli, et le David de Michel Ange, B. La Fontaine Neptune, C. La Loggia Dei Lanzi.

Source : MIGLIORINI FANTECHI, Chiara. *Op. cit.*, P17-19-16.

3.4. La place des Terreaux :

La place des terreaux est la plus remarquable place de la ville de Lyon après celle de Bellecour. Son nom, qui signifie « fossé » dans le langage du peuple, rappelle la première destination de ce lieu. Du temps des romains, il existait dans cet endroit un large canal de communication entre le Rhône³⁸ et la Saône³⁹. En raison de sa situation topographique exceptionnelle, la place des Terreaux a concentré au cours des siècles divers enjeux politiques, économiques et sociaux.

ville	Date de construction	Superficie	Destination de la place	Style architecturale
Lyon	XIIème siècle	8000m2	Place civile	Baroque

Les deux monuments qui l'embellissent sont l'hôtel de ville et le palais des Arts (musée des Beaux Arts de Lyon). L'aspect des façades de ces deux édifices, leurs ornements d'architecture, l'effet qu'elles produisent dans le tableau général de la place, attirent l'attention des usagers (figure N°67).

³⁸ Le Rhône est un fleuve européen, long de 812 kilomètres, qui prend sa source dans le glacier du Rhône, à Gletsch, en Suisse, à l'extrémité est du canton du Valais, dans les Alpes uranaises.

³⁹ La Saône est une rivière de l'est de la France de 480 km de longueur.



Fig. 67: Vue sur la place des Terreaux, Lyon.
Source : www.lyon-en-lignes.org.

3.4.1. L'histoire de la place des Terreaux :

Les origines du quartier des Terreaux ne sont pas très connues, hormis la fondation au VI^{ème} siècle de l'abbaye des Dames de Saint-Pierre à cet endroit. Au cours du moyen âge, le courant commercial semble s'y être imposé. Dès lors, les autorités y ont toujours résidé faisant de la place le foyer de la vie publique Lyonnaise. Le développement du quartier, son animation et son embellissement connurent un essor réel suite à la construction de l'hôtel de ville entre 1646 et 1673 par **Simon Maupin**.

La journée, la place était occupée par les négociants, le soir, la haute bourgeoisie de Bellecour envahissait les cafés. Depuis, la place des Terreaux conserve cette double identité à la fois populaire et bourgeoise.

La place a connu un nouvel essor à partir de 1992 grâce à un réaménagement novateur, expliqué en détail ci-dessous.

3.4.2. La perception et la morphologie de la place des Terreaux :

La place des Terreaux a été conçue dans son aménagement récent dans des dimensions convenues où les proportions ne se disputent pas une prédominance. Les parois de la place sont dans un ordre d'alignement ordonnancé (figure N°68). Dans cet ordre parfait, ce sont les édifices officiels qui constituent les signaux forts de la place des Terreaux, tel l'hôtel de ville et le palais des Art.

A partir de 1992, la prise en charge de l'aménagement de la place des Terreaux par l'équipe de l'artiste **Daniel Buren**, l'architecte **Christian Drevet** et de l'éclairagiste **Laurent Fachard**, a donné lieu à un aménagement en profondeur du site et une toute autre perception de l'espace.

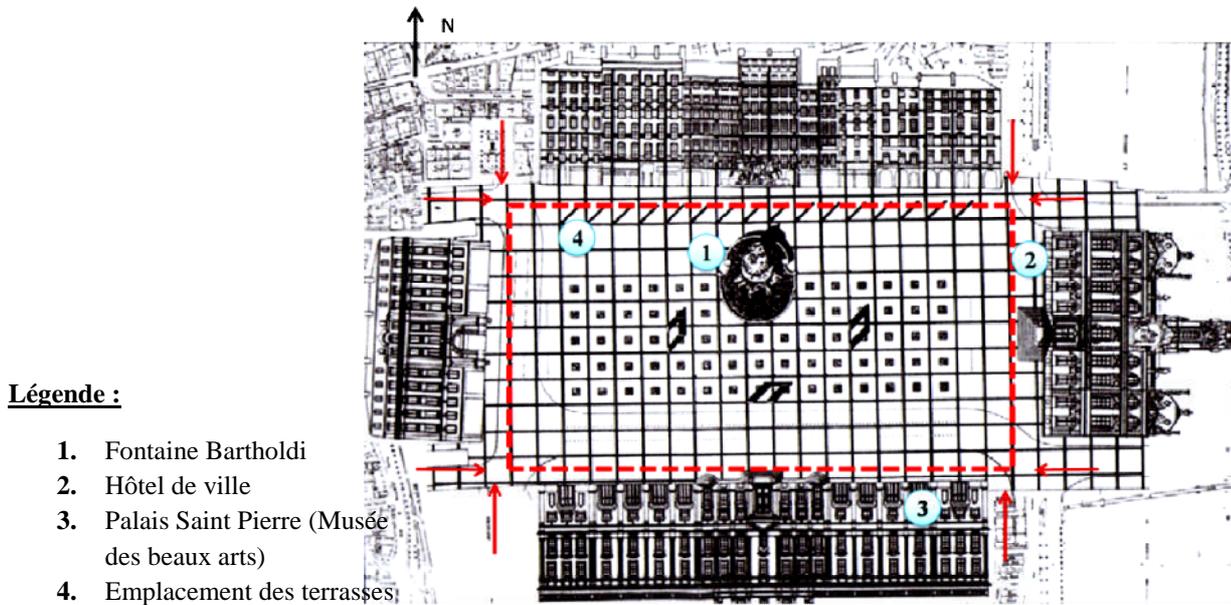


Fig. 68: Plan de la place des Terreaux.

Source : BAUDOUX-ROUSSEAU Laurence, CARBONNIER Youri, BRAGARD Philippe. *Op. cit.*, p360.

Le projet réalisé propose une relecture des lieux à l'aide d'une trame orthonormée au sol, composée d'eau et de lumière. La trame agit comme une grille de mise en perspective des monuments, quel que soit le point de vue de l'observateur. Le sol est animé au moyen de soixante-neuf mini-fontaines. Constituées d'un bassin de granit noir profond de 2 ou 3cm, ces fontaines prennent la forme de jets d'eau ou de miroirs d'eau. Une fois asséchées, elles disparaissent et restituent au sol un autre usage⁴⁰.

C'est la façade du palais Saint-Pierre, rythmée verticalement par des pilastres qui a inspiré à **Daniel Buren** son aménagement selon une trame au sol. Celle-ci est matérialisée par des bandes alternées, toujours espacées de la même distance, soit 8,7 cm. Ces dernières rétablissent un équilibre structurel et visuel entre les parois de la place, issues de différentes époques.

Au Nord de la place **Buren** a implanté une rangée de piliers, qui en plus de sa fonction visuelle, crée une sorte de rue à la fois ouverte et dessinée. Celle-ci confirme la nature distincte de ce côté de la place, lieu de déambulation, d'échanges et de consommation (figure N°69).

⁴⁰ BAUDOUX-ROUSSEAU Laurence, CARBONNIER Youri, BRAGARD Philippe. *Op. cit.*, P308.

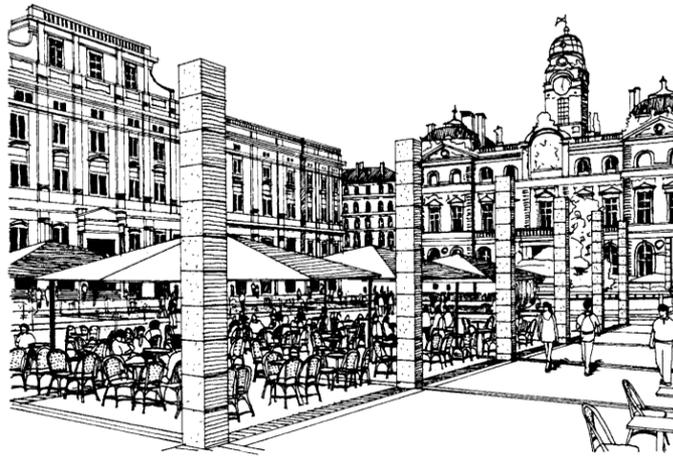


Fig. 69: Les piliers aménagés sur la place des Terreaux.

Source: Lang, Jhon Tomas. *Urban design: a typology of procedures and products*. Oxford: architectural press, 2005. p94.

L'éclairage repose sur une hiérarchie d'intensités et sur une composition chromatique. Les fontaines deviennent des frises rythmant l'espace et modelant l'architecture, les seize piliers situés le long des façades Nord comportent un éclairage à la base ; les bancs (formes quadrangulaires en granit) équipés de lumière ; les bustes de la mairie s'allument et s'éteignent selon la fonction de la place ; la fontaine **Bartholdi** constitue le foyer lumineux et rayonnant (figure N°70). Ces choix ont permis l'absence totale du matériel d'éclairage dans le champ de vision.



Fig. 70: Vue nocturne de la place des Terreaux.

Source : FORMICA, Vincent. *Lyon*. Paris : Ed. Déclics, 2011. P57.

3.4.3. Le vécu de la place des Terreaux :

Les Lyonnais se partagent l'étendue de la place des Terreaux en deux zones : une à l'aspect statique réservé coté Nord aux terrasses des cafés et l'autre partie est parsemée de mini-

fontaines enfouis dans le sol formant une forêt mouvante et régulant au loin le vacarme de la circulation. Ce qui fait de cette place un lieu propice à la flânerie et aux conversations.



Fig. 71 : La place des Terreaux cotés terrasses.

Source : FORMICA, Vincent. *Op. cit.*, P57.

Grace à ses commerces et ses terrasses, la place des Terreaux est devenue aujourd'hui le point de rencontre des noctambules Lyonnais. Par ailleurs, ponctuellement, la place abrite des expositions justifiées par la présence du Musée des beaux arts qui agit en la matière (figure N°71).

3.4.4. Les aménagements de la place des Terreaux :

Depuis l'aménagement de **Drevet** en 1992, l'ensemble des sculptures de la fontaine **Bartholdi**⁴¹ qui se trouvait initialement au centre, a été déplacé vers l'extrémité Nord, tout en le tournant de 90 degrés pour la placer face au Palais Saint Pierre. Le choix de cet emplacement fut dicté par l'effet décoratif que devait produire le point de vue depuis le perron de l'Hôtel de Ville. Selon **Sylvie Lagnier**⁴², ce mouvement assez minime a donné des résultats surprenants en clarifiant l'espace confus de la place et en mettant subtilement en valeur la façade du Palais (figure N°72).

⁴¹Commandée dans un premier temps par le conseil municipal de Bordeaux en 1857, le groupe sculpté dénommé « *Charte triomphal de la Garonne* » représentait la Garonne et ses quatre affluents se jetant dans l'océan ; le tout étant symbolisé par une femme menant un Quadrigé. À la suite de l'Exposition Universelle de 1889, le monument, devenu trop cher pour Bordeaux, fut racheté en 1890 par le maire de Lyon, Antoine Gailleton.

⁴² BAUDOUX-ROUSSEAU Laurence, CARBONNIER Youri, BRAGARD Philippe. *Op. cit.* , P310.



Fig. 72 : Place des Terreaux au XIX^{ème} siècle et aujourd'hui.

Source : www.communes.com/Lyon/cartes-postales-anciennes.html/ FORMICA, Vincent. *Op. cit.*, P58.

3.5. La place de la Concorde :

Karl Baedeker⁴³ affirme que, la place de la Concorde est la plus grande, la plus belle et la plus intéressante des places publiques à Paris.

ville	Date de construction	Superficie	Destination de la place	Style architecturale
Paris	XIV ^{ème} siècle	84000m ²	Place royale.	Baroque-Haussmanien

Elle forme un rectangle de 250 mètres environ de longueur, comprise entre la Seine au Sud, la rue de Rivoli au Nord, les Champs Elysées à l'Ouest, et le jardin des Tuileries à l'Est (figure N°73)⁴⁴.



Fig. 73: Vue sur la place de la Concorde, Paris.

Source : www.survol-paris.com/images-Paris/La-place-de-la-Concorde/carte-postale.

⁴³ BAEDEKER, Karl Baedeker. *Paris*. Paris: A. Bohné, 1860. p83.

⁴⁴ *Ibid.*, P57.

3.5.1. L'histoire de la place de la Concorde :

Esquissée par **André Le Nôtre** pour le jeune roi **Louis XIV**⁴⁵ victorieux de la guerre des Flandres, la terrasse d'entrée du grand cours des Tuileries, deviendra la place royale. Flatteuse offrande par la commune à **Louis XV**⁴⁶ avec sa statue équestre au centre, elle fut aménagée par **Ange-Jacques Gabriel**, l'architecte du roi.

Ce n'est qu'en 1772 que la place fut totalement achevée et baptisée *Place Louis-XV* (figure N°74).

Au début de la révolution française en 1793, la place est devenue un lieu de passage obligé des convois et de rassemblement de la population révoltée qui réclamaient la liberté. C'est aussi en ces lieux que **Louis XVI** et **Marie Antoinette**⁴⁷ furent exécutés d'où sa nouvelle appellation : *Place de la Révolution*. Mais à la fin de la terreur, le gouvernement décide de rebaptiser la place de la Révolution, *Place de la Concorde* (en 1795).

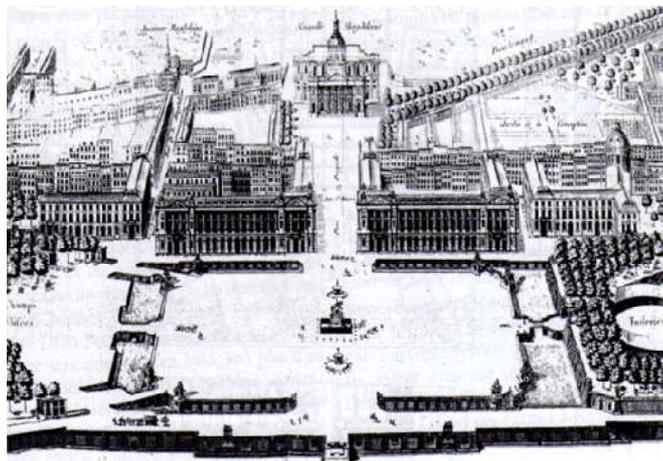


Fig. 74: Le projet de Gabriel pour la place Louis XV.

Source: LAVEDAN Pierre, HUGUENEY Jeanne, HENRAT Philippe. *Op. cit.*, p304.

Repensée par **Louis-Philippe**⁴⁸, la place sera renouvelée par **Jacques-Ignace Hittorff**⁴⁹ à partir de 1835, axée sur l'obélisque et les deux fontaines des Mers et des Fleuves.

La place de la Concorde est actuellement marquée par la circulation automobile, celle-ci devenant sa principale activité. Cependant elle véhicule l'histoire du lieu ainsi qu'une partie de l'histoire de France. Elle est vécue comme la terrasse d'un jardin mais aussi comme le centre d'une capitale.

⁴⁵ Louis XV, le grand, roi de France de 1643 à 1715.

⁴⁶ Louis XV, le bien aimé, roi de France de 1715 à 1774.

⁴⁷ Roi et reine de France de 1774 à 1791.

⁴⁸ Roi de France de 1830 à 1848.

⁴⁹ Architecte français, rationaliste et éclectique.

3.5.2. La perception et la morphologie de la place de la Concorde :

La dimension de la place de la Concorde est à l'échelle de la capitale. Selon **Etienne Poncelet**⁵⁰, cette dimension exceptionnelle est inadaptée au piéton, dont le regard perdu dans cette immensité n'établit pas la liaison entre les points de repère qui permettent de baliser l'espace. La place semble avoir été conçue pour être parcourue par une monture et perçue par son cavalier. Cela dit depuis ses points de vue, la place se lit plus facilement : on comprend alors l'échelle des guérites, délimitant un espace horizontal (figure N°75).

Contrairement à la plupart des places qui sont entourées par des bâtiments sur tous les côtés, la particularité de la place de la Concorde est qu'elle soit limitée par du « vide » sur trois côtés: les Champs-Élysées, le jardin des Tuileries, et la Seine.

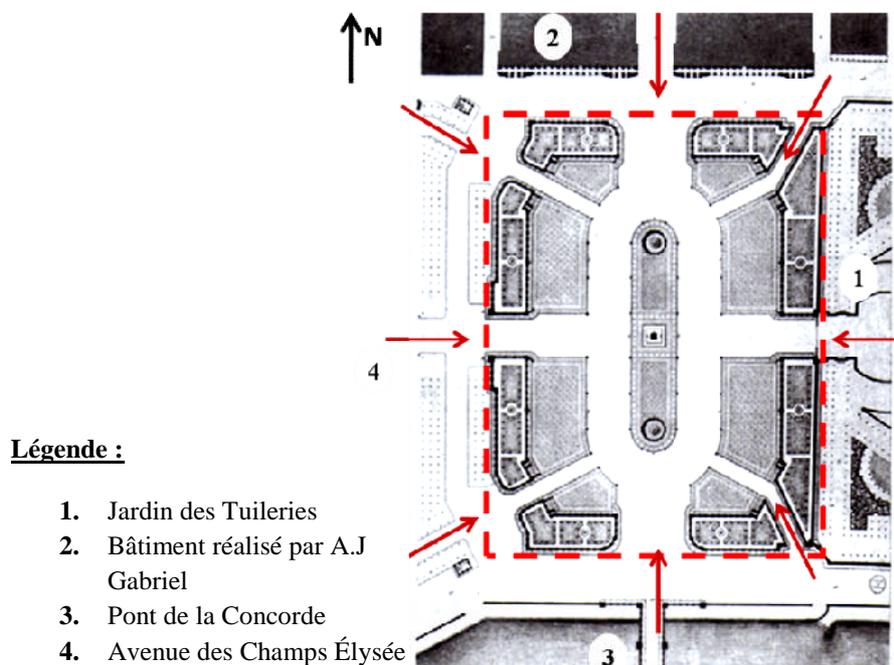


Fig. 75: Plan de la place de la Concorde, Paris.

Source: BAUDOUX-ROUSSEAU Laurence, CARBONNIER Youri, BRAGARD Philippe. *Op. cit.*, p360.

Comme nous l'avons mentionné antérieurement dans le deuxième chapitre et au risque de se répéter, pour **Bertrand Michel-Jean** et **Listowski Hiéronim**⁵¹, la place s'appuie sur son architecture et sur son échelle. L'obélisque marque le centre, et malgré une très large et riche ouverture vers la tour Eiffel, la place est nettement et fortement perceptible dans sa géométrie.

⁵⁰ Architecte en chef et Inspecteur général des monuments historiques de Paris. BAUDOUX-ROUSSEAU Laurence, CARBONNIER Youri, BRAGARD Philippe. *Op. cit.*, P285.

⁵¹ BERTRAND Michel-Jean, LISTOWSKI Hiéronim . *Op. cit.*, p16.

Les parois de la place de la Concorde sont ouvertes dans la plupart des cas, mais le plafond est si parfaitement accroché à la géométrie de cette salle, que la boîte spatiale est perceptible. Le sol et les parois concourent à délimiter parfaitement le fond et les côtés, et peu importe le point d'observation (figure N°76).

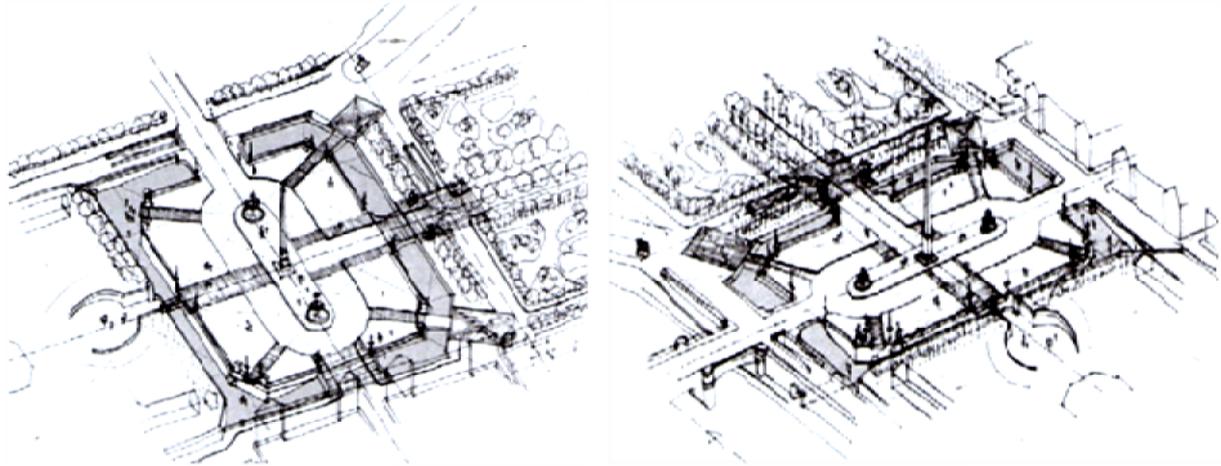


Fig. 76: Vue de la Place de la Concorde, coté Est et Sud.

Source: BAUDOUX-ROUSSEAU Laurence, CARBONNIER Youri, BRAGARD Philippe. *Op. cit.*, p361.

3.5.3. Le vécu de la place de la Concorde :

Au temps de la révolution française, la place est le lieu de passage obligé des convois, qu'ils soient improvisés ou ritualisés par le protocole des fêtes. Elle sera l'un des grands lieux de rassemblement de la période révolutionnaire, surtout lorsque la guillotine y sera installée.

Aujourd'hui, la place est un lieu d'échanges et de circulation. Elle est aussi et surtout un lieu de rencontre. Elle convient aussi aux grandes manifestations nationales festives, sportives, et culturelles, comme en témoignent les grandes dates de l'histoire de la France. Son aspect militaire et sécuritaire sert les défilés solennels telle la fête du 14 juillet.

Au temps présent, ce haut lieu est devenue un grand carrefour, néanmoins les qualités de sa composition, sa beauté, y attirent les visiteurs qui pourtant ne peuvent plus y flâner comme les parisiens du XVIII^{ème} siècle sur la *place Louis XV*.

3.5.4. Les aménagements de la place de la Concorde :

En 1831, le vice-roi d'Égypte, **Méhémet Ali**, offre à la France les deux obélisques qui marquent alors l'entrée du Temple de Louxor à Thèbes. Seul le premier d'entre eux sera transporté vers la France et arrivera à Paris le 21 décembre 1833. C'est **Louis-Philippe I^{er}** qui décide de l'ériger sur la place de la Concorde. L'opération a été une véritable prouesse technique pour l'époque.

Entre 1836 et 1846, la place est transformée par l'architecte **Jacques-Ignace Hittorff**⁵². Ce dernier ajoute deux fontaines monumentales : la *Fontaine des Mers* et la *Fontaine des Fleuves* de part et d'autre de l'obélisque et ceinture la place de lampadaires et de colonnes rostrales. La place se veut ainsi une célébration du génie naval de la France, en référence à la présence, dans l'un des deux hôtels édifiés par **Gabriel**, du ministère de la Marine (figure N°77). Pour la réalisation des statues ornant ces fontaines, l'architecte fera appel à de nombreux artistes de renommée dont **Jean-François-Théodore Gechter** et **Honoré-Jean-Aristide Husson**. Ce nouvel aménagement a comblé le vide immense que représente la place.



Fig. 77: Monuments de la Place de la Concorde.
Source: PINON Pierre, ROSE Caroline. *Op. cit.*, p150.

4. Conclusion :

L'analyse des exemples de places dans le monde oriental et occidental, nous a conduit à comprendre comment elles sont devenues pérennes au cycle du temps et appropriables par les usagers.

S'agissant de la *Place Jemaa El Fna* de Marrakech, nous avons saisi le caractère du vécu exceptionnel à travers son histoire. Cette place est selon la formule du dramaturge **Tayeb Seddiki**⁵³, « un théâtre libéré qui répond aux besoins d'un public populaire ». Un théâtre grandeur nature où se jouent, tous les jours, sur l'une des plus grandes scènes, un spectacle ininterrompu, un spectacle où chacun agit pour son propre compte mais participe en même temps au mouvement d'ensemble.

La *place du 1^{er} Novembre 1954* d'Oran (ex *place d'Armes*), possède une morphologie de rigueur. Sa forme parfaitement rectangulaire est confinée dans un contour aux allures

⁵² THORE, T. «L'embellissement de Paris ». Dans *Revue de Paris*. Bruxelles : H. Dumont, 1838. p73-78.

⁵³ UNESCO. *Op. cit.*, P25.

fastueuses que constituent notamment ses édifices publics. Par ailleurs, elle est agrémentée par une végétation traitée d'une main de maître.

La position centrale de la place, suscite un appel incitatif aux visiteurs et lui confère un caractère officiel et symbolique par rapport aux autres places de la ville.

A Florence, la *Piazza Della Signoria* représente un musée à ciel ouvert. On y trouve des richesses artistiques, parmi lesquels on peut admirer les œuvres de **Michel Ange**, **Bartolomeo Ammannati**, **Baccio Bandinelli**, **Jean Bologne** et **Donatello**.

La place nous surprend par sa forme irrégulière, attachée au reflet de sa genèse qui explique son conservatisme aux contraintes du passé et sa forte densité médiévale, au sein de laquelle elle se trouve confinée.

A contrario de l'analogie des autres places, la place Della Signoria se démarque du fait de l'imposant édifice du Palazzo Vecchio, lequel domine par sa façade sévère et son gigantisme l'ensemble du site historique.

La place des Terreaux à Lyon issue du XVII^{ème} siècle, a fait objet de transformations partielles, n'a connue finalement un aménagement définitif que grâce à l'intervention de **Christian Drevet** avec l'appui de ces collaborateurs **Daniel Buren** et **Laurent Fachard** qui ont entrepris une opération que l'on peut qualifier de lifting.

Ainsi les travaux réalisés sont dignes d'un programme d'ingénierie qui a changé carrément la perception et la fréquentation de la place par les usagers.

« *La place de la Concorde de Paris n'est pas une place, c'est une idée de place* »⁵⁴. Cette citation de **Curzio Malaparte** détermine la particularité de cette place ne connaissant pas de limites immédiates. En d'autre terme elle est d'une capacité surdimensionnée avec une forte perception de l'espace.

Par ailleurs, la place de la Concorde, interpelle un lieu symbolique pour les français de part des événements forts ayant marqué l'histoire du pays.

A l'appui de nos considérations présentement citées, il en découle la grille d'analyse fournissant un répertoire des exemples de places abordées (Tableau N°01).

Notre soubassement théorique comprenant la définition des concepts, le dégagement de nos outils d'analyse et l'étude des différents exemples de places, fera objet d'une grille d'analyse pour l'étude des place Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti de la ville de Tlemcen dans le chapitre suivant.

⁵⁴ MALAPARTRE, Curzio. *Journal d'un étranger à Paris*. [Première édition : 1966]. Traduit de l'italien par Gabrielle Cabrini, Paris : Denoël, 1967.p39.

Place	Historique	Perception	Morphologie	Véçu	Aménagements	Points Saillants
Place Jemaa el Fna	Se confond avec la fondation de Marrakech par les Almohades XIème siècle.	Espace disposant d'une ouverture vers le ciel, dominé par le minaret de la mosquée de la Koutoubia.	Forme triangulaire, investis par des constructions. Accès à la place latérale, en biais.	Fonction économique, culturelle.	Stands de fruits et de plantes. Gargote de restauration	Un fort véçu dû au lien entre la fonction marchande et celle du divertissement et du spectacle.
Place du 1^{er} Novembre 1954	À partir de 1900	Place consolidée par un alignement de parois, dominée principalement par le théâtre et l'hôtel de ville.	Forme rectangulaire. Accès latérale et transversale.	Jadis fonction commerciale (souk), aujourd'hui lieu de villégiature.	Jardin d'agrément, et monument historique : stèle de sidi Brahim.	<ul style="list-style-type: none"> • Morphologie rigoureuse marquée par les édifices majeurs de la place. • Symbole de la ville. • Point de repère.
Place Della Signoria	Époque médiévale : XII ème siècle.	Place découpée de façon à avoir des points de vue favorables pour la contemplation de l'édifice majeur : le Palazzo Vecchio.	Forme irrégulière en « L ». Chaque rue qui entoure la place n'abouti qu'à un seul angle de celle-ci.	Fonction culturelle.	<ul style="list-style-type: none"> • La loggia Dei Lanzi • La fontaine de Neptune. • Le monument équestre de Cosmes 1^{er}. • Œuvres de sculptures. 	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement esthétique. • Morphologie pittoresque.
Place des Terreaux	Elle remonte au XVIIème siècle.	Perception dans la différence d'agencement avant et après son aménagement en 1992 (aménagement du sol et déplacement de la fontaine).	Forme rectangulaire. Accès latérale.	La place des Terreaux est partagée en deux zones ; aspect statique réservé coté Nord aux terrasses des cafés, L'autre partie parsemée de mini-fontaine est livré aux promeneurs.	<ul style="list-style-type: none"> • Fontaine de Bartholdi. • Le sol est animé au moyen soixante-neuf mini-fontaines. • Éclairage intégré à l'aménagement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nouvel aménagement pour une nouvelle perception.
Place de la Concorde	Elle remonte au XVIIème siècle (règne de Louis XV).	Place ouverte vers le ciel, ponctuée par l'obélisque au centre servant de repère et équilibrant sa perception.	Forme rectangulaire. Espace surdimensionné.	<ul style="list-style-type: none"> • Place rond point. • Lieu de repère. • Lieu de mémoire. 	<ul style="list-style-type: none"> • obélisque au centre de la place. • les deux fontaines des Mers et des Fleuves. 	<ul style="list-style-type: none"> • Riche histoire. • Dimension symbolique. • Échelle et perception.

Tableau.01 : Grille d'analyse comparative des exemples de places abordées.

Source : Auteur du mémoire.

**Cas d'étude : Analyse des places
Emir Abdelkader et Mohamed
Khemisti**

1. Introduction :

Les trois premiers chapitres nous ont permis d'établir une grille d'analyse de la place publique sur la base de ses composantes (parois, sol, plafond) et ses caractéristiques (perception, vécu, morphologie, histoire, aménagements) afin de bien comprendre l'appropriation des lieux par les usagers.

Sur la base de cet instrument de travail nous allons entreprendre notre cas d'étude relatif aux places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti ainsi que la comparaison aux exemples thématiques internationaux. En premier lieu nous appréhenderons la formation du premier noyau socio-spatial qui a constitué la forme urbaine de la ville de Tlemcen. Cette lecture nous offrira l'aperçu global et le contexte général dans lesquels les places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti ont évolué. En second lieu nous approfondirons notre étude sur le fragment urbain dans lequel s'inscrivent les deux places tout en restant fidèle à nos outils d'analyse. Enfin nous entamerons notre étude sur le processus d'appropriation des places à travers le temps.

2. Situation de la ville de Tlemcen :

Située dans l'extrême Nord - Ouest du pays, la ville de Tlemcen est distante de 140 km de la ville d'Oran et 40 km de la mer Méditerranée à vol d'oiseau. Elle est à 3°38 de longitude Ouest et 34°53 de latitude Nord. Son site naturel s'étale en forme d'escalier géant sur trois marches, dominant vers le Nord la plaine de Hennaya où serpentent les rivières de la Tafna et du Saf Saf, et dominée au Sud par le plateau de Lalla Setti (1200 m d'altitude).

3. Histoire de la ville de la préhistoire à notre ère :

La naissance de la ville de Tlemcen remonte à l'ère préhistorique dont la découverte d'un habitat troglodyte mis en évidence au milieu du siècle dernier. Celui-ci se situait sur les hauteurs méridionales dans les grottes d'El Kalaa. Cependant c'est à partir de l'époque romaine que Tlemcen aura une histoire plus ou moins connue de « cité » avec le nom de Pomaria.

3.1.Période Romaine (Pomaria : IIIème siècle):

Ainsi nommée à cause sans doute des magnifiques bois d'oliviers, des arbres fruitiers de toute espèce, des sources et des jardins qui faisaient de cette localité privilégiée un vaste *verger*. Pomaria, point secondaire, sous les romains, était un camp qui a laissé ses traces aussi bien

physiques qu'humaines¹. Les seules traces graphiques de la cité nous ont été offertes par **J.Canal**, topographe de son métier (figure N°78).

3.2.Période Idrisside (Agadir : 970):

Sur le même site de Pomaria, délimité au Nord par une falaise servant de rempart naturel, Agadir dont l'étymologie est berbère signifiant « muraille » est née.

En 765 de l'ère Grégorien, Agadir joue un rôle important dans la révolte du monde berbère contre les troupes arabes. Au nom d'un islam pur, proclamant l'égalité de tous les musulmans, la tribu Berbère des Béni Ifrane a fait d'Agadir la citadelle du Kharidjisme. Après trois siècles la cité s'inclina sans aucune résistance à **Idriss 1er**² en 970. Ce dernier a commencé par l'édification de remparts jalonnés de portes pour protéger la ville. Ensuite il s'est appliqué à faire bâtir une grande mosquée dont ne persiste à nos jours que le minaret (figure N°79).

3.3.Période Almoravide (Tagrart : 1069-1145) :

Les Almoravides furent non seulement de redoutables conquérants mais particulièrement de grands bâtisseurs. **Youcef Ibn Tachfin** a été le premier « gouverneur » de cette dynastie, sous son égide naquirent de nombreuses mosquées et palais³.

En 1069, ce roi berbère a posé son camp, sur le plateau où Agadir couvrait l'extrémité orientale. Son siège demeura un établissement militaire, une garnison pour l'armée victorieuse qui devait tenir la ville, on lui donna le nom de « Tagrart » qui selon **Yahia Ibn Khaldoun**⁴, signifie « camp » dans la langue Berbère.

Les Almoravides commencèrent par l'édification d'une muraille qui les protégea, et qui fit des deux villes, Agadir et Tagrart une seule agglomération (figure N°80).

Si Tagrart n'était au départ qu'un campement, elle devint ville après l'édification de ses édifices et de ses équipements au fil des temps. Parmi ces réalisations on citera la Grande Mosquée et le Qsar el Qdim.

¹ MARCAIS, Georges. *Les villes d'art célèbres, Tlemcen*. Blida : Éditions du Tell, 2003. P11 (édition originale, Paris : Librairie Renouard, H.Laurens, 1950).

² Mouhamed Idriss el Mehdi El Sanussi, premier rois de la dynastie des idrissides, fondé à fès.

³ KASSAB BABA AHMED, Touria. *Antagonisme entre espace historiques et développement urbain, cas de Tlemcen*. Thèse de doctorat d'État en Architecture et Urbanisme, option: préservation des sites et monuments historiques, École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, 2007. P191.

⁴ MARCAIS, Georges. *Op. cit.*, P18.

3.4.Période Almohade (Tagrart : 1145-1235):

Le maître des Almohades **Abd El Moumen** commença par démolir les murailles et dévaster les lieux. Tlemcen a perdu un grand nombre de sa population qui a fui vers les contrées. Cependant ce chef glorieux voulant édifier un empire, dut réviser sa position et reconstruire les ruines qu'il a occasionnées. Ainsi même si ses premiers actes furent la destruction, il ne tarda pas à reconstruire ce qu'il a démolit et à bâtir encore plus⁵. Sous le long règne des princes Almohades, la ville de Tlemcen a connu ses heures de gloire telle démontrée par la citation de **Ibn Khaldoun** : « *ceux-ci, y attirèrent beaucoup de monde afin d'augmenter la population. Ils travaillèrent à l'envie pour en faire une capitale ; ils firent édifier des châteaux, de grandes maisons et des palais pour l'embellissement desquels ils n'épargnèrent aucune dépense* »⁶.

3.5.Période Zianide (Tlemcen : 1235-1554):

Les Zianides ont doté les deux villes mitoyennes (Tagrart et Agadir) du nom de « tilimsane » signifiant « sources », de part sa richesse en eau, si souvent relatée dans les écrits des différentes époques.

Au commencement de son règne, **Yarmoracen**⁷ avait fait construire le minaret de la Grande Mosquée d'Agadir, de même que celle de la Grande Mosquée de Tagrart et le dôme sculpté à jour de cette dernière. Les successeurs de ce prince embellirent la ville par la construction de palais et d'hôtels, ornés de jardins, de fontaines et de jets d'eau ; ils tâchèrent d'en rendre le séjour utile et agréable, en y fondant des collèges, des temples, des marchés, des mosquées (mosquée Sidi Bel Hassen, mosquée de Sidi Ibrahim, mosquée Oueld Imam...) et des Médersas (médersa Tachfinia), en favorisant surtout les sciences et les arts. Sous leur domination, Tlemcen devint l'une des plus belles capitales de l'empire musulman et l'un des sièges les plus importants de l'autorité souveraine⁸.

⁵ BARGES, Jean-Joseph-Léandre (Abbé). *Tlemcen, ancienne capitale du royaume de ce nom, sa topographie, son histoire, description de ses principaux monuments, anecdotes, légendes et récits divers, souvenirs d'un voyage*. Paris: Edition Bargès B.Duprat, 1859. P186.

⁶ MARCAIS, Georges. *Op. cit.*, P31.

⁷ Abou Yahia Yarmoracen Ibn Zian, premier roi des Zianides (1235-1282).

⁸ BARGES, Jean-Joseph-Léandre (Abbé) *Op. cit.*, p191.

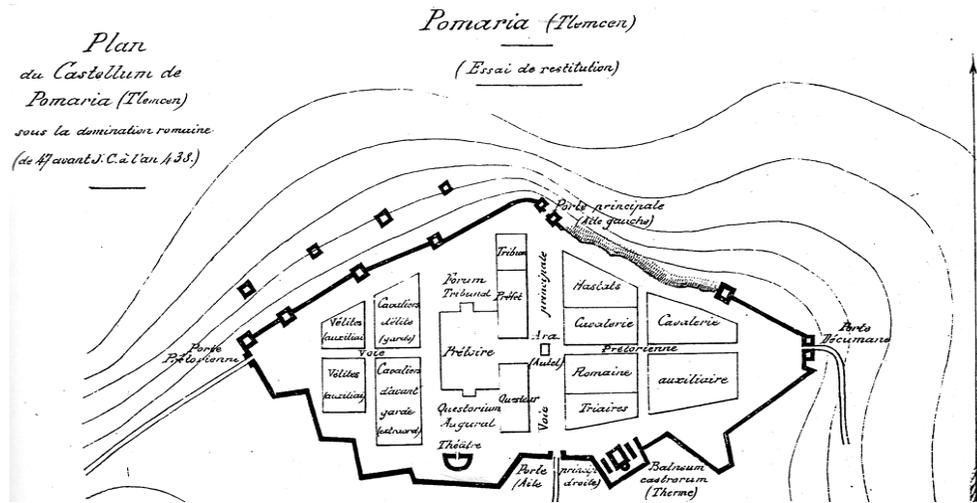


Fig. 78 : Restitution du tracé de Pomaria par J.Canal.

Source : ABADIE, Louis. *Tlemcen de ma jeunesse*. Nice : Edition Jacques Gandini, 2005. p6.

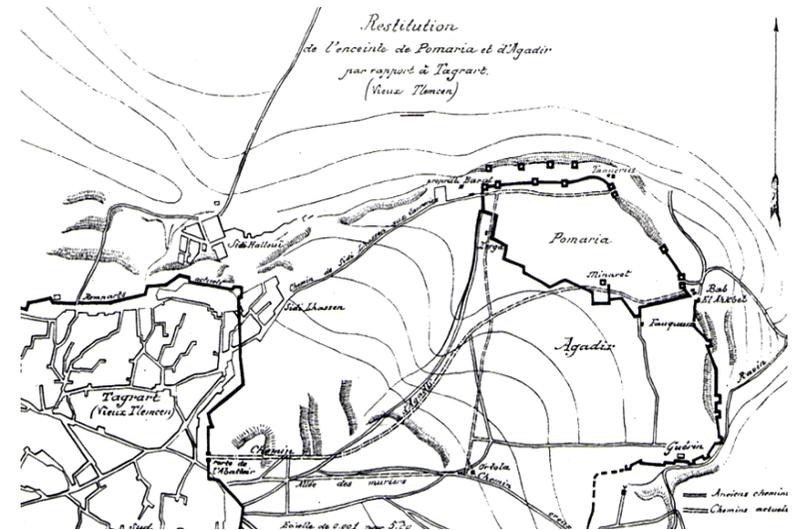


Fig. 79 : Restitution du tracé de Pomaria et d'Agadir par J.Canal.

Source : ABADIE, Louis. *Tlemcen: au passé retrouvé*. Op. cit., P6.

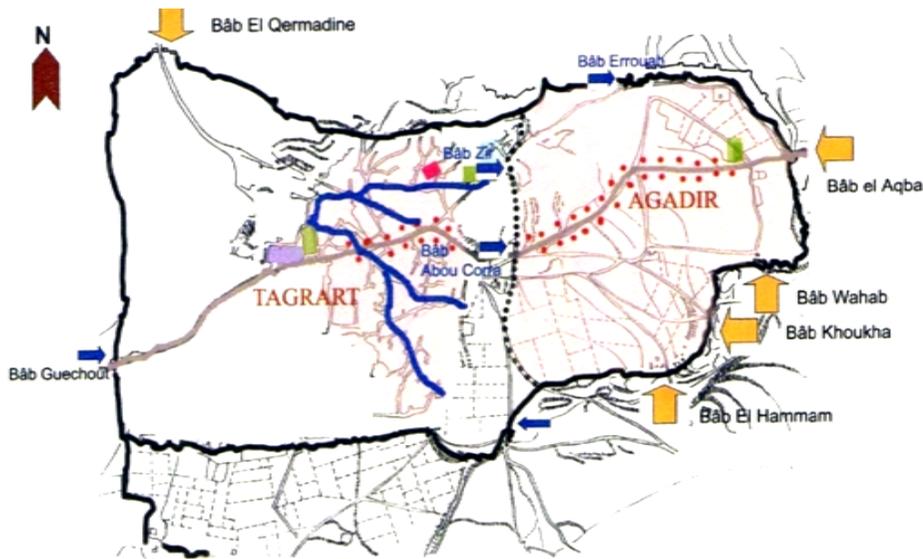


Fig. 80 : Restitution de Tagrart à l'époque Almoravide.

Source : KASSAB BABA AHMED, Touria. Op. cit., P191.

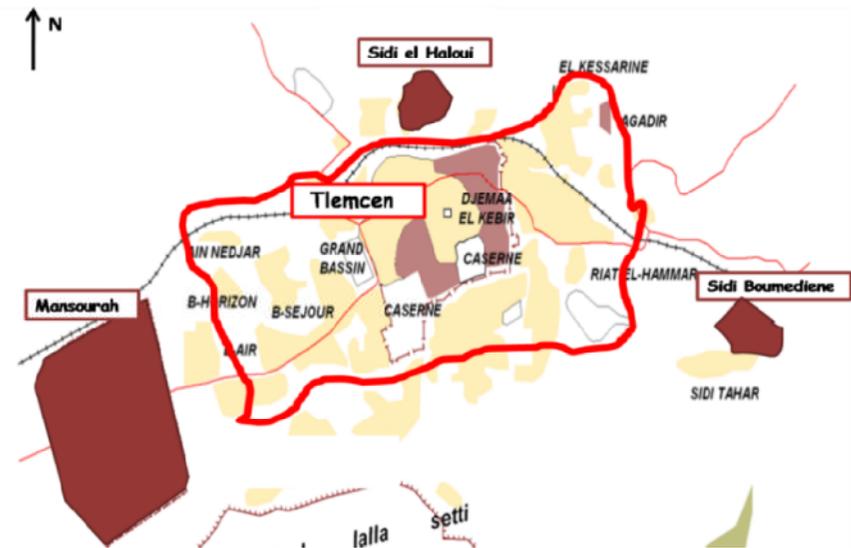


Fig. 81: Emplacement des édifications des Mérinides.

Source : ANAT. *POS de la médina de Tlemcen*, 2001. Traité par l'auteur.

3.6.Période Mérinide (1337/48-1352/59):

Les Mérinides ont tenté plusieurs fois de siéger la ville de Tlemcen, cela dit vu le dispositif très élaboré des fortifications de la ville Zianide et voyant leur siège se prolonger ; ils ont du édifier une nouvelle ville à l'extérieur des remparts coté Ouest : Mansorah, la victorieuse (figure N°81). Selon **Ibn Khaldoun**⁹, ce fut en l'an 1302 que **Abou Yacoub Youcef** fit bâtir l'enceinte des murs et qu'il forma ainsi une ville admirable, tant par son étendue et sa nombreuse population que par l'activité de son commerce et la solidité de ses fortifications. Elle renfermait des bains, des caravansérails et un hôpital, et une mosquée où l'on célébrait les prières du Vendredi et dont le minaret bâti par le sultan, était d'une hauteur extraordinaire.

3.7.Période Ottomane (1359-1830):

Après la grandeur que la ville a connu à l'époque Zianide, voila que la décadence commence à s'installer avec l'occupation Ottomane. Durant cette période, Agadir se dépeupla et disparut laissant place à des terres agricoles. Les murailles qui la protégeaient, se sont écroulées mais leur traces et configuration étaient encore présentes à l'arrivée des français. Tlemcen turc se limitait à l'ancien noyau de Tagrart, elle ne bénéficiera d'aucun nouvel édifice. Les militaires turcs s'installèrent au Méchouar, la rendant ainsi le bastion fort de la ville.

3.8.Occupation Française (1830-1962):

C'est au 31 janvier 1842 que l'ancienne capitale Zianide fut réellement occupée par les Français. Selon **Bargès**¹⁰, lorsque les troupes françaises arrivèrent à Tlemcen, elles trouvèrent la ville dans un état de délabrement et de ruines.

Nous avons classé les interventions coloniales en cinq parties (Par souci de clarté, nous avons convenu de dresser un tableau relatant des anciennes et nouvelles appellations des rues et des places à même de cerner le tissu urbain (Annexe N°01)) :

3.8.1. De 1842 à 1852 :

En 1845, les premiers travaux qui retinrent l'attention de la Commission Administrative et des généraux commandant à Tlemcen, furent ceux des voiries pour la circulation en voiture et

⁹ KASSAB BABA AHMED, Touria. *Op. cit.*, p286.

¹⁰ LECOCQ, André. *Histoire de Tlemcen, ville Française. L'administration militaire 1842-1852.* Tome1. Tanger : Éditions Internationales S.A, 1940. p231.

l'aération du tissu urbain. En premier lieu, on pratiqua des saignées importantes dans les quartiers arabes compacts et sans air ; en s'efforçant, tout d'abord, de faciliter les relations urbaines entre la Porte d'Oran et le Méchouar, centre militaire, administratif et économique de la ville (Figure N°82).

Parmi ces réalisations on compte la création de la rue Ximène qui aboutissait à la caserne Gourmala pas encore construite à cette époque. L'élargissement de la rue Saint Michel, créée seulement dans sa partie Sud jusqu'à la place des Caravanes. Enfin l'élargissement de la rue Clauzel aboutissant jusqu'au Méchouar. On compte aussi parmi les travaux le nivellement complet de l'Esplanade du Méchouar, des places du Fondouk et des Caravanes, ainsi que les trois rues qui les environnaient et dans lesquelles on fit des empièvements considérables¹¹.

3.8.2. De 1852 à 1860 :

Après les premiers percements, les français se sont attelés à la construction de nouveaux remparts. Dans ce nouveau tracé, les espaces jamais alors occupés de Tafrata au Nord/Ouest ont été intégrés au périmètre de la ville qui correspond globalement à celui tracé par les Almoravides (Figure N°82). Les murailles reconstruites, de nouvelles portes y ont été aménagées : à l'Ouest la porte de Fez (ancienne porte Guechoute), au Nord la porte d'Oran et la porte du Nord, au Sud la porte des carrières (Bab el Hadid) et la porte du Sud (attenante au Méchouar), à l'Est Bab sidi Boumedien (Bab el Jiad) et la porte de l'Abattoir (Bab Sidi Boumedien).

3.8.3. De 1860 à 1886 :

Une fois que les propriétés saisies, on s'attela à l'instar des autres villes de donner une image européenne à Tlemcen. La politique et stratégie d'aménagement urbain se voulait agressive, occupant et effaçant les espaces existants considérés comme anarchiques et en ruine. On essaya ainsi d'appliquer une trame orthogonale sur l'ancien tissu.

Profitant des espaces Ouest de la ville non urbanisés, des boulevards et des rues sont aménagés en forme de damier, rappelant ce vieil urbanisme romain. C'est en ces nouveaux quartiers qu'ont été aménagés les grands équipements comme le tribunal, la préfecture ainsi que l'église Saint Michel.

3.8.4. De 1886 à 1900 :

Entre 1886 et 1900 fut opéré le parachèvement des percements des rues restantes aux confins de l'actuelle porte de Sidi Boudjemaa à savoir : les parties sud de la rue de Paris et la rue Ximène ainsi que l'extrémité Ouest de la rue Eugène Étienne.

¹¹ LECOCQ, André. *Op. cit.*, P238.

3.8.5. De 1900 à 1962 :

L'extension de la ville se fit extra-muros au delà des remparts notamment vers le Sud, le Sud/Est et l'Ouest. Plusieurs lotissements d'habitat pavillonnaire, sont implantés sur les anciennes campagnes de Tlemcen comme El Hartoun, Bel Air, Bel Horizon, les Cerisiers...etc. La population musulmane est confinée dans les anciens tissus traditionnels essentiellement, mais de nouveaux noyaux, comme El Kalaa, Riat El Hammar ou Agadir, ont pu se développer également (figure N°83).

3.9. Après l'indépendance (à partir de 1962):

Tlemcen dont l'essentiel des fonctions, activités et services étaient circonscrits dans l'espace intra-muros et ses limites immédiates, est vite sortie de ses gonds pour s'étendre au-delà de ses limites communales, d'abord en continuité urbaine, à l'Est sur l'espace communal de Mansourah, puis, au Nord sur celui de Chetouane (ex: Négrier) sur des terres, à haut rendement agricole, constituant jusque là, le jardin potager du « Grand Tlemcen » (figure N°84).

4. L'analyse du fragment urbain :

Pour mieux cerner le contexte de naissance des deux places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti, nous avons choisis d'analyser de plus près le fragment urbain dans lequel elles s'inscrivent. Nous entamerons cette analyse par la reconstitution de ce fragment à travers l'histoire de la ville elle-même. Cela nous permettra de connaître les origines des places, les changements qu'ont pu connaître leurs fonctions et l'influence des tissus urbains environnants sur ces espaces. Ensuite nous passerons à nos outils d'analyse relative à la perception, la morphologie, le vécu, et les aménagements apportés aux places à travers le temps, et nous terminerons par le contexte d'appropriation des deux places.



Fig. 82 : Plan reconstituant l'évolution de la voirie coloniale.

Source de la carte : Les archives de l'APC de Tlemcen (plan d'alignement de la ville de Tlemcen approuvé par arrêté du 9 Mai 1877, Échelle 1/1000), traité par l'auteur.

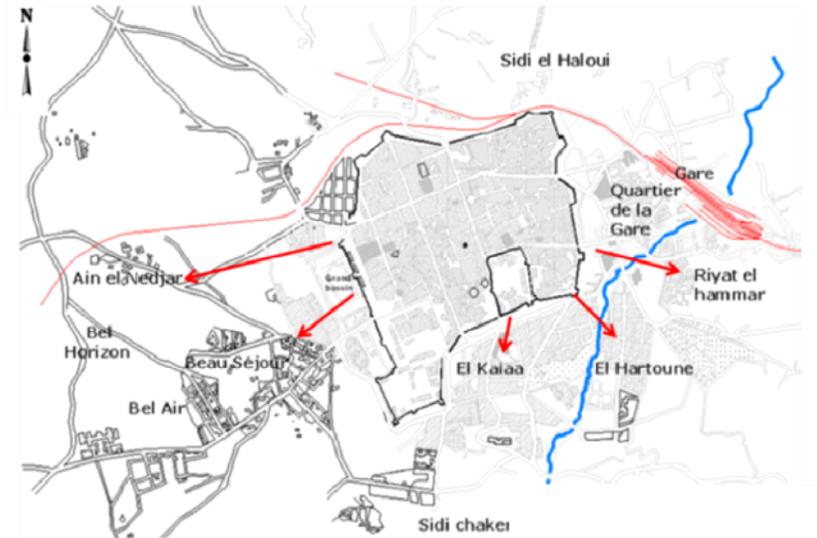


Fig. 83 : L'extension de la ville de Tlemcen de 1900 à 1962.

Source : ANAT. POS de la médina de Tlemcen, 2001.

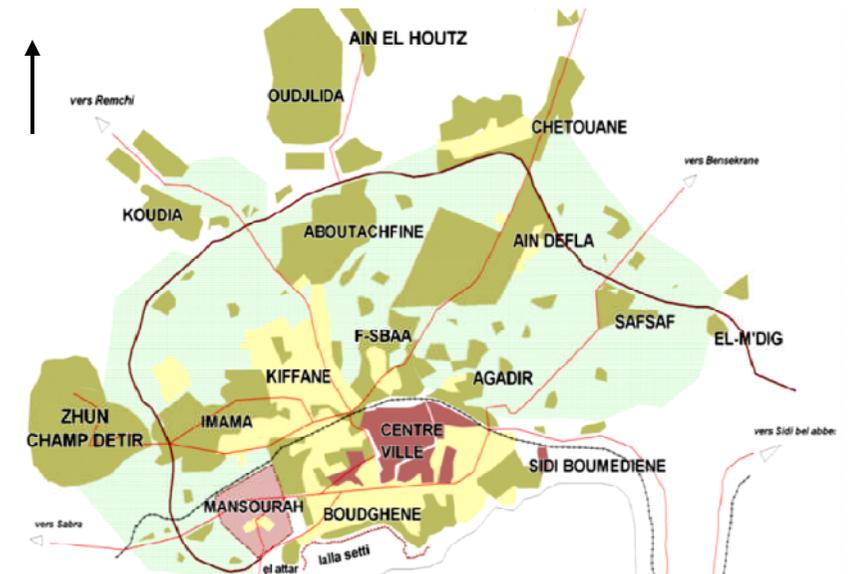


Fig. 84 : Étape de croissance de la ville de Tlemcen après l'Indépendance.

Source : PDAU du groupement de Tlemcen, Mansourah, Chetouane, Béni Mester, 2007.

4.1. La reconstitution du fragment urbain du XI^{ème} siècle jusqu'à nos jours :

4.1.1. La situation du fragment urbain :

Le tissu urbain étudié se situe au centre de la ville de Tlemcen, délimité au Nord par la Rue de la Paix, au Sud par l'esplanade du Méchouar, à l'Est par la rue du Dr Tidjani Demerdji ex Rue Ximène et à l'Ouest par la rue du Capitaine El Azhari ex Rue Basse (figure N°85).

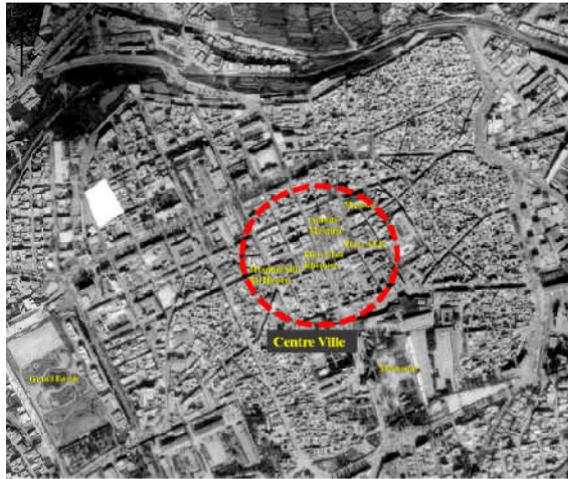


Fig. 85 : La localisation du fragment urbain sur une vue aérienne de la ville.

Source : ANAT. POS de la médina de Tlemcen, 2001.

4.1.2. L'évolution du fragment urbain dans le temps:

La reconstitution de la généalogie historique des places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti sera interprétée dans ce mémoire selon trois phases déterminantes :

- Le contexte général d'avant leur création,
- Le contexte de leur naissance,
- Leur évolution dans le temps.

A. La période Almoravide et Almohade (XI^{ème}-XIII^{ème} siècle):

Au XI^{ème} siècle, les almoravides ont dressé leurs tentes sur le plateau de Tagrart qui seront au fur et à mesure des besoins, remplacés par des abris plus durables.

Un des premiers soins de ces maîtres, était d'assurer la défense de ce camp permanent par la construction d'une muraille. Cependant deux autres créations vont lui imprimer un caractère officiel et une dignité morale : la Grande Mosquée et le Qsar el Qdim (le vieux palais) :

La Grande Mosquée : La construction de la Grande Mosquée date de 1136, selon une inscription qui court sur la corniche en avant du mihrab. D'après **George Marçais**¹², cette

¹² KASSAB BABA AHMED, Touria. *Op. cit.*, p182.

date semble peu tardive par rapport au règne des almoravides qui s'étala de 1069 à 1145. L'historien émet l'hypothèse que la mosquée primitive, conservée dans ses parties essentielles, fut construite en 1125 et restaurée en 1136.

Pour son implantation, il est presque normal que la Grande Mosquée où la communauté musulmane se réunit pour prier et qui tient dans l'Islam primitif, une place très comparable à celle du Forum, se situe vers le centre de la cité, sur la rue principale qui la traverse. Cette rue étant l'artère Est Ouest de la ville, très animée par le commerce. Il en fut ainsi à Kaiaouan comme à Tunis ou à Fès. Tagrart, en fournit un autre exemple. Selon **George Marçais**, l'artère suivait déjà le tracé du décumanus de la ville de Pomaria et de l'axe centrale et commerciale d'Agadir.

Le vieux palais : **Youcef Ibn Tachfin** aurait débuté par l'édification de son palais, la ville étant déjà en possession de plusieurs mosquées à Agadir. Cet édifice servait de lieu de rencontre des gouverneurs de l'époque ; il s'est maintenu jusqu'à l'arrivée des français en 1842, puisqu'il a été relevé autant que tel sur toutes les cartes du génie militaire. Il perdit cependant sa fonction dès le XIII^{ème} siècle sous le règne des Zianides.

Notre fragment urbain à cette époque était constitué de la Grande Mosquée et du Qsar El Qdim au Nord, des souks non loin de ceux-ci puisqu'ils suivaient l'artère principale Est-Ouest et de quelques habitations tout autour. Déjà à cette époque la ville se caractérisait par une forte structure spatiale fondée sur l'existence d'un centre organisé autour de la Grande Mosquée, du Qsar El Qdim et des souks ; donc les activités religieuses, économiques et politiques : tous les éléments pour former un centre ville.

En s'appuyant sur les travaux de **Hicham Djait**¹³, **André Raymon**¹⁴ et **Dogan Kuban**¹⁵, stipulant que les villes arabo-musulmanes s'articulent autour d'un centre qui englobe toutes les activités économiques (souk), politiques (palais des gouverneurs), et surtout religieuses (la mosquée), ce point de convergence étant le plus souvent la place publique principale de la médina ; Nous supposons donc qu'à cette époque, une place existait déjà, faisant face à la Grande Mosquée, le Qsar El Qdim et ayant une fonction économique. La figure N°86 donne un aperçu quand au fragment urbain à cette époque.

¹³DJAÏT, Hicham. *Op. cit.*, P91.

¹⁴RAYMOND, André. *Grandes villes arabes à l'époque Ottomane*. Paris : Sindbad, 1985. p169.

¹⁵DEPAULE, Jean-Charles et Al. *Les mots de la stigmatisation urbaine*. Paris : édition de la Maison des Sciences de l'Homme, 2006.p232.

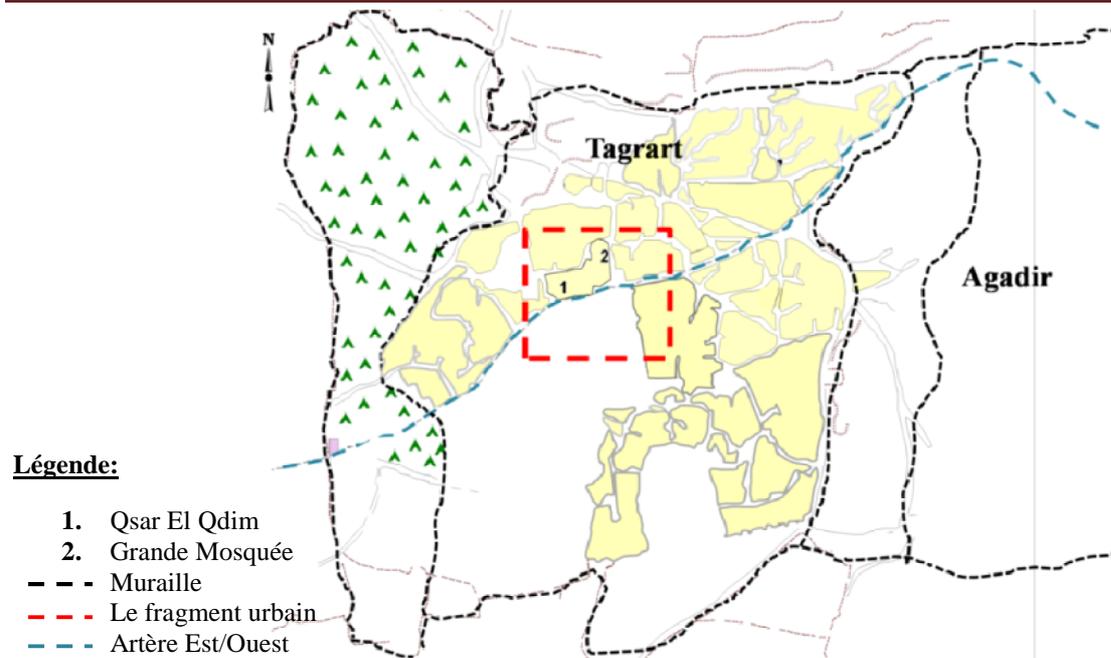


Fig. 86 : Reconstitution du fragment urbain à l'époque Almoravide, Almohade.

Source de la carte : ANAT. POS de la médina de Tlemcen, 2001. Traité par l'auteur.

B. La période Zianide (XIII^{ème}-XVI^{ème} siècle):

Lors de cette période notre fragment urbain a subi plusieurs transformations dont une extension importante à l'Ouest et au Sud (figure N°87). On notera aussi la construction de plusieurs édifices à différentes vocations que l'on citera par ordre chronologique ci après :

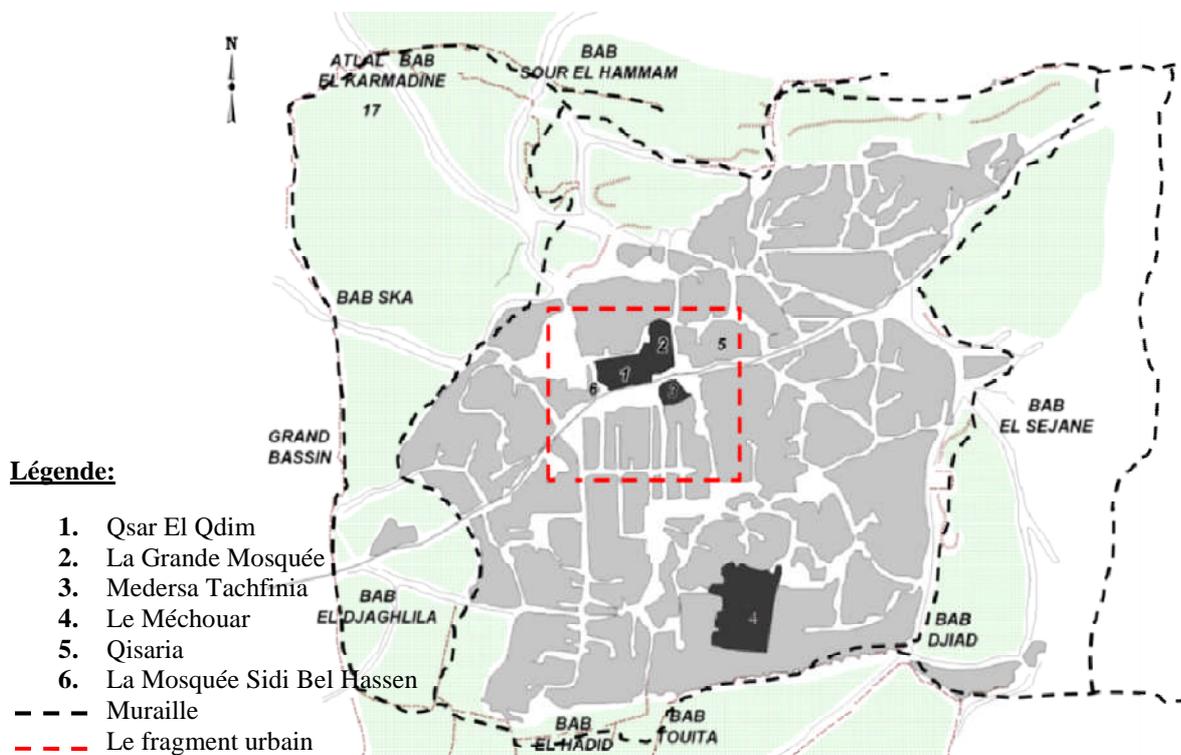


Fig. 87 : Reconstitution du fragment urbain à l'époque Zianide.

Source de la carte : ANAT. POS de la médina de Tlemcen, 2001. Traité par l'auteur.

B.1. Avant la construction de la Médersa Tachfinia :

- **La Grande mosquée :**

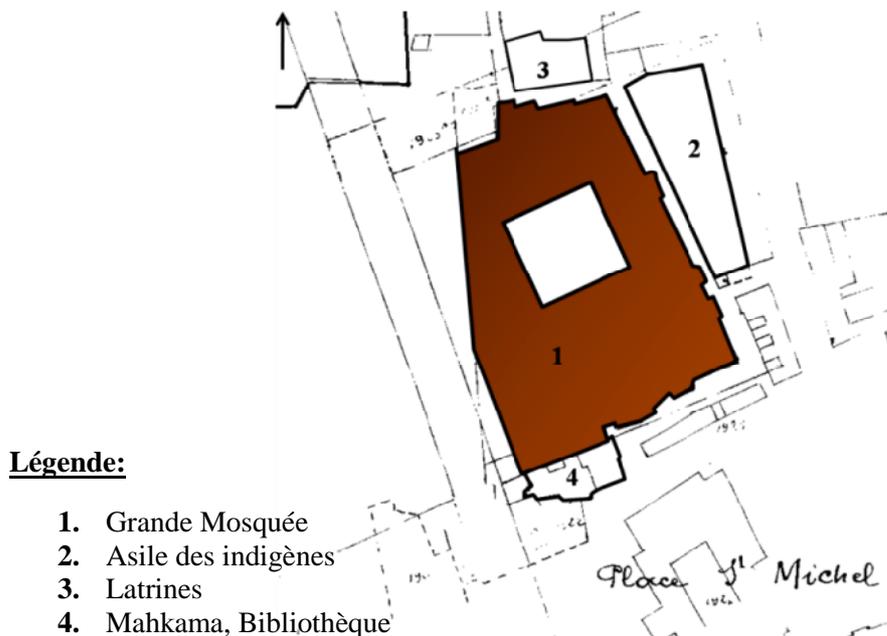
En ce qui concerne la Grande Mosquée, on notera l'édification du minaret par **Yarmoracen**, ainsi que des extensions effectuées au Nord permettant ainsi la préservation du mihrab à son emplacement initial (figure N°88).

Sous le règne de **Abou Hammou I**¹⁶ (1307-1318), plusieurs dépendances sont rajoutées à la mosquée telles que les latrines et la salle d'ablution, bâtisse rectangulaire implantée au Nord de la mosquée, permettant au plus grand nombre d'avoir accès à ces services sans pour autant déranger la vie de la mosquée¹⁷.



Fig. 88 : Aperçu de la Grande Mosquée.
Source : Les archives de l'APC de Tlemcen.

A l'Est de la mosquée, séparée d'une ruelle très pittoresque à nos jours, se trouvait l'hôpital intitulé « asile des pauvres indigènes », ainsi qu'un petit oratoire abritant le tombeau d'**Ahmed Ben Hassen El Ghomari**¹⁸, renommé pour sa vertu et son ascétisme (figure N°89).



Légende:

1. Grande Mosquée
2. Asile des indigènes
3. Latrines
4. Mahkama, Bibliothèque

Fig. 89 : Les dépendances de la Grande Mosquée.
Source de la carte : Les archives de l'APC de Tlemcen, traité par l'auteur.

¹⁶ Abou Hammou Moussa 1er, quatrième génération des rois de la dynastie zianide (1308-1318).

¹⁷ KASSAB BABA AHMED, Touria. *Op. cit.*, p254.

¹⁸ Ce personnage mourut dans la Grande mosquée en 1466 et fut enterré tout près de là, dans ce lieu qu'il avait choisi pour sépulture.

La Mahkama où le cadî traitait les affaires juridiques, était située à droite du mihrab en saillie sur la façade Sud (figure N°89). Cette Mahkama démolie et déplacée aussi en raison des travaux d'alignement de la place d'Alger, devait abriter sous le règne des Zianides la bibliothèque qui fut construite en 1359 par **Abou Hammou II**.

La Grande Mosquée, ne cessa d'être remaniée, agrandie et embellie durant le moyen âge, puis réduite dans ses dimensions par les français.

- **Le Qsar el Qdim :**

A cette époque **Yarmoracen** fut amené à désertier le vieux palais mitoyen à la Grande Mosquée, quand il s'avisait que le minaret qu'il avait élevé donnait vue à l'intérieur du palais. Ce qui l'incitait à construire le Méchouar et à s'y installer¹⁹.

- **La Mosquée Sidi Bel Hassen :**

La mosquée Sidi Bel Hassen fut construite en 1296 sous le règne du sultan **Abou Saïd Othman** fils de **Yaghmoracen**. Cet oratoire de plan rectangulaire ne disposant pas de patio est d'une beauté exceptionnelle par la richesse de ses matériaux et du décor de son mihrab et de ses murs. Sa dimension et sa forme démontrent bien qu'il s'agissait d'un oratoire qui ne rentrait nullement en compétition avec la Grande Mosquée et qui allait être destiné à une tranche de population bien précise, telle que celle évoluant autour de la cour royale.

Situé à l'Ouest de la Grande Mosquée, délimitant la place des caravanes, l'édifice a été implanté le long de l'axe commerçant Est/Ouest. Sur ses faces Nord et Sud étaient adossées vingt boutiques qui lui avaient été données en Habous²⁰. Cette mosquée a servi à l'époque coloniale de halles aux grains, d'école arabe française puis de Musée (figure N°90).



Fig. 90 : La Mosquée Sidi Bel Hassen.

Source : ABADIE, Louis. *Tlemcen de ma jeunesse*. Nice : Edition Jacques Gandini, 2005.p17.

¹⁹ MARCAIS, Georges. *Op. cit.*, P38.

²⁰ Les habous correspondent à des prélèvements d'impôts qui à la construction de chaque édifice religieux, de boutiques ou autres activités fructueuses sont désignés afin de pourvoir aux différents frais d'entretien de l'édifice.

- **Le Méchouar :**

Méchouar ou citadelle, est un enclos où étaient regroupés le palais du souverain avec toute ses dépendances : mosquée voire même certaines activités économiques ; c'était le lieu où les rois de Tlemcen réunissaient leurs ministres pour délibérer sur les affaires de l'Etat.

Le chef des Zianide **Yarmoracen** a transféré son centre politique du Qsar el Qdim vers la citadelle qui se situe à la périphérie intra-muros coté Sud. Les historiens arabes sont tous d'accord pour parler des splendeurs du Méchouar, des richesses merveilleuses qu'il renfermait, des cours brillantes où, protecteur des sciences, des lettres et des arts ; Les Béni Zian attiraient en ces temps là les savants, les poètes et les artistes.

Transformé par une base militaire à l'arrivée des français, plusieurs édifices y ont été insérés entre autre un hôpital, une prison, une manutention et plusieurs casernes. Seule la mosquée a survécu à ces transformations (figure N°91).

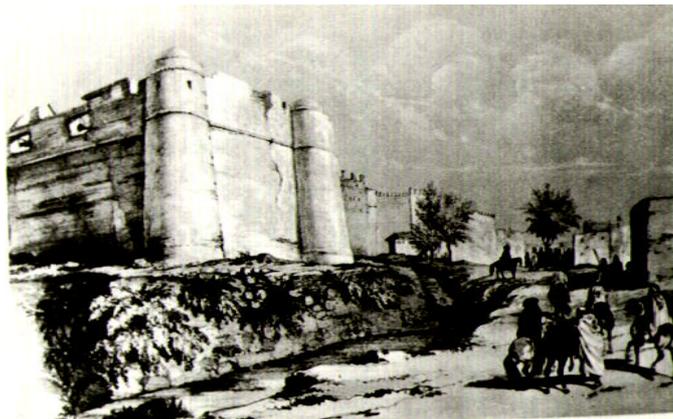


Fig. 91 : Le Méchouar en 1843, lithographie de Berbrugger.
Source: MARCAIS, Georges. *Op. cit.*, p42.

- **La Qisaria :**

La Qisaria était une unité commerciale constituée d'un ensemble de galeries couvertes sur lesquelles s'ouvrent des boutiques. On y trouvait entre autres des fondouks, des bains, des fours et des mosquées.

La qisaria se présentait sous forme de citadelle, ceinturée d'une enceinte crénelée, où l'accès se faisait à travers une porte surveillée. Elle occupait toute les surfaces situées à l'Est de la Grande Mosquée (figure N°92), jusqu'à la rue Mérabet Mohamed (ex rue de Mascara). Plusieurs européens tels que les espagnoles, les italiens et les provinciaux partageaient ce centre urbain avec les autochtones et les juifs, mêlant ainsi orient et occident.

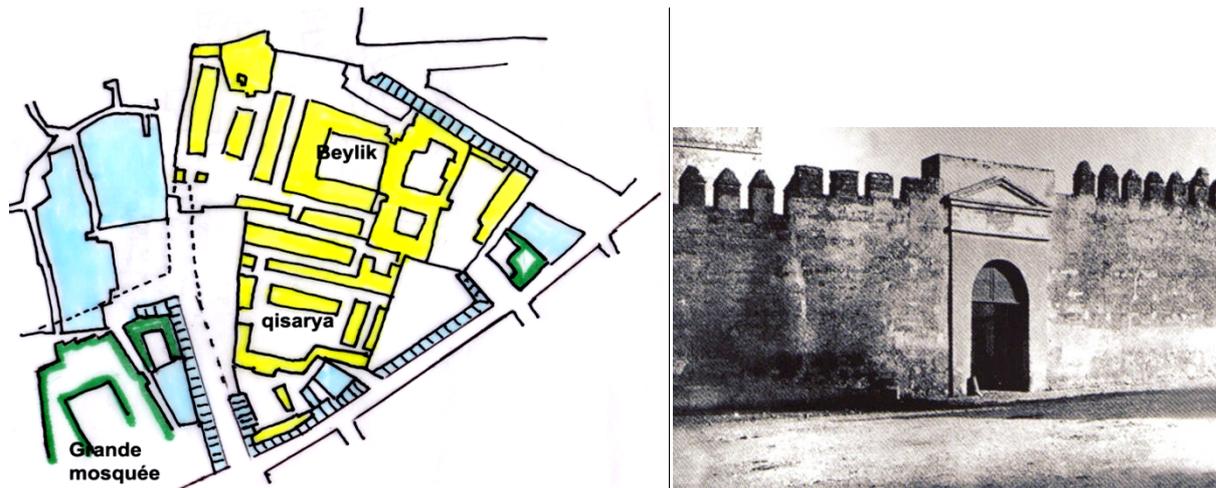


Fig. 92 : Emplacement de l'ancienne Qisaria et sa porte principale.

Source: Archives militaires de Vincennes. KASSAB BABA AHMED, Touria. *Op. cit.*, p239- Doc. André Le coq. La Qisaria en 1830. ABADIE, Louis. *Tlemcen de ma jeunesse. Op. cit.*, p19.

- **La Medersa Tachfinia :**

Appelée aussi le *collège neuf*, la medersa fut construite par **Abou Tachfin** fils et successeur d'**Abou HammouI** (1318-1337). Ce prince, qui avait le goût des beaux-arts et aimait passionnément l'architecture, voulut consacrer à l'enseignement de la science et la religion un monument, digne de sa capitale. Il choisit un emplacement convenable, c'est-à dire le centre de la ville, à 25m de la Grande-Mosquée (en face) et dans le voisinage du Méchouar. L'édifice fut élevé d'après **Bargès**, avec un plan magnifique dans des proportions grandioses. La Medersa a subi plusieurs assauts pendant les guerres incessantes et les longs sièges que Tlemcen avait eu à supporter à différentes reprises, cela ne l'a pas empêché de garder ses éléments de base spatiaux et esthétiques, tel que nous le montre les relevés du génie militaire des Français (1872), rehaussés à l'aquarelle par **Edmond Duthoit**²¹(figure N°93).

²¹L'architecte E. Duthoit a relevé minutieusement les mosaïques des pavements. Ces planches révèlent la recherche par les tracés extrêmement complexes des compositions géométriques de ces mosaïques.

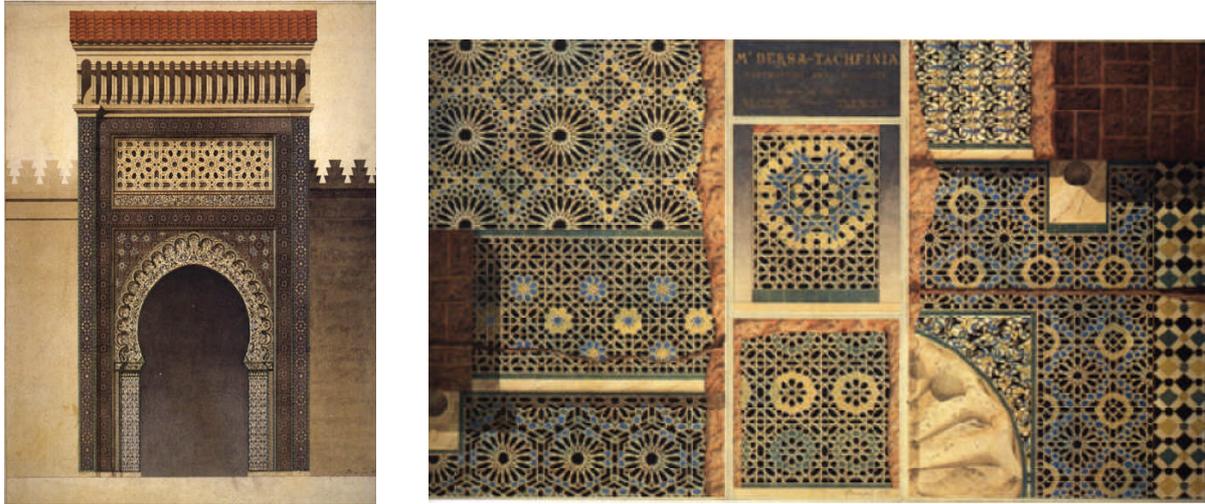


Fig. 93 : Aquarelle de Duthoit du porche et diverse mosaïque de la Medersa Tachfinia.

Source: KOUMAS Ahmed, NAFA Chehrazade. *L'Algérie et son patrimoine, dessins français du XIXème siècle.* Paris : Éditions du patrimoine, 2006. p96-97.

En 1873, l'architecte **Edouard Danjoy**²², réalise de nouveau un plan restauré qui reconstitue une partie de l'édifice. La façade partielle dévoile la monumentalité du porche par rapport à la construction. A l'arrivée des français la Medersa a été reconvertie en administration militaire puis fut démolie en 1876 afin d'aménager la mairie et une grande place au centre ville selon les politiques coloniales (figure N°94).

Les seules traces restantes de l'édifice sont des mosaïques attribuées au Musée de Tlemcen et d'Alger, ainsi que quelques beaux fragments expédiés au Musée du Louvre, qui les repassa plus tard au Musée de Cluny²³.

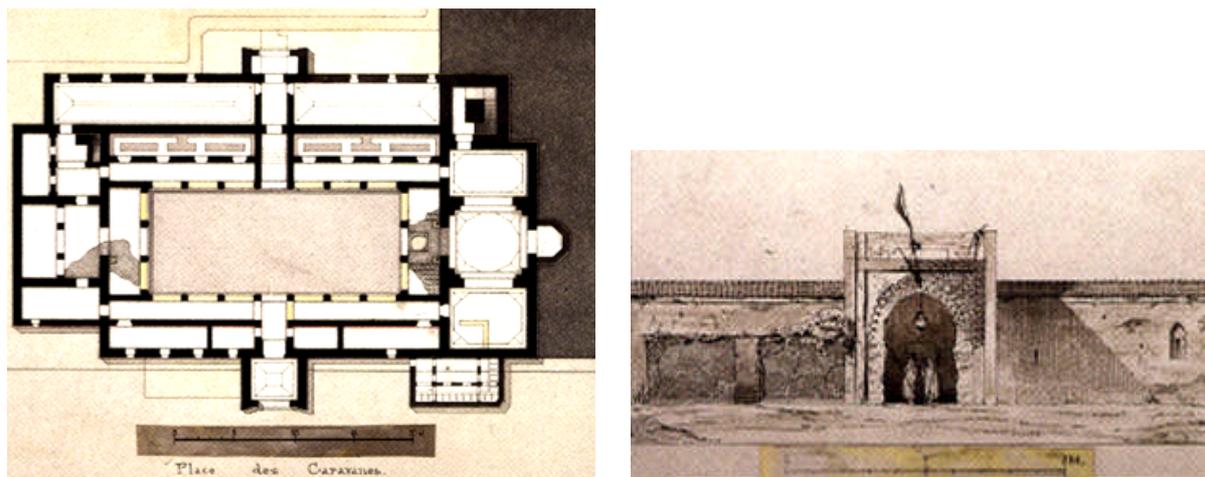


Fig. 94 : Plan et Façade de la Medersa Tachfinia par E.Danjoy, 1873 (Échelle 1/500,1/50).

Source: KOUMAS Ahmed, NAFA Chehrazade. *Op. cit.*, p94.

²² KOUMAS Ahmed, NAFA Chehrazade. *Op. cit.*, p92.

²³ MARCAIS, Georges. *Op. cit.*, P50.

B.2. Après la construction de la Medersa Tachfinia : La naissance de la place des Caravanes et place du Fondouk :

Avec la construction de la Tachfinia, les Zianides ont instauré un complexe culturel au centre de la ville :

- La Grande Mosquée tout d'abord où se déroulaient différents enseignements avec la bibliothèque qui lui était attenante, celle située à droite du mihrab et édifiée par **Abou Hamou II**.
- La mosquée de Sidi Bel Hassen en tant que medersa et lieu d'enseignement.
- Et enfin la Tachfinia qui allait permettre à tous les érudits du savoir de trouver un hospice pour les abriter.

Durant cette période Zianide, le centre ville s'est enrichi et est devenu une zone centrale exceptionnelle surtout avec l'implantation des nouveaux équipements ; il concentrait ainsi des fonctions politiques avec le Méchouar, religieuses et culturelles avec la Grande Mosquée, la mosquée Sidi Bel Hassen, la Médersa Tachfinia et économiques avec la Qisaria.

Dès la construction de la Médersa Tachfinia (1337-1340), la place principale qui se trouvait face à la mosquée s'est scindée en deux pour donner naissance à la *place des Caravanes* et *place du Fondouk* :

➤ **La place des Caravanes :**

La place des Caravanes est un grand espace qui occupait l'actuel place Mohamed Khemisti, bordé au Nord par la Grande Mosquée et Qsar El Qdim, à l'Est par la Medersa Tachfinia, au Sud par le quartier juif et à l'Ouest par la mosquée Sidi Bel Hassen (figure N°95).

On doit son appellation aux français grâce à sa fonction initiale à savoir le stationnement des caravanes venant d'Oran et du Sud (Sebedou et Maghnia). Les caravanes venant du Sahara emportaient toison, dattes et cuirs. Du fins fond de l'Afrique, du Soudan et du Niger provenaient de l'ivoire, de l'ambre gris, de la poudre d'or, des plumes d'Autriches et même des esclaves.²⁴

Ces marchandise écoulées, ils s'approvisionnaient en laine, tapis, burnous, armes, métaux travaillés, cires et blés auprès des tlemcenniens et achetaient les objets manufacturés venus d'Europe tels que draps, soieries, quincaillerie, faïence, verroterie, épices et parfums d'Orient.

²⁴TINTHOIN, Robert. *Tlemcen, géographie et histoire urbaine*. Montpellier : imprimerie nationale, 1963.p433.

Selon l'Abbé Bargès, Tlemcen était le premier entrepôt de tout le commerce de l'Algérie Ouest. Sur cette place se trouvaient établis des commerçants et des hôtels prêts à accueillir les voyageurs qui descendaient des diligences et qui arrivaient à ville²⁵.

➤ La place du Fondouk :

De l'autre côté de la place des Caravanes séparée par la Médersa Tachfinia, se trouvait la place du Fondouk qui occupait l'extrémité Est de l'actuelle place Emir Abdelkader (ex place de la Mairie). C'était un petit espace urbain qui permettait l'accès à la Qisaria. Elle tirait son nom du fondouk, hôtel réservé aux gens de passage se situant à l'angle de la Rue Clauzel et la rue Ain El Kébira selon plusieurs documents d'archives. Il sera transformé à l'époque coloniale tour à tour en halles aux grains, en église, en musée et deviendra enfin la salle des fêtes de la Mairie dont la porte s'ouvrait sur la Rue Clauzel. La place était délimitée au Nord par la Grande Mosquée, Au Sud par un Fondouk, à l'Est par des habitations et à l'Ouest par la Médersa Tachfinia²⁶ (figure N°95).

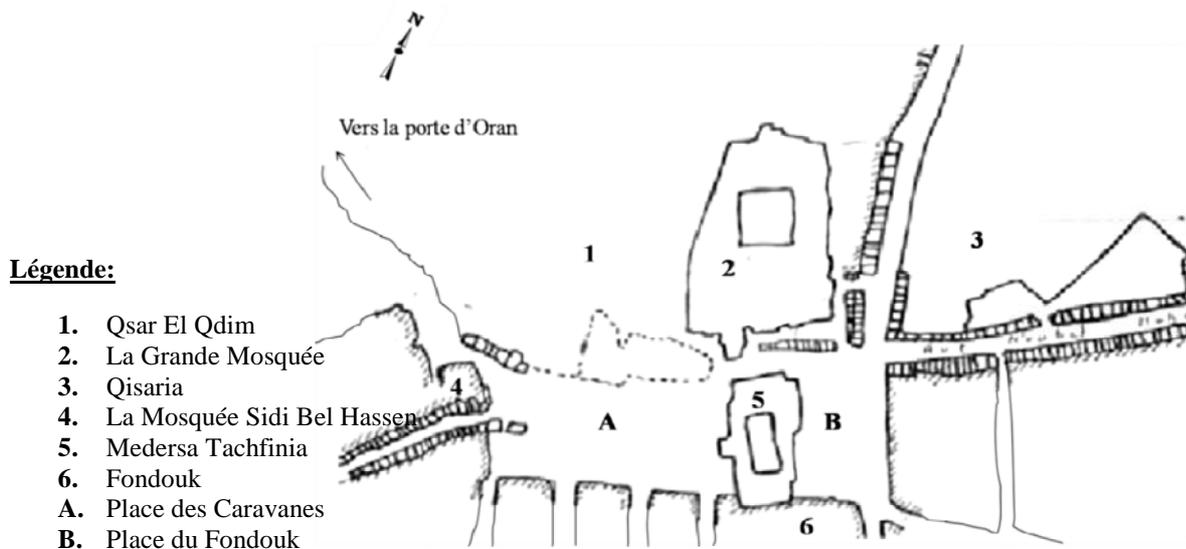


Fig. 95 : Détail du fragment urbain à l'époque Zianide.

Source : Archives de l'APC de Tlemcen, traité par l'auteur.

C. L'occupation Française (XIX^{ème}- XX^{ème} siècle) : Naissance des places d'Alger et de la Mairie :

C.1. De 1845 à 1940 :

Dès 1842, la colonisation française s'appropriera la ville en détruisant les parties les plus significatives de l'espace urbain existant dans l'ancienne ville. C'est ainsi que les premières

²⁵ LECOCQ, André. *Op. cit.*, p326.

²⁶ ABADIE, Louis. *Tlemcen: au passé retrouvé. Op. cit.*, p14.

Cas d'étude Analyse des places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti

interventions coloniales touchèrent notre fragment urbain qui, étant le centre de la ville, rassemblait les principales activités de celle-ci et surtout, les principaux édifices de centralité. La ville européenne s'installa sur l'essentielle de cette zone et aux abords du Méchouar.

La première période coloniale fut certes celle des options de « l'urbanisme militaire ». Il s'agissait principalement de loger les troupes, les services de l'armée et quelques services civils au Méchouar, Qsar El Qdim et au sein des anciennes casernes turques à l'intérieur de la Qisaria. Puis vinrent l'élargissement et le percement des rues suivant le tableau N°02 afin d'assurer suffisamment le passage et le croisement de deux voitures militaires et la création de places pour permettre à l'air de circuler plus librement et assurer ainsi l'hygiène de la santé publique telles la place des Victoire et l'esplanade du Méchouar (voire à l'appui la figure N°98).

Années	Travaux d'alignement
1845	<ul style="list-style-type: none">• Élargissement de la Rue Clauzel, la rue Ximène dans sa partie Sud et la rue de France (ex Rue Saint Michel) jusqu'à la place des Caravanes (7 m de largeur).• Nivèlement du plancher des deux places, ainsi que l'établissement de trottoirs de 1.50m de largeur autour de la place des Caravanes.
1860	Percement de la rue Cyprien, rue Idriss, Rue de Mascara.
1861	Percement de la rue Yarmoracen.
1880	Percement de la rue des Orfèvres
1887	Percement rue de la Victoire coté Ouest.

Tableau.02 : Percement des premières rues (1845 à 1940), concernant le fragment urbain.

Source : Auteur du mémoire.

Cependant il fallait aussi une place principale pour faciliter le rassemblement des troupes militaires et leurs artilleries, le mouvement des troupes lors des défilés militaires ainsi que l'établissement de marchés, d'où la création des places d'Alger et de la Mairie (figure N°96).

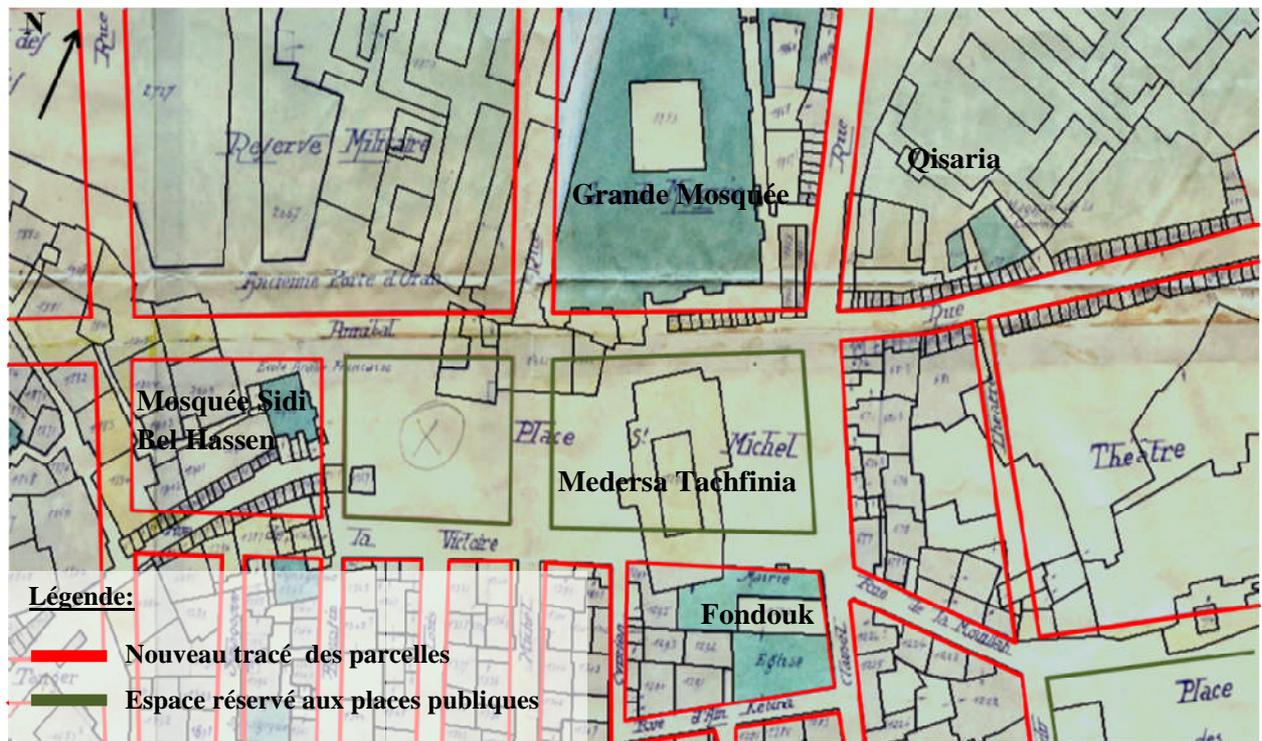


Fig. 96 : Les travaux d'alignement sur le fragment urbain.

Source de la carte : Les archives de l'APC de Tlemcen (plan d'alignement de la ville de Tlemcen approuvé par arrêté du 9 Mai 1877, Échelle 1/1000), traité par l'auteur.

Selon **André Raymon** l'évidente stratégie politique que soutenait la création d'une place monumentale au centre des villes Algériennes, est celui d'affirmer au cœur même de celles-ci la présence de la puissance de la France.²⁷

A ces aménagements, plusieurs actes y ont été associés (figure N°97). Il s'agit tout d'abord : *De la démolition de la Tachfinia* : Cette medersa, comme nous l'avons vu, était le prolongement de la Grande Mosquée dans son rôle d'enseignement. Elle délimitait la place des Caravanes à l'Ouest, mais aussi la place du Fondouk à l'Est.

L'une des premières actions françaises dans les villes Algériennes était d'aménager des places pouvant accueillir un bataillon militaire. Ce fut le cas à Alger par comparaison, où l'aménagement de la place des martyrs engendra la démolition de nombreux édifices, dont la mosquée Esseyida, très belle œuvre architecturale de l'époque turc. Pour Tlemcen, c'est la Tachfinia, qu'on démolit pour exécuter les plans d'alignement prévoyant l'aménagement de la place Saint Michel (actuelle place Emir Abdelkader). C'est en 1876 que cette démolition

²⁷RAYMOND, André. « Le centre d'Alger en 1830 », Dans revue de l'occident musulman et de la méditerranée. N°31. Éditeur : Association pour l'étude des Sciences humaines en Afrique du Nord, 1981.p73-84.

Cas d'étude Analyse des places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti

s'effectua, puisqu'on fit appel à l'architecte des monuments historiques **E.Duthoit** pour l'enlèvement de la mosaïque de la porte de l'édifice et son transport vers le musée de la ville.

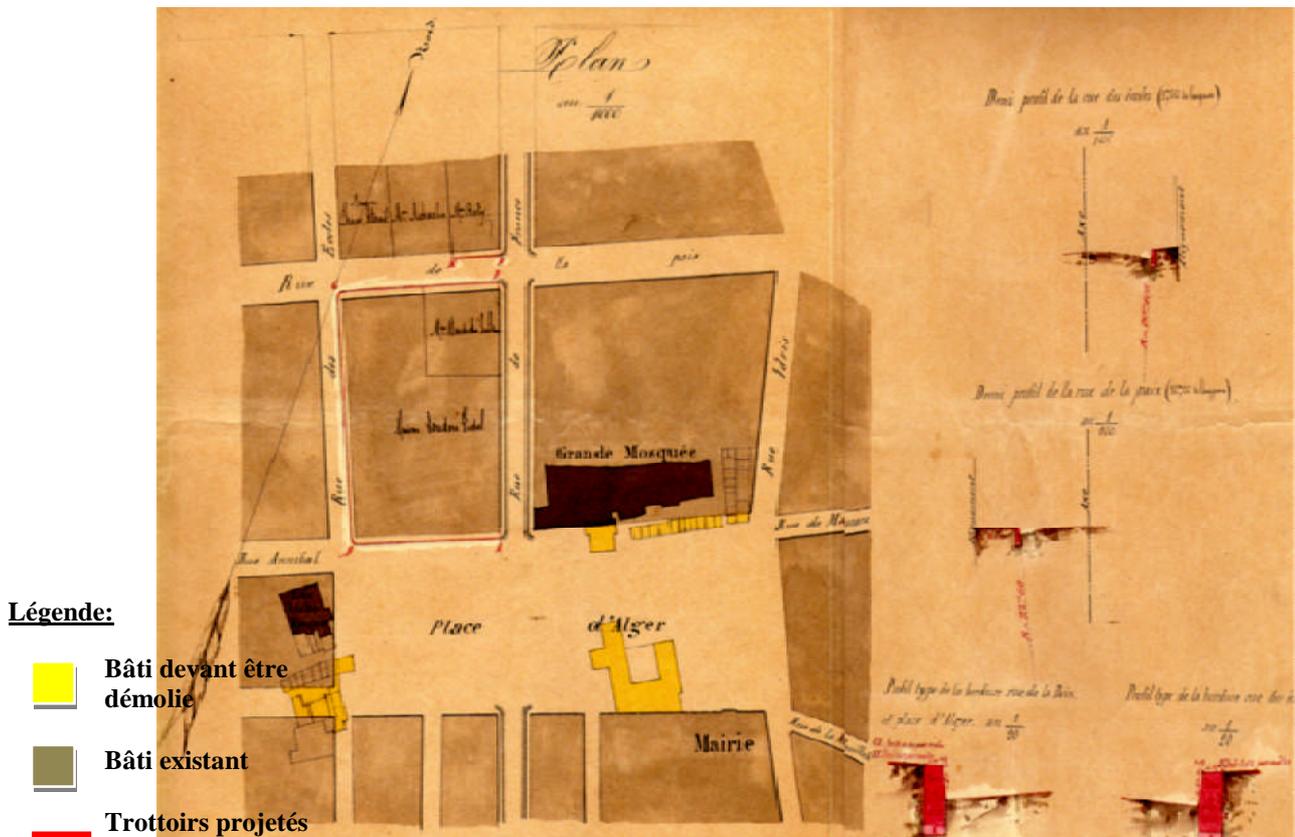


Fig. 97 : Le programme d'aménagement du fragment urbain datant de 1876.

Source de la carte : Les archives de l'APC de Tlemcen (plan d'alignement de la ville de Tlemcen approuvé par arrêté du 9 Mai 1877, Échelle 1/1000), traité par l'auteur.

La Grande Mosquée : L'un des premiers aménagements de la ville par les français fut le tracé de voies orthogonales en damier qui devait être plaqué sur le tissu existant ; cette malheureuse action a été la cause de la suppression des dépendances de la Grande Mosquée.

En 1887, s'effectua le dernier percement au niveau du fragment urbain à savoir la rue de la victoire de 10m de large, en façade de la Mairie, déjà en cours de construction (1842-1883). Ainsi on régularisa, en un quadrilatère de 125 mètres de longueur sur 50 mètres de large, l'ensemble des deux places. Le nom de la capitale de l'Algérie sera donné à la place des Caravanes et le nom de Saint Michel à la place du Fondouk, en attendant la fin de la construction de la Mairie baptisée, en 1941, place Maréchal Pétain, elle redeviendra place de la Mairie en 1943 (figure N°98).

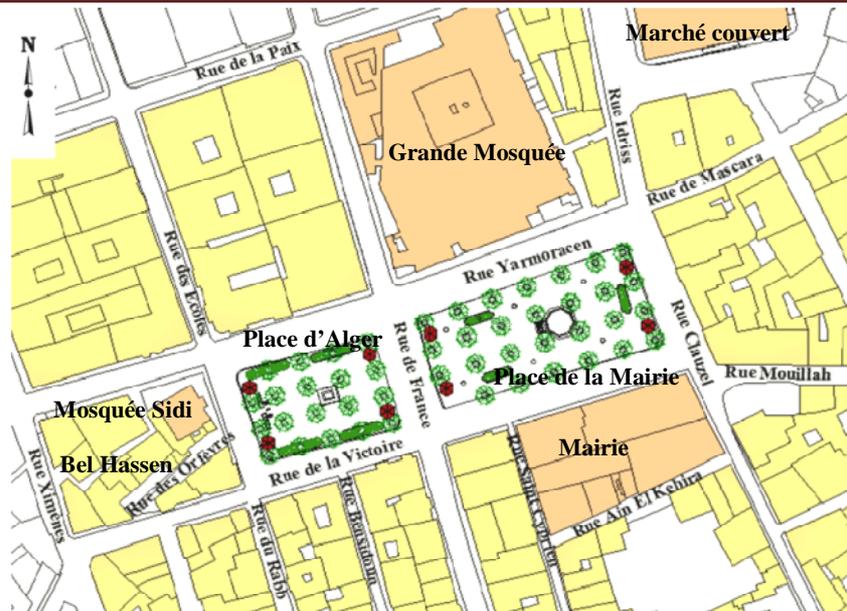


Fig. 98 : Reconstitution du fragment urbain à l'époque coloniale.

Source: Auteur du mémoire.

C.2. A partir de 1940:

Les places d'Alger et de la Mairie se transformèrent au fil des années et, avant 1940, elles prirent leur forme définitive, entourées de grands immeubles (la maison Blanc et l'immeuble Mélis), de commerces, de banques et de l'hôtel de ville. La mosquée Sidi Bel Hassen étant devenue un musée, conservait les vieilles pierres de la splendeur de Tlemcen (figure N°99).

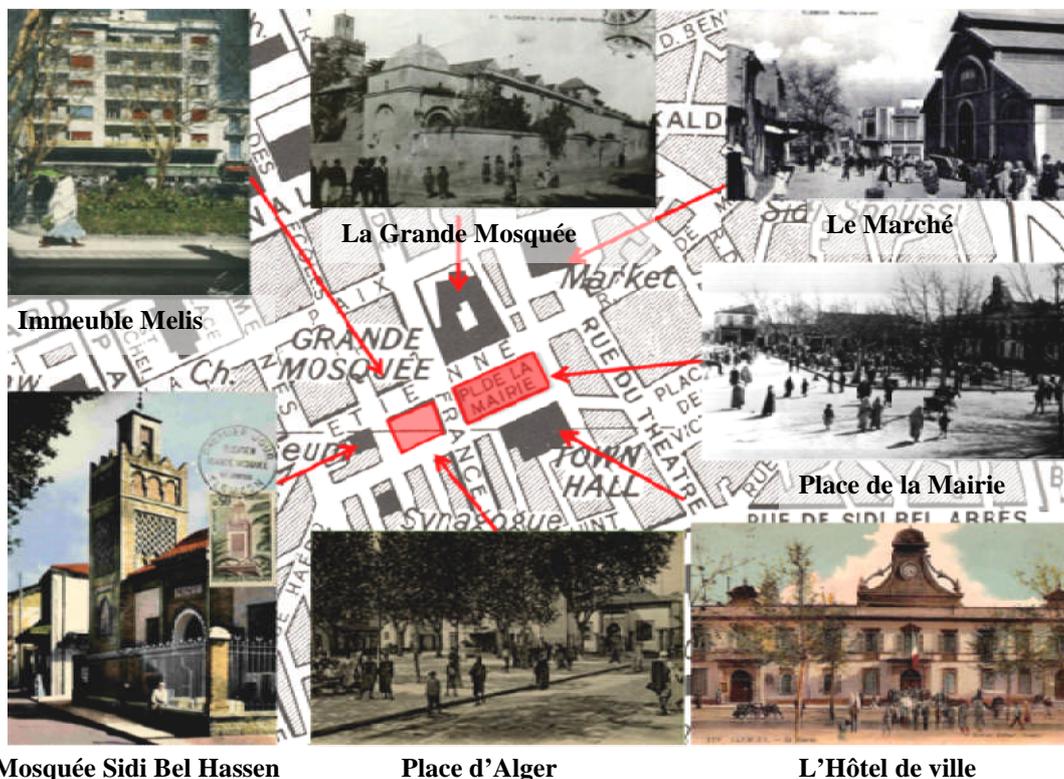


Fig. 99 : La place d'Alger et de la Mairie avec leur environnement en 1940.

Source : Les Archives de l'APC de Tlemcen, traité par l'auteur.

D. La période post Indépendance :

Après l'Indépendance (1962), les places d'Alger et de la Mairie ont changé de noms pour devenir respectivement les places Mohamed Khemisti et Emir Abdelkader. D'autres changements ont été opérés, seront expliqués par ailleurs. Cela dit, nous avons jugé nécessaire de retracer l'évolution des édifices majeurs entourant les places :

- **La Grande Mosquée :**

Après avoir subi plusieurs modifications, lors de l'occupation Française, elle fut à maintes reprises restaurée et classée monument historique du patrimoine National à partir de 1900. Dans le cadre de l'événement *Tlemcen Capital de la culture Islamique 2011*, l'édifice a été revisité pour être au mieux mis en valeur (figure N°100).



Fig. 100 : La Grande Mosquée à l'époque coloniale et aujourd'hui (2011).

Source : Les Archive de l'APC de Tlemcen- Auteur du mémoire.

- **La mosquée Sidi Bel Hassen :**

La mosquée utilisée tout d'abord en tant que magasin de fourrage juste aux premières heures de l'occupation Française avait perdu une partie de ses modénatures suite à l'incendie qui s'y était déclenché. Transformée en école Franco-arabe puis en musée de la ville, elle avait connu une restauration et un entretien durant l'époque Française. Elle continua d'accueillir le musée de la ville jusqu'à cette dernière décennie. En 1900, comme la plupart des monuments historiques d'Algérie, la mosquée fut classée patrimoine National.

A l'occasion de l'évènement de : *Tlemcen capitale de la culture Islamique* en 2011, le musée a été restauré pour accueillir une exposition de la calligraphie musulmane (figure N°101).



Fig. 101 : La mosquée Sidi Bel Hassen, 1845-1852-2001.

Source : ABADIE, Louis. *Tlemcen de ma jeunesse*. Op. cit., p17. ABADIE, Louis. *Tlemcen: au passé retrouvé*. Op. cit., p20- ANAT. *POS de la médina de Tlemcen*, 2001.

- **La mairie :**

D'après les écrits sur sa façade principale, la mairie a été construite entre 1842-1883. Ce qui serait plus plausible est que sa construction a coïncidé avec la destruction de la Medersa Tachfinia et ses bâtiments mitoyens coté Sud aux environs de l'année 1876. Au cours des années, l'édifice a subi plusieurs modifications dont l'aménagement d'une église reconvertie successivement en théâtre, salle des fêtes (1906), et musée accessible par la Rue Clauzel. Celui-ci « abritant quelques antiquités curieuses et une collection remarquable de fossile dû au zèle patient et éclairé du respectable et généreux curé de Tlemcen »²⁸.

La mairie est restée plusieurs années inoccupée, jusqu'en 2011 à l'occasion de *Tlemcen Capitale de la Culture Islamique*, l'édifice fut restauré et réaménagé en Musée d'Art et d'Histoire de la Ville (figure N°102).



Fig. 102: Le musée d'Art et d'Histoire de la Ville (ex Mairie), 1906-2001-2011.

Source : Les Archive de l'APC de Tlemcen - ANAT. *POS de la médina de Tlemcen*, 2001.

²⁸ LALLEMAND, Charles. *L'Ouest de l'Algérie. Réseaux exploités par la compagnie de l'Ouest-Algérien, lignes de l'Ouest Algérien et de la compagnie Franco-Algérienne*. Paris : Challamel et compagnie, 1891.P66.

4.1.3. Synthèse :

La reconstitution du fragment urbain dans lequel s'inscrivent les places nous a permis de comprendre comment celles-ci ont évolué à travers les siècles. Étant depuis toujours le centre de la ville, notre objet d'étude a suscité beaucoup d'entreprises conjoncturelles quand à son développement et son agencement.

Au XIV^{ème} siècle, la ville de Tlemcen atteint son plus haut degré de prospérité. Ces rois aimaient les sciences, les arts et les lettres et tentèrent d'embellir leur cité par la construction de palais, de mosquées et de Medersas. Son centre ville composé de la place des Caravanes et celle du Fondouk entourées de la Grande mosquée, la Qisaria, la Mosquée Sidi Bel Hassen, la Medersa Tachfinia et le Méchouar, regroupaient les activités les plus importantes lui conférant ainsi une centralité gravitationnelle.

Le vœu de faire de cet endroit le centre de la ville n'a pas changé à l'arrivée des Français. L'occupation coloniale a fait de cette zone le centre de la vie européenne en concevant une grande place d'Armes scindée en deux étendues: la place d'Alger et celle de la Mairie, cernées par un périmètre d'édifices publics.

L'histoire confère aux deux places une résonance mémoriale rappelant le patrimoine hérité des anciens règnes outre le passage de l'occupation Française.

L'aspect historique étant un élément décisif, nous l'avons utilisé dans la compréhension de l'évolution de la morphologie des places, de leur vécu et de leurs aménagements, de laquelle il en découle l'interprétation des origines, des étapes successives de leur formation, des rôles et des changements de fonctions des lieux.

4.2. Les composantes des places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti :

Les composantes de la place publique vues dans le deuxième chapitre, serviront à amorcer l'analyse de notre objet d'étude. Il sera abordé ainsi une vision détaillée des parois, du plancher et du plafond des places concernées.

4.2.1. Les parois des places :

Les parois des places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti sont lisses avec quelques surfaces en relief, portant des ouvertures et des percées de voies ménageant des perspectives.

Pour cerner l'architecture des parois des deux places, nous avons eu recours à une sorte de recensement de la typologie des façades dans le but de construire une identité stylistique du cadre bâti. Nous mettrons en relief, seulement les bâtisses représentant un caractère architectural typologique. « *La façade est, par excellence, le lieu de la composition architecturale, élaborée à chaque époque sur des principes différents* »²⁹.

A. Les façades urbaines :

La façade Nord/ Nord-Est (figure N°103) est caractérisée par la présence de la Grande Mosquée, immense carré de 50m de largeur d'un style conforme à l'architecture almoravide à caractère austère et simple selon **Legado Andalusi**³⁰.

Du coté latéral droit de la Grande Mosquée, se présente une charmante bâtisse du style néo-mauresque ; on reconnaît là, la volonté des concepteurs français de s'imprégner de l'environnement avec des petits rappels des éléments de la Grande Mosquée tels que les arcs en plein cintre pour les ouvertures et les corniches en tuiles vertes.

La façade Nord/ Nord-Ouest est représentée par l'immeuble Melis d'un style métropolitain et un style classique pour le bâtiment mitoyen (figure N°103).

La façade urbaine Nord constituée par ces dits édifices, fait apparaître un effet de contraste dû à l'architecture rappelant les traces laissées par la succession des époques.

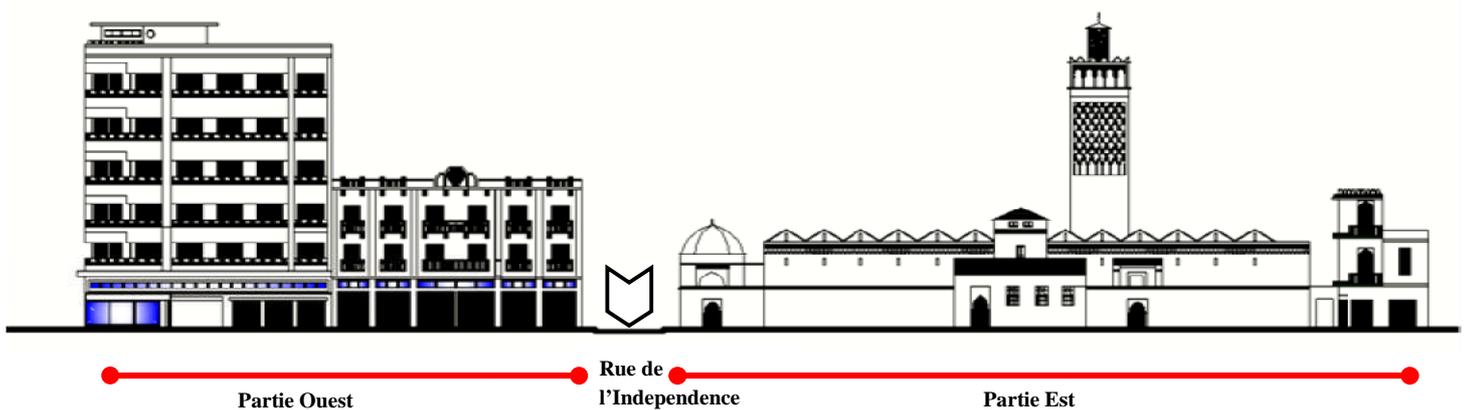


Fig. 103 : Façade urbaine Nord.

Source : Auteur du mémoire.

²⁹ DUPLAY Claire, DUPLAY Michel. *Op. cit.*, p138-139.

³⁰ LEGADO, Andalusi. *Itinéraire culturel des Almoravides et des Almohades*. Cordoue : Junta de Andalousia, 2003.p471.

Cas d'étude Analyse des places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti

La figure N°104 montre une vue de la façade Est, laquelle comporte des bâtiments de moindres envergures du fait de la présence d'une dissonance architecturale de par leurs styles controversés par rapport à l'opulence des autres parois.



Fig. 104 : Façade urbaine Est.

Source : Auteur du mémoire.

La façade Sud/ Sud-Est faisant face à la Grande mosquée est constituée par le Musée d'Art et d'histoire de la ville (ex Mairie) d'un style classique avec une touche Baroque, délimitée par une ruelle au delà de laquelle, sont érigés deux autres bâtiments d'un style classique (figure N°105).

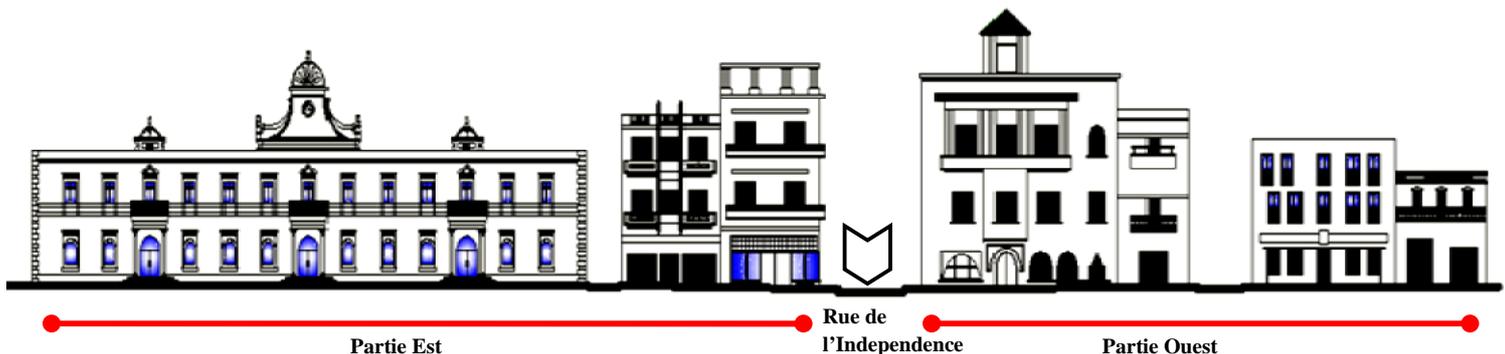


Fig. 105 : Façade urbaine Sud.

Source : Auteur du mémoire.

L'architecture classique des bâtiments se caractérise par une étude rationnelle des proportions héritées de l'antiquité et par la recherche de compositions symétriques. Les lignes nobles et simples sont recherchées, ainsi que l'équilibre et la sobriété du décor, le but étant que les détails répondent à l'ensemble. Elle représente un idéal d'ordre et de raison.

L'architecture du Musée d'Art et d'Histoire de la Ville possède une esthétique qui se rapproche des canons grecs et romains reconnus comme des références idéales, puisant ses origines des éléments de la Renaissance avec les frontons qui surmontent les ouvertures (balcons). Par ailleurs le sommet de l'édifice est agrémenté d'une horloge ornementale avec une touche baroque (figure N°106).



Fig. 106 : Ouvrage ornemental faisant office d'horloge du Musée d'Art et d'Histoire de la Ville.
Source : Auteur du mémoire (photo prise en Juillet 2011)-Archives de l'APC de Tlemcen.

La partie Sud /Sud-Ouest, est constituée de trois styles architecturaux : le néo-classique pour la banque nationale, un style international pour la deuxième banque nationale d'Algérie et enfin en extrémité une maison de maître d'un style colonial (figure N°105).

En prenant la façade Sud d'une extrémité à l'autre, nous remarquons une visibilité absolue du Musée d'Art et d'Histoire de la Ville, quand à son style renaissance avec une touche baroque, différent en cela par rapport à l'architecture des autres immeubles ultérieurement réalisés.

La figure N°107 fait état de la façade Ouest. On y découvre la mosquée Sidi Bel Hassen d'un style propre à la dynastie Zianide ; l'édifice religieux est délimité par la Rue des orfèvres, au delà de laquelle sont érigés deux bâtiments d'un style classique.

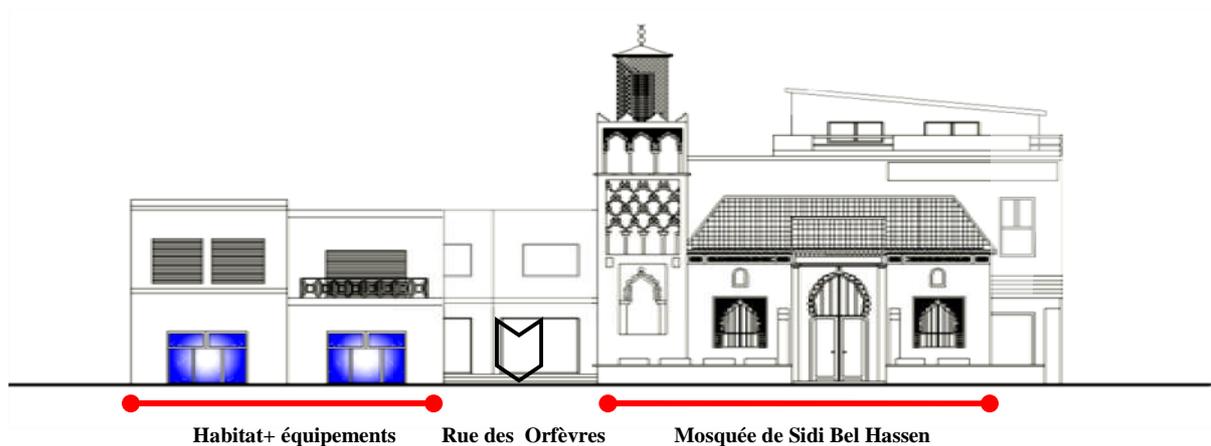


Fig. 107 : Façade urbaine Ouest.
Source : Auteur du mémoire.

La façade urbaine Ouest limitée par ses dimensions, offre néanmoins un aspect ornemental beaucoup plus prononcé, dû notamment aux couleurs, à la forme et aux proportions de la mosquée Sidi Bel Hassen (figure N°108).



Fig. 108: Mosquée Sidi Bel Hassen.

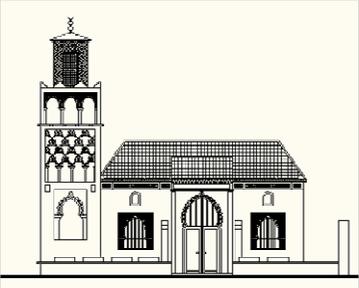
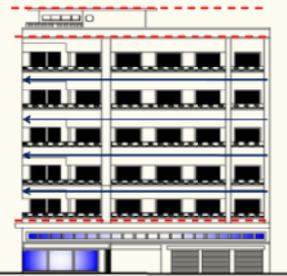
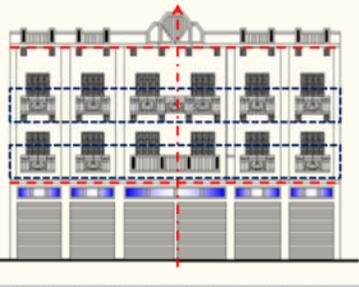
Source : Auteur du mémoire (photos prises en Juillet 2011).

B. L'architecture des édifices entourant les places :

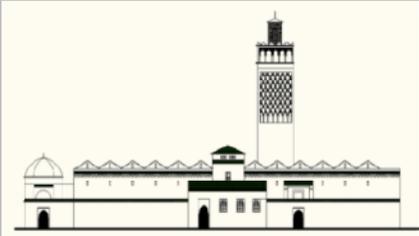
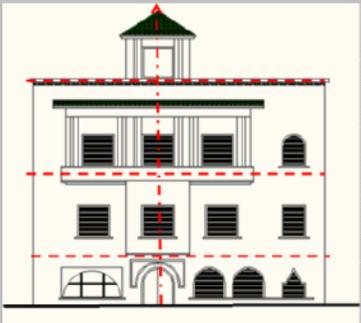
A partir du tableau N°03, nous pouvons parfaitement lire quatre types de compositions formelles :

- Composition verticale, dont nous distinguons la division de la façade en trois parties :
 - La base dont le soubassement et le rez-de-chaussée représentent un ordre de contact intérieur/extérieur, à l'échelle de la rue par les ouvertures.
 - Le corps du bâtiment, qui donne à l'œuvre sa profondeur par le système des franges : ce sont les additives, retraits, avancée du toit, etc.
 - Le couronnement, celui de transition avec le ciel (objet/ciel).
- Composition horizontale, celle de la symétrie et du rythme.
- Composition de surface, relative à la relation objet/parcelle dont nous distinguons l'orientation des façades/objets principales vers les places.

Cas d'étude Analyse des places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti

Façade urbaine	Schéma	Illustration	Description
Façade Ouest	 <p data-bbox="611 596 898 624">Mosquée Sidi Bel Hassen</p>		<p data-bbox="1485 292 2132 547">façade représentant un percement de deux fenestres et un placage de frise en faïence moderne, le petit minaret accolé à la façade et de bonne proportions; il a conservé la parure de ses arcatures de brique. L'emploi des colonettes dont les chapiteaux sont entièrement habillés de marquetteries céramiques.</p>
Façade Nord	 <p data-bbox="658 948 851 975">Immeuble Melis</p>		<p data-bbox="1485 691 2132 810">Façade style international à balcon filant, marqué au 1^{er} étage par deux travées munies d'ouvertures plates à encadrement simple et saillant.</p>
Façade Nord			<p data-bbox="1485 1042 2112 1161">Façade de style classique à six travées simples, balcons isolés aux deux étages avec balustrades et filant au dernier étage avec corniche.</p>

Cas d'étude Analyse des places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti

Façade urbaine	Schéma	Illustration	Description
Façade Nord	 <p>Grande Mosquée</p>		<p>blanchi à la chaux, avec une façade simple : des ouvertures en arcs outrepassés et des auvents en tuiles vertes. Le minaret de 35 m de hauteur, a été bâti en brique, orné de colonnettes en marbre et revêtu de mosaïques en terre, vernissées de plusieurs couleurs et découpées de façon à combiner les dessins d'ornement les plus variés.</p>
Façade Sud	 <p>Musée d'Art et d'histoire</p>		<p>Construite entre 1843-1883. Principalement avec un style classique, symétrie parfaite et une touche baroque pour les écrivains et l'horloge du haut.</p> <p>Avec des ouvertures au RDC munies d'arcatures en plein cintre. Le style est assez severe presque militaire avec l'emploi de la pierre.</p>
Façade Sud	 <p>Banque Nationale d'Algérie</p>		<p>Façade symétrique à balcon filant au 2^{ème} étage, travée marquée par des colonnettes et toiture inclinée en tuile verte. Les fenêtres du RDC sont en arcatures.</p>

Cas d'étude Analyse des places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti

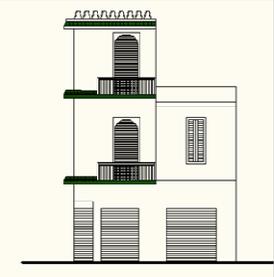
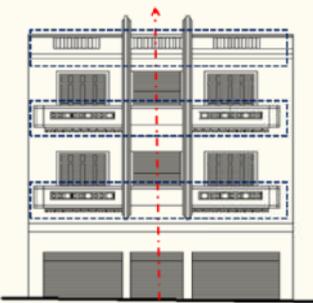
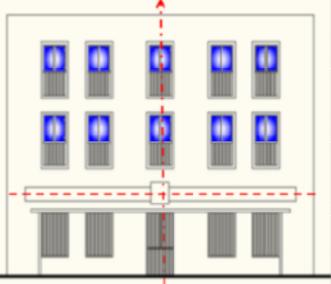
Façade urbaine	Schéma	Illustration	Description
Façade Nord	 <p data-bbox="622 549 882 577">Habitat + équipement</p>		Façade style néo mauresque avec balcon isolé en fer simple et des auvents en tuile verte, semblables à celle de la Grande Mosquée.
Façade Sud	 <p data-bbox="622 938 882 967">Habitat + équipement</p>		Façade symétrique avec balcon filant et une travée marquée.
Façade Sud	 <p data-bbox="591 1297 922 1326">Banque Nationale d'Algérie</p>		Façade style classique à cinq travées.

Tableau. 03 : Typologie des façades.

Source : Auteur du mémoire.

C. Synthèse parois :

A travers l'analyse des parois, il convient d'observer qu'à défaut de leur ordonnancement que l'on trouve habituellement dans les places d'Armes en générale entre autre la place 1^{er} Novembre 1954 d'Oran traitée dans le troisième chapitre ; on descelle une architecture contrastée sur les parois grâce à trois édifices exceptionnels de par leur cachet historique noble. L'existence de la Grande Mosquée, de la mosquée Sidi Bel Hassen, et de l'Hôtel de ville (actuel Musée d'Art et d'Histoire de la Ville) datant respectivement du XI^{eme}, XIII^{eme}, XIX^{eme} siècle, ajoute à la richesse des parois périmétriques des places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti.

4.2.2. Le plancher des places :

Le sol des deux places possède une topographie plate, avec un ornement simple constitué de pavés posés par emboîtement. Le dessin au sol est un tapis parfaitement uniforme qui relie les parois des places. Dans ce cas, la fonction de liaison est assurée toute entière par les couleurs, l'effet de matière, l'appareillage du matériau et par ses réactions à la lumière qui peuvent être apparentées à celle des matériaux des façades environnantes (figure N°109).



Fig. 109 : Dessin au sol des places faisant apparaitre un tapis uniforme.
Source : Auteur du mémoire (photo prise en Juillet 2011).

Cas d'étude Analyse des places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti

Le plancher joue un rôle de liaison entre le bâti, le mobilier, les arbres et les personnes qui se déplacent dans les places en présentant une certaine unité. Il est arboré en outre par de majestueux platanes datant des travaux d'aménagement de la place d'Alger et celle de la Mairie (figure N°110).

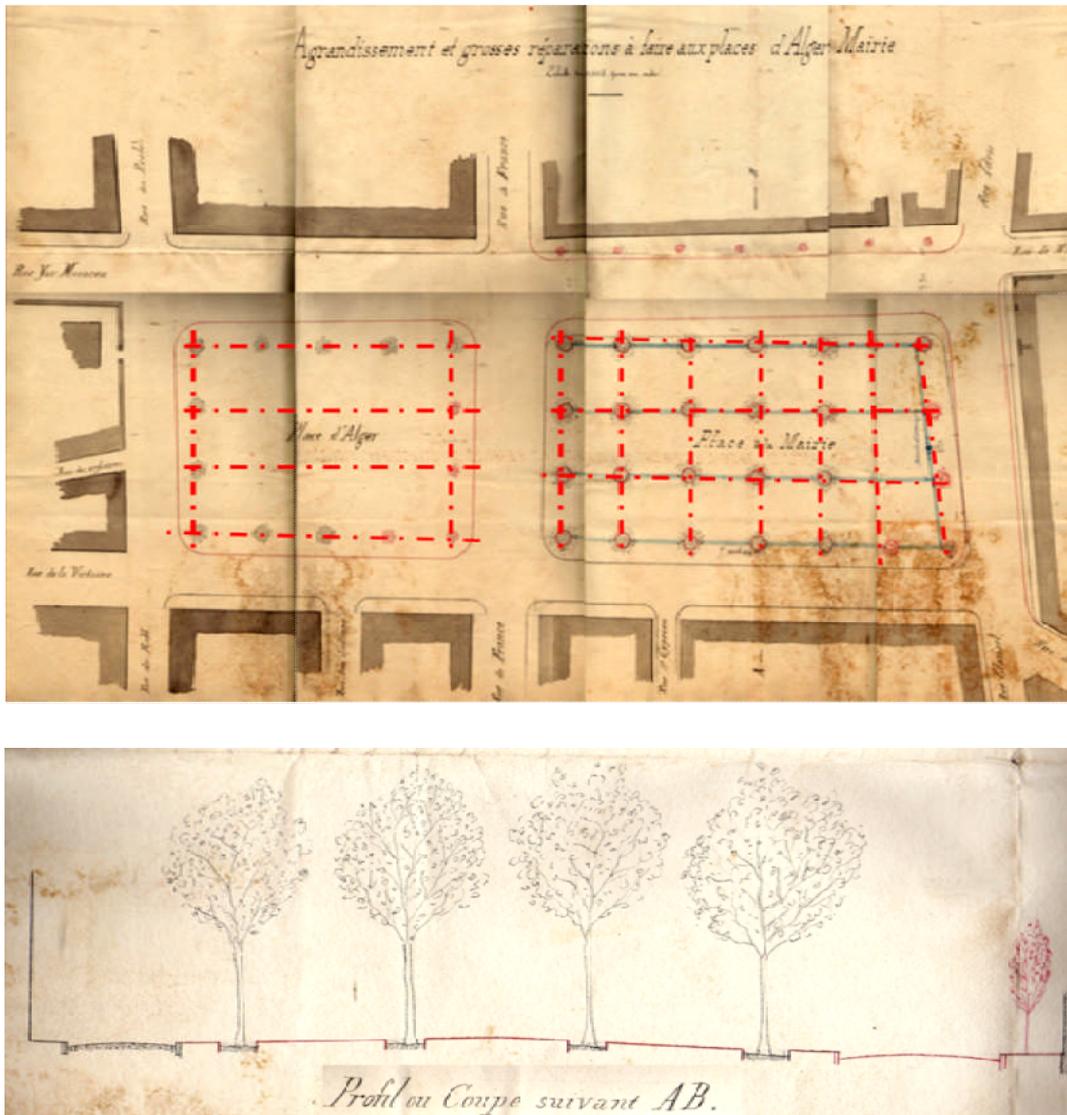


Fig. 110 : Plan et coupe des places d'Alger et de la Mairie en 1889.

Source : Les archives de l'APC de Tlemcen. Document graphique des travaux d'agrandissement et grosses réparations des places d'Alger et de la Mairie. Dressé par l'architecte Voyer, le 31 Juillet 1889.

Les platanes sont disposés en rangée offrant ainsi aux places des zones d'ombrage, de tranquillité et d'agrément pour les usagers (figure N°111,112).



Fig. 111 : L'alignement des platanes sur les places.
Source : Auteur du mémoire (photo prise en Juillet 2011).



Fig. 112 : Le jeu d'ombre et de lumière sur les places.
Source : Auteur du mémoire (photo prise en Juillet 2011).

4.2.3. Le plafond des places :

Le plafond dépend de la nature de la silhouette se découpant sur le ciel. Celle-ci est déterminée par la hauteur des bâtiments encadrant les deux places, notamment accentuées par le grand gabarit de l'immeuble Méliiss (figure N°113).

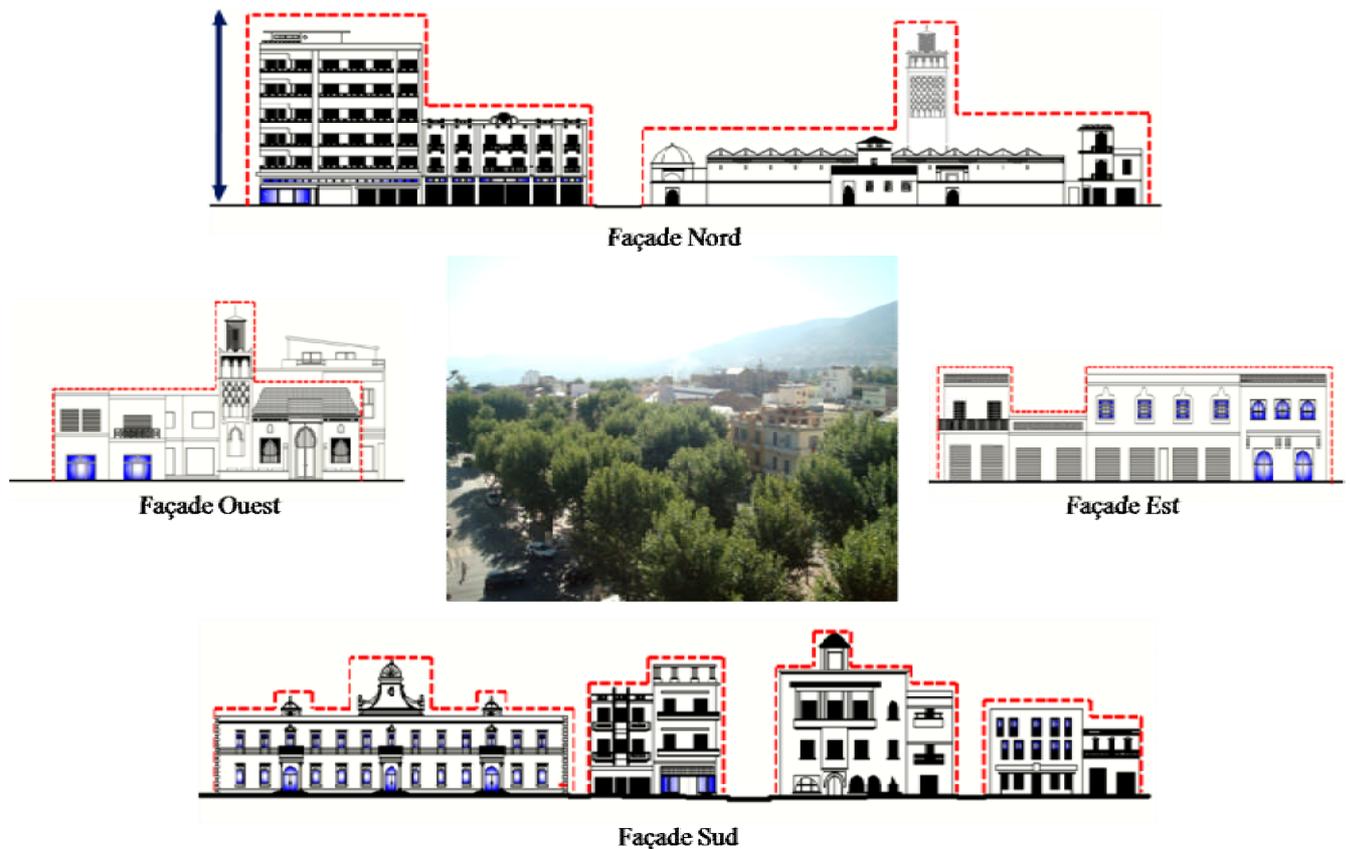


Fig. 113 : Vue du plafond et des silhouettes encadrant les places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti.
Source : Auteur du mémoire.

4.3. La morphologie et la perception des places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti :

4.3.1. L'évolution de la morphologie et de la perception des places à travers le temps:

A. La morphologie des places à l'époque Zianide (XIII^{ème}-XVI^{ème} siècle) :

La place des Caravanes et celle du Fondouk se présentaient respectivement sous des formes irrégulières subissant les contraintes des parois qui les cernaient.

Loin de s'inscrire dans un alignement parfait, les parois font place à des bâtiments en saillies comme par exemple la bibliothèque et la mahkama qui s'inséraient sans équivoque avec les boutiques implantées aux abords de la Grande Mosquée. Au risque de se répéter nous citerons **Camillo Sitte**³¹ affirmant que « *l'irrégularité des parois accentue l'impression de naturel et stimule l'intérêt de l'observateur* ». Les maîtres du passé avaient fait naître cette merveille obéissant à des sensibilités qui ont su faire de ce lieu, un espace exceptionnel tel que nous le percevons sur le plan suivant (figure N°114) :

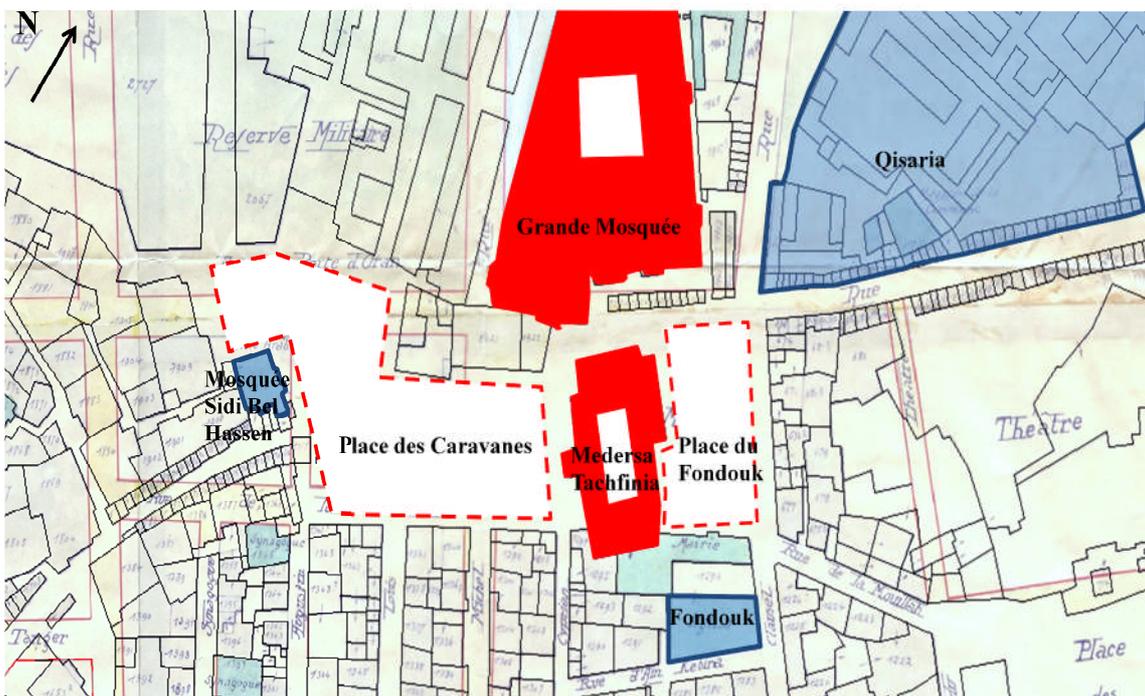


Fig. 114 : La morphologie des deux places à l'époque Zianide.

Source de la carte : Les archives de l'APC de Tlemcen (plan d'alignement de la ville de Tlemcen approuvé par arrêté du 9 Mai 1877, Échelle 1/1000), traité par l'auteur.

³¹ SITTE, Camillo. *Op. cit.*, P56.

La Medersa Tachfinia positionnée entre les deux places et encastrée dans les bâtiments au Sud, nous rappelle étrangement ces églises de l'Europe du Nord et d'Italie à l'époque médiévale, placées au milieu des places qui font la spécificité de ces villes.

Ce type de disposition est fréquent surtout en Italie médiévale, on le retrouve dans la place Della Signoria traitée dans le troisième chapitre. Le groupe de plusieurs places formant le cœur de la ville au voisinage des édifices principaux, était quasiment une règle à cette époque. Ce phénomène est lié à la fermeture des places et à l'encastrement des lieux de culte parmi les autres bâtiments.

La place des Caravanes est destinée à dégager la vue sur la façade latérale de la Medersa Tachfinia, aussi est-il logique qu'elle soit développée en largeur, en outre elle s'étend même au delà de la mosquée de Sidi Bel Hassen. Il y a lieu de noter que les deux places dépendent respectivement de la façade principale de la Grande Mosquée qui leur fait face.

Selon **Sitte**, il est certain qu'une telle organisation des places permet l'exploitation la plus heureuse de toutes les beautés d'un monument. Car le groupement de deux ou plusieurs places équivaut à avoir plusieurs paysages urbains différents, formant chacun un ensemble harmonieux, le tout engendré à partir d'un seul édifice religieux, ce qui est le cas pour la Medersa Tachfinia. La combinaison de plusieurs places a un certain effet sur l'observateur, car à chaque instant le tableau varie en même temps que les impressions ressenties.

B. La morphologie des places à l'époque coloniale française (XIX^{ème}-XX^{ème} siècle):

La place d'Alger et de la Mairie s'inscrivent dans un contexte sociopolitique de l'époque, qui imposait par nécessité une grande place d'Armes pouvant accueillir l'attroupement des soldats. Les nouvelles places façonnées selon un outillage de dessin méthodique ont donné naissance à une forme régulière offrant un spectacle forcément de moindre qualité que celui du XIV^{ème} siècle car cette nouvelle place n'était plus « *en tension esthétique du fait de la complémentarité des deux côtés des rues, à la fois par leurs différences d'orientation, de proportions, de dominantes dimensionnelles et percements de façade ; jamais identiques, toutes singulière mais apparentées sans être uniformes* »³².

Néanmoins, un nouveau décor a été établi pour les nouvelles places, s'inscrivant dans la logique de l'époque où l'une d'elle a été animée par un kiosque à musique en son centre. La

³² KASSAB BABA AHMED, Touria. *Op. cit.*, p407.

scénographie spécifique aux villes Françaises du XIX^{ème} siècle trouve ainsi son expression et son adéquation avec le nouveau lieu mis en place.

4.3.2. La géométrie des places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti :

Les deux places ont été inscrites dans un plan orthogonal projeté sur la ville après la démolition de la Médersa Tachfinia et de quelques annexes de la Grande mosquée tel que cela a été décrit précédemment. La composition spatiale des deux places s'est développée dans deux rectangles.

A. Le dimensionnement :

Les dimensions des places sont de 60m-33m (place Emir Abdelkader), 41m-33m (place Mohamed Khemisti) et d'une surface d'environ 3243,48m² pour chacune d'elle. Ces dimensions ont pour origine le nombre important des soldats (le 1/6 de la population de la ville en 1845, soit plus de 3.000 soldats qui stationnaient à Tlemcen) et de la multifonctionnalité de l'espace qui exigeait une telle spatialité.

B. La relation entre les composantes des places (parois, sol, plafond) :

Selon la classification de **Camillo Sitte** vue dans le deuxième chapitre, les deux places appartiennent, à la catégorie de « place en largeur » et font office d'une esplanade gigantesque dans le sens où la hauteur des bâtiments qui l'entourent est minime par rapport à la largeur de celles-ci. Par ailleurs l'architecture des édifices principaux des places tels que les deux mosquées et le Musée d'Art et d'Histoire de la Ville (ex Mairie) ainsi que leurs aménagements (kiosques et terrasses à café, arbres) font que les places ne paraissent pas trop grandes et respectent un certain équilibre.

Selon la figure N°115, on déduit que la boîte spatiale dans laquelle s'inscrivent les deux places est très lisible et perceptible ; la géométrie de l'espace est très forte, ponctuée par ces composantes qui la déterminent très nettement. Le sol et les parois concourent à délimiter le fond et les cotés, peu importe le point d'observation. La hauteur du plafond est toujours indiquée soit par la hauteur de la Grande Mosquée ou celle de l'hôtel de ville, sensiblement au même niveau.

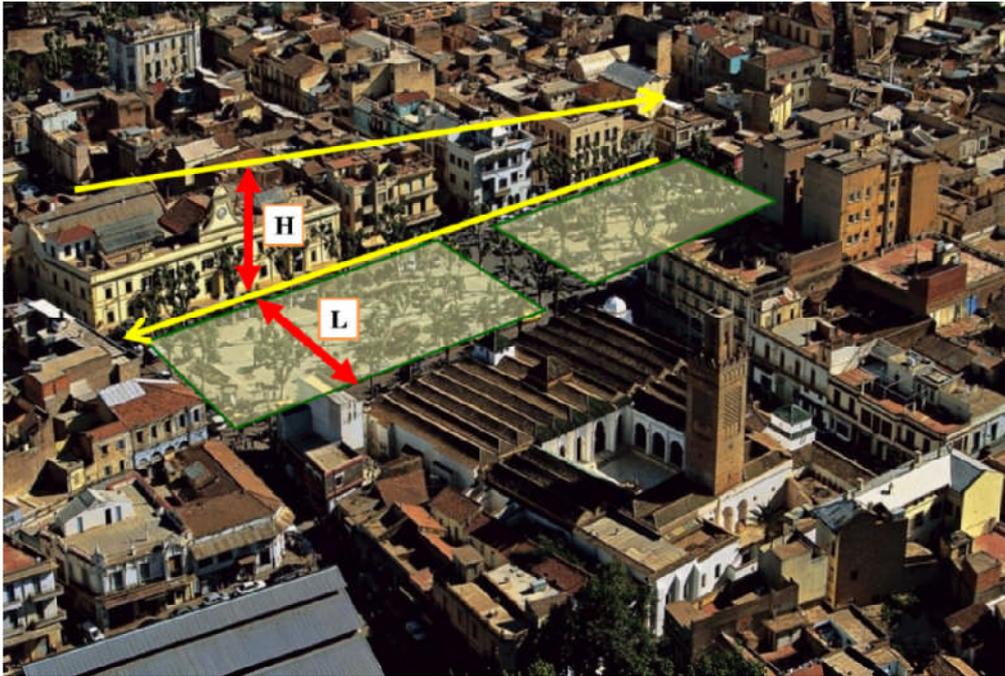


Fig. 115 : La relation entre les parois, le plancher et le plafond des deux places.

Source de la photo: Archives de l'APC de Tlemcen, traité par l'auteur.

C. La typologie morphologique des places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti :

L'histoire de Tlemcen, nous a clairement montré que la ville a été développée progressivement dans le temps, ce qui nous amène à situer les places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti dans la catégorie de « places conquêtes » selon la typologie de **Pierre Pinon** évoquée dans le deuxième chapitre. Un espace a bien été conquis et libéré au centre de notre fragment urbain par la destruction de la Medersa Tachfinia, et de quelques maisons jugées en état de ruines. Par la suite, les places ont été le résultat d'une planification car un espace non bâti a été réservé dans un plan urbain quadrillé projeté par le génie militaire français. On conclut au final que l'espace des places a été conquis, et réservé dans le cadre d'une planification programmée.

4.3.3. L'étude du parcellaire :

A. L'évolution du parcellaire à travers le temps :

A l'époque Zianide, la ville se présentait sous un tracé organique se développant au fur et à mesure autour d'axes structurants desservant des impasses ; schéma classique des villes Arabo-musulmanes. Le changement ne s'est opéré qu'en 1845, avec les travaux d'alignements du Génie militaire Français dont le résultat a été un tracé et un parcellaire régulier.

Il suffit de voir la figure N°116 représentant la superposition du parcellaire du XIV^{ème} et XIX^{ème} siècle, pour que l'on déduise qu'un changement radical s'est effectué.



Fig. 116 : Plan superposant le parcellaire du fragment urbain du XIV^{ème} et XIX^{ème} siècle.

Source de la carte : Les archives de l'APC de Tlemcen (plan d'alignement de la ville de Tlemcen approuvé par arrêté du 9 Mai 1877, Échelle 1/1000). Traité par l'auteur.

B. L'articulation de la forme par rapport à la structure urbaine :

Les deux places occupent deux mailles centrales du réseau des voies. La figure N°117 nous montre qu'elles ont été inscrites à partir d'une structure composée d'axes et de lignes par la juxtaposition de deux maillages :

- Le premier a été modulé perpendiculairement à un système régulateur avec la dominance de la Rue de l'Indépendance (ex Rue de France).
- Le deuxième obéit géométriquement à une trame légèrement oblique par rapport au premier de 7°.

Le résultat du découpage parcellaire a été fait par le procédé suivant :

- La division représentée par la trame axes-lignes.
- L'addition représentée par le bâti.
- La soustraction représentée par les inclusions d'espaces libres, autrement dit les places publiques.

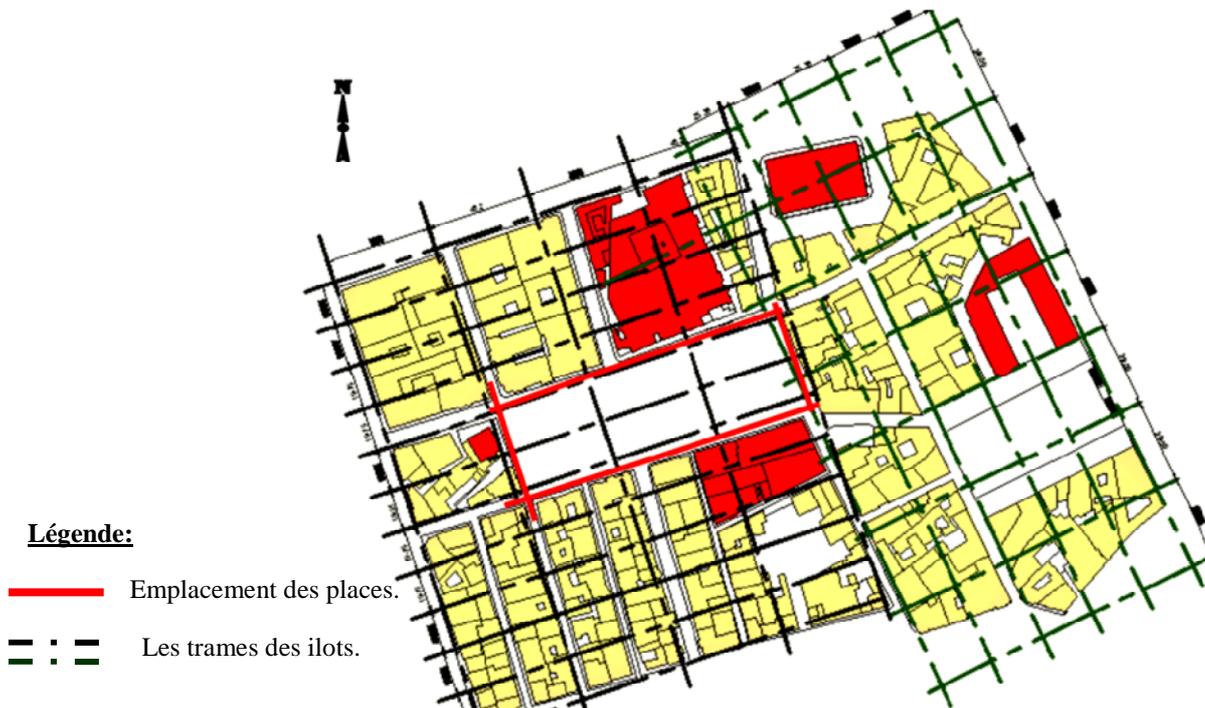


Fig. 117 : La décomposition de la structure des places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti.
Source : Auteur du mémoire.

C. Le tracé viaire :

Le tracé viaire est soumis à une configuration hiérarchisée par le mode d'accessibilité à la place. Son appropriation a défini quatre types de voies comme nous le constatons dans la figure N°118 : voies principales, voies secondaires et passages piétonniers étroits, à caractère commercial.

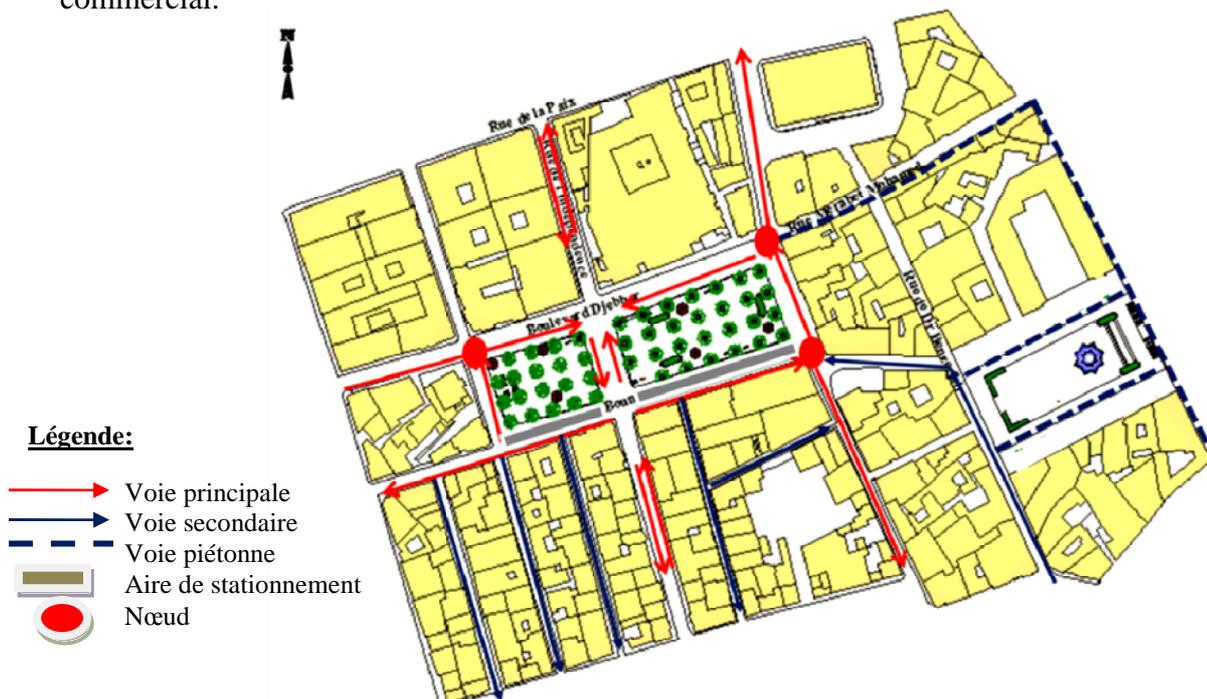


Fig. 118 : La trame viaire et les itinéraires de la circulation piétonnière autour des deux places.
Source : Auteur du mémoire.

A travers la figure N°118, nous remarquons que la structure viaire a été conçue dans le sens à donner un effet de convergence vers la place Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti. Ce schéma répond plus à un cheminement mécanique et ne traduit pas réellement les itinéraires piétons observés sur les lieux.

En effet, nous constatons qu'il y a superposition de deux trames : la trame viaire qui obéit au tracé urbain et une deuxième trame relative à l'appropriation de l'espace par un système d'orientation pratique de la part des usagers : les flux, les pistes que les utilisateurs vont créer, obéissent à une logique toujours semblable au plus court, au plus confortable, au plus agréable. Ces logiques piétonnières se croisent évidemment avec celles des véhicules qui empruntent les voies qui leur sont réservées avec les points de stationnement.

D. La typologie des îlots :

On peut distinguer dans la figure N°119 que c'est le découpage géométrique qui a défini le système parcellaire (parcelles de logements, parcelles mixte, parcelles équipements).

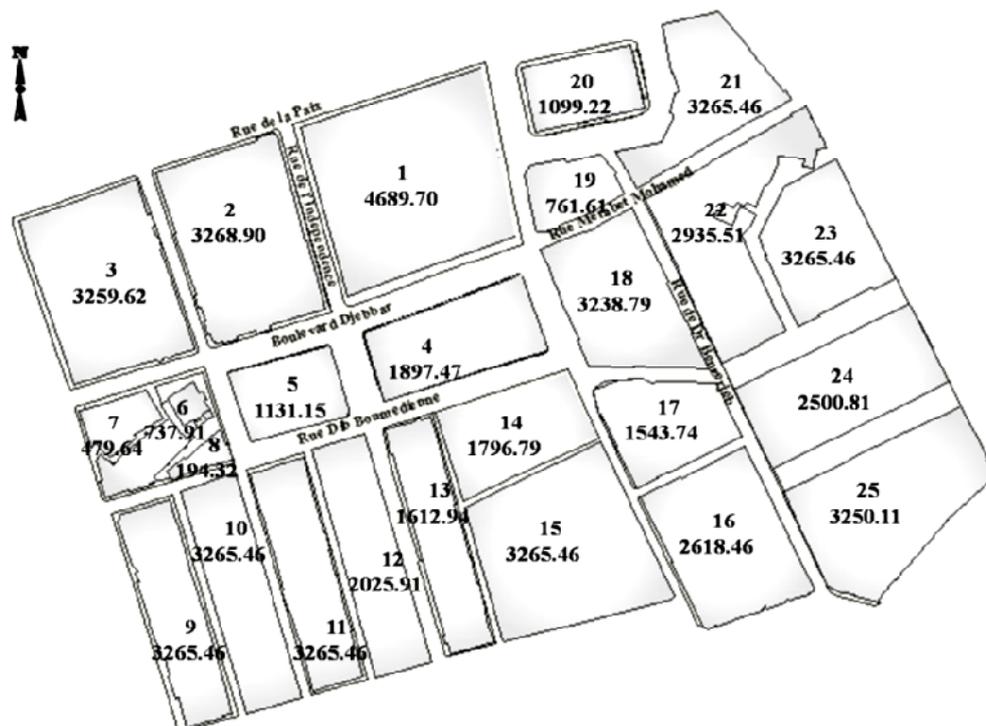


Fig. 119 : La typologie des îlots formant les places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti.

Source : Auteur du mémoire.

• La géométrie des îlots :

La géométrie des îlots est claire et traduit parfaitement le tracé orthogonal de la structure urbaine par la projection de deux formes : le rectangle et le trapèze (tableau N°04). L'analyse

Cas d'étude Analyse des places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti

des formes et la géométrie des îlots formant les places considérées, montre l'hétérogénéité entre les îlots en matière de surfaces dont le rapport varie du $\frac{1}{2}$ au $\frac{1}{8}$.

Ilots	Forme géométrique	Schéma	Observations
01, 17, 25,22, 23.	Ilot trapézoïdal		La topologie du site a déterminé la forme géométrique de la trame hybride
09, 10,11 ,12 ,13.	Ilot rectangulaire		La forme géométrique répond parfaitement à la trame virtuelle

Tableau.04 : Typologie des îlots.

Source : Auteur du mémoire.

Nous expliquons la typologie du dimensionnement et de la géométrie des îlots par le long processus de leur formation et leur fonctionnalité. A titre de témoignage, la Grande Mosquée occupe l'îlot le plus grand de part sa fonction d'équipement.

- **Les dimensions des îlots :**

La dimension des îlots entourant les places est relatée dans le tableau ci-dessous (tableau N°05):

Ilots	Description	Surface	Observations
01	Très grandes dimension	4689.70 m ²	Ilot comportant la Grande Mosquée et ses annexes.
02	Grandes dimensions	3268.90 m ²	îlots équipements îlots résidentiels îlots mixtes
03		3259.62 m ²	
09		3265.46 m ²	
10		3265.46 m ²	
11		3265.46 m ²	
15		3265.46 m ²	
23		3265.46 m ²	
25		3250.11 m ²	

04	Dimensions moyennes	1131.15 m ²	Îlots équipements, îlot mixtes Places
05		1131.15 m ²	
12		2025.91 m ²	
13		1612.94 m ²	
14		1796.79 m ²	
16		2618.46 m ²	
17		1543.74 m ²	
20		1099.22 m ²	
24		2500.81 m ²	
06	Dimensions faibles	737.91 m ²	îlots équipements îlots mixtes îlots résidentiels
07		479.64 m ²	
08		194.32 m ²	
19		761.61 m ²	

Tableau.05 : Dimensions des îlots.

Source : Auteur du mémoire.

E. La trame parcellaire :

L'analyse des trames parcellaires du fragment composant les places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti montre les constats suivants :

- **Le découpage :** Chaque parcelle est perpendiculaire à la rue.
- **Les dimensions des parcelles** sont relatives à l'occupation du sol : grandes dimensions pour les équipements, moyennes dimensions pour les occupations mixtes, et petites dimensions affectées majoritairement à l'habitat.
- **La géométrie des parcelles** est majoritairement rectangulaire ou trapézoïdale, les parcelles hybrides ont des formes atypiques.
- La majorité des parcelles sont alignées à la voirie et obéissent au tracé de la trame viaire.
- Les relations dimensionnelles entre la trame parcellaire et la trame viaire est en fonction de l'objet architectural dont le rapport varie de 1/1 et 2/1 pour les équipements, 3/1 et 4/1 pour les îlots mixtes (figure N°120).



Fig. 120 : Le parcellaire des îlots formant les places Émir Abdelkader et Mohamed Khemisti.

Source : Auteur du mémoire.

4.3.4. Synthèse :

De l'analyse de la morphologie des deux places, nous retenons les appréciations suivantes :

- Conformément au savoir faire des maitres de l'époque, la morphologie des deux places a évolué et a eu un impact important sur la perception de l'espace.
- On retient la règle quand à la rigueur d'appropriation de l'espace à des fins d'organisation militaire. La conquête de l'espace et sa planification ont donné naissance aujourd'hui à des places inscrites dans un îlot non bâti suite à un plan urbain quadrillé dont le résultat est par principe : pur, simple et surtout discipliné vu le choix d'inspiration militaire du colonialisme Français.

4.3.5. La perception des places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti aujourd'hui :

A. Les types de perceptions :

Les perceptions étudiées dans cette recherche sont prises dans leur dimension dynamique qui implique une mise en scène des pleins et des vides pour orienter les usagers vers les places. A cet effet nous avons établi les séquences de fermeture et d'ouverture des deux places.

Dans la figure N°121, nous relevons trois modes de perceptions dominantes où nous distinguons des logiques pensées en amont dans la programmation des accessibilités et de la mise en scène de l'espace urbain.



Fig. 121 : Les types de perceptions qui composent les places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti.

Source : Auteur du mémoire.

Les perceptions (6), (7), (8), (9), (10) sont des vues qui ont un effet de cadrage de la vision vers l'extérieur des places, tandis que les perceptions (1), (2), (3), (4), (5) sont conçues d'une manière à orienter les mouvements visuels vers l'intérieur des places. Les axes (A), (B) représentent des séquences confuses dans la mesure où l'orientation.

- **Les perceptions entrantes :**

Les perceptions entrantes (1) et (2) sont détaillées respectivement dans la figure N°122. Les places ont été conçues selon un urbanisme moderne qui implique un système rectangulaire dont le plan est en damier presque parfait. Ce dernier exige que chaque angle de la place débouche sur deux rues perpendiculaires, permettant d'avoir des points de vue latéraux qui invitent l'observateur à la découverte de l'espace. En effet, avec les accès latéraux, nous avons les visions les plus globales, des places et de leur ameublement.

Les perceptions entrantes de la place sont dues surtout à sa situation centrale dans la trame urbaine ; l'ensemble des quartiers péricentraux font la trame du fond du paysage perçu à l'intérieur de la place. Cette façon de percevoir les places est argumentée par les impressions

Cas d'étude Analyse des places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti

des usagers. Le mobilier urbain composé d'arbres, de candélabres, de bancs, de kiosques et de pavage en carrelage, participe à l'animation urbaine.

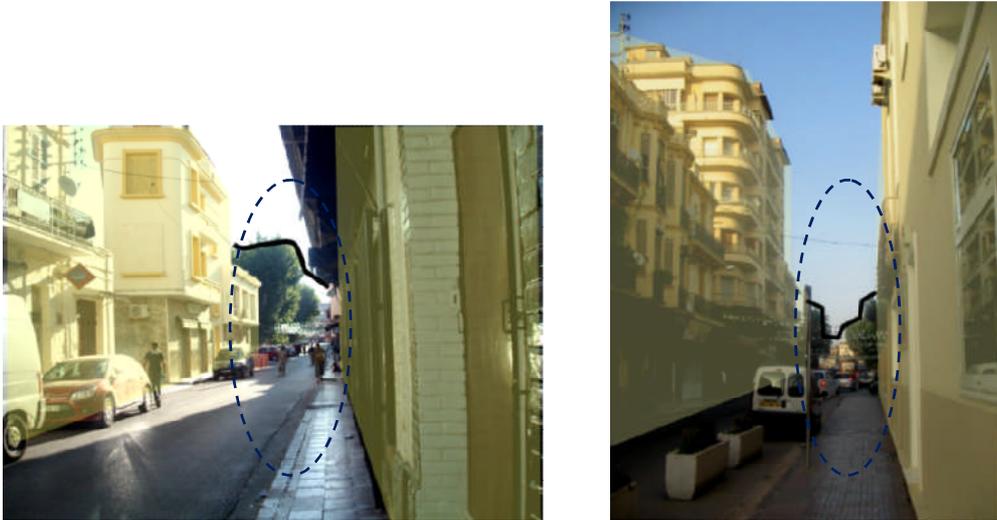


Fig. 122 : Les accès latéraux des places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti.

Source : Auteur du mémoire.

Par ailleurs, on notera que les deux places sont traversées par un axe dominant représenté par la Rue de l'Indépendance, déterminant ainsi plus facilement l'orientation à l'utilisateur. L'esplanade du Mechouar constitue la trame de fond et un point de repère (figure N°123).



Fig. 123 : La séparation axiale des places à partir de la rue de l'Indépendance.

Source : Auteur du mémoire.

- **Les perceptions sortantes:**

Les perceptions sortantes ont des vues cadrées vers l'extérieur. Cela est d'autant plus accentué sur les vues (8) et (9) car il y a un changement topologique relatif à l'altitude de la place par rapport à celle de la Rue Merabet Mohamed (figure N° 124) et Rue Dr Benzerdjeb.

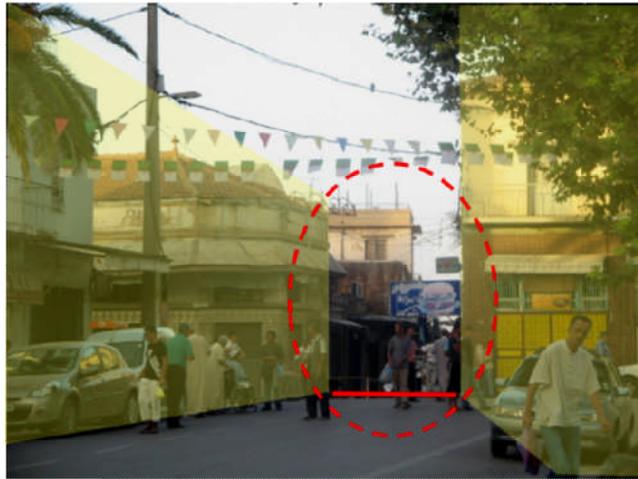


Fig. 124 : Perception sortante des places et accès vers la Rue Merabet Mohamed.

Source : Auteur du mémoire.

- **Les perceptions équivoques :**

En absence d'éléments de repères forts, les axes (A), et (B) présentent des ambiguïtés quant à la direction à prendre, et donnent différentes interprétations à l'orientation (Figure N° 125).



Fig. 125 : Illustration d'une perception équivoque.

Source : Auteur du mémoire.

B. Synthèse :

À partir de l'étude de la perception des places on retient les appréciations suivantes :

- Les places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti sont un espace creux, d'autant plus fort que le tissu urbain autour est dense. Leur esthétique dépend d'abord, évidemment de leur configuration rigoureuse. Elles représentent un espace dont lequel on pénètre, d'où l'importance de ses accès qui se font latéralement par ses angles, ce qui produit un effet de découverte. Les places ayant une forme rectangulaire, leur

perception est déterminée par les bâtiments environnants. En effet les édifices majeurs tels que la Grande Mosquée, la mosquée Sidi Bel Hassen et le Musée d'Art et d'Histoire de la ville orientent fortement le vide que représentent les lieux dits.

- L'approche visuelle permet aussi d'apprécier ce que l'on voit quand on est dans les places. Espace plus ou moins clos, la vue y est bornée, mais s'échappe par les rues, qui peuvent offrir des perspectives, par dessus les bâtiments qui entourent les places.
- Le sol étant plat, les places donnent l'effet d'une esplanade ; cela dit le plancher est animé par l'agencement de mobilier urbain d'animation et d'usage collectif.

4.4. Le vécu des places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti à travers le temps :

Pour comprendre le vécu du fragment urbain, nous avons essayé de recueillir tous les témoignages d'auteurs ayant visité la ville de Tlemcen à plusieurs époques, ainsi que le récit des entrevues effectuées sur terrain (Annexes N°04) afin de cerner les différentes fonctions entourant les places et l'ambiance qui y régnait à l'intérieur.

4.4.1. Le vécu de la place des Caravanes et place du Fondouk (époque Zianide (XIII^{ème}-XVI^{ème} siècle)):

Notre fragment urbain représente le centre ville et cela depuis le XIV^{ème} siècle. Comme toutes les villes musulmanes le centre était représenté par la Grande Mosquée annexée par la Medersa Tachfinia, les deux édifices entourés de quartiers commerciaux. Non loin de la Grande Mosquée se trouvait la Qisaria délimitée par de grandes murailles. On y trouvait des boutiques, des magasins, mais aussi des fondouks des bains et des logements particuliers.

Il prédominait une fonction économique sur les places de par la présence de boutiques sur les façades de la Grande mosquée et de celle de Sidi Bel Hassen qui leurs servaient de Habous (figure N°126).



Fig. 126 : Les boutiques attenantes à la façade principale de la Grande Mosquée.

Source : www.abcdelaCarte Postale Algérienne.com.

On compte aussi qu'à cette époque les souks se déployaient tout au long de l'axe Est /Ouest et autour de la Qissaria.

La prédominance des fonctions économiques jouait un rôle fondamental dans la formation des villes arabes notamment dans la ville de Tlemcen. Le grand commerce comme le commerce international ou celui de l'orfèvrerie faisait le bonheur de la ville.

L'orfèvrerie était tenue par les juifs, et se développait le long de la Rue des Orfèvres (figure N°127), Tirk Essiaghine aux abords de la mosquée de Sidi Bel Hassen et de la place des Caravanes.



Fig. 127 : La Rue des Orfèvres.

Source : LALLEMAND, Charles. *Op. cit.*, p56.

Les relevés du génie militaire français datant de 1862, ont révélé l'existence d'un marché qui se déployait sur la place des Caravanes coté Ouest, tout près de la mosquée Sidi Bel Hassen (figure N°128).

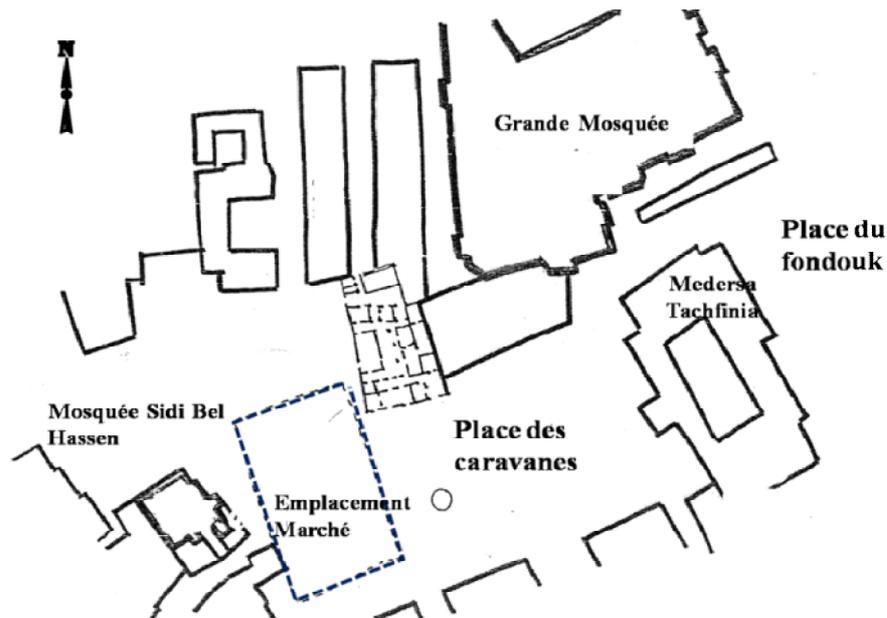


Fig. 128 : Emplacement du marché de la place des Caravanes.

Source: KASSAB BABA AHMED, Touria. *Op. cit.*, P276.

Toutes ces informations nous amènent à conclure que les places jouissaient d'une fonction économique par excellence. Pour avoir un aperçu sur l'animation des deux places à cette époque, nous faisons référence à deux citations de **George Marçais** :

Première citation : « *Les souks rayonnant alentour de la Qisaria et de la grande mosquée y mettaient leur animation coutumière* ». ³³

Deuxième citation : « *Non loin de la Grande Mosquée, sur le côté Ouest de la place où les Tlemcennniens viennent se promener, savourer des boissons fraîches, et recueillir les nouvelles du jour, s'élève la mosquée Sidi Bel Hassen* ». ³⁴

4.4.2. Le vécu des places d'Alger et de la Mairie (époque coloniale française):

Nous avons convenu de diviser l'occupation coloniale en deux périodes :

- A l'avènement de l'occupation française 1842-1845, on observe la mise en forme primaire de la place d'Alger et de la Mairie.
- De 1940 à 1962, les places d'Alger et de la Mairie après leur transformation apportées par l'occupation française connaîtront leur site définitif.

³³ MARCAIS, Georges. *Op. cit.*, P92.

³⁴ *Ibid.*, P44.

A. Début de la colonisation 1842-1845 :

Entre 1842 et 1845, la vie sociale à Tlemcen se concentrait dans les nombreux cafés qui se situaient la plupart au centre de la ville, plus précisément sur les places d'Alger et de la Mairie.³⁵ A cette époque le marché se tenait sur la place d'Alger (figure N°129) avant qu'il ne prit place en 1894 sur le site de l'ancienne Qisaria ; ce qui conféra aux places une animation particulière comme nous le prouve la citation prolifique de **Charles Barbet** : « *Je parvins bientôt sur la place d'Alger que je n'avais ; fait qu'entrevoir lors de mon arrivée. C'était l'heure du marché. Sous les platanes qui projetaient leur ombre sur l'asphalte, grouillait une foule bruyante, affairée, mercantile, bariolée des couleurs les plus disparates : fourmillement kaléidoscopique, défilé de lanterne magique où allaient et venaient en un étrange tohubohu, Juifs, Arabes, Marocain, Mauresques et Français, faisant tous leur marché ensemble. (...) A terre, s'éparpillaient des amoncellements de fruits et de légumes, formant une symphonie multicolore, d'un charme très original. Et cette foule bigarrée, miroitante, évoluait dans un décor exotique, tout à fait mauresque s'harmonisant à merveille avec le costume pittoresque des personnages* ».³⁶

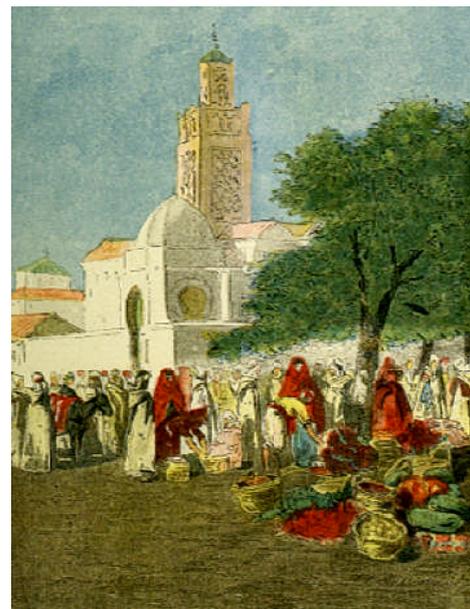


Fig. 129 : Le marché de la place d'Alger.

Source : www.abcdelaCarte Postale Algérienne.com.- LALLEMAND, Charles. *Op. cit.*, p75.

A la jonction de la Rue de la Mouilha et de la place Saint Michel (de la Mairie), s'ouvrait la Rue Clauzel (figure N°130). Cette rue existait déjà avant l'arrivée des français, car elle faisait communiquer la place du Fondouk aux abords du Méchouar. Première rue goudronnée, elle fut la rue commerçante principale à cette époque car on y trouvait les plus grands magasins et

³⁵ LECOCQ, André. *Op. cit.*, p323.

³⁶ BARBET, Charles. *La Perle du Maghreb (Tlemcen), visions et croquis d'Algérie*. Alger : Imprimerie d'Algérie, 1907.p 5-7.

les boutiques les mieux achalandées.³⁷Par ailleurs : « Dans les années 50, la rue Clauzel apparaissait comme une ligne de partage entre la place de la Mairie, réputée grouillante et la place des Victoires d'une ambiance un peu plus sereine du fait des établissements scolaires qui lui faisaient face »³⁸.



Fig. 130 : Rue Clauzel.

Source : ABADIE, Louis. *Tlemcen: Au passé retrouvé. Op. cit.*, p27.

B. De 1940 à 1962 :

Les deux places ont pris leurs formes définitives avec tout l'aménagement environnant à partir des années 40. La place de la Mairie abritait des cafés coté Est car il fallait offrir aux commerçants matinaux du marché couvert voisin des casse-croûtes et du café. Elle était en outre le lieu de danse et de bals organisés à des occasions diverses tel la fêtes des cerisiers, le bal annuel ou le thé dansant grâce à un orchestre installé sur le kiosque à musique, situé au centre de la place. Les jours fériés tels que le Samedi et le Dimanche étaient réservés aux bals pour la jeunesse française du quartier. L'édification du Kiosque en 1909 a donné un nouveau sens à l'animation de la place en regroupant autour de lui la petite bourgeoisie, les petits commerçants, les artisans, les petits fonctionnaires et les militaires de l'époque (figure N°131).

³⁷ LECOCQ, André. *Op. cit.*, p327.

³⁸ Témoignage d'un habitué des lieux.



Fig. 131 : Place de la Mairie jour de conseil.

Source : ABADIE, Louis. *Tlemcen: Au passé retrouvé. Op. cit.*, p27.

Selon **Louis Abadie**³⁹ chaque place avait sa propre ambiance : la place d'Alger était bordée de terrasses offrant aux flâneurs l'invitation à s'attabler pour y déguster un « cap corse » ou une assiette à l'ombre des platanes (figure N° 132). En hiver, on s'y réchauffait en mangeant des cacahuètes et marrons grillés. Quand à la place de la Mairie munie de son kiosque à musique était l'endroit où les associations musicales de la ville donnaient des concerts.

Aux dires des citoyens : « *La place de la Mairie faisait occasionnellement office de cinéma en plein air, à la joie des habitants de la ville* ».



Fig. 132 : Les terrasses à café de la place d'Alger.

Source : ABADIE, Louis. *Tlemcen: au passé retrouvé. Op. cit.*, p109.

La rue de France (figure N°133), ex rue Saint Michel et actuelle rue de l'Indépendance jouait un rôle très important dans l'animation des deux places, car sa partie Sud qui joignait celle ci

³⁹ ABADIE, Louis. *Tlemcen de ma jeunesse. Op. cit.*, p15.

à l'esplanade du Méchouar était très animée et fréquentée : « *en la traversant, il était impossible de ne pas s'arrêter aux devantures des magasins, de reluquer les vitrines et en particulier celles, attrayantes, des articles indigènes ; trois marchands exposaient leurs plateaux de cuivres, leurs articles de cuir ou de laine, des poufs bigarrés qui faisaient la joie des touristes. Les dames étaient surtout attirées par les bijouteries ; leurs vitrines faisaient naître des envies d'or, de pierres précieuses. ...Les emplettes n'avaient pas d'heure ! et on avait le choix ; entre les marchand de chaussures, de vêtements, les tailleurs, les photographes, les librairies....* »⁴⁰.

Selon la citation d'un usager : « *La Rue de France était à l'époque le point de rendez vous de la jeunesse Tlemcennienne faisant de cette rue principale, de la rue Clauzel et des places d'Alger et de la Mairie un parcours incontournable pour le lèche vitrine* ».

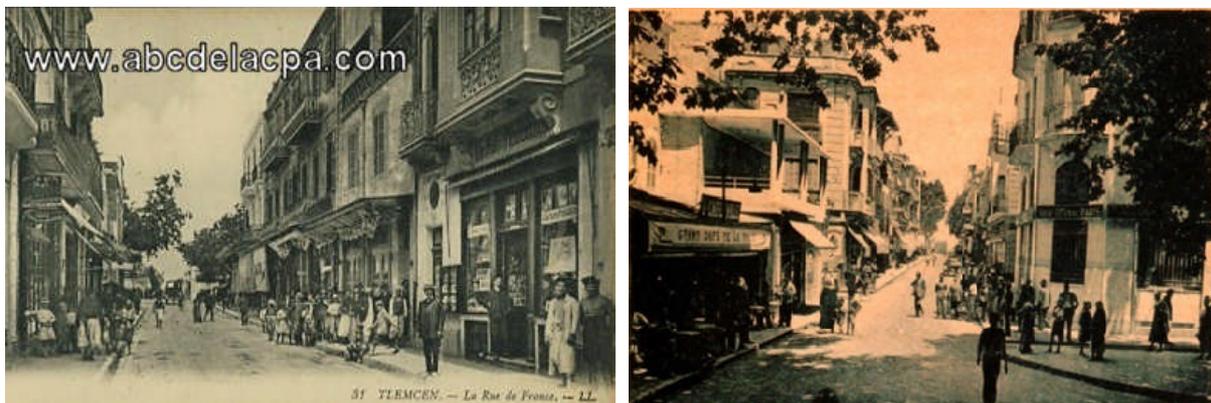


Fig. 133 : Rue de France.

Source : www.abcdelaCarte Postale Algérienne.com.

A cette époque, les places d'Alger et de la Mairie étaient très vivantes, pratiquement il fallait les traverser pour se rendre dans les différentes parties de la ville. Selon **Louis Abadie** leur description serait incomplète sans rappeler le stationnement des rares taxis, coté mairie, et celui des dernières calèches aux odeurs particulières, coté mosquée. « *Comment ne pas se souvenir de ces pavées foulées par nos pères, allant à la mairie déclarer une naissance et de ces escaliers, où les jeunes époux se faisaient photographier* »⁴¹ (figure N°134).

⁴⁰ ABADIE, Louis. *Tlemcen : Au passé rapproché 1937-1962*. Calvisson : Edition Jacques Gandini, 1997. P46.

⁴¹ ABADIE, Louis. *Tlemcen: au passé retrouvé. Op.cit.*, p15.



Fig. 134 : La place d'Alger et de la Mairie à l'époque coloniale.

Source : www.abcdelaCarte Postale Algérienne.com- ABADIE, Louis. *Tlemcen: au passé retrouvé*. Op. cit., p28.

4.4.3. Le vécu des places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti aujourd'hui :

A. Les Fonctions :

Les fonctions les plus couramment présentes sur les places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti, procèdent évidemment de la nature même de celles-ci vouées depuis toujours au rassemblement et au passage : la circulation et le commerce. Viennent ensuite les activités sensibles à un certain décorum que procure le dégagement des façades : administration, culte et culture.

Le commerce est l'une des fonctions que génère habituellement un carrefour. Il joue sans conteste un rôle primordial tant du point de vue économique que social, géographique et historique pour la ville de Tlemcen; il n'en demeure pas moins de son impact sur les places.

La figure N°135 nous montre en détail les activités commerciales entourant les places ; nous en relevons les suivantes : équipement individuel, hygiène et santé, équipement de maison, loisirs, restauration, banques et commerce alimentaire.

A partir de l'analyse des fonctions entourant les places, on déduit que les plus grandes activités de la ville y sont implantées; cela n'a rien d'étonnant puisque la volonté des Français était de faire naître une centralité des fonctions autour des places, perpétuée à nos jours.

D'après les propos tenus auprès d'une citoyenne : « *Les deux places sont un passage obligé pour parvenir à satisfaire nos emplettes quotidiennes* ».

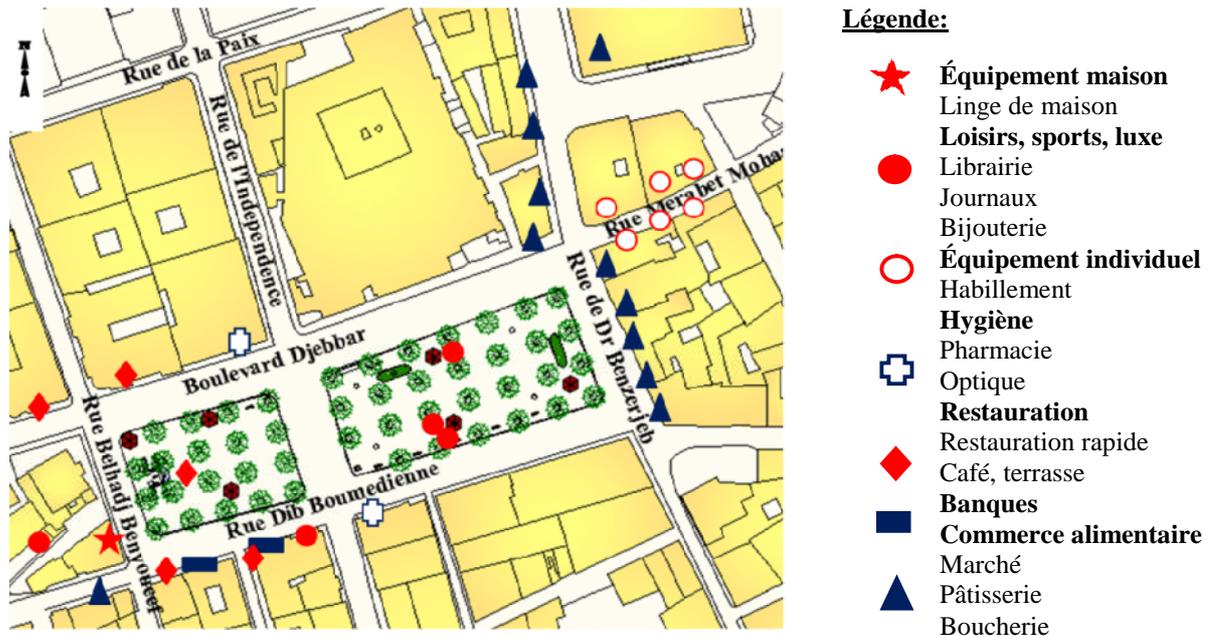


Fig. 135 : Les activités commerciales entourant les places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti.

Source : Auteur du mémoire.

B. Les ambiances :

Notre étude du vécu et des ambiances des places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti, nous amènent à confirmer que celles ci restent toujours aussi vivantes ; cela est dû aux paramètres suivant :

- On reconnaît l'ambiance qui règne dans les deux places par leur densité de fréquentation. Celle-ci dépend en premier lieu du confort climatique. En effet, selon nos observations in situ, les places sont beaucoup plus fréquentées au printemps et en été sous l'ombre des platanes et désertées en hiver.
- Les aménagements existants sur les places tels que les terrasses à café et les kiosques à journaux sont des éléments qui attirent chaque jour des habitués. Telle la citation d'un habitué des lieux : « *Mon instinct naturel me conduit encore et toujours à la terrasse de la place Mohamed Khemisti pour avaler ma tasse de café quotidienne* ».
- La proximité du Marché couvert (figure N°136) et les vieux quartiers de la ville renfermant entre autre la célèbre Rue Merabet Mohamed (ex Rue de Mascara) représente un point fort et un élément attrayant. Cette zone commerciale est restée dans la mémoire collective, la Qisaria d'antan. Les devantures bien que réaménagées donne cette image de bazar par l'étalage et l'exposition de produits devant les magasins et sur ses façades. On retrouve les ambiances contées par un habitant de la ville citant que : « *le marché de Tlemcen, de la Qisaria, était à la fois commerciale et*

culturel (...). Les échoppées étaient nombreuses dans la rue de Mascara, vers le bas de la ville où se trouvaient les petits commerces et aussi, plus loin près des Fondouks. Dans ces petites rues de la ville régnaient une animation continuelle sur les marchés et dans les boutiques. La Qisaria était pleine de mouvement et de couleurs »⁴². Encore aujourd'hui elle demeure une rue pittoresque (figure N°137).



Fig. 136 : Le Marché couvert, 1962-2011.

Source : ABADIE, Louis. *Tlemcen: au passé retrouvé*. Op. cit., p18-Auteur du mémoire.

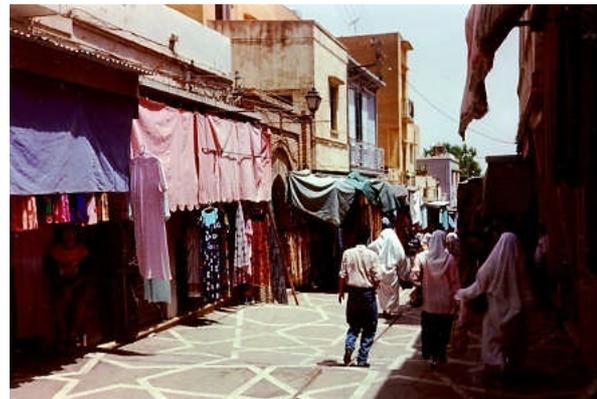


Fig. 137 : Rue Merabet Mohamed (ex Rue de Mascara), 1962-2008.

Source : ABADIE, Louis. *Tlemcen: au passé retrouvé*. Op. cit., p20-Document du POS de la ville de Tlemcen.

- L'existence de la Grande Mosquée et de la Mosquée Sidi Bel Hassen, édifices classés patrimoine national depuis 1900, constitue un pôle attractif autant pour les habitants que pour les visiteurs de la ville. Un citoyen affirme que : « *La population de Tlemcen s'en orgueille de posséder des lieux de cultes aussi importants et faisant partie du patrimoine historique national* ».
- Par ailleurs, nous avons observé un paradoxe résidant dans le fait que les deux places alternent occasionnellement deux ambiances différentes : tantôt heureuse, tantôt

⁴² BENABADJI, Faudel. *Tlemcen dans l'histoire à travers les contes et légendes*. Paris : Publisud, 2003.p204.

malheureuse, respectivement au vue d'un cortège nuptial aux sons des tambours et par ailleurs un cortège funéraire imposant le respect et l'immobilisation des citoyens se trouvant dans le parcours.

4.4.4. Synthèse :

Les types d'équipements commerciaux (marché, Rue de Mascara), administratifs (Banque Nationale Algérienne), culturels (Musées) et cultuels (la Grande Mosquée) entourant les places, déterminent leur fréquentation, leur ambiance humaine et qualifient leurs rythmes et leur intensité. Par contre le parcours, le point de stationnement et le courant de circulation dépendent souvent et même surtout de la géométrie régulière de l'espace, du découpage du sol, et de la configuration des parois.

Selon le oui dire d'un habitué des lieux : « *Aujourd'hui comme hier, les places exercent un effet attractif sur des foules visitant et revisitant l'espace telle une noria en perpétuelle mouvement* ».

4.5. Les différentes pratiques de l'espace :

Les pratiques observées dans les places sont très orientées; les deux places sont utilisées majoritairement par la gente masculine.

La place Emir Abdelkader jouxtant la Mairie subit l'affluence particulièrement de personnes âgées retraitées qui tôt le matin viennent s'installer à même les bancs publics. Avec leur nombre croissant ils iront s'asseoir sur les bornes des jardinets et les marches du Musée d'Art et d'Histoire de la ville, non destinés à cet usage. C'est en fait des rassemblements où fusent des discussions et des débats tout genre confondu (figure N°138).

La rive Est de la place est destinée au stationnement des taxis sollicités par une foule en effervescence en quête de moyen de transport.

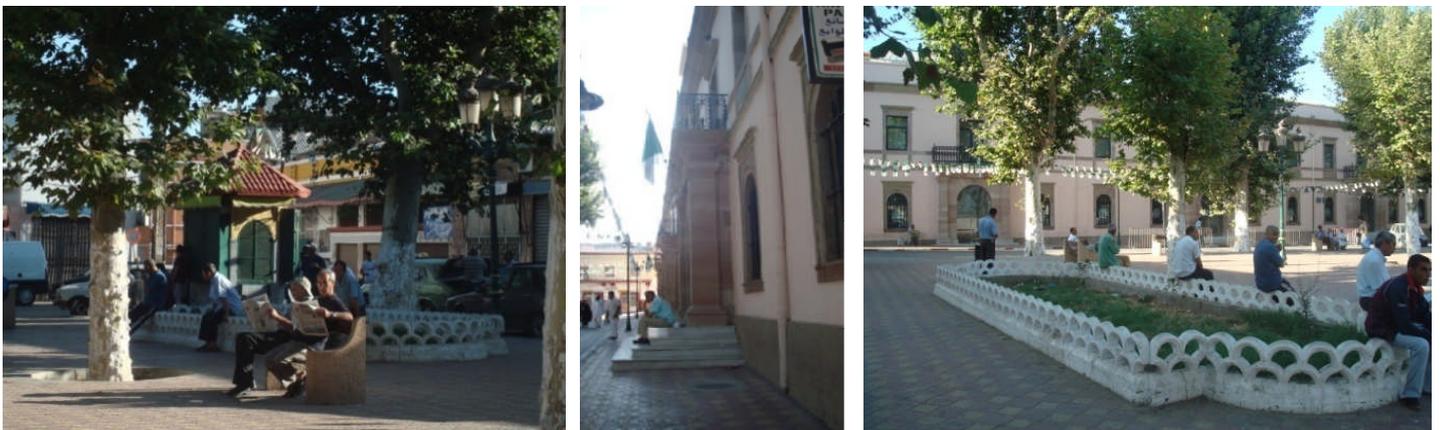


Fig. 138 : Les différentes pratiques aperçues dans la place Emir Abdelkader.
Source : Auteur du mémoire (photos prises en Juillet 2011).

La place Mohamed Khemisti couvre plusieurs terrasses à café, où viennent s'agglutiner les consommateurs habitués à siroter leur café quotidien avec au menu des débats passionnés ou des ragots futiles à n'en plus finir (figure N°139).



Fig. 139 : Les terrasses à café de la place Emir Abdelkader.

Source : Auteur du mémoire (photos prises en Juillet 2011-Septembre 2010).

Selon le premier chapitre concernant la définition du concept d'appropriation entre autre, l'occupation de l'espace des places par les habitués est signe de « marquage par présence » de la société induisant l'appropriation des lieux.

En effet, la plupart du temps, tous les usagers occupent une partie de l'espace et se l'approprient quotidiennement ou occasionnellement. Le lien qui s'est établi avec les places est d'autant plus fort du fait qu'elles soient fréquentées assidument.

Par ailleurs, l'étendue spatiale que forment les deux places est un lieu privilégié de circulation de ragots, de fausses nouvelles, de rumeurs et d'intrigues de la vie quotidienne de la ville de Tlemcen. Voire à l'appui une citation d'un vieux commerçant lors d'une entrevue avec celui ci: « *Rend toi à l'Blace pour t'abreuver des nouvelles du jour* ».

4.6. L'aménagement des places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti :

4.6.1. L'évolution de l'aménagement des places dans le temps :

L'aménagement des places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti interpelle trois périodes ayant marqué le fragment urbain dans lequel elles s'inscrivent :

A. Les aménagements des places à l'époque Zianide (XIII^{ème}-XVI^{ème} siècle):

A n'en pas douter, les abords du Méchouar étaient devenus vers l'an 1363, sinon le quartier le plus vivant de Tlemcen, du moins le quartier officielle de la capitale. Le sultan **Abou Hammou II**, qui conviait son peuple à de si belles fêtes dans son palais, avait fait construire

sur les terrains qui l'avoisinaient au Nord Ouest, approximativement entre les ex rue Haedo, Ximènes et Sidi Brahim, un vaste ensemble de fondations pieuses, dont les intervalles étaient plantées de jardins et rafraichis de bassins et de canaux.⁴³ Ce qui nous amène à penser avec l'appui de l'étude de **Omar Lachachi** sur la ville de Tlemcen affirmant, qu'en ce temps là place des Caravanes et celle du Fondouk étaient décorées d'espaces géométriques de diverses formes disposées parallèlement. Ces espaces étaient embellis de verdure et de plantations, d'autres étaient ornés de vasques, fontaines où l'eau coulait en abondance.⁴⁴ On confirmera les dires de ce dernier par le plan dressé par le génie militaire le 06 Février 1836, où l'on voit clairement que les places sont fournies d'une végétation abondante (figure N°140).

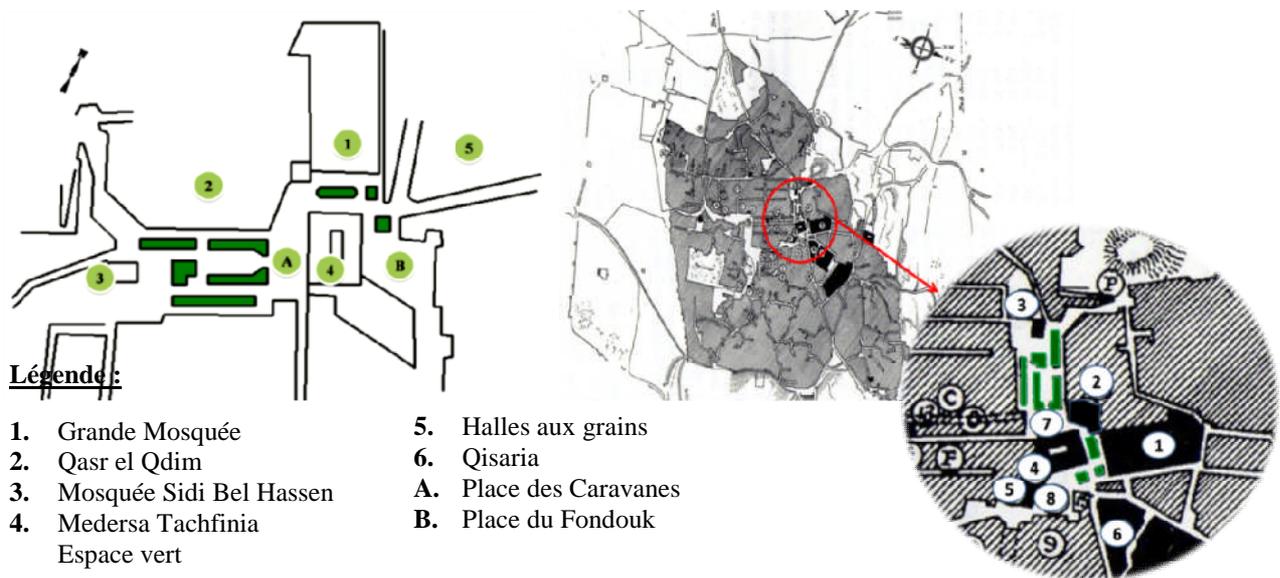


Fig. 140 : La restitution du fragment par Omar Lachachi- Extrait du plan dressé par le Génie militaire (M. De Solm, 1836, échelle 1/5000).

Source : LACHACHI, Omar. *Op. cit.*, P118- ABADIE, Louis. *Tlemcen: au passé retrouvé. Op. cit.*, p136. traité par l'auteur.

B. Les aménagements des places à l'époque coloniale française : Le contexte de modernisation des places :

A l'arrivée des français les places des Caravanes et du Fondouk étaient déjà munies d'arbres ; on y installa en 1845 une borne fontaine dont **Louis Piesse**⁴⁵ décrit comme celle la plus monumentale de la ville (figure N°141).

⁴³ MARCAIS, Georges. *Op. cit.*, P87.

⁴⁴ LACHACHI, Omar. *Le passé prestigieux de Tlem'cen : Ancienne capitale du célèbre berbère Ya'Ghmorancen, fondateur de la nation.* Tlemcen : Éditions Ibn Khaldoun, 2002. P115.

⁴⁵ PIESSE, Louis. *Itinéraire historique et descriptif de l'Algérie: comprenant le Tell et le Sahara.* Paris : Librairie de L Hachette et compagnie, 1862. P252.

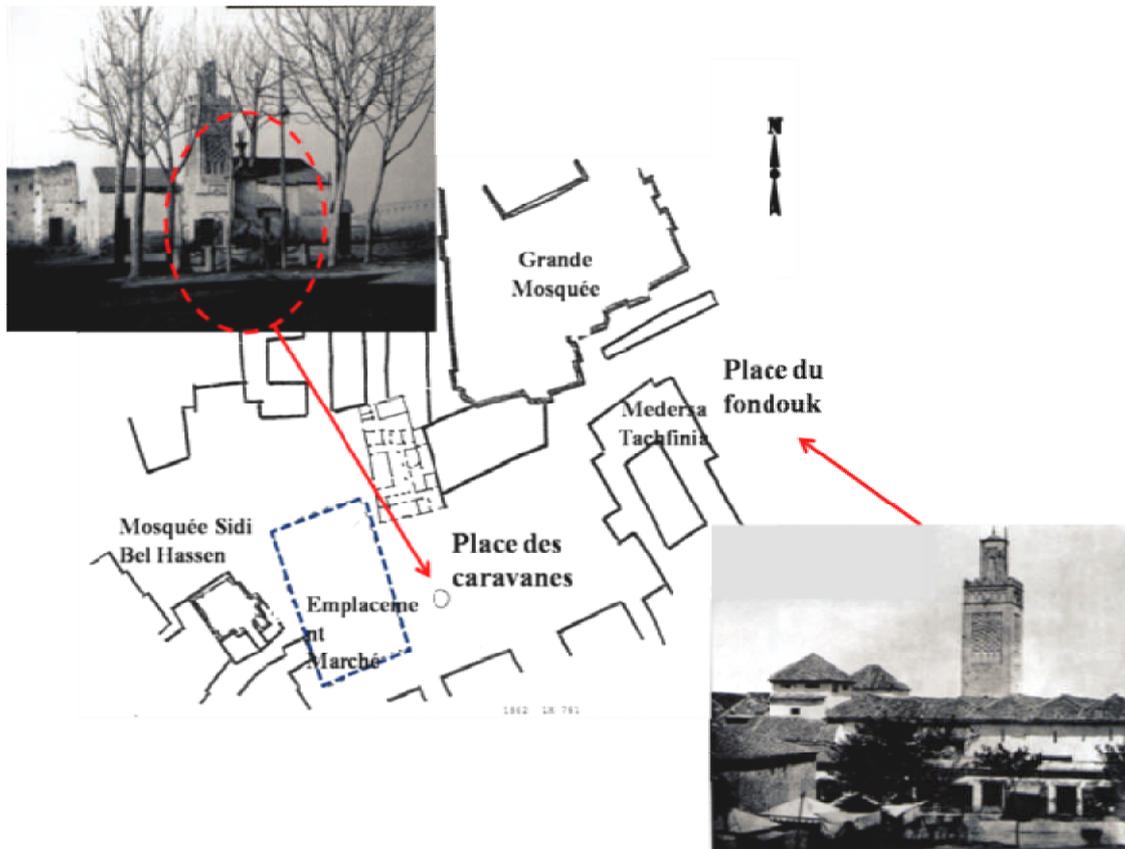


Fig. 141 : Les aménagements de la place des Caravanes et place du Fondouk.

Source de la carte : KASSAB BABA AHMED, Touria. *Op. cit.*, P276. Traité par l'auteur.

Source des photos : ABADIE, Louis. *Tlemcen de ma jeunesse. Op. cit.*, p18.

En 1889, la municipalité de Tlemcen commande à l'architecte de la ville Monsieur Voyer l'aménagement et l'embellissement de la place d'Alger et celle de la Mairie (Annexe N°02), où le résultat apparaît dans la figure N°142.

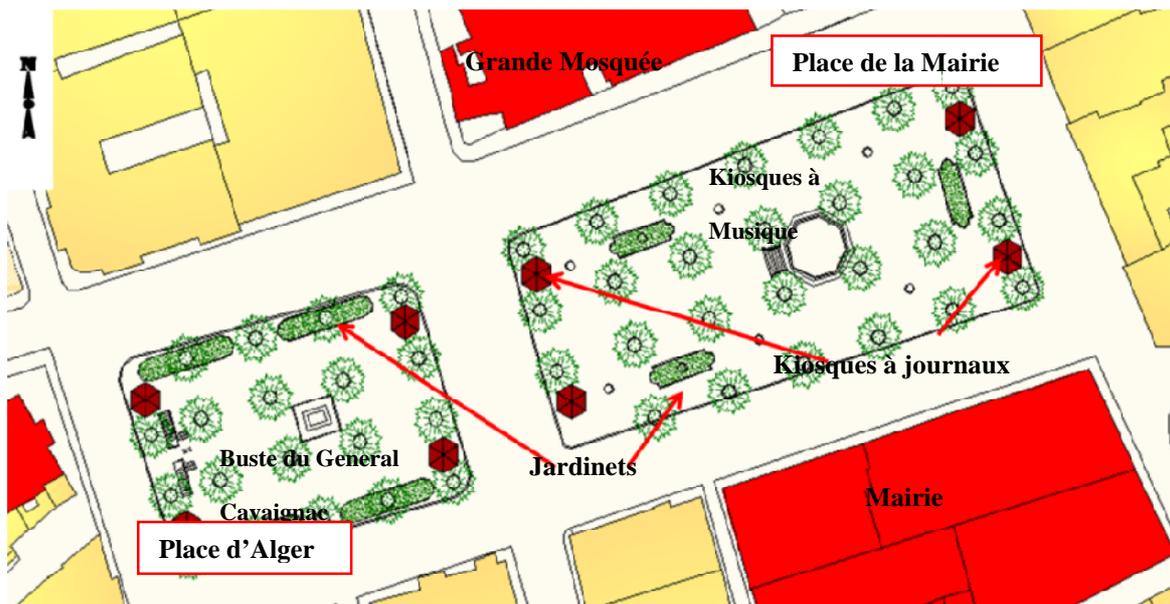


Fig. 142 : Les aménagements des places en 1960.

Source : Auteur du Mémoire.

Cas d'étude Analyse des places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti

La place d'Alger a été dotée d'un bétonnage, de quatre belles corbeilles d'angle, d'une borne fontaine artistique avec statuette et d'un urinoir. Le 4 Juillet 1911, la fontaine a été remplacée par un monument du **Général Cavaignac**⁴⁶ (figure N°143).



Fig. 143 : Les monuments de la place d'Alger (fontaine et le buste du General Cavaignac).

Source : ABADIE, Louis. *Tlemcen: au passé retrouvé*. Op. cit., p13.

La place de la mairie qui fait suite à celle d'Alger a été aussi bétonnée et agrémentée d'un élégant Kiosque à musique, de quatre corbeilles d'angle et une borne fontaine artistique. Les deux places ont été équipées aussi de petits kiosques à journaux (figure N°144).



Fig. 144 : Les aménagements de la place de la Mairie à l'époque coloniale.

Source : Les archives de l'APC de Tlemcen.

Selon la lettre de commande faisant office de cahier des charges relatif à la construction du kiosque à musique (annexe N°03), celui ci a été réalisé en 1909, sous ordre de la municipalité pour embellir la place principale de la ville. Il était considéré d'abord comme un édifice ornemental respectant par sa transparence l'environnement dans lequel il était inscrit.

⁴⁶ Louis Eugène Cavaignac, commissaire aux armées de la république française et gouverneur de l'Algérie.

Cas d'étude Analyse des places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti

Selon Marie Clair Mussat⁴⁷ le kiosque à musique de la ville de Tlemcen était remarquable par la qualité du travail de la ferronnerie (garde corps, arcature) et l'élégance recherchée du lanterneau surmonté d'une lyre (figure N° 145).

Selon la citation d'un vieil habitant de la ville : « à l'occasion des fêtes, le kiosque à musique constituait une scène poussant la foule à se presser autour d'elle, comme la venue de la musique de la garde républicaine Française. Les musiciens y montaient sur son plancher surélevé comme les comédiens sur une estrade ».

Le kiosque était aussi un symbole, plus que tout autre monument de la place, il revêtait une signification politique. Assurant au cœur de la ville, la permanence d'un lieu récréatif ouvert qu'aux français. Son existence s'inscrit dans une stratégie politique et sa présence sur la place est là, plus qu'ailleurs emblématique d'un projet de société mis en scène dans et autour de l'édifice⁴⁸.



Fig. 145 : Le kiosque à musique de la place de la Mairie.

Source : www.Tlemcen.e-monsite.com. ABADIE, Louis. *Tlemcen: au passé retrouvé*. Op. cit., p02.

C. Les aménagements des places aujourd'hui :

Après l'indépendance, on notera plusieurs changements opérés au niveau des places. Parmi les aménagements on retient :

- Le revêtement de sol des deux places a connu plusieurs changements à la faveur des époques (figure N° 146).

⁴⁷Professeur émérite de musicologie à l'université de Renne. BAUDOUX-ROUSSEAU Laurence, CARBONNIER Youri, BRAGARD Philippe. Op. cit., p255.

⁴⁸BAUDOUX-ROUSSEAU Laurence, CARBONNIER Youri, BRAGARD Philippe. Op. cit., p255.



Fig. 146 : Le changement de revêtement de sol des deux places de 1962 jusqu'à nos jours.

Source : Auteur du mémoire.

- La suppression du Kiosque à musique et de la stèle représentant le buste du **General Cavaignac**, symbole de la République Française, a donné lieu à deux observations :
 - Le bannissement du passé colonial donc mémoire des lieux.
 - Un vide inesthétique en terme architectural.
- Les kiosques à journaux en bois datant de l'époque coloniale, ont été remplacés par des kiosques en dur (figure N° 147). Il aurait été souhaité de les garder en bois dès lors que nous observons sur les places la présence massive des platanes rendant l'ensemble convivial et chaleureux.

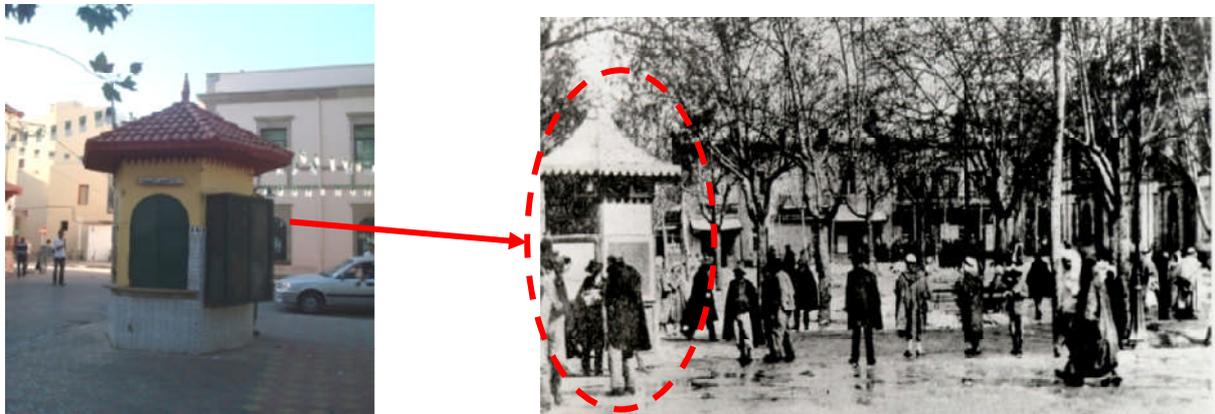


Fig. 147 : Illustration de l'un des changements opérés sur les aménagements des places de 1962 jusqu'à nos jours.

Source : Auteur du mémoire- archives de l'APC de Tlemcen.

- Dans les années 80, une tentative de réaménagement des places a été opérée par le regroupement de celles-ci autour d'une sculpture représentant les cascades d'El Ourit. S'inscrivant dans une forme circulaire implantée sur la Rue de l'Indépendance, cette sculpture de part sa dimension et sa forme n'a pas joué le rôle que les autorités de l'époque ont voulu lui donner. Car la percée de la Rue de l'Indépendance étant très forte, sa fermeture n'a pu être intégrée par la population.

Selon les dires des citoyens : « *Cet ouvrage a beaucoup plus desservi, devenu un lieu de désœuvrement, d'oisiveté et de délinquance* ». Cet état de fait a conduit les autorités à démolir l'ouvrage et à faire place nette. Depuis les choses sont demeurées dans l'état.

À l'occasion de l'événement « *Tlemcen capitale de la culture islamique* » en 2011, un programme conséquent a été décidé par les instances locales pour faire peau neuve aux places richement garnis (figure N°148). Les travaux de réaménagements n'ont fait qu'embellir les lieux. On peut énumérer notamment un nouveau revêtement de sol, la mise en place de bancs publics, le rafraîchissement des façades et un meilleur éclairage public.



Fig. 148 : Les aménagements des places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti aujourd'hui.

Source : Auteur du mémoire.

4.6.2. Synthèse :

Le contexte de modernisation de la place d'Alger et celle de la Mairie entre 1889 et 1962, s'est traduit par l'aménagement de l'espace avec l'implantation d'un mobilier d'animation et d'usage collectif. A titre de rappel, mise en place de platanes, bancs publics, kiosques à journaux, kiosque à musique et monuments. Cette démarche définit la traçabilité et l'appropriation de l'espace par les concepteurs français.

L'ameublement effectué sur les places a joué en faveur de l'équilibre et de l'harmonie du site mettant en fusion parfaite la hauteur des parois et la largeur des places.

Les majestueux platanes donnent une consistance forte à l'ensemble du site à travers une impression d'amarrage. Par ailleurs, l'aménagement des deux places constitue un terrain propice pour la réutilisation perpétuelle de repères significatifs par les usagers s'inscrivant dans la durée. Ce phénomène institue l'action de « marquage par présence » relaté dans le premier chapitre, induisant ainsi à l'appropriation des places.

5. Le contexte d'appropriation des places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti :

L'appropriation des places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti couvre deux périodes évidentes : avant et après le recouvrement de l'indépendance.

5.1.La première phase d'appropriation (époque coloniale : 1842-1962):

D'après l'analyse historique effectuée sur notre objet d'étude, nous pouvons affirmer que l'espace dans lequel s'inscrivent les places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti, a fait l'objet d'une première appropriation par les français. Ces derniers ont remodelé la ville selon un urbanisme militaire propre à eux d'où la création d'une place d'Armes au centre.

Les places d'Armes que l'on trouve partout dans l'empire colonial des villes d'Algérie ont été un moyen d'affirmer la dépendance de ce territoire aux français.

Le marquage du territoire s'est renforcé lors des aménagements effectués sur les places, notamment l'installation d'un kiosque à musique sur la place de la Mairie et du buste du **Générale Cavaignac** sur la place d'Alger entre 1909 et 1914.

Les places mettent en scène de part leur aménagement une idéologie colonialiste sous jacente. La position du kiosque à musique face à la Grande Mosquée d'un coté et l'hôtel de ville de l'autre, explique les raisons de sa construction sur l'une des places principales de la ville. En fait, ces aménagements sont bien à considérer comme des avatars d'une politique d'assimilation.

5.2.La seconde phase d'appropriation (de 1962 à nos jours) :

Il faut savoir avant tout que pendant la période coloniale, la fréquentation des places par les arabes n'était pas tolérée, encore moins la participation aux fêtes et bals qui s'y tenaient à la place de la Mairie, ni la de fréquentation des terrasses à café de la place d'Alger ; comme nous le confirme la plupart des habitants de la ville.

Après l'Indépendance, le processus d'appropriation des places d'Alger et de la Mairie a donné lieu comme première priorité à leur identification en les baptisant place Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti, suivie par le démantèlement de l'ensemble des symboles de la République Française qui étaient érigés sur les places de façon ostentatoire.

Après avoir examiné la perception et le vécu des deux places, qu'il y a lieu de qualifier comme étant les tenants de la nidification et l'exploration, celles-ci établissant les première étapes du processus d'appropriation ; Nous somme ensuite amené à se pencher sur la manière dont les places sont représentées au regard des habitants.

Cas d'étude Analyse des places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti

Sur la base de notre enquête exploratoire, il nous ait apparus que les lieux dits constitueraient essentiellement un point de repère et un lieu de rencontre.

La troisième étape du processus d'appropriation selon **Gustave Nicolas Fischer** à savoir le marquage se traduit sur les places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti par la démonstration des mouvements individuels ou groupe d'individu investissant l'espace auquel il lui imprime des sensibilités et des coutumes, toute une gestuelle spontanée (prendre possession de l'espace d'une manière instinctive) ou bien fondamentale (figure N°149).



Fig. 149 : Les signes de marquage et d'appropriation dans les places.

Source : Auteur du mémoire (photos prises en Juillet 2011).

Le mode de nidification, d'exploration, de marquage a pour résultante la matérialisation du territoire dès lors qu'il est socialisé, approprié et dans lequel est garanti l'existence des groupes humains qui jouissent et s'émancipent dans les limites du territoire qui devient le leur, s'agissant dans le cas traité des place Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti.

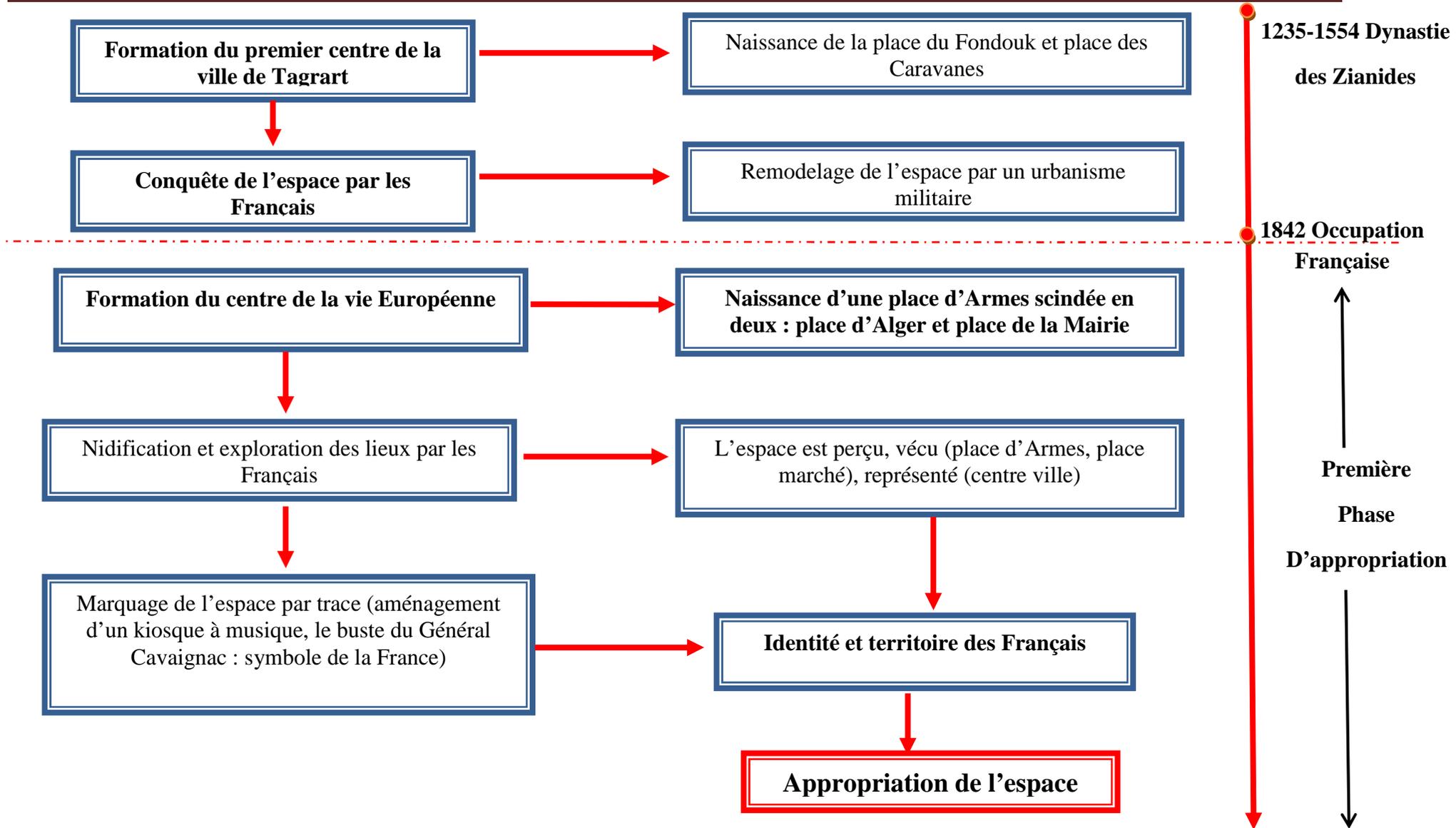
L'acquisition des deux places et leur modélisation au grès des détenteurs des lieux, a abouti à la construction d'une identité spatiale.

Selon la théorie de **Manuel Castelle** évoquée dans le premier chapitre, certains éléments sont d'avantage prédestinés pour servir de matériau de construction pour une identité particulière tels que les monuments historiques.

Dans notre cas, l'identité spatiale des lieux est matérialisée et d'autant plus accentuée par l'ensemble des éléments, des œuvres et des ouvrages reconnus par l'histoire et devenant de facto un patrimoine pour la ville (la Grande Mosquée et la mosquée Sidi Bel Hassen, la Qisaria et l'ex Mairie) ; constituant ainsi un élément autour duquel se construit l'identité des places. Le processus d'appropriation des deux places fortement argumenté a mis en relief cette entité territoriale devenue le symbole de la ville et la démonstration de son identité.

Le schéma suivant (figure N°150) résume le processus d'appropriation des place Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti à travers le temps.

Cas d'étude Analyse des places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti



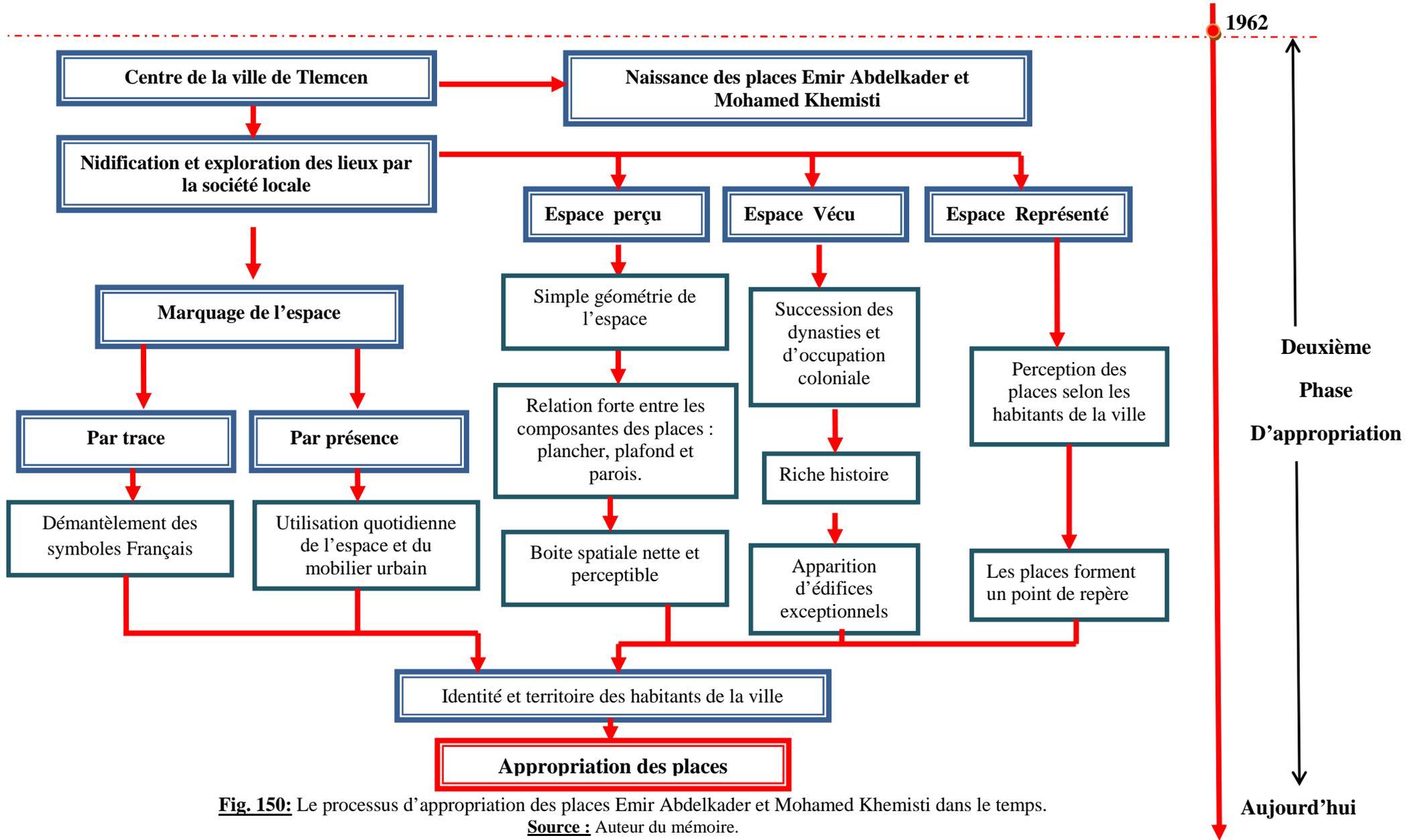


Fig. 150: Le processus d'appropriation des places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti dans le temps.

Source : Auteur du mémoire.

6. Conclusion:

De l'analyse de notre objet d'étude, il en découle les appréciations suivantes:

- Les composantes des places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti renferment des éléments qui ont mis en valeur celles-ci. On compte parmi eux les parois composées entre autre d'édifices exceptionnels, et l'agrément du plancher par les platanes. Les deux places possédant une forme régulière, leur perception est déterminée principalement par leurs parois et la forte relation entre leurs composantes.
- L'histoire des deux places, nous a appris la passion et l'engouement suscité chez les maitres des lieux qui se sont succédés au cours des âges et à donner à ce morceau de territoire âprement disputé, le saut de leur pouvoir et de leur civilisation. Actuellement, il s'offre à l'individu sur les lieux, la rétrospective d'événements majeurs dont les deux places ont été le témoin.
- La position centrale des deux places dans la structure urbaine et l'existence des monuments dont la Grande Mosquée, la mosquée Sidi Bel Hassen et la Mairie (actuel Musée d'art et d'histoire de la ville) servent de repères notoirement identifiés auprès des usagers. L'esthétique de ces édifices et leur représentation pour la conscience collective historique de la communauté, les chargent d'affectivité.
- Les activités commerciales, les établissements culturels et les ambiances jouent un rôle prépondérant dans l'animation des deux places.
- Les places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti ont fait l'objet d'un traitement particulier par le génie militaire (époque coloniale) pour être le point majeur de convergence de la circulation, ou même la base de l'organisation de la ville entière, reproduisant cette configuration générale et ordonnant la trame.

De part le processus d'appropriation de l'espace, les places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti sont devenues un lieu que les habitants de la ville « possèdent » en commun, étant eux-mêmes les acteurs et/ou les scénaristes de l'action qui s'y déroule. Monument ou fragment de ville, elles représentent ce qu'une communauté urbaine entend exprimer en tant qu'un lieu symbolique et représentatif de la vie quotidienne.

Conclusion générale

Conclusion Générale

1. Conclusion générale :

1.1. Synthèse globale :

Cerner notre recherche concernant l'appropriation des places publiques revient à poser une série de questionnements relatifs aux logiques d'appropriation, d'usage et de perception de ces espaces par les usagers.

Afin de répondre à l'hypothèse de départ, trois registres de réflexion et d'analyse ont été retenus :

Le premier registre concerne une théorisation conceptuelle des différentes variables de notre étude dans les deux premiers chapitres. Cela nous a permis d'appréhender les différentes notions et concepts des places publiques, à savoir que :

La définition de la *place publique* est souvent réduite à un lieu public dans un espace découvert entouré de constructions. A partir de là s'arrête toute possibilité de généralisation, car dès que l'on passe au détail des usages, des formes, des positions, des consistances architecturales, l'entité de la place éclate. La place n'est pas alors un vide utilisé pour une activité, mais d'abord un vide en soi devant faire contraste avec un plein ayant une valeur politique et symbolique.

Vu l'ambiguïté entourant le concept de place publique, il s'est vu pertinent de faire ressortir plusieurs approches qui la caractérise dans le but de l'identifier plus en détail.

Notre recherche nous a amené à confirmer que la place publique est constituée de trois composantes dont *le plancher*, *le plafond* et *les parois* qui l'entourent. Son caractère et sa forme dépendent directement de ces éléments et des relations fortes qui existent entre eux.

Par ailleurs, il nous est apparu que les phénomènes qui correspondent et qui déterminent le mieux l'ambiance des places publiques ne sont autre que *la perception*, *la morphologie*, *le vécu* et *les connaissances historiques* de celles ci, ainsi que les facteurs agissants sur les lieux tels que le *climat*, *l'éclairage* et *le mobilier urbain*.

Les caractéristiques de la place publique, ne peuvent être dissociées car elles sont tous imbriquées entre elles. La perception dépend de la forme au même titre que la forme se comprend qu'à travers la perception ou que le vécu soit tributaire de la forme.

Conclusion Générale

Autant la lecture de la place dans la ville dépend essentiellement du parcours, dans le sens aussi bien physique que visuel, autant celle de son intérieur est liée surtout à sa forme et à son vécu. La nature et l'inclinaison du sol, la continuité des parois, leur nature homogène ou hétérogène, l'opacité ou la transparence, l'importance des pleins et des vides, la nature et la quantité des éléments qui meublent la place déterminent la lecture de cette forme. Sur cette toile de fond se déroule la vie avec ses mouvements, ses rythmes et ses ambiances. Tous ces éléments mobiles ou immobiles sont en une relativité constante, indépendamment de leur nature et de leur manifestation. Peu importe qu'ils fassent partie du vécu ou du décor.

Quand aux connaissances historiques, elles traitent des informations vers lesquelles nous nous tournons pour compléter notre savoir. Comprendre l'origine d'une place, de sa forme, des raisons de son fonctionnement, de son vécu et de son accrochage dans le tissu urbain est indispensable. Nous composons nos impressions avec les informations, faits, dates et plans. Les données se complètent, parfois se confirment ; elles peuvent se contredire et l'image d'un paysage se construit.

L'évolution des places publiques à travers l'histoire met en évidence un facteur commun et déterminant par lequel elles ont été façonnées à travers les époques. Celui-ci n'est autre que l'homme, grâce auquel la place publique a pris forme. Elle est devenue cet espace public vécu, architecturé puis pensé pour enfin devenir un espace iconique symbolisant un mode de vie. Cet aboutissement n'a pu se faire sans le phénomène d'*appropriation de l'espace* par l'homme.

L'appropriation des espaces publics comme la place, passe par un long processus incluant plusieurs facteurs, dont le plus important est celui du temps et dont le résultat n'est autre que la formation d'un lien attachant l'utilisateur à l'espace qu'il utilise en le faisant sien, en le marquant de son empreinte personnelle pour enfin lui conférer un ensemble de significations symboliques qui renvoient à l'univers culturel de l'individu ou de son appartenance.

Le deuxième registre attire à une étude comparative des exemples de places publiques dans le monde oriental et occidental.

L'analyse des exemples de places à travers le monde démontre que chacune d'elles détient sa pérennité et son appropriation par l'utilisateur de part ses composantes (parois, plancher et plafond) et ses propres atouts (perception, morphologie, vécu, histoire, aménagements) qui se

Conclusion Générale

complètent parfaitement avec notamment un élément saillant qui donne à chacune sa particularité qu'il s'agisse de :

- la place Jemaa El Fna avec son fort vécu dû à ses animations culturelles et commerciales,
- ou la place 1^{er} Novembre 1954 avec sa morphologie rigoureuse et sa centralité lui conférant une forte identité,
- ou la place Della Sigonria, place médiévale italienne avec une forme irrégulière atypique et un aménagement digne d'un musée à ciel ouvert,
- ou la place des Terreaux qui a vécu une renaissance grâce à un aménagement novateur qui a complètement changé sa perception et son utilisation
- ou la place de la Concorde, témoin de l'histoire française lui conférant ainsi une symbolique.

Le troisième registre concerne l'analyse de notre cas d'étude à savoir les places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti de la ville de Tlemcen:

Notre recherche a commencé au départ par le constat du fait que les places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti possèdent un lien identitaire important avec les habitants d'une part et de surcroit pour la ville elle-même.

L'étude du fragment urbain dans lequel s'inscrivent les deux places, a mis en lumière plusieurs points forts de celles-ci, justifiant ainsi les causes de leur appropriation par les usagers et leur pérennité dans le temps :

- *Les connaissances historiques* : Le passage successif des dynasties et autres occupations de la ville de Tlemcen, a fait du fragment urbain dans lequel s'inscrivent les places, un centre ville en le marquant par des réalisations prestigieuses et précieuses telles la Grande mosquée et la Mosquée Sidi Bel Hassen. Ces édifices représentent des atouts majeurs et significatifs pour les places.
- *La perception et la morphologie* : La forme rigoureuse des deux places a donné naissance à une boîte spatiale très lisible et perceptible. La géométrie de l'espace est très forte, ponctuée par les éléments qui la déterminent très nettement. Le sol et les parois concourent à délimiter le fond et les cotés, peu importe le point d'observation, quand à la hauteur du plafond, celle ci est toujours indiquée par la hauteur des bâtiments environnants.

Conclusion Générale

- *Le vécu* : De part leur centralité commerciale, culturelle, cultuelle et administrative, les places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti jouissent d'une animation quotidienne et continue et cela depuis l'époque Zianide. Leur vécu doit beaucoup aux activités commerciales qui jouent un rôle prépondérant dans leur ambiance.
- *Les aménagements* : Les aménagements des places contribuent à l'animation de celles-ci en déterminant leur ambiance ; ils constituent entre autre un équilibre entre le surdimensionnement de l'espace par rapport aux parois qui les enveloppent.

L'analyse des places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti nous a révélé que les atouts majeurs de celles-ci, ne sont autre que leurs caractéristiques et leurs composantes.

A défaut de l'ordonnement des parois des places d'Armes, celles-ci sont munies d'édifices exceptionnels de par leur cachet historique unique, rajoutant aux deux places plus de richesse pour leur architecture. Par ailleurs leur plancher d'une topographie plate fait office d'une esplanade, animée par une rangée de majestueux platanes qui donnent un cachet particulier non seulement aux places mais à la ville entière. La forte relation entre les composantes des places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti, rend l'espace plus nette et perceptible, facilitant ainsi son orientation aux yeux des habitants. Les places sont devenues au fil du temps l'épine dorsale de la ville de Tlemcen.

Pour compléter l'analyse du cadre des places et leur décor, nous avons eu recours à une phase d'investigation afin de mieux comprendre le lien qu'entretiennent les usagers avec les lieux.

Ce travail nous a permis de définir la manière dont les places sont utilisées et les différentes représentations qui y ont prit forme.

Il a été mis en lumière que les lieux dits, remplissent une fonction de centralité, aussi bien au sens topographique que social du terme : elles ont une identité territoriale définie, elles expriment une identité architecturale qui leur est propre et elles permettent la rencontre et le rassemblement. Les places sont aussi une vitrine qui nous offre la possibilité de lire les différents faits auxquels la ville est sujette.

Le processus d'appropriation des places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti s'est établi par différentes étapes (nidification, exploration et marquage) au fil de deux périodes qui ont marqué la ville (avant et après la colonisation française). L'appropriation des places dites, passe entre autre par les critères de perception, de vécu et de représentation de l'espace auprès des usagers pour aboutir finalement à la mémoire des lieux et à la construction d'une image et d'une identité urbaine.

Conclusion Générale

A partir de là, les places sont devenues des lieux nécessaires au fonctionnement de la ville et par lesquelles elle vit à travers l'animation qui s'y déroule et les relations qui s'y construisent entre différentes classes de citoyens, justifiant ainsi sa pérennité au fil des époques.

Finalement, nous pouvons affirmer que ce sont les atouts des places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti à savoir : *leur histoire, leur vécu, leur forme, leur décor, leurs parois, leurs monuments et leur architecture*, qui sont à l'origine de la création de ce sentiment d'appartenance et d'attachement des habitants et des usagers à ces lieux. Ce lien fusionnel n'a pu naître que par un long processus d'appropriation à travers le temps.

1.2. Perspective de recherche :

Notre recherche sur les places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti abordée sur ce mémoire n'étant pas exhaustive, il reste d'autres paramètres à explorer, parmi eux :

- La morphologie des places et leur processus de création reste un aspect à approfondir.
- La typologie architecturale que nous avons abordée, est limitée aux éléments prégnants d'une manière générale. Faire un catalogue complet général de toutes les typologies de la ville pèse énormément sur l'identité des places.
- La ville de Tlemcen est dotée de plusieurs places dont leurs situations et leurs genèses sont complexes et n'ont pas fait l'objet de recherches poussées (place Bachir Ibrahim, l'esplanade du Méchouar.....).
- Toute recherche sur les places publiques serait un plus scientifique et un support de références pour la ville de Tlemcen qui reste jusqu'ici un terrain vierge dans ce domaine.

Bibliographie

Bibliographie

Ouvrages :

1. ALLAIN, Rémy. *Morphologie Urbaine : Géographie, aménagement et architecture de la ville*. Paris : Arman Colin, 2004.p 158.
2. BAEDEKER, Karl Baedeker. *Paris*. Paris: A. Bohné, 1860.
3. BAILLY, Antoine. *La perception de l'espace urbain : les concepts, les méthodes d'études, leur utilisation dans la recherche urbanistique*. Paris: CRU, 1977.
4. BALBAS, Leopoldo Torres. *Ciudades yermas hispano-musulmanas* .Tome I. Madrid: Maestre, 1957.
5. BALZANI Bernard, BERTAUX Roger, BROT Jean. *Questions urbaines et politiques de la ville*. Paris : l'harmattan, 2002.
6. BAUD Pascal, BOUGEAT Serge, BRAS Catherine. *Dictionnaire de Géographie* .Paris: Hatier, 1995.
7. BAUDOUX-ROUSSEAU Laurence, CARBONNIER Youri, BRAGARD Philippe. *La place publique urbaine, du Moyen Age à nos jours*. Arras : Artois Presse Université, 2007.
8. BASSAND Michel et al. *Vivre et créer l'espace public*. Lausanne : presses polytechniques et universitaires romandes, 2001. (Coll. Science, Technique, Société).
9. BELL PA et al. *Environmental Psychology*. London: Rinehart and Winston, 1990.
10. BERTRAND Michel-Jean, LISTOWSKI Hiéronim. *Les places dans la ville : Les pratiques de l'espace*. Paris: Dunod, 1986.
11. BESANCENOT, François. *Territoire et développement durable : Diagnostic*. Paris: l'Harmattan, 2008.
12. BOYER, Michel Antoine (dir.).*Plastique et technique des sols et mobilier urbain : Rues et Places Piétonnes dans les quartiers traditionnels*. Paris : STU, 1980.
13. BOYER Annie, ROJAT-LEFEBVRE Élisabeth. *Aménager les espaces publics. Le mobilier urbain*. Paris : Le Moniteur. p 20.
14. BRUNET Roger, FERRAS Robert, THERY Hervé. *Les Mots de la Géographie. Dictionnaire critique*. Paris : La Documentation française, 2001.
15. BUSSOTI, Michela. *Art et histoire de la toscane*. Italie : Bonechi, 2006
16. CARMONA, Mathieu et al. *Publics Places – Urbain Spaces, the dimensions or urbain design*. Oxford: Architectural Press, 2003. p160.
17. CHAILA, Houari. *Oran, histoire d'une ville*. Oran: Ed. Ibn Khaldoun, 2001.
18. CHANLAT, Jean-François. *L'Individu dans l'organisation: les dimensions oubliées*. Laval: Éditions Eska, 1990.
19. CHANONY. *Mémoire d'un voyageur en Algérie, et retour par l'Espagne*. Paris : Éditions Charles Hingray, 1853.
20. COLLIGNON, Béatrice. *Les inuits, ce qu'ils savent du territoire*. Paris: l'Harmattan, 1996.
21. COLLINS GR, COLLINS C.C. Translators Preface in Camillo Sitte 1889. *City Planning According to Artistic Principales* (traduit par Collins, G.R et Collins C.C).London: Phaidon Press, 1965.
22. COUTRAS, Jacqueline. *Crise urbaine et espaces sexués*. Paris: Armand Colin, 1996.
23. CULLEN, Gordon. *The concise Townscape*. London: Architectural Press, 1961.
24. DARMAGNAC André, DESBRUYERES François, MOTTEZ Michel. *Créer un centre ville Évry*. Paris : Le Moniteur ,1980.
25. DE SABLET, Michel. *Des Espaces Urbains agréables à vivre : places, rues, squares et jardins*. Paris : le Moniteur, 1988.

Bibliographie

26. DEPAULE, Jean-Charles et Al. *Les mots de la stigmatisation urbaine*. Paris : édition de la Maison des Sciences de l'Homme, 2006.
27. DI MEO, Guy. *Géographie sociale et territoires*. Paris : Nathan Université, 1998.
28. DI MEO Guy, BULEON Pascal (dir.). *L'espace social : Lecture géographique des sociétés*. Paris : Armand Colin, 2005.
29. DJAIT, Hicham. *Al Kufa, naissance de la ville islamique*. Paris : Ed.maison neuve et la rose, 1986.
30. DUPLAY Claire, DUPLAY Michel. *Méthode illustrée de création architecturale*. Paris : Moniteur, 1985.P313.
31. DURUY, Victor. *Histoire de France*. Paris : Hachette, 1864.
32. ES-SAAD, Abderrahman. *Tarikh Al-Soudan*. Vol II. Trad. d'O. Houdas, avec la collaboration d'Edm. Benoist. Paris : Édité par O. Houdas, avec la collaboration d'Edm. Benoist, 1981. (Coll. UNESCO d'Œuvres Représentatives Série Africaines).
33. FISCHER, Gustave Nicolas. *La psychologie de l'espace*. Paris : Presses Universitaires de France, 1981. (Collection « Que sais-je ? »).
34. FISCHER, Gustave Nicolas. *Le travail et son espace : de l'appropriation à l'aménagement*. Paris: Borda, 1983.
35. GRIMAND, Amaury (dir.). *L'appropriation des outils de gestion : Vers de nouvelles perspectives théoriques*. Saint Etienne : Publications de l'Université Saint Etienne, 2006.
36. HUE, Jacques. *Montauban la place Nationale, une création*. Paris : Un autre Reg'Art ,2006.p16.
37. JAKOVLJEVIC Nada, CULOT Maurice. *Places et Monuments*. Liège : Margada, 1984. P14.
38. KNOEPFEL Peter et al. *Enjeux du développement urbain durable : Transformations urbaines, gestion des ressources et gouvernance*. Lausanne: Éditions PPUR, 2005.
39. KOUMAS Ahmed, NAFA Chehrazade. *L'Algérie et son patrimoine, dessins français du XIXème siècle*. Paris : Éditions du patrimoine, 2006.
40. LABOURDETTE Jean-Paul, Auzias Dominique. *Arras*. Paris : Le Petit Futé, 2010.p77.
41. LANG, Jhon Tomas. *Urban design: a typology of procedures and products*. Oxford: architectural press, 2005 .p94.
42. LAVEDAN, Pierre. *Géographie des villes*. Paris: Guallimard, 1936.
43. LAVEDAN Pierre, HUGUENEY Jeanne, HENRAT Philippe. *L'Urbanisme à l'époque moderne, XVIe-XVIIIe siècles*. Genève : Droze, 1982.
44. LEGADO, Andalusi. *Itinéraire culturel des Almoravides et des Almohades*. Cordoue : Junta de Andalousia, 2003.p471.
45. LESPES, René. *Oran, Étude de géographie et d'histoire urbaine*. Oran : Bel Horizon, 2003.
46. LEVY Jacques, LUSSAULT Michel (dir.) *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris : Belin, 2003.
47. LYNCH, Kevin. *L'image de la cité*. trad. Française par VÉNARD Marie Françoise et VÉNARD Jean-Louis. Paris : Dunod, 1971. p7.
48. MALAPARTRE, Curzio. *Journal d'un étranger à Paris*. [Première édition : 1966]. Traduit de l'italien par Gabrielle Cabrini, Paris : Denoël, 1967.p39.
49. MIGLIORINI FANTECHI, Chiara. *Florence*. Florence: Ed. Becocci, 2004.
50. MERLIN Pierre, CHOAY Françoise. *Dictionnaire de l'Urbanisme et de l'Aménagement*. Paris : Presses Universitaires de France, 2005.

Bibliographie

51. MARMOL, Carlos. *Description générale de l'Afrique*. Trad. Par Nicolas Perrot d'Ablancourt. Vol N°03. Paris : Ed. Louis Billaine, 1867.
52. NORBERG-SCHULZ, Christian. *L'art du lieu, architecture et paysage, permanences et mutations*. Paris : Moniteur, 1997.
53. NORWOOD BACON, Edmund. *Design of cities* (1978). USA: Penguin Books, 1982. P116.
54. ORILLARD, Clément. *Contrôler l'image de la ville*. Paris : Labyrinthe, 2003.
55. PALMADE Jacqueline, LUGASSY Françoise, COUCHARD Françoise. *La dialectique du logement et de son environnement. Études exploratoires*. Paris : Ministère de l'urbanisme du logement, 1970.
56. PANERAI Philippe, DEPAULE Jean-Charles, DEMORGON Marcelle(1999). *Analyse urbaine*, Marseille: Parenthèses, 2005.
57. PINON Pierre, ROSE Caroline. *Places et parvis de France*. Paris : Imprimerie Nationale, 1999.
58. RAYMOND, André. *Grandes villes arabes à l'époque Ottomane*. Paris, sindbad, 1985.p169.
59. SAMRAKANDI, Mohammed-Habib. *Place Jema'el Fna, patrimoine oral de l'humanité: héritage commun en méditerranée*. Toulouse : Presses universitaire du Mirail, 1999.
60. SEGAUD, Marion. *Anthropologie de l'espace : Habiter, fonder, distribuer, transformer*. Paris : Arman Colin, 2007. (Coll. U Sociologie).
61. SITTE, Camillo. *L'art de bâtir les villes - l'urbanisme selon ses fondements artistiques*. trad de Daniel Wiczorec. Vienne, 1889. (Première édition : l'équerre, 1980. Deuxième édition : Seuil, 1996).
62. THIBERGE, Claude. *La ville en creux*. Paris : Linteaux, 2002.
63. TORTEL, Lucie. *Une autre lecture de l'espace public : les apports de la psychologie de l'espace*. Paris : CERTU, 1999.
64. TOUSSAINT Jean Yves, ZIMMERMANN Monique (dir.). *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*. Lausanne : Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, 2001.
65. UNWIN, Raymond. *L'étude pratique des Plans des villes, Introduction à l'art de dessiner, les plans d'aménagement et d'extension*. 1909. Trad. franç.de Léon Jaussely. Paris : L'Équerre, 1981.
66. VON MEISS, Pierre. *De la forme au lieu : une introduction de l'étude d'architecture*. Lausanne : Presse Polytechniques Romandes, 1986.
67. ZUCKER, Paul. *Town and Square from the Agora to the Village Green*. New York : Columbia University Press, 1959.

Revue :

1. AUDAS, Nathalie. « De l'espace fonctionnel à l'espace vécu: Les modes d'appropriation active d'un archétype du non lieu, la Gare ». Dans Colloque international pluridisciplinaire: *Espaces de vie, espaces-enjeux : entre investissements ordinaires et mobilisations politiques*. Dirigé par : Bonny Yves et al. Rennes : CITERES, 2008. p05.
2. BAZZANA, André. « L'évolution du cadre urbain à l'époque Médiévale : Quelques exemples en pays Valenciens ». Dans *Plazas et sociabilité en Europe et Amérique Latine*. Colloque interdisciplinaire.1982. N°06. Paris : Edition De Boccard (publication de la Casa de Velazquez, série « recherche en sciences sociales »).
3. CARU Antonella, COVA Bernard. « Approche empirique de l'immersion dans l'expérience de consommation : les opérations d'appropriation ». Dans *Recherche et Applications en Marketing*.2003.Vol. 18, N°2. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble. p47-65.
4. CHOMBART DE LAUWE, Paul Henry. « Appropriation de l'espace et changement social ». Dans *Appropriation de l'espace*. Acte de la conférence de Strasbourg.1979, vol 56. Dirigé par Perla Korosec-Serfaty. Paris : Éditeur Scientifique Perla Korosec-Serfaty. p 141-150.

Bibliographie

5. CHOPLIN Marie-Astrid, GATIN Vincent. « L'espace public comme vitrine de la ville marocaine : conceptions et appropriations des places Jemaa El Fna à Marrakech, Boujloud à Fès et Al Mouahidine à Ouarzazate ». Dans *Norois, le Maroc en mutation*. N° 214. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2010. p23-40.
6. DARIN, Mickael. « Vocabulaire des espaces urbains publics : les termes génériques », Dans *Patrimoine et espaces urbains. Espaces urbains, des clefs de lecture*. Dirigé par Alain MARINOS .Figeac : Edition Association nationale des villes et pays d'art et d'histoire et des villes à secteurs sauvegardés et protégés, 2007. P28-34.
7. GATIN, Vincent. « L'art populaire et le développement local sous le prisme de l'idéologie : au sujet de la place Jemaa el Fna à Marrakech ».dans ARTS ET TERRITOIRES : VERS UNE NOUVELLE ECONOMIE CULTURELLE ?.Dirigé par l'institut national de la Recherche scientifique de l'université du Québec. Québec : CERS, 2008. p22-39.
8. GOSSELAIN, Pierre. « L'espace public, ce mal aimé ».Dans *Les cahiers de l'urbanisme* .N° 42. Paris : Margada, 2002.p47-53.
9. JAILLET, Marie Christine. « Quel sens ? », Dans Actes des rencontres nationales des espaces protégés : *Patrimoine et espaces urbains : Espaces urbains, des clefs de lecture*. Dirigé par Alain MARINOS. Figeac : Edition Association nationale des villes et pays d'art et d'histoire et des villes à secteurs sauvegardés et protégés, 2007. P17-18.
10. KETTAF, Fadéla. « Les places publiques du centre ville d'Oran, entre pérennité et altérité ». Dans *Pérennité urbaine ou la ville par-delà ses métamorphoses: Traces*. Dirigé par Colette Vallat et Antoine Le Blanc. Paris : L'Harmattan, 2008. P147-172.
11. KOROSSEC SERFATY, Perla. « La sociabilité publique et ses territoires -Places et espaces publics urbains », dans *Architecture et Comportement*. 1988, Vol.04, N° 2. Dirigé par Marvin HALL. Kansas: Arch. Behav.p111-132.
12. KRIER, Robert. « Typological elements of the concept of urban space ». In *New Classicism*. Directed by Papadakis, A.and Watson,H. London: Academy Edition,1990. P19-212.
13. LAWRENCE (R.). « Représentations sociales de l'habitat : la pertinence de l'écologie humaine ». Dans *Psychologie sociale de l'environnement*, sous la direction de Karine WEISS et Dorothee MARCHAND. Rennes : Presse Universitaire de Rennes ,2006.
14. LECOQUIERRE Bruno, STECK Benjamin. « Le territoire au cœur de la géographie culturelle ».Dans *Géographie et culture*. 1999. N°30. Dirigé par Pitte Jean Robert. Paris : l'Harmattan. P58.
15. LE GALL, Joël. « Que faisait-on sur un forum ? ». Dans *forum et plaza Mayor dans le monde hispanique*. Colloque interdisciplinaire.1978. N° 04. Paris : Edition De Boccard (publication de la Casa de Velazquez, série « recherche en sciences sociales »). p 23-32.
16. LEVY, Bertrand. « La place urbaine en Europe comme lieu idéal ». Dans *Lieux d'Europe*. Dirigé par Stella GHERVAS, François ROSSET (dir.) Paris : Maison des sciences de l'homme, 2008.p65-85.
17. MANCUSO, Franco. « Piazza et Plaza ». Dans *forum et plaza Mayor dans le monde hispanique*. Colloque interdisciplinaire.1978.N° 04. Paris : Edition De Boccard (publication de la Casa de Velazquez, série « recherche en sciences sociales »). p 125-146.
18. MARTIN, Roland. « Agora et Forum : ancêtres de la Plaza Mayor ? ». Dans *forum et plaza Mayor dans le monde hispanique*. Colloque interdisciplinaire.1978. N°04. Paris : Edition De Boccard (publication de la Casa de Velazquez, série « recherche en sciences sociales »). p 07-21.
19. PINON, Pierre. « L'évolution des espaces publics : une histoire d'identité, de formation et d'unité», Dans *Patrimoine et espaces urbains. Espaces urbains, des clefs de lecture*. Dirigé par

Bibliographie

Alain MARINOS. Figeac : Edition Association nationale des villes et pays d'art et d'histoire et des villes à secteurs sauvegardés et protégés, 2007.19-27.

20. RAYMOND, André. « Le centre d'Alger en 1830 », *Dans revue de l'occident musulman et de la méditerranée*. N°31. Éditeur : Association pour l'étude des Sciences humaines en Afrique du Nord, 1981. p73-84.
21. TEBBAA, Ouidad. « Les territoires à l'épreuve des normes : référents et innovations ». 2009. Dans *l'évolution de la place Jemaa El Fna à Marrakch. Un cas emblématique de recomposition territoriale et culturelle*. Dirigé par Saïd Boujrouf, Benoît Antheaume, Frédéric Giraut et Pierre-Antoine Landel. Paris : éditeurs scientifiques. P145-155.
22. TORE, T. « L'embellissement de Paris ». Dans *Revue de Paris*. Bruxelles : H. Dumont, 1838. p73-78.
23. VASSART, Sabine. « Habiter ». Dans *Pensée plurielle : la question du logement social*. 2006. N° 12. Bruxelles: De Boeck, 2006. p9-19.
24. VESCHAMBRE, Vincent. « L'appropriation et marquage de l'espace : quelques éléments de réflexion ». N°21. Anger : ESO, travaux et documents de l'UMR, 2007. P73-77.

Thèses :

1. GUENADEZ, Zineddine. *L'apport de la KUNSTWISSENSCHAFT à la problématique des ambiances urbaines. L'exemple d'oeuvre de l'architecte Viennois : Camillo Sitte*. Thèse de doctorat d'Etat en Architecture et Urbanisme. Option : Architecture. Université Mentouri de Constantine, 2008.
2. KASSAB BABA HMED, Touria. *Antagonisme entre espace historiques et développement urbain, cas de Tlemcen*. Thèse de doctorat d'Etat en Architecture et Urbanisme, option: préservation des sites et monuments historiques, École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, 2007.
3. POPINI VAS, Nelson. *La place publique comme espace de communication*. Thèse de doctorat en Urbanisme et aménagement de l'espace urbain. Institut d'urbanisme de Paris, 2003.

Conférences :

1. **Patrimoine et espaces urbains, rencontre internationale des secteurs protégés**. 27, 28, 29 Septembre 2008, Figeac. Organisé par l'Association nationale des villes et pays d'art et d'histoire et des villes à secteurs sauvegardés et protégés.
2. **Patrimoine et espaces publics dans les politiques urbaines : Paris/Berlin**. 11 mars 2010. Organisé par Antoine Fleury. Séminaire, Politiques culturelles et enjeux urbains.
3. **Séminaire Robert Auzelle**, Concours International arturbain.fr 2007, Dossier documentaire sur la place publique.

Documents officiels :

- Archives de l'APC de Tlemcen.
- ANAT. *POS de la médina de Tlemcen*, 2001.
- ANAT. *PDAU du groupement de Tlemcen, Mansourah, Chetouane, Béni Mester*, 2007.

Dictionnaire :

1. Dictionnaire historique de la langue française, *Le Robert*. Paris : Alain Rey, 1993.
2. Dictionnaire de l'Académie des Beaux-arts. Paris : Académie des beaux-arts, 1858.

Bibliographie

Sites Internet :

- <http://www.arturbain.fr>.
- <http://www.pratoturismo.it/image.php/Duomo-Prato>.
- <http://www.citechailot.fr/>.
- <http://www.ladocumentationfrancaise.fr>.
- <http://www.survol-paris.com/images-Paris/La-place-de la Concorde, Etoile, Vosges>.

Ouvrages se rapportant à Tlemcen :

1. ABADIE, Louis. *Tlemcen au passé rapproché 1937-1962*. Calvisson : Edition Jacques Gandini, 1997.
2. ABADIE, Louis. *Tlemcen: Au passé retrouvé*. Nice : Éditions Jacques Gandini, 1994.
3. ABADIE, Louis. *Tlemcen de ma jeunesse*. Nice : Edition Jacques Gandini, 2005.
4. BARGES, Jean-Joseph-Léandre (Abbé). *Tlemcen, ancienne capitale du royaume de ce nom, sa topographie, son histoire, description de ses principaux monuments, anecdote légendes et récits divers, souvenirs d'un voyage*. Paris: Edition Bargès B.Duprat, 1859.
5. BENABADJI, Faudel. *Tlemcen dans l'histoire à travers les contes et légendes*. Paris : PubliSud, 2003.
6. LACHACHI, Omar. *Le passé prestigieux de Tlem'cen : Ancienne capital du célèbre berbère Ya'Ghmorancen, fondateur de la nation*. Tlemcen : Éditions Ibn Khaldoun, 2002. P115.
7. LALLEMAND, Charles. *L'Ouest de l'Algérie. Réseaux exploités par la compagnie de l'Ouest-Algérien, lignes de l'Ouest Algérien et de la compagnie Franco-Algérienne*. Paris : Challamel et compagnie, 1891.
8. LECOCQ, André. *Histoire de Tlemcen, ville Française. L'administration militaire 1842-1852*. Tome1. Tanger : Éditions Internationales S.A, 1940.
9. MARCAIS, Georges. *Les villes d'art célèbres, Tlemcen*. Blida : Éditions du Tell, 2003. (Édition originale, Paris : Librairie Renouard, H.Laurens, 1950).
10. PIESSE, Louis. *Itinéraire historique et descriptif de l'Algérie: comprenant le Tell et le Sahara*. Paris : Librairie de L Hachette et compagnie, 1862.

Annexes

Annexes

Annexes N°01 : Tableau relatant des anciennes et nouvelles appellations des rues et places de notre objet d'étude.

Anciennes appellations (successives)	Nouvelles appellations
Rue Saint Michel, Rue de France	Rue de l'indépendance
Rue de la Victoire	Rue Dib Boumedien
Rue Louis Philippe, Rue des Bains Neufs, Rue de la Révolution, Rue du Théâtre, Rue de la Porta, Rue d'Isly, Rue Sidi Assis, Rue Clauzel.	Rue Benzerdjeb Benaouda
Rue Yarmracen, Rue Annibal, Rue Eugène Etienne.	Rue commandant Djebbar
Rue Saint Augustin, Rue du Rab	Rue du 26 Novembre
Rue Ximène	Rue Ibn Khamis
Rue des Orfèvres	Rue Belhadj Hamza
Rue Jean Léon, Rue Charles Quint	Rue Amar Abdelkader
Rue Saint Cyprien	Rue Benabdesslem Boumédién
Rue Idriss	Rue Idriss
Rue de Mascara	Rue Merabet Mouhamed
Place Mazzouz, place de la Victoire, place El Khadem	Place Cheikh Bachir Ibrahimi
Place de la Mairie	Place Emir Abdelkader
Place d'Alger	Place Mohamed Khemisti

Annexes

Annexes N°02 : Document écrit concernant le programme d'aménagement de la place de la Mairie. Dressé par l'architecte Voyer, Tlemcen le 31 Juillet 1889.

Algerie
 Département d'Oran
 Ville de Tlemcen
 Aménagement de la place de la Mairie.
 Rapport de l'Architecte Voyer

La Place d'Alger a été tout récemment dotée d'un pavé, de la belle corbeille d'angle, du monument du Général Cavaignac et d'une borne fontaine artistique avec statuette et d'un kiosque nouveau modèle. Il y a encore des bancs doubles qui attendent incesamment.

La place de la Mairie, qui fait suite à la place d'Alger, a bien été pavée et pourvue d'un élégant kiosque à musique, mais elle paraît un peu nue à côté de sa voisine et la rue qui est pas égayée par la verdure et les fleurs. La Municipalité a donc jugé convenable de compléter l'établissement d'une place où les promeneurs abondent.

Le travail dont l'étude a été demandée à cet effet par M. le Maire, sont les suivants :

- 1° Guiller dans en fer forgé.
- 2° Aménagement des Corbeilles avec quatre angles de la place et autour du kiosque à musique, et des fontaines avec corbeille en fonte dans les angles de la place.
- 3° Pavé de bitume de trottoir le long de la grande rue et d'accord du pavé du bitume de la place intérieure par le travail du pavage des rues.
- 4° Réfection du carrelage des trottoirs des manoirs bordant la place avec des carreaux de ciment fournis par les propriétaires et posés par la Ville.

Annexes N°03 : Lettre de commande faisant office de cahier des charges relatif à la construction du kiosque à musique. Dressée par l'architecte Voyer, Tlemcen le 14 Mai 1909.

Gouvernement Général de l'Algérie
 Département d'Oran
 Ville de Tlemcen
 Projet de Construction d'un Kiosque à musique.
 Programme

Le Ville de Tlemcen mit au Concours entre les Architectes de France et d'Algérie l'établissement d'un kiosque à musique.

La fourniture m'entend que la superstructure, la Ville prenant à sa charge le plancher, l'escalier d'accès et les maçonneries des fondations et du sous-sol.

- I Le Kiosque à musique sera à huit pans sur plan octogonal. La distance entre les colonnes sera de 5.00 d'axe en axe et les pans auront 3.062.
- II La fourniture comprendra :
 - 1° Huit colonnes en fonte ornée, et garnies par la charpente en fer, consoles et sablières en fer forgé, garde corps en fer forgé autour du plancher, compris le portillon de l'escalier.
 - 2° Voligeage ou plafond en sapin de Nord de 0.013 à 0.017 d'épaisseur, compris lambourdes et les arêtes.
 - 3° Couverture en zinc n° 14 à dilatacion libre, compris tous les accessoires.
 - 4° Cheneaux en bois et zinc à dilatacion.
 - 5° Peinture des colonnes et des fers au maximum à une couche avant expédition.
 - 6° Verme à deux couches sur le plafond en bois.

III Les Constructeurs devront fournir leurs propositions au dessin à une échelle suffisamment grande pour permettre de se rendre compte de la forme, de la disposition et l'ornement du Kiosque, et un dessin descriptif. Ils indiqueront :

- 1° Le délai de livraison.
- 2° Le prix forfaitaire du Kiosque rendu franco à Tlemcen et Monte (Tlemcen est une gare de la C^{ie} de l'Ouest-Algérie, à 170^{km} d'Oran).

IV Les projets devront être déposés au Maire de Tlemcen avant le 30 Juin 1909. Ils seront examinés par une Commission municipale présidée par le Maire. Le dessin sera sans recours.

V Il sera passé avec le Constructeur choisi un marché de gré à gré pour l'exécution du travail, sous réserve de l'approbation préfectorale.

Tlemcen, le 14 Mai 1909
 Le Maire

Annexes

Annexe N°04 : Entretien type avec les usagers des places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti :

Date : le ../.../..., **Heure :**, **jour :**.....

Lieu : places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti.

Bonjour, je vous remercie encore de bien vouloir me consacrer de votre temps. Je me présente, je m'appelle Benguella Sonia, j'étudie à l'Université Aboubaker Belkaid de la ville de Tlemcen. J'effectue une recherche sur les places publiques et je souhaiterais vous poser quelques questions concernant votre fréquentation et utilisation de ces lieux.

- Pouvez-vous vous présenter ?
- Depuis combien de temps habitez-vous la ville de Tlemcen ?
- Est ce que vous fréquentez souvent les places Émir Abdelkader et Mohamed Khemisti ? à quelle heure de la journée ?
- Comment pratiquez-vous ces lieux ? Et à quel moment de la journée ?
- Que représentent les places Émir Abdelkader et Mohamed Khemisti pour vous ?
- Donc pour vous c'est surtout un lieu de rencontre ou un point de repère lors de vos sorties ?
- Comment définiriez-vous ce lieu ?
- Que pensez-vous des parois ou des édifices entourant les places ?
- Pouvez-vous me raconter un événement qui a eu lieu sur cette place et qui vous a marqué ?
- Il y a souvent des évènements comme ça ?
- Quelle est votre ressentie de cette place en terme d'ambiance, de couleur, d'animation, de bruit...? La considérez-vous comme emblématique et pourquoi ?
- Avez-vous des observations concernant les aménagements des places ?
- Selon vous qu'elle est l'atout majeur de ces places?

Je vous remercie de m'avoir accordé un peu de votre temps.